



HAL
open science

Le vote pour le Front national dans le Vaucluse et les Bouches-du-Rhône

Joël Gombin

► **To cite this version:**

Joël Gombin. Le vote pour le Front national dans le Vaucluse et les Bouches-du-Rhône. Science politique. 2005. dumas-00789325

HAL Id: dumas-00789325

<https://dumas.ccsd.cnrs.fr/dumas-00789325>

Submitted on 18 Feb 2013

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

UNIVERSITE DE DROIT, D'ECONOMIE ET DES SCIENCES D'AIX-MARSEILLE

INSTITUT D'ETUDES POLITIQUES

Master études politiques

Mention « modes d'action politique comparés »

Spécialité recherche « Politique comparée »

MEMOIRE

pour l'obtention du grade de Master

**LE VOTE POUR LE FRONT NATIONAL
DANS LE VAUCLUSE
ET LES BOUCHES-DU-RHONE**

Par M. Joël GOMBIN

Mémoire réalisé sous la direction de

M. Christophe TRAÏNI, Maître de Conférence.

Aix-en-Provence

Année 2004-2005

*L'IEP n'entend donner aucune approbation ou improbation
aux opinions émises dans ce mémoire.
Ces opinions doivent être considérées comme propres à leur auteur.*

MOTS-CLES

- Front national
- Extrême droite
- Analyse électorale
- Analyse écologique
- Provence-Alpes-Côte d'Azur

RESUME

Ce mémoire est consacré à une analyse électorale du vote en faveur du Front national dans les Bouches-du-Rhône et le Vaucluse de 1984 à 2002. Il propose d'utiliser des méthodes d'étude des votes alternatives aux sondages d'opinion ; en particulier, il a recours à l'analyse écologique. L'accent est ainsi placé sur la dimension territorialisée de la politique, sans pour autant tomber dans le localisme ou le culturalisme. Après une analyse des grandes tendances socio-démographiques et politiques des territoires étudiés, je montre que le vote en faveur du Front national, loin d'être réductible à une grille d'analyse unique, est très divers dans le temps et dans l'espace. Au-delà de ses conclusions empiriques, c'est à une réflexion épistémologique et méthodologique sur l'appréhension du vote par les outils statistiques que ce mémoire prétend.

REMERCIEMENTS

Ma gratitude va d'abord à Christophe Traïni qui n'a pas ménagé ses efforts pour encadrer ce travail et à qui je dois nombre d'idées développées dans cette recherche. Sa disponibilité, sa critique constructive et indulgente ainsi que ses conseils n'ont jamais été pris en défaut.

Je remercie chaleureusement les personnes m'ayant apporté leur aide dans le cadre de ce mémoire : en particulier Mme Payet (préfecture 13), Mlle Bancarelle (préfecture 84), les services des archives départementales des Bouches-du-Rhône, les moniteurs et monitrices de la bibliothèque du troisième cycle à l'IEP d'Aix, M. Ferrier pour ses conseils relatifs à l'analyse quantitative des données.

Je ne remercierai jamais assez mes parents, mes frères et soeurs et mes amis de m'avoir soutenu et supporté pendant la réalisation de ce mémoire. Je regrette de ne pas avoir été assez disponible pour eux pendant cette période.

Ce mémoire est dédié à Eloïse. Son amour, sa bonne humeur et... ses relectures attentives me sont infiniment précieux.

SOMMAIRE

Introduction

CHAPITRE PREMIER : Le Vaucluse et les Bouches-du-Rhône depuis le début des années 1980 : une analyse géographique

Les phénomènes électoraux comme phénomènes territoriaux

Organisation physique du territoire

Les grandes mutations du territoire

DEUXIEME CHAPITRE : Mutations et ruptures du vote en faveur du Front national

Une forte cohésion géographique

Le vote FN : une évolution linéaire ?

L'apparition du Front national sur la scène électorale nationale : 1984

La transition : 1986-88

1993-2002 : une stabilisation de l'électorat du Front national ?

Le 21 avril 2002 : un « séisme électoral » ?

Et le second tour ?

TROISIEME CHAPITRE : Que pèsent vraiment les « variables lourdes » ?

Problèmes de méthode

De l'anomie urbaine au gauchisme : heurs et malheurs d'« explications » dominantes

Quels étrangers ? Immigration et vote d'extrême droite : le paradoxe méridional

L'importance de la variable scolaire

Conclusion

Annexes

Introduction

Pourquoi (ré)étudier le Front national ?

Les réactions collectées par un (apprenti) chercheur lorsqu'il tente d'expliquer à des « profanes » en quoi consiste son « sujet » sont très significatives. En effet, si elles en disent parfois autant sur celui qui parle que sur ce dont il parle, ces réactions révèlent souvent de manière assez crue ce qu'est le « sens commun » sur ce sujet – naturellement avec des variations en fonction de la position sociale de l'interlocuteur, de son capital scolaire, de la « distinction », de la « prétention » ou de la « bonne volonté culturelle¹ » de chacun, etc. Reste que les représentations socialement efficaces de l'objet (tel qu'il est socialement construit et non tel qu'il peut être sociologiquement reconstruit) affleurent dans cet échange, souvent assez convenu.

Dans le cas de l'objet qui nous intéresse ici – « le vote pour le Front national dans le Vaucluse et les Bouches-du-Rhône » – les réactions spontanées furent de deux types. En caricaturant un peu, le premier consistait à me regarder avec un peu de compassion, et à effectuer un commentaire s'approchant de : « encore une étude sur le FN! ». Cette réaction indique à quel point dans les représentations sociales du FN, en particulier dans un milieu d'étudiants possédant des connaissances en sciences sociales, ce parti constitue un objet d'étude sur lequel « on sait déjà tout ». Cela n'est sans doute pas sans relation avec le fait que « l'analyse des causes du vote FN » est un exercice obligé tant dans les soirées électorales médiatiques et dans la presse, notamment lorsqu'elle se veut « de référence », que dans les organisations sociales ou politiques. Dès lors, et on y reviendra, énoncer les causes supposées du « vote FN », c'est aussi se situer, « prendre position » en fonction de « principes de vision et de division » du champ politique, pour reprendre des termes chers à Pierre Bourdieu. La multiplicité de ces prises de position aurait ainsi produit une sorte de « saturation », donnant le sentiment que « tout a été dit » concernant le FN.

Le deuxième type de réaction évoquait le fait qu'en région PACA, « il y a de quoi dire! ». Mes interlocuteurs entendaient ainsi signifier que ce territoire constitue un bastion du FN, un lieu où ce parti obtiendrait une audience exceptionnelle. Sentiment certes fondé objectivement, mais d'autant plus ancré que la visibilité sociale du FN est plus forte en Provence que dans d'autres régions dans lesquelles le niveau d'audience électorale est comparable. Cette plus grande visibilité

1 P. Bourdieu, *La Distinction. Critique sociale du jugement*, Paris, Editions de Minuit, 1979.

sociale est le résultat d'un travail de construction sociale de la réalité effectué par une multitude d'acteurs : les journalistes, qui ont focalisé leur attention sur les « succès » du FN dans la région, notamment après que le Front ait conquis plusieurs municipalités de villes moyennes (Orange, Vitrolles, Marignane, Toulon) – alors même que, nous le verrons, il n'y a pas nécessairement de caractère « exceptionnel » aux scores du FN dans ces communes ; certains analystes ou commentateurs² ; les acteurs politiques opposés au FN, qui par leurs actes et leurs discours accréditent l'idée que la menace frontiste est bien réelle³ ; les représentants du Front national lui-même enfin, animés depuis plusieurs années par une stratégie de construction d'un bastion en région PACA.

Paradoxe donc : le sujet ici abordé est un sujet sur lequel « il y a à dire » mais sur lequel « tout a déjà été dit ». Que peut alors apporter, à sa modeste échelle, un mémoire d'étudiant sur la question ?

En réalité, ce qui nous intéresse dans le cadre du présent travail n'est pas tellement de déterminer empiriquement et de manière définitive les « facteurs », les « raisons » ou les « causes » du vote (si tant est qu'il y ait un seul vote...) en faveur du Front national. L'enjeu ici est bien plutôt de s'interroger sur les conditions dans lesquelles de telles relations de causalité peuvent être mises en évidence ; sur ce que signifie, en sciences sociales en général et en analyse électorale en particulier, la notion de « causalité » ; sur les connaissances que peut nous apporter l'usage de la « raison statistique⁴ » sur un tel objet ; en un mot, de mener une réflexion méthodologique et épistémologique sur la manière dont l'analyse électorale étudie – et objective – ces phénomènes centraux de la vie sociale que sont les élections. On peut penser, en effet, que l'analyse électorale est devenue une *procédure* qui ne s'interroge plus guère sur la construction de son objet.

2 Cf. par exemple : D. Van Eeuwen et J. Viard, *Main basse sur la Provence et la Côte d'Azur*, La Tour d'Aigues, Editions de l'Aube, 2003. Ce livre, sorti quelques mois avant les élections régionales de 2004, laisse entendre par son seul titre, que la victoire du FN à l'élection prochaine est envisageable. La thèse est socialement renforcée par la notoriété des auteurs, universitaires considérés comme des spécialistes de la question.

3 L'exemple le plus récent en a été donné durant la préparation des régionales de 2004, lorsque la plupart des partis politiques ont modifié leur stratégie électorale afin de prendre en compte le risque d'une éventuelle victoire du parti de Jean-Marie Le Pen. Ainsi, les Verts et l'UDF, qui au niveau national penchaient en faveur d'une stratégie d'autonomie, ont choisi en PACA de nouer une alliance dès le premier tour respectivement avec le PS et l'UMP. En accréditant l'idée que J.-M. Le Pen pouvait gagner la présidence de la région, ces acteurs qui entendaient combattre le FN pouvaient contribuer à rendre possible l'hypothèse qu'ils redoutaient. Ce cas de figure est connu comme une « prophétie auto-réalisatrice ». Cf. notamment le chapitre 4 (« La prédiction créatrice ») de : R. K. Merton, *Eléments de théorie et de sociologie*, Paris, Armand Colin/Masson, 1997.

4 A. Desrosières, *La politique des grands nombres. Histoire de la raison statistique*, Paris, Editions La Découverte, 1993.

Analyse électorale et « analystes »

C'est en effet que l'analyse électorale – en tant que sous-discipline – bénéficie d'un statut particulier au sein de la science politique. Intimement liée à l'avènement du suffrage universel, l'analyse électorale apparaît comme une des sous-disciplines les plus « centrales » (au sens du paradigme centre/périphérie) de la science politique.

Ce serait une recherche à part entière – et ce n'est pas notre objet ici – de retracer l'histoire de l'analyse électorale en France, intersection entre un champ scientifique et un champ médiatico-politique. Depuis André Siegfried, mais surtout depuis l'avènement des sondages comme méthode reine d'investigation électorale, les analystes électoraux occupent des positions dominantes dans le champ politologique⁵. Mais cette position dominante leur permet de convertir leur capital dans d'autres champs, comme le champ médiatico-politique : les politologues, et en particulier les analystes électoraux, comptent parmi les spécialistes de sciences sociales les plus visibles (ou audibles) dans les grands médias généralistes.

Les conditions sociales de production des savoirs scientifiques ne sont pas sans incidence sur les savoirs scientifiques eux-mêmes ; aussi, sans tomber dans un relativisme complet qui conduirait à affirmer que les *positions* scientifiques ne sont que le reflet de la *position* du savant dans le champ scientifique (ce qui se rapproche de la position de P. Bourdieu⁶), voire dans le champ de la société elle-même⁷, on admettra que la position structurale de l'analyse électorale, telle qu'elle a été esquissée, détermine non pas tant les *réponses* apportées par les chercheurs mais à tout le moins les *questions* auxquelles ils tentent de répondre. Placée à l'intersection d'un champ scientifique et d'un champ médiatico-politique, l'analyse électorale tente ainsi de répondre à des questions qui sont au moins autant inspirées par la demande sociale (en réalité les préoccupations définies par le petit nombre d'acteurs prenant part à la compétition politique) que par des logiques scientifiques. Par exemple, les analystes électoraux – qui se font alors simples « analystes » - se

5 La place toute particulière de l'IEP de Paris et de l'un de ses laboratoires les plus connus, le CEVIPOF, est révélatrice de la définition sociale de l'analyse électorale, à la fois discipline scientifique et élément constitutif de l'arène médiatico-politique, à laquelle prennent part divers acteurs : commentateurs, analystes, politologues, hommes politiques...

6 P. Bourdieu ne semble pas avoir consacré de grande oeuvre à une sociologie de la science, bien que cette préoccupation parcourt son oeuvre. On se reportera en particulier à : P. Bourdieu, *Homo academicus*, Paris, Editions de Minuit, 1984.

7 L'ouvrage d'Annie Collovald, *Le « populisme du FN » : un dangereux contresens*, Paris, Editions du Croquant, 2004, se rapproche parfois de cette position, même si l'auteur se réclame plutôt d'une vision constructiviste, orientée vers les cadres cognitifs. Ainsi par exemple lorsqu'elle affirme, à propos des « savants de la politique », que « ce sont leurs propres conceptions de leur activité professionnelle, leurs propres manières d'approcher le monde politique, d'argumenter et de prouver leurs analyses qui les conduisent, quoi qu'ils en veuillent et malgré ce qu'ils pensent être ou ce qu'ils sont, à produire des résultats et des commentaires scientifiques qui sont autant de contributions à l'instauration et la diffusion d'une *doxa* réactionnaire » (p. 59). Ainsi, l'*habitus* de ces savants les conduirait, de manière quasi automatique et « quoi qu'ils en veuillent », à adopter telle ou telle position scientifique.

prêteront au rituel politique de savoir « qui a gagné », d'évaluer la valeur de la campagne de tel ou tel candidat, etc⁸.

L'analyse électorale est-elle pour autant condamnée à n'épouser que les problématiques socialement construites ? Nous ne le pensons pas. Au contraire, l'analyse électorale peut donner l'occasion de poser de passionnantes questions de sciences sociales, car les élections peuvent sans doute être considérées comme des « faits sociaux totaux » au sens de Mauss⁹. En étudiant les élections c'est la société elle-même (ou plutôt une société, en fonction de l'échelle territoriale retenue) que l'on scrute. Aussi l'analyste électoral idéal devrait-il maîtriser nombre de disciplines : histoire, géographie, ethnologie, économie, etc. Naturellement, cet idéal est inaccessible compte tenu de la structuration actuelle du champ universitaire ; mais cela a le mérite de fixer une direction.

Dans le présent travail, nous tenterons donc d'échapper aux questions socialement fortes, même si nous avons bien conscience qu'il n'est jamais totalement possible pour les sciences sociales de « sortir de la société » dans laquelle elles sont insérées. Le but de cette étude n'est donc pas de faire oeuvre d'analyste, mais plutôt d'analyser l'analyse.

Analyse électorale et géographie : qui vote ? Les territoires ou les individus ?

Depuis le désaccord entre André Siegfried et Paul Vidal de la Blache, la géographie et la science politique, en France, ont suivi des orientations différentes, et presque opposées pour ce qui nous intéresse.

C'est un géographe, André Siegfried, qui produit la première analyse électorale « scientifique », avec le *Tableau politique de la France de l'Ouest*¹⁰ (1913). Naturellement, Siegfried recourt essentiellement aux outils géographiques, et en particulier aux cartes et à leur juxtaposition, puisque le recours à la technique du sondage n'est pas encore répandu. Pourtant, ses travaux, le *Tableau politique* mais aussi la *Géographie électorale de l'Ardèche*¹¹ (1949), trouvent un

8 Sur le vote d'une part, et les soirées électorales d'autre part, comme rituels, cf. le très stimulant : P. Guyonnet, « Le vote comme produit historique de la pensée magique », *Revue française de science politique*, 1994, vol. 44, n° 6, pp. 1054-1078.

9 M. Mauss, « Essai sur le don », in M. Mauss, *Sociologie et anthropologie*, Paris, PUF, 1950 (la première édition du texte date de 1923-24). Les élections peuvent aussi être considérées comme des rites magiques : cf. P. Guyonnet, « Le vote comme produit historique de la pensée magique », *art. cit.*

10 A. Siegfried, *Tableau politique de la France de l'Ouest sous la Troisième République*, Paris, Armand Colin, 1964 (1913).

11 A. Siegfried, *Géographie électorale de l'Ardèche sous la Troisième République*, Paris, Armand Colin, Cahiers de la FNSP, n° 9, 1949.

accueil distant, voire froid, de la part des géographes, et notamment P. Vidal de la Blache, qui déclare en 1914 : « ...des votes où le caprice de l'électeur s'ajoute à la mobilité naturelle des foules, où l'opinion du député se complique de considérations personnelles, sont-ils susceptibles d'appuyer des conclusions solides¹² ? ». C'est que la géographie d'alors se veut science naturelle, « science des lieux et non des hommes », et est sceptique vis-à-vis de la possibilité d'une science sociale.

Quelles que soient précisément les raisons pour lesquelles l'accueil de Siegfried par la géographie fut froid, voire inexistant (il est longtemps resté peu connu des géographes), ces conditions ont fait de Siegfried l'un des pères fondateurs d'une science qui va peu à peu s'autonomiser, la science politique. Cette évolution a été possible grâce à l'existence, depuis 1872, de l'Ecole libre des Sciences politiques (ELSP), qui va donner naissance à l'institutionnalisation d'un nouveau pan du savoir, appelé « science politique » (dont le contenu est alors sensiblement différent de ce que ce terme recouvre aujourd'hui). Les travaux de Siegfried vont ainsi être repris et continués par les enseignants et chercheurs de l'ELSP puis de la Fondation nationale des Sciences politiques (FNSP) après 1945 – on pensera notamment aux travaux de François Goguel.

Le statut de l'utilisation des cartes est alors un peu « bâtard », puisque les politologues qui les utilisent s'intéressent aux orientations individuelles des électeurs (fussent-elles influencées ou déterminées par leur appartenance à des groupes), alors que les cartes ne permettent de représenter que des moyennes collectives. La méthode cartographique n'est alors bien souvent qu'un expédient utilisé parce qu'il constitue le seul moyen technologique disponible (puisque les sondages ne sont pas encore utilisés et que l'inexistence des ordinateurs rend le calcul de coefficients de corrélations fastidieux – ces coefficients étant au demeurant alors peu utilisés).

S'ouvre alors, après la deuxième guerre mondiale, l'ère des sondages, fruits d'une révolution tout à la fois technologique (les méthodes de calcul automatiques, à fiche d'abord puis informatisées), commerciale (l'apparition de sociétés commerciales réalisant des sondages, dans le sillage de l'Américain Gallup) et théorique (la révolution béhavioriste en sciences sociales). La *sociologie électorale* remplace alors – au grand dam de l'école siegfriedienne – la *géographie électorale*, et l'enquête par sondage devient la méthode privilégiée des politologues – ce qu'elle est toujours.

Cette évolution méthodologique n'est pas sans conséquence. En effet, pour des raisons de coût essentiellement, les enquêtes post-électorales (en particulier la principale d'entre elles, celle menée par le CEVIPOF) sont effectuées au niveau national, sans que la taille de l'échantillon (et les méthodes d'échantillonnage) ne permettent de décliner les analyses à des niveaux géographiques

12 P. Vidal de la Blache, cité par Michel Bussi et Dominique Badariotti, *Pour une nouvelle géographie du politique. Territoire – Démocratie – Elections*, Paris, Anthropos/Economica, 2004, p. 202. Nous empruntons beaucoup à cet ouvrage (troisième partie) en ce qui concerne les relations entre géographie et science politique.

inférieurs au pays tout entier. Il arrive certes que des enquêtes soient menées régionalement, mais sans qu'il y ait ni standardisation ni régularité, ce qui rend difficile des comparaisons, qu'elles soient spatiales ou temporelles. Or, comme l'écrivent Bussi et Badariotti, « ...ces analyses [par enquête post-électorale] dévoilent une vérité qui n'existe qu'au niveau de l'agrégation nationale, mais qui n'apparaît pas toujours vérifiée aux échelles infra-nationales, et semble même fréquemment inversée. De plus, cette hégémonie d'un traitement national de l'explication du vote pose problème lorsque pour la majorité des scrutins, l'espace institutionnel n'est plus l'espace national (européennes, régionales, cantonales, municipales...)»¹³ ». Aux yeux de ces auteurs, procéder de la sorte revient à « détourner la signification originelle de l'élection¹⁴ », car il conviendrait d'étudier chaque élection à son niveau institutionnel. On peut cependant mettre en doute cette affirmation : du point de vue scientifique, il peut être tout à fait pertinent (et heuristique) d'étudier une élection nationale, l'élection présidentielle par exemple, du point de vue local¹⁵. Cette démarche peut donner l'occasion de saisir les processus locaux à l'œuvre dans un phénomène qui se donne à voir, et qui est défini socialement, comme national. Or il existe de bonnes raisons de penser que ces processus locaux peuvent être aussi importants que des processus nationaux (rôle des notables, des traditions culturelles locales, histoire particulière, importance de la couleur politique des élus locaux pour les perceptions des « marques politiques », clientélisme, etc.).

Bussi et Badariotti soulignent que retenir le niveau national comme principal niveau d'étude, « c'est finalement adhérer au dogme centralisateur, largement relayé par les médias hexagonaux, qui réduit ces élections [transnationales ou locales] à des sondages d'opinion grandeur nature permettant d'éclairer les futures échéances nationales¹⁶... ». Mais ils manquent, nous semble-t-il, le point essentiel : l'usage intensif des sondages revient également à adhérer à la vision, socialement et politiquement dominante, de l'individu « libre et éclairé », dont le jugement politique se forme de manière « autonome », hors de toute détermination par le milieu auquel appartient l'individu. Sans doute, la théorie « sociologique » du vote, qui affirme, à la suite de Paul Lazarsfeld, que « une personne pense politiquement comme elle est socialement. Les caractéristiques sociales déterminent les caractéristiques politiques¹⁷ », est-elle dominante dans les études électorales menées en France ; mais il n'empêche que même cette théorie « sociologique » focalise son attention sur l'individu, pris certes comme appartenant à un groupe socio-professionnel, voire religieux ; mais la manière dont

13 M. Bussi et D. Badariotti, *Pour une nouvelle géographie du politique*, op. cit., p. 204.

14 *Ibid.*

15 Voir, pour un exemple récent de cette démarche : Ch. Traïni (dir.), *Vote en Paca. Les élections 2002 en Provence-Alpes-Côte d'Azur*, Paris, Karthala, 2004.

16 M. Bussi et D. Badariotti, *Pour une nouvelle géographie du politique*, op. cit., p. 204-205.

17 P. Lazarsfeld, B. Berelson, H. Gaudet, *The people's choice: how the voter makes up his mind in a presidential campaign*, New York, Duell, Sloan and Pearce, 1944, cité par M. Bussi et D. Badariotti, *Pour une nouvelle géographie du politique*, op. cit., p. 204.

ces appartenances peuvent être modulées dans différentes configurations locales est généralement ignorée.

Le redoublement du discours « républicain-individualiste¹⁸ » classique est le plus fort lorsque les enquêtes électorales tentent de relier un choix électoral (déclarer avoir voté pour tel parti) à des opinions personnelles (« que pensez-vous de...? » ; « en fonction de quels enjeux vous êtes-vous déterminé ? », etc.). Un des premiers, Pierre Bourdieu a montré l'importance (et la faible vraisemblance) des postulats implicites nécessairement impliqués par de telles méthodes¹⁹. En faisant des opinions individuelles des électeurs, supposées être le fruit de leur réflexion « libre et éclairée », la base de l'explication du vote, les *doxocrates* contribuent à créer une réalité qui n'a pas d'existence par elle-même, ce que Bourdieu désigne du terme d' « opinion publique ». Cela signifie que dans la situation de passation de questionnaire, les individus sont amenés à répondre à des questions qu'ils ne se sont probablement jamais posées ; les réponses produisent donc un *artefact*. Comme l'écrit Bourdieu, « ...sa fonction [du sondage d'opinion] la plus importante consiste peut-être à imposer l'illusion qu'il existe une opinion publique comme sommation purement additive d'opinions individuelles²⁰... », c'est-à-dire *in fine* à reproduire la logique de la consultation électorale. Ce qui permet à Bourdieu d'affirmer que le sondage d'opinion est un « instrument d'action politique²¹ » et non de connaissance scientifique.

Sans doute faut-il nuancer l'appréciation. Il convient en effet de distinguer enquêtes par questionnaire et sondages d'opinion : si elles reposent sur la même technique, ces deux pratiques diffèrent par leurs préoccupations et leurs objectifs, même s'il est vrai qu'il n'est pas toujours évident de faire le départ entre les deux. En tous les cas, les sciences sociales ne sauraient rejeter en bloc l'enquête par questionnaire, qui est une méthode d'investigation usuelle et dont l'utilité n'est plus à prouver. Les travaux de P. Bourdieu lui-même y ont d'ailleurs beaucoup recours. En revanche, il convient de faire deux observations : 1°) l'enquête par questionnaire est une méthode dont le champ d'application doit être circonscrit : fort utile pour recueillir des données facilement objectivables (de type socio-démographique), elle pose plus de problèmes méthodologiques et même épistémologiques lorsqu'il s'agit de recueillir des opinions, des représentations, etc. 2°) le chercheur en science sociale ne doit pas céder, nous semble-t-il, à la tentation de penser que la méthode de l'enquête par questionnaire, parce qu'elle donne aisément lieu à quantification, est plus

18 Parmi les nombreux ouvrages consacrés à la dialectique entre universalisme et individu dans l'idéologie républicaine classique, on se reportera notamment à : P. Rosanvallon, *Le modèle politique français. La société civile contre le jacobinisme de 1789 à nos jours*, Paris, Editions du Seuil, 2004.

19 P. Bourdieu, « L'opinion publique n'existe pas », in P. Bourdieu, *Questions de sociologie*, Paris, Editions de Minuit, 2002, p. 222-235 (première parution du texte en 1973). Ce texte trouve d'intéressants développements dans P. Champagne, *Faire l'opinion. Le nouveau jeu politique*, Paris, Editions de Minuit, 1990.

20 P. Bourdieu, « L'opinion publique n'existe pas », *op. cit.*, p. 224.

21 *Ibid.*

« scientifique » qu'une autre. Au contraire, pour qu'elle soit utile, elle doit donner lieu à une forte vigilance méthodologique et épistémologique.

Mais revenons-en au débat entre géographes et politologues (voire sociologues) concernant l'analyse électorale. Bussi et Badariotti indiquent qu'il s'est produit un renouveau de la géographie électorale, à la fois parce que les géographes ont réinvesti le champ des phénomènes électoraux et parce que les politologues se sont réintéressés aux méthodes géographiques, même si elles restent marginales dans le champ des études électorales. Les progrès des systèmes d'informations géographiques et de la cartographie informatique ne sont d'ailleurs pas pour rien dans cette évolution, de même que la construction (largement inachevée²²) de bases de données électorales permettant d'obtenir les données électorales pour divers territoires sans avoir à les collecter manuellement. De plus, depuis quelques années, le Ministère de l'Intérieur accepte que soient diffusées les données électorales dès qu'elles sont connues, à tous les niveaux d'agrégation. Ce qui rend possible de voir dans la presse des cartes agrégées au niveau communal dès le lendemain des élections ! Il y a là une véritable révolution, qui devrait produire à plein ses effets dans les années à venir.

Plus fondamentalement, les tenants de l'approche géographique du vote, comme Jacques Lévy, estiment que la sociologie électorale serait aujourd'hui dans une « impasse », du fait d'une « individuation accrue des choix politiques » alléguée par eux. S'il est clair que des partis qui se sont développés depuis un quart de siècle (FN, Verts, CPNT...) ont un électorat assez fortement territorialisé, rien n'autorise pourtant à dire que cela reflète une « individuation accrue » des choix électoraux²³. A l'inverse, la complète individualisation (ou individuation, comme on voudra) du vote conduirait à une carte électorale... totalement homogène, ou quasiment, car si les individus sont dégagés de toute pesanteur sociologique ou géographique, il n'y a pas de raison que le vote pour tel parti soit plus important dans tel ou tel lieu (ce qui renvoie à l'hypothèse de distribution normale des votes). Or ce qu'on observe est bien plutôt une reterritorialisation du vote. A notre sens, ce n'est pas tant la détermination sociale du vote qui s'affaiblit que les collectifs de référence qui sont modifiés : le groupe socio-professionnel a sans doute, pour partie, perdu de sa pertinence dans le cadre de l'Etat-nation ; mais on peut imaginer que les allégeances se modifient. Ainsi, peut-être la territorialisation du vote traduit-elle le fait que les groupes sociaux (et en particulier socio-

22 Très largement inachevée, devrions-nous écrire : il n'existe pas à notre connaissance à l'heure actuelle, en France, de base de donnée qui rassemblerait des données électorales couvrant l'ensemble du territoire agrégées au niveau communal (sauf celle constituée depuis 2002 par le ministère de l'Intérieur). La base la plus fournie, celle de la BDSP de Grenoble, ne propose comme niveau le plus fin d'agrégation que le canton, et encore par pour toutes les élections. Or, on y reviendra dans ce travail, le canton pose une série de problèmes méthodologiques.

23 Cf. sur ce point la fameuse contribution de Georges Lavau : G. Lavau, « L'électeur devient-il individualiste ? », in P. Birnbaum et J. Leca (dir.), *Sur l'individualisme*, Paris, Presses de la FNSP, 1991, pp. 301-329.

professionnels) connaissent des alignements électoraux différents d'un contexte local à un autre. Cela expliquerait alors l'affaiblissement constaté au niveau national des alignements électoraux des groupes socio-professionnels²⁴. A cet égard, le cas du Front national est particulièrement intéressant, pour plusieurs raisons : 1°) sa clientèle électorale a beaucoup évolué dans le temps ; 2°) il semble bien que son électorat varie sensiblement en fonction des configurations locales, à la fois au niveau national (les électeurs FN alsaciens sont-ils les mêmes que les électeurs FN azuréens ?) ; 3°) les travaux fondés sur des enquêtes post-électorales montrent que la « tripartition de l'espace politique²⁵ » a largement contribué à affaiblir la corrélation entre « classe sociale » et vote²⁶. L'étude du Front national permet ainsi de porter un regard original sur des phénomènes électoraux plus généraux, comme le prétendu « déclin des variables lourdes » et « l'individuation des choix politiques ».

Toutes ces raisons incitent à porter un regard sur l'analyse électorale dégagé de toute exclusive : le raisonnement en termes de variables sociologiques gagne sans doute à être croisé avec une approche territorialisée, et vice-versa. Dans cette perspective, l'analyse « écologique » doit s'affranchir du scepticisme ou de la suspicion avec lesquels elle est encore souvent considérée.

Définition et délimitation du sujet

On l'aura compris, ce mémoire n'a pas pour seul objectif d'étudier le vote en faveur du FN. Ce premier niveau en suppose un second, lié à des préoccupations plus méthodologiques et épistémologiques.

Cette réflexion portera en particulier sur les possibilités offertes en analyse électorale par les méthodes quantitatives et l'intérêt de les utiliser. Nous entendons démontrer – ou, plus modestement, illustrer cette thèse – que les méthodes statistiques ne sont pas dénuées d'intérêt car elles permettent de *décrire* des phénomènes électoraux et leurs différentes dimensions ; en

24 Pour un des derniers avatars de ce constat, cf. notamment B. Cautrès et N. Mayer, « Les métamorphoses du "vote de classe" » et E. Dupoirier, « Dynamique de l'espace social et vote », in B. Cautrès et N. Mayer (dir.), *Le nouveau désordre électoral. Les leçons du 21 avril 2002*, Paris, Presses de Sciences Po, 2004, resp. pp. 145-159 et pp. 185-206.

25 G. Grunberg et E. Schweisguth, « Vers une tripartition de l'espace politique », in D. Boy et N. Mayer (dir.), *L'électeur à ses raisons*, Paris, Presses de Sciences Po, 1997, pp. 179-218.

26 « Pendant plus d'un siècle le conflit patrons-ouvriers a structuré le débat politique français et incliné les premiers vers les partis de droite, les seconds vers les partis de gauche, communiste et socialiste. Le vote FN échappe à cette logique, associant les ennemis de classe d'hier dans un même rejet des immigrés ». B. Cautrès et N. Mayer, « Les métamorphoses du "vote de classe" », *op. cit.*, p. 157. On notera l'ambiguïté de cette contribution, qui affirme par ailleurs qu'« on assiste à une forme de réaligement, voire de vote de classe [des ouvriers en faveur du FN] » (p. 151).

revanche, il nous semble qu'elles ne sont pas à même de permettre une *compréhension* réelle des processus à l'oeuvre. Les méthodes quantitatives sont donc fort utiles dans la première phase d'une recherche ; elles ne sauraient suffire si l'on prétend comprendre en finesse un phénomène aussi complexe que peut l'être un phénomène électoral.

Notre propos ici se limitera à cette première phase du travail. Nous ne prétendons pas, dans ce travail, fournir d'*explication* au phénomène étudié, à savoir le vote en faveur du FN (et, à l'occasion, plus largement de l'extrême droite) dans le Vaucluse et les Bouches-du-Rhône depuis 1984 ; nous essaierons, autant que possible, de le décrire avec exactitude et d'en dégager les dimensions les mieux à même de porter un éclairage pertinent sur la question.

Il est de coutume, dans les introductions, de définir les termes de son sujet. Pourtant, nous ne nous aventurerons pas ici à « définir » le Front national. En effet, « définir » ce parti reviendrait à le classer dans une famille politique : extrême droite ? Droite extrême ? Fascisme ? Populisme ? National-populisme ? etc. Si le débat n'est sans doute pas sans intérêt, M. Dobry a récemment montré que la « logique classificatoire » n'est pas nécessairement la plus appropriée à la compréhension d'un phénomène de ce type²⁷ ; à l'inverse, classer revient à assigner une position et donc aussi à prendre position²⁸. Les luttes de classement, dirait Bourdieu, sont des luttes politiques, par conséquent elles n'intéressent le politologue que comme objet d'étude²⁹.

En ce qui nous concerne, il est d'autant moins nécessaire de prendre position sur une supposée essence idéologique que nous ne nous intéressons qu'à l'aspect électoral de ce parti. C'est donc le FN en tant que *marque électorale* qui retiendra notre attention. Il ne s'agit nullement de nier l'existence des autres dimensions du parti, ni que des interactions existent entre les diverses dimensions d'un appareil partisan (marque électorale, organisation politique, forum d'élaboration programmatique, institution participant au fonctionnement des institutions publiques) ; simplement, par souci de clarté, nous distinguons analytiquement la dimension « marque électorale » et l'étudions seule.

Il convient de dire un mot, en revanche, de la relative indéfinition *sociale* de l'objet FN (et encore plus « extrême droite » !). D'une part, il est bien évident que considéré comme marque électorale, le FN se définit par un électorat – qui est nécessairement fluctuant, aux contours très

27 M. Dobry, « La thèse immunitaire face aux fascismes. Pour une critique de la logique classificatoire », in M. Dobry (dir.), *Le mythe de l'allergie française au fascisme*, Paris, Albin Michel, 2003, pp. 17-67. Cf. aussi A. Collovald, *Le « populisme du FN »*, *op. cit.*

28 Cf. M. Girod et Ph. Gottraux, « Le poids des pré-constructions normatives de l'objet "extrême droite". Libre cheminement sur les manières d'aborder méthodologiquement un objet socialement stigmatisé », contribution au colloque AFSP/ASSP « Regards croisés sur l'extrémisme politique de droite en Europe aujourd'hui », FNSP, Paris, 16 et 17 septembre 2004.

29 Il s'agit là d'un énoncé prescriptif, qui ne correspond pas nécessairement à la réalité empirique : la discussion sur la qualification à appliquer au Front national est très vive parmi les chercheurs qui l'étudient. Il est rare de rencontrer un ouvrage sur le FN qui ne ressente pas le besoin de *prendre position* sur cette question.

variables. D'autre part et surtout, si l'on considère l'extrême droite du point de vue des candidats et élus qui la représentent, force est de reconnaître que les frontières, en région Provence-Alpes-Côte d'Azur particulièrement, ne sont pas toujours nettes. Quelques exemples permettent d'illustrer ce propos : Jacques Bompard, maire d'Orange depuis 1995 se présente aux élections comme candidat « sans étiquette » alors qu'il est membre du bureau politique du Front national (certes en délicatesse depuis quelques mois) ; Jacques Peyrat, ancien membre du Front national, élu maire de Nice sous l'étiquette RPR en 1995 et qui déclare à l'époque : « J'en ai assez que nous jouions les éternels poulidors. Il n'y a pas d'autres solutions pour emporter la mairie de Nice que de mettre son étiquette FN dans sa poche. J'espère que Le Pen comprendra qu'en proposant aujourd'hui une autre forme d'action politique au niveau local, je ne fais que tracer le chemin qui nous permettra à terme de n'être plus diabolisés. L'efficacité doit primer sur tout le reste³⁰... » ; le couple Le Chevallier, élu en 1995 à la mairie de Toulon sous l'étiquette FN, mais qui adoptera aussi rapidement une stratégie « sans étiquette » (Cendrine Le Chevallier, élue FN au Conseil régional en 1998, rejoint par la suite les « non inscrits », tous d'anciens FN) ; Daniel Simonpieri, élu maire FN de Marignane en 1995, qui suivra la dissidence mégrétiste du MNR puis se déclarera lui aussi « sans étiquette »... Il est notable que tous ces élus, par-delà leur changement d'étiquette, n'ont jamais publiquement exprimé de changement de convictions politiques. En 1998-99, la création du MNR par Bruno Mégret, qui a attiré la majorité des cadres du FN en PACA, n'a pas contribué à clarifier la situation. De plus, le RPF de Charles Pasque et Jean-Charles Marchiani a souvent servi de passerelle entre le FN et le MNR d'une part et la droite parlementaire d'autre part.

Signalons donc que, par facilité de langage, nous utiliserons le terme d' « extrême droite » pour désigner le FN et, après la scission de 1998-99, le FN et le MNR. Il ne faut voir dans l'utilisation de ce terme qu'une facilité de langage qui n'emporte aucune conséquence quant à la position de l'auteur sur la qualification à attribuer au FN. Le terme d' « extrême droite » a été retenu car c'est sans doute le plus utilisé et aussi l'un des plus « neutres », qui fait le moins débat.

De la même manière, ne nous appuyant que sur des données électorales agrégées, nous ne nous prononcerons pas sur le problème d'une éventuelle « tripartition », déjà évoquée, de l'espace politique. En revanche, les données nous permettront d'étudier les reports éventuels de voix entre le FN et d'autres marques électorales.

Le choix du terrain mérite également un mot d'explication. Il va sans dire que des raisons pratiques n'ont pas été pour rien dans le choix d'étudier les cas du Vaucluse et des Bouches-du-Rhône. En particulier, la collecte des données électorales (pour partie aux archives départementales)

30 J. Peyrat, cité dans Mouvement des Jeunes socialistes, *Le livre noir (1998-2001). Droite-extrême droite, les amitiés particulières*, 2001, pp. 117-118. Consultable en ligne sur : <http://www.mjsfrance.org/pdf/campagnes/livrenoir.pdf> (consulté le 17 août 2005).

en a été facilitée. Néanmoins, il existe des raisons plus scientifiques à ce choix. Ce n'est pas tant le fait que le FN y ait toujours réalisé des scores parmi les meilleurs au plan national (ou qu'il y ait conquis trois mairies importantes) qui a retenu notre attention : étudier une « terre de mission » peut être tout aussi intéressant. L'intérêt est ailleurs : l'ensemble composé par le Vaucluse et les Bouches-du-Rhône présente d'importants contrastes de tous ordres (qui seront exposés en détail dans le chapitre 1) qui font de cet espace un *quasi-laboratoire*, permettant de « contrôler » les variations de la « variable dépendante » en fonction des « variables explicatives », pour reprendre le vocabulaire déterministe de la méthode statistique. Des contraintes assez évidentes (de temps notamment) interdissent toutefois d'élargir encore le champ d'investigation, par exemple à l'ensemble de la région PACA, comme il aurait été envisageable de le faire.

Notre corpus est ainsi constitué des données électorales (pour l'ensemble des candidats) agrégées au niveau communal relatives aux 270 communes des deux départements étudiés depuis les élections présidentielles de 1981 jusqu'aux législatives de 2002. Sont ainsi pris en compte, les élections présidentielles de 1981, 1988, 1995 et 2002 et législatives de 1981, 1988³¹, 1993, 1997 et 2002, auxquels nous avons adjoint les élections européennes de 1984 (qui marquent l'apparition généralisée du FN sur la scène électorale), les référendums de 1992 et 2005 et, dans le cas du Vaucluse, les élections régionales et européennes de 2004³². Outre ces données électorales, nous utilisons les données agrégées par l'INSEE et issues des recensements de la population de 1982, 1990 et 1999 pour caractériser les territoires étudiés et établir des relations statistiques entre données électorales et données « contextuelles », selon le terme consacré.

Afin de permettre d'une part une meilleure visualisation des cartes et des tableaux, et de se conformer aux standards de « répliation » des travaux qui s'imposent en science politique, notamment anglo-saxonne³³, nous joignons à ce mémoire un CD contenant une version électronique du mémoire ainsi que les données électorales sous forme numérique. Les données de l'INSEE étant soumises à la propriété intellectuelle, nous renvoyons vers cet organisme pour se les procurer.

Dans un premier chapitre, l'accent sera porté sur les grandes tendances, socio-démographiques et politiques, qui caractérisent les départements du Vaucluse et des Bouches-du-Rhône depuis le début des années 1980. Le deuxième chapitre sera consacré à une analyse de l'évolution du vote FN dans le temps, qui permettra d'attirer l'attention, au-delà de certaines

31 Pour le Vaucluse seulement, car un problème d'accessibilité s'est posé en ce qui concerne les Bouches-du-Rhône.

32 Sauf indication contraire, toutes les données électorales utilisées sont calculées en pour-cent des inscrits. Concernant l'abstention, nous calculons en réalité toutes les *voix potentielles non-exprimées*, c'est-à-dire que nous confondons l'abstention proprement dite (le fait de ne pas se rendre aux urnes) et les suffrages blancs et nuls. Chaque fois que nous nous référons à l'abstention, c'est ces *voix potentielles non-exprimées* que nous désignons en réalité.

33 G. King, « Replication, replication », *PS : Political Science & Politics*, september 1995, vol. 28, no. 3, pp. 443-452.

continuités comme la forte cohésion géographique du vote FN, sur de profondes ruptures. Enfin, le troisième chapitre examinera dans quelle mesure il est pertinent de parler de « variables lourdes » concernant le Front national, sur le terrain que nous étudions. En conclusion, nous tenterons de préciser quelques pistes ouvertes par le présent travail.

Chapitre premier

Le Vaucluse et les Bouches-du-Rhône depuis le début des années 1980 : une analyse géographique

Les phénomènes électoraux comme phénomènes territoriaux

Les phénomènes électoraux ne sont pas des phénomènes déterritorialisés. Au contraire, Max Weber déjà insistait sur la dimension territoriale des phénomènes politiques en général : « Nous dirons d'un groupement de domination qu'il est un groupement *politique* [*politischer Verband*] lorsque et tant que son existence et la validité de ses règlements sont garanties de façon continue à l'intérieur d'un territoire *géographique* déterminable par l'application et la menace d'une contrainte *physique* de la part de la direction administrative³⁴ ». De la même manière, N. Elias insiste sur la dimension territoriale des phénomènes sociaux, et sur l'importance de la mobilité : « Si utile soit-il, écrit-il, le concept actuel de mobilité sociale focalise l'attention sur un seul de ses aspects : les mouvements de population d'une classe sociale à une autre. Il y aurait sans doute moins de malentendus si l'on parlait à ce propos de mobilité de classe. Comment ne pas considérer comme socialement mobiles des gens qui passent d'un quartier, d'une communauté à l'autre, à l'intérieur d'un même pays ou dans des pays différents, sans nécessairement changer de classe³⁵ ? ».

Phénomènes « orientés politiquement » (car ils ont bien « pour objet d'influencer la direction d'un groupement politique, en particulier l'appropriation, l'expropriation, la redistribution ou l'affectation des pouvoirs directoriaux³⁶ »), les phénomènes électoraux comprennent une dimension territoriale toute particulière. En effet, les élections se déroulent dans le cadre de *circonscriptions* électorales ; elles ont pour objet de désigner des dirigeants dont le pouvoir s'applique sur un territoire déterminé ; l'électeur est rattaché (du moins en France) par un lien particulier, l'inscription sur une liste électorale, à une entité géographique déterminée, la commune.

34 M. Weber, *Economie et société. I. Les catégories de la sociologie*, trad. J. Freund et alii, Paris, Plon, 1971, rééd. Paris, Pocket, 1995, pp. 96-97 (§17). M. Weber souligne.

35 N. Elias et John L. Scotson, *Logiques de l'exclusion*, Paris, Fayard, coll. Agora Pocket, 1997 (1ère édition anglaise : 1965), p. 297.

36 Définition donnée par Max Weber d'une activité sociale orientée politiquement. M. Weber, *Economie et société, op. cit.*, p. 97 (§17).

Etudier des phénomènes électoraux sans prendre en compte cette dimension territoriale reviendrait donc à ignorer une spécificité du phénomène politique selon Weber, qui est, à l'inverse d'autres phénomènes sociaux (assez rares en fait), territorialisé. Plus concrètement, il serait hasardeux de supposer qu'alors que la société et ses diverses composantes sont réputées influencer le vote de l'individu, cette influence ne prenne pas un aspect territorial. En effet, la société ne se présente pas, d'un point de vue phénoménologique, de la même manière en tout point du territoire national (à considérer, ce qui est de moins en moins certain, qu'il y ait une coïncidence parfaite entre l'étendue d'une « société » et l'étendue d'un territoire national).

Que faut-il entendre par le terme de territoire ? A notre connaissance, Max Weber ne précise pas ce point. Sa définition est tautologique : le territoire qu'il considère, celui sur lequel s'étend la domination d'un groupement politique, est défini précisément par les limites dans lesquelles ce groupement peut revendiquer avec succès le monopole de la violence physique légitime – et donc faire appliquer ses directives. Cette définition est donc celle du territoire *administratif* – par exemple le territoire d'un Etat. Elle a pour mérite de faire apparaître le caractère artificiel (c'est-à-dire non naturel) d'un territoire : ses limites sont toujours définies d'après certains critères dans un but précis (que ce but soit social, administratif ou scientifique). Il n'existe pas de territoire *en soi*. Il convient donc de préciser, lorsque l'on parle d'un territoire, quel en est le critère constitutif. Le département est ainsi un territoire à finalité administrative : c'est l'espace (géographique) dans lequel s'exercent les pouvoirs du préfet et du Conseil général. Mais d'autres types de territoires peuvent être distingués : ainsi, une aire urbaine, au sens de l'INSEE, est « un ensemble de communes, d'un seul tenant et sans enclave, constitué par un pôle urbain, et par des communes rurales ou unités urbaines (couronne périurbaine) dont au moins 40 % de la population résidente ayant un emploi travaille dans le pôle ou dans des communes attirées par celui-ci³⁷ ». Naturellement, des territoires peuvent ainsi être « découpés » *ad libitum*. Néanmoins, certains territoires ont vu leur définition « durcie » par le temps et les références répétées qui y sont faites ; ces territoires produisent alors plus d'effets de sens aux yeux des individus et des groupes. Ainsi, le département, une création *ex nihilo* mais qui date de deux siècles et qui est devenue l'échelon de base de l'organisation administrative d'un Etat qui joue un rôle important dans la vie sociale française, est devenu progressivement une « réalité » aux yeux des individus, des groupes et des institutions. Un découpage territorial peut ainsi tendre à produire des effets de réalité si des forces sociales suffisamment puissantes (en l'espèce le poids de l'administration française) supportent (consciemment ou pas) cette *objectivation* (au sens donné à ce terme par Berger et Luckmann³⁸).

37 Définition donnée par l'INSEE sur son site Internet : http://www.insee.fr/fr/nom_def_met/definitions/html/aire-urbaine.htm. Site visité le 14 juillet 2005.

38 P. Berger, Th. Luckmann, *La construction sociale de la réalité*, Paris, Armand Colin, 2003 (1ère édition anglophone

Ce détour théorique a pour but de rendre le lecteur sensible à l'aspect *conventionnel* des entités géographiques ici étudiées, département ou commune, et en même temps de comprendre comment malgré cet aspect conventionnel ces entités géographiques font sens aux yeux des acteurs (électeurs, candidats, etc.) et donc peuvent produire des effets de réalité (des comportements électoraux distincts, irréductibles à des différences objectives d'ordre socio-économique).

On tentera dans ce chapitre de décrire quelques caractéristiques significatives du Vaucluse et des Bouches-du-Rhône en tant que *configurations* dans lesquelles prennent place les phénomènes électoraux que l'on étudiera par la suite. On l'aura compris, il ne s'agit pas ici de dépeindre un *contexte*, un *background*, mais bien une dimension à part entière du phénomène étudié : comme nous l'enseigne Elias³⁹, les éléments d'une configuration (par exemple l'équilibre « je-nous ») ne sauraient être pensés isolément mais bien dans leur interdépendance constitutive. De la même manière, les différentes échelles territoriales que l'on sera amené à étudier ne sont pas indépendantes : l'évolution de telle caractéristique de telle commune ne saurait être pensée indépendamment des évolutions aux niveaux départemental, régional, national et même européen (et nous sommes bien conscient ici d'être prisonnier du vocabulaire et du découpage socialement dominant des territoires) ; et inversement, les évolutions nationales se rapportent toujours à des mutations indissociablement locales et localisées.

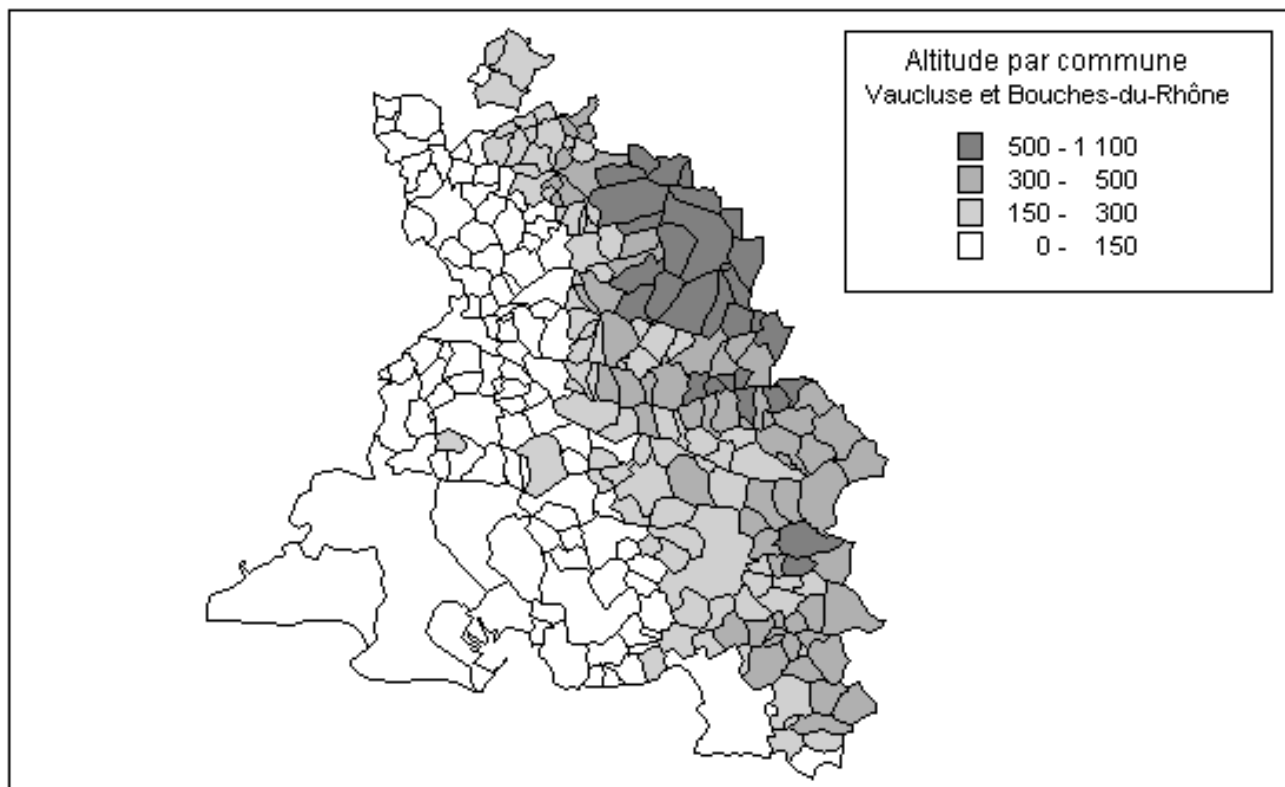
Afin de décrire quelques traits saillants des territoires étudiés, sur la période allant du début des années 1980 à nos jours, nous avons choisi de réaliser une analyse en composantes principales (ACP). Cette méthode, qui mérite quelques éclaircissements, est présentée dans l'annexe méthodologique n° 1. Pour ce qui nous concerne, elle présente l'intérêt d'être exploratoire : il n'est pas nécessaire de formuler des hypothèses avant de conduire l'analyse statistique ; il suffit de choisir les données que l'on veut étudier, et l'analyse permet d'en extraire les dimensions les plus significatives du point de vue statistique. Naturellement, l'*output* est déterminé par l'*input* ; mais on peut découvrir des relations inattendues. En outre, utiliser cette méthode permet de ne pas dépendre d'un faible nombre de variables, dont l'étude peut introduire des biais de toute sorte ; dans le même temps, il importe de produire une analyse du territoire qui ne soit pas trop impressionniste ou uniquement fondée sur le « vécu », la « connaissance intime » d'un territoire que peut posséder un chercheur. Ici, les tendances exposées ont été objectivées grâce à un protocole maîtrisé.

: 1966 ; 1ère parution de l'édition francophone : 1996). Cf. notamment p. 86-87 : « Il est important de garder à l'esprit que l'objectivité du monde institutionnel même si elle apparaît massivement à l'individu, est une objectivité produite et construite par l'être humain. Le processus par lequel les produits externes de l'activité humaine atteignent à l'objectivité est l'objectivation ». Une note précise que ce terme d'objectivation est dérivé de la *Vergegenständlichkeit* hégéliano-marxiste.

39 Nous renvoyons ici particulièrement à N. Elias, *La société des individus*, Paris, Agora/Pocket, 1991 (1ère édition allemande : 1987).

Organisation physique du territoire

Comme on peut le voir sur la carte 1⁴⁰, le territoire formé par le Vaucluse et les Bouches-du-Rhône est orienté, du point de vue topographique, selon un gradient Est/Ouest : du Rhône à l'Est au Mont Ventoux au Nord-Est, l'altitude croît de manière régulière. Les autres massifs rencontrés, de moindre envergure, sont les Alpilles, le Luberon et la Sainte-Victoire. Notons également le rôle joué par la Durance, qui constitue la frontière des deux départements mais joue aussi un rôle important (et ancien) dans les communications.



Carte 1

L'étude de l'organisation physique de l'espace n'a d'intérêt que dans la mesure où elle permet de comprendre l'organisation des activités humaines. En l'espèce, les activités se sont historiquement concentrées dans les vallées, et particulièrement le long du Rhône, du littoral et dans une moindre mesure de la Durance. Les massifs en revanche sont peu peuplés, et peu d'activités économiques y sont situées. A titre d'exemple, sur les 87 communes des départements considérés situées à plus de 300 mètres d'altitude, la densité moyenne est de 83 habitants au kilomètre carré contre 224 pour l'ensemble des communes et 290 pour les communes dont l'altitude est inférieure à 300 mètres. L'impact de l'altitude semble cependant plus important dans le Vaucluse que dans les Bouches-du-Rhône, ce qui peut s'expliquer par le fait que les contrastes y sont plus marqués.

40 Cf. l'annexe méthodologique 2.

Comme l'avait déjà remarqué en son temps André Siegfried⁴¹, l'altitude est corrélée avec les orientations politiques. Ce constat se vérifie dans le cas du Front national : pour les deux départements étudiés (soit 270 communes), le coefficient de corrélation⁴² entre l'altitude (du centre d'une commune) et le score moyen réalisé par le FN ou son président entre 1995 et 2002⁴³ est égal à -0.574, ce qui est très significatif. Si l'on se limite au seul Vaucluse, r atteint même -0.610 (la corrélation dans les Bouches-du-Rhône est plus faible mais demeure significative : -0.449).

Il est intéressant de noter que cet indicateur est très fortement corrélé avec le vote pour le FN, plus à première vue que d'autres indicateurs habituellement pris en compte. On est alors en droit de se demander si l'altitude ne reflète pas en réalité l'influence d'une (ou plusieurs) « variable cachée ». Pour vérifier cela, il convient d'effectuer une régression multiple⁴⁴.

Nous avons testé des modèles comportant un maximum de variables issues des données INSEE, afin de voir si l'altitude exerçait toujours un effet propre. Dans tous les cas, la variable à expliquer est la moyenne des scores obtenus par le Front national de 1995 à 2002. Dans un premier temps, le modèle est conçu sans pondération des cas (c'est-à-dire que chaque commune « pèse » statistiquement le même poids). On utilise ici la méthode dite « pas-à-pas » (*stepwise*), qui permet de dégager plusieurs modèles successifs en rajoutant au fur et à mesure des variables par ordre décroissant de significativité. Voici ci-dessous (tableau 1) les résultats obtenus avec le logiciel SPSS.

Le tableau illustrant la significativité des différents modèles permet d'affirmer que les modèles considérés sont relativement bons, notamment à partir du modèle 3. Le tableau des coefficients montre quant à lui que la variable la plus significative semble effectivement être l'altitude : à elle toute seule, cette variable explique un tiers de la variance. Cependant, l'introduction d'une seconde variable (modèle 2), en l'espèce la proportion des plus de 15 ans détenteurs d'un diplôme de niveau supérieur à Bac + 2 par commune, améliore significativement la qualité du modèle.

Il est intéressant de noter l'évolution de la corrélation partielle (*partial correlation*) et semi-partielle (*part correlation*) entre l'altitude et le vote FN au fur et à mesure que d'autres variables sont ajoutées au modèle. La corrélation, de -0.574 si on la calcule directement (*zero-order correlation*), tombe rapidement (-0.360 dès la troisième variable prise en compte), ce qui indique sa relative faiblesse explicative. Surtout, la corrélation semi-partielle, quasi-stable des modèles 3 à 7, chute à -0.22 au modèle 8, alors qu'est introduite la variable « proportion de résidences

41 A. Siegfried, *Géographie électorale de l'Ardèche*, op. cit.

42 Cf. l'annexe méthodologique n° 3.

43 Scrutins pris en compte : premier tour de la présidentielle de 1995, premier tour des législatives de 1997, premier et deuxième tours de la présidentielle de 2002.

44 Cf. l'annexe méthodologique n° 4.

secondaires ». On peut alors penser qu'il existe une redondance entre les variables « altitude » et « résidences secondaires », ce qui est corroboré par le fait qu'il existe une corrélation de 0.71 entre ces deux variables (il y a donc d'autant plus de résidences secondaires dans une commune que celle-ci est située en altitude).

Significativité des différents modèles

Model	R	R Square	Adjusted R Square	Std. Error of the Estimate	Change Statistics				
					R Square Change	F Change	df1	df2	Sig. F Change
1	,574(a)	,329	,327	3,59	,329	131,530	1	268	,000
2	,659(b)	,434	,430	3,30	,105	49,534	1	267	,000
3	,683(c)	,466	,460	3,21	,032	16,069	1	266	,000
4	,701(d)	,491	,484	3,14	,025	13,047	1	265	,000
5	,714(e)	,510	,501	3,09	,019	10,108	1	264	,002
6	,720(f)	,519	,508	3,07	,008	4,627	1	263	,032
7	,725(g)	,526	,514	3,05	,008	4,197	1	262	,041
8	,730(h)	,534	,519	3,03	,007	4,055	1	261	,045
9	,740(i)	,548	,532	2,99	,014	8,044	1	260	,005

a Predictors: (Constant), altitude

b Predictors: (Constant), altitude, Diplômesup99

c Predictors: (Constant), altitude, Diplômesup99, retraités99

d Predictors: (Constant), altitude, Diplômesup99, retraités99, propriétaire99

e Predictors: (Constant), altitude, Diplômesup99, retraités99, propriétaire99, Bac299

f Predictors: (Constant), altitude, Diplômesup99, retraités99, propriétaire99, Bac299, Employés99

g Predictors: (Constant), altitude, Diplômesup99, retraités99, propriétaire99, Bac299, Employés99, némêmedpt99

h Predictors: (Constant), altitude, Diplômesup99, retraités99, propriétaire99, Bac299, Employés99, némêmedpt99, résid2aires99

i Predictors: (Constant), altitude, Diplômesup99, retraités99, propriétaire99, Bac299, Employés99, némêmedpt99, résid2aires99, agriculteurs99⁴⁵

j Dependent Variable: moyenne 95-02

Tableau 1

45 Les variables explicatives retenues comme significatives par les modèles s'entendent toujours en pourcentage par commune, au recensement de la population de 1999 et sont : Diplômesup99 : taux d'habitants de plus de 15 ans détenteurs d'un diplôme supérieur à un Bac + 2 ; retraités99 : taux d'habitants retraités ; propriétaire99 : proportion des résidences principales dont le statut d'occupation est propriétaire ; Bac299 : taux d'habitants de plus de 15 ans détenteurs d'un diplôme supérieur de niveau Bac + 2, Employés99 : part des actifs qui appartiennent à la catégorie socio-professionnelle des employés ; némêmedpt99 : proportion des habitants de la commune qui sont nés dans le même département que leur lieu de résidence ; résid2aires99 : part des logements qui sont des résidences secondaires ; agriculteurs99 : part des actifs qui appartiennent à la catégorie socio-professionnelle des agriculteurs exploitants.

Tableau 2 : Coefficients^a

Model		Unstandardized Coefficients		Standardized Coefficients	t	Sig.	Correlations		
		B	Std. Error	Beta			Zero-order	Partial	Part
1	(Constant)	20,645	,344		60,045	,000			
	altitude	-,012	,001	-,574	-11,469	,000	-,574	-,574	-,574
2	(Constant)	22,943	,455		50,461	,000			
	altitude	-,010	,001	-,468	-9,675	,000	-,574	-,509	-,445
	Diplômesup99	-,344	,049	-,341	-7,038	,000	-,486	-,396	-,324
3	(Constant)	25,816	,842		30,652	,000			
	altitude	-,009	,001	-,401	-8,031	,000	-,574	-,442	-,360
	Diplômesup99	-,347	,047	-,344	-7,300	,000	-,486	-,409	-,327
	retraités99	-,172	,043	-,191	-4,009	,000	-,361	-,239	-,180
4	(Constant)	21,441	1,465		14,638	,000			
	altitude	-,009	,001	-,414	-8,449	,000	-,574	-,461	-,370
	Diplômesup99	-,371	,047	-,368	-7,902	,000	-,486	-,437	-,346
	retraités99	-,163	,042	-,182	-3,890	,000	-,361	-,232	-,170
	propriétaire99	,070	,019	,161	3,612	,000	,059	,217	,158
5	(Constant)	22,126	1,456		15,193	,000			
	altitude	-,009	,001	-,412	-8,550	,000	-,574	-,466	-,368
	Diplômesup99	-,282	,054	-,280	-5,243	,000	-,486	-,307	-,226
	retraités99	-,173	,041	-,193	-4,184	,000	-,361	-,249	-,180
	propriétaire99	,094	,020	,214	4,568	,000	,059	,271	,197
	Bac299	-,324	,102	-,176	-3,179	,002	-,315	-,192	-,137
6	(Constant)	19,607	1,861		10,537	,000			
	altitude	-,009	,001	-,412	-8,598	,000	-,574	-,468	-,368
	Diplômesup99	-,257	,055	-,255	-4,698	,000	-,486	-,278	-,201
	retraités99	-,148	,043	-,165	-3,471	,001	-,361	-,209	-,148
	propriétaire99	,095	,020	,218	4,666	,000	,059	,277	,200
	Bac299	-,326	,101	-,177	-3,228	,001	-,315	-,195	-,138
	Employés99	,065	,030	,100	2,151	,032	,302	,131	,092
7	(Constant)	21,341	2,034		10,492	,000			
	altitude	-,009	,001	-,406	-8,507	,000	-,574	-,465	-,362
	Diplômesup99	-,281	,056	-,279	-5,048	,000	-,486	-,298	-,215
	retraités99	-,166	,043	-,184	-3,826	,000	-,361	-,230	-,163
	propriétaire99	,101	,020	,232	4,944	,000	,059	,292	,210
	Bac299	-,323	,100	-,175	-3,211	,001	-,315	-,195	-,137
	Employés99	,068	,030	,105	2,260	,025	,302	,138	,096
	némêmedpt99	-,037	,018	-,093	-2,049	,041	,095	-,126	-,087
8	(Constant)	20,914	2,033		10,285	,000			
	altitude	-,007	,001	-,324	-5,210	,000	-,574	-,307	-,220
	Diplômesup99	-,268	,056	-,266	-4,811	,000	-,486	-,285	-,203
	retraités99	-,122	,048	-,136	-2,529	,012	-,361	-,155	-,107
	propriétaire99	,102	,020	,235	5,033	,000	,059	,297	,213
	Bac299	-,344	,100	-,187	-3,422	,001	-,315	-,207	-,145
	Employés99	,066	,030	,101	2,201	,029	,302	,135	,093
	némêmedpt99	-,041	,018	-,102	-2,257	,025	,095	-,138	-,095
	résid2aires99	-,046	,023	-,142	-2,014	,045	-,533	-,124	-,085
9	(Constant)	20,004	2,032		9,844	,000			
	altitude	-,007	,001	-,325	-5,289	,000	-,574	-,312	-,221
	Diplômesup99	-,248	,055	-,246	-4,474	,000	-,486	-,267	-,187
	retraités99	-,101	,048	-,113	-2,107	,036	-,361	-,130	-,088
	propriétaire99	,101	,020	,232	5,044	,000	,059	,299	,210
	Bac299	-,328	,099	-,179	-3,308	,001	-,315	-,201	-,138
	Employés99	,083	,030	,127	2,742	,007	,302	,168	,114
	némêmedpt99	-,047	,018	-,120	-2,645	,009	,095	-,162	-,110
	résid2aires99	-,075	,025	-,232	-3,032	,003	-,533	-,185	-,127
	agriculteurs99	,094	,033	,145	2,836	,005	-,136	,173	,118

a. Dependent Variable: moyenne 95-02

Tentons maintenant d'évaluer des modèles sans prendre en compte la variable « altitude », afin de voir si celle-ci est réellement significative. Si nous obtenons des modèles d'aussi bonne qualité, cela signifiera que l'altitude ne joue aucun rôle propre. Nous avons reproduit (tableau 3) les

Coefficients^a

Model		Unstandardized Coefficients		Standardized Coefficients	t	Sig.	Correlations		
		B	Std. Error	Beta			Zero-order	Partial	Part
1	(Constant)	19,826	,312		63,445	,000			
	résid2aires99	-,172	,017	-,533	-10,302	,000	-,533	-,533	-,533
2	(Constant)	22,466	,455		49,404	,000			
	résid2aires99	-,139	,016	-,431	-8,777	,000	-,533	-,473	-,414
	Diplômesup99	-,369	,049	-,366	-7,448	,000	-,486	-,415	-,351
3	(Constant)	18,588	1,322		14,060	,000			
	résid2aires99	-,139	,016	-,431	-8,933	,000	-,533	-,480	-,414
	Diplômesup99	-,393	,049	-,390	-7,970	,000	-,486	-,439	-,370
	propriétaire99	,064	,021	,147	3,117	,002	,059	,188	,145
4	(Constant)	19,871	1,326		14,982	,000			
	résid2aires99	-,156	,016	-,483	-9,907	,000	-,533	-,520	-,447
	Diplômesup99	-,336	,050	-,334	-6,718	,000	-,486	-,381	-,303
	propriétaire99	,085	,021	,194	4,103	,000	,059	,244	,185
	Professionsint ermédiaires99	-,130	,033	-,198	-3,981	,000	-,148	-,238	-,180
5	(Constant)	21,830	1,533		14,237	,000			
	résid2aires99	-,162	,016	-,502	-10,267	,000	-,533	-,534	-,459
	Diplômesup99	-,360	,051	-,357	-7,129	,000	-,486	-,402	-,319
	propriétaire99	,094	,021	,215	4,512	,000	,059	,268	,202
	Professionsint ermédiaires99	-,133	,032	-,203	-4,107	,000	-,148	-,245	-,184
	némêmedpt99	-,046	,019	-,117	-2,477	,014	,095	-,151	-,111
6	(Constant)	21,932	1,521		14,418	,000			
	résid2aires99	-,162	,016	-,503	-10,367	,000	-,533	-,539	-,460
	Diplômesup99	-,297	,057	-,294	-5,215	,000	-,486	-,306	-,231
	propriétaire99	,108	,022	,248	5,030	,000	,059	,296	,223
	Professionsint ermédiaires99	-,106	,034	-,162	-3,116	,002	-,148	-,189	-,138
	némêmedpt99	-,045	,019	-,113	-2,420	,016	,095	-,148	-,107
	Bac299	-,261	,111	-,142	-2,339	,020	-,315	-,143	-,104
7	(Constant)	18,346	2,165		8,473	,000			
	résid2aires99	-,154	,016	-,476	-9,639	,000	-,533	-,512	-,424
	Diplômesup99	-,211	,068	-,209	-3,116	,002	-,486	-,189	-,137
	propriétaire99	,095	,022	,217	4,293	,000	,059	,256	,189
	Professionsint ermédiaires99	-,101	,034	-,154	-2,977	,003	-,148	-,181	-,131
	némêmedpt99	-,047	,018	-,118	-2,543	,012	,095	-,155	-,112
	Bac299	-,266	,111	-,145	-2,408	,017	-,315	-,147	-,106
	CAPBEP99	,169	,073	,141	2,309	,022	,485	,141	,102

a. Dependent Variable: moyenne 95-02

Tableau 3

résultats de ces modèles ne prenant pas en compte l'altitude.

Comme on peut le constater, les modèles obtenus si l'on ne prend pas en compte l'altitude ne sont pas tout à fait aussi bons. Cela semble donc indiquer que l'altitude jouerait un rôle propre (bien que faible) dans le vote pour le FN.

On notera également que la variable la plus significative si l'on ne prend pas en compte l'altitude est la proportion de résidences secondaires que comptent les communes. De plus, cette variable « résiste » bien, quelles que soient les autres variables prises en compte : elle semble donc relativement indépendante des autres variables.

Dans un deuxième temps, nous construisons des modèles identiques à ceux déjà considérés, sauf que les cas sont pondérés par le nombre d'habitants de la commune en 1999. En effet, on peut penser que les corrélations observées sont dues au fait qu'en altitude, les villages sont plus petits et plus nombreux, à cause de la nécessaire concentration de l'habitat. Dès lors, le simple poids de ces nombreux cas pourrait créer un biais statistique. La pondération des communes pourrait alors y remédier. Voici les modèles obtenus (tableaux 4 et 5) :

Model Summary^{h,i}

Model	R	R Square	Adjusted R Square	Std. Error of the Estimate	Change Statistics				
					R Square Change	F Change	df1	df2	Sig. F Change
1	,690 ^a	,476	,474	201,49095290235	,476	243,425	1	268	,000
2	,728 ^b	,530	,526	191,20717440989	,054	30,603	1	267	,000
3	,767 ^c	,588	,583	179,31308781083	,058	37,596	1	266	,000
4	,786 ^d	,618	,612	172,99643894161	,030	20,780	1	265	,000
5	,793 ^e	,629	,622	170,90183500456	,011	7,536	1	264	,006
6	,802 ^f	,643	,635	167,79372759609	,015	10,871	1	263	,001
7	,818 ^g	,669	,660	161,97392356752	,026	20,239	1	262	,000

a. Predictors: (Constant), Diplômesup99

b. Predictors: (Constant), Diplômesup99, HLM

c. Predictors: (Constant), Diplômesup99, HLM, altitude

d. Predictors: (Constant), Diplômesup99, HLM, altitude, résid2aires99

e. Predictors: (Constant), Diplômesup99, HLM, altitude, résid2aires99, étrangers 99

f. Predictors: (Constant), Diplômesup99, HLM, altitude, résid2aires99, étrangers 99, Employés99

g. Predictors: (Constant), Diplômesup99, HLM, altitude, résid2aires99, étrangers 99, Employés99, Nombremoyendepersonnesparlogement99

h. Dependent Variable: moyenne 95-02

i. Weighted Least Squares Regression - Weighted by Population sans doubles comptes 1999

Tableau 4

Comme on peut le constater, l'altitude ne disparaît pas de ces nouveaux modèles, mais elle perd son statut de variable la plus prédictive ; elle n'intervient qu'en troisième position, et de plus ses coefficients de corrélation partielle et semi-partielle chutent rapidement (jusqu'à -0.175 dans le

Coefficients^{a,b}

Model		Unstandardized Coefficients		Standardized Coefficients	t	Sig.	Correlations			Collinearity Statistics	
		B	Std. Error	Beta			Zero-order	Partial	Part	Tolerance	VIF
1	(Constant)	23,031	,342		67,323	,000					
	Diplômesup99	-,590	,038	-,690	-15,602	,000	-,690	-,690	-,690	1,000	1,000
2	(Constant)	24,523	,422		58,112	,000					
	Diplômesup99	-,627	,037	-,734	-17,182	,000	-,690	-,725	-,721	,966	1,036
	HLM	-,077	,014	-,236	-5,532	,000	-,100	-,321	-,232	,966	1,036
3	(Constant)	25,511	,427		59,701	,000					
	Diplômesup99	-,533	,038	-,623	-14,203	,000	-,690	-,657	-,559	,804	1,244
	HLM	-,111	,014	-,343	-7,853	,000	-,100	-,434	-,309	,812	1,231
	altitude	-,009	,001	-,293	-6,132	,000	-,421	-,352	-,241	,676	1,479
4	(Constant)	25,997	,426		61,052	,000					
	Diplômesup99	-,550	,036	-,643	-15,113	,000	-,690	-,680	-,574	,795	1,258
	HLM	-,128	,014	-,394	-9,039	,000	-,100	-,485	-,343	,759	1,318
	altitude	-,007	,001	-,238	-4,994	,000	-,421	-,293	-,190	,633	1,580
	résid2aires99	-,103	,023	-,193	-4,558	,000	-,178	-,270	-,173	,808	1,238
5	(Constant)	25,293	,493		51,340	,000					
	Diplômesup99	-,543	,036	-,635	-15,052	,000	-,690	-,680	-,565	,791	1,265
	HLM	-,144	,015	-,443	-9,505	,000	-,100	-,505	-,356	,648	1,543
	altitude	-,007	,001	-,222	-4,667	,000	-,421	-,276	-,175	,623	1,606
	résid2aires99	-,102	,022	-,192	-4,600	,000	-,178	-,272	-,173	,808	1,238
	étrangers 99	,133	,049	,120	2,745	,006	,156	,167	,103	,739	1,353
6	(Constant)	21,531	1,239		17,373	,000					
	Diplômesup99	-,525	,036	-,614	-14,658	,000	-,690	-,671	-,540	,773	1,294
	HLM	-,171	,017	-,526	-10,067	,000	-,100	-,527	-,371	,496	2,016
	altitude	-,007	,001	-,237	-5,050	,000	-,421	-,297	-,186	,617	1,621
	résid2aires99	-,084	,023	-,157	-3,706	,000	-,178	-,223	-,136	,757	1,322
	étrangers 99	,165	,049	,148	3,393	,001	,156	,205	,125	,710	1,408
	Employés99	,121	,037	,151	3,297	,001	,107	,199	,121	,643	1,555
	(Constant)	7,940	3,249		2,443	,015					
Diplômesup99	-,365	,050	-,427	-7,379	,000	-,690	-,415	-,262	,377	2,656	
HLM	-,163	,017	-,500	-9,847	,000	-,100	-,520	-,350	,490	2,042	
altitude	-,008	,001	-,265	-5,805	,000	-,421	-,338	-,206	,605	1,653	
résid2aires99	-,052	,023	-,097	-2,266	,024	-,178	-,139	-,081	,685	1,460	
étrangers 99	,300	,056	,269	5,384	,000	,156	,316	,191	,504	1,983	
Employés99	,202	,040	,252	5,077	,000	,107	,299	,180	,512	1,952	
Nombremoyendepers onnesparlogement99	3,632	,807	,269	4,499	,000	,467	,268	,160	,352	2,839	

a. Dependent Variable: moyenne 95-02

b. Weighted Least Squares Regression - Weighted by Population sans doubles comptes 1999

Tableau 5

modèle 5 alors que la corrélation directe au vote FN est de -0.421). Il semble donc y avoir un problème de colinéarité avec d'autres variables. Notons que les variables les plus prédictives sont dans ces modèles la part des plus de 15 ans détenteurs d'un diplôme supérieur au bac+2 et la part de logements HLM dans les logements. Les deux variables « résistent » bien, et semblent donc avoir une influence propre importante.

Que donnent maintenant des modèles dans lesquels l'altitude n'est pas prise en compte? Le test est intéressant car si les modèles sont aussi bons, cela signifie que l'altitude n'a pas d'impact propre.

Les résultats (tableaux 6 et 7) montrent que les modèles calculés sans prendre en compte la

Model Summary^j

Model	R	R Square	Adjusted R Square	Std. Error of the Estimate	Change Statistics				
					R Square Change	F Change	df1	df2	Sig. F Change
1	,690 ^a	,476	,474	201,49095290235	,476	243,425	1	268	,000
2	,728 ^b	,530	,526	191,20717440989	,054	30,603	1	267	,000
3	,763 ^c	,582	,577	180,61443954832	,052	33,237	1	266	,000
4	,773 ^d	,598	,592	177,47628401089	,016	10,490	1	265	,001
5	,782 ^e	,612	,604	174,78555237403	,014	9,222	1	264	,003
6	,789 ^f	,623	,614	172,50727765252	,011	8,019	1	263	,005
7	,797 ^g	,635	,626	169,98880924964	,012	8,851	1	262	,003
8	,813 ^h	,661	,651	164,23623240595	,026	19,675	1	261	,000

a. Predictors: (Constant), Diplômesup99

b. Predictors: (Constant), Diplômesup99, HLM

c. Predictors: (Constant), Diplômesup99, HLM, résid2aires99

d. Predictors: (Constant), Diplômesup99, HLM, résid2aires99, étrangers 99

e. Predictors: (Constant), Diplômesup99, HLM, résid2aires99, étrangers 99, agriculteurs99

f. Predictors: (Constant), Diplômesup99, HLM, résid2aires99, étrangers 99, agriculteurs99, mêmecommune9099

g. Predictors: (Constant), Diplômesup99, HLM, résid2aires99, étrangers 99, agriculteurs99, mêmecommune9099, résidencespcpales1gt99

h. Predictors: (Constant), Diplômesup99, HLM, résid2aires99, étrangers 99, agriculteurs99, mêmecommune9099, résidencespcpales1gt99, sansvoiture99

i. Dependent Variable: moyenne 95-02

j. Weighted Least Squares Regression - Weighted by Population sans doubles comptes 1999

Tableau 6

variable « altitude » donnent des résultats aussi bons qu'avec, à peu de choses près. On peut donc en conclure que la variable « altitude » n'a pas d'influence propre, sa corrélation apparemment forte avec le vote FN est le fruit de divers biais statistiques : forte corrélation avec la variable « proportion de résidences secondaires », surreprésentation des communes d'altitude...

En effet, on l'observe, les variables les plus significatives sont maintenant la proportion de la population détentrice d'un diplôme supérieur à bac+2, la proportion de logements HLM et la proportion de résidences secondaires. On peut considérer que l'apport des autres variables est peu significatif.

Il en résulte que les « apparences statistiques » peuvent être trompeuses : l'altitude n'a pas d'effet propre sur le vote FN ; en revanche, il semble que cette donnée condense un nombre important d'informations socio-économiques et socio-démographiques (type d'habitat notamment, mais aussi niveau d'éducation de la population et implantation d'activités) qui sont, elles, pertinentes dans le cadre de la description de la répartition du vote en faveur du Front national. Cet exemple illustre à quel point il convient d'être précautionneux dans l'interprétation d'une corrélation, car calculer une corrélation revient toujours à s'abstraire du contexte, des « coordonnées spatio-

Coefficients^{a,b}

Model	Unstandardized Coefficients		Standardized Coefficients	t	Sig.	Correlations			Collinearity Statistics			
	B	Std. Error	Beta			Zero-order	Partial	Part	Tolerance	VIF		
1	(Constant)	23,031	,342		67,323	,000						
	Diplômesup99	-,590	,038	-,690	-15,602	,000	-,690	-,690	-,690	1,000	1,000	
2	(Constant)	24,523	,422		58,112	,000						
	Diplômesup99	-,627	,037	-,734	-17,182	,000	-,690	-,725	-,721	,966	1,036	
	HLM	-,077	,014	-,236	-5,532	,000	-,100	-,321	-,232	,966	1,036	
3	(Constant)	25,381	,425		59,653	,000						
	Diplômesup99	-,627	,034	-,733	-18,168	,000	-,690	-,744	-,720	,966	1,036	
	HLM	-,106	,014	-,327	-7,553	,000	-,100	-,420	-,299	,838	1,194	
	résid2aires99	-,131	,023	-,246	-5,765	,000	-,178	-,333	-,229	,863	1,159	
4	(Constant)	24,577	,486		50,554	,000						
	Diplômesup99	-,611	,034	-,715	-17,860	,000	-,690	-,739	-,696	,947	1,056	
	HLM	-,127	,015	-,392	-8,334	,000	-,100	-,456	-,325	,685	1,459	
	résid2aires99	-,128	,022	-,241	-5,738	,000	-,178	-,332	-,223	,862	1,161	
	étrangers 99	,162	,050	,146	3,239	,001	,156	,195	,126	,751	1,331	
5	(Constant)	25,019	,500		49,993	,000						
	Diplômesup99	-,647	,036	-,756	-18,128	,000	-,690	-,745	-,695	,845	1,183	
	HLM	-,152	,017	-,468	-8,892	,000	-,100	-,480	-,341	,532	1,880	
	résid2aires99	-,094	,025	-,176	-3,800	,000	-,178	-,228	-,146	,682	1,466	
	étrangers 99	,224	,053	,201	4,199	,000	,156	,250	,161	,641	1,559	
	agriculteurs99	-,201	,066	-,160	-3,037	,003	,124	-,184	-,116	,528	1,893	
6	(Constant)	27,939	1,143		24,437	,000						
	Diplômesup99	-,652	,035	-,763	-18,500	,000	-,690	-,752	-,700	,842	1,187	
	HLM	-,142	,017	-,437	-8,255	,000	-,100	-,454	-,313	,510	1,959	
	résid2aires99	-,101	,025	-,189	-4,112	,000	-,178	-,246	-,156	,676	1,480	
	étrangers 99	,270	,055	,243	4,903	,000	,156	,289	,186	,585	1,709	
	agriculteurs99	-,241	,067	-,192	-3,608	,000	,124	-,217	-,137	,504	1,982	
	mêmecommune9099	-,044	,016	-,135	-2,832	,005	-,038	-,172	-,107	,633	1,580	
7	(Constant)	34,791	2,564		13,570	,000						
	Diplômesup99	-,756	,049	-,884	-15,364	,000	-,690	-,688	-,573	,420	2,380	
	HLM	-,168	,019	-,517	-8,814	,000	-,100	-,478	-,329	,405	2,470	
	résid2aires99	-,098	,024	-,185	-4,064	,000	-,178	-,243	-,152	,675	1,482	
	étrangers 99	,229	,056	,206	4,100	,000	,156	,246	,153	,550	1,817	
	agriculteurs99	-,174	,070	-,139	-2,505	,013	,124	-,153	-,093	,452	2,213	
	mêmecommune9099	-,100	,024	-,302	-4,125	,000	-,038	-,247	-,154	,260	3,851	
	résidencespcpales11gt99	-,030	,010	-,300	-2,975	,003	,285	-,181	-,111	,137	7,316	
8	(Constant)	37,362	2,544		14,687	,000						
	Diplômesup99	-,731	,048	-,855	-15,265	,000	-,690	-,687	-,550	,414	2,414	
	HLM	-,204	,020	-,627	-10,136	,000	-,100	-,531	-,365	,339	2,948	
	résid2aires99	-,106	,023	-,198	-4,498	,000	-,178	-,268	-,162	,672	1,489	
	étrangers 99	,311	,057	,280	5,447	,000	,156	,320	,196	,493	2,028	
	agriculteurs99	-,122	,068	-,097	-1,783	,076	,124	-,110	-,064	,438	2,281	
	mêmecommune9099	-,047	,026	-,142	-1,788	,075	-,038	-,110	-,064	,206	4,852	
	résidencespcpales11gt99	-,083	,015	-,828	-5,383	,000	,285	-,316	-,194	,055	18,207	
	sansvoiture99	-,195	,044	-,641	-4,436	,000	-,269	-,265	-,160	,062	16,083	

a. Dependent Variable: moyenne 95-02

b. Weighted Least Squares Regression - Weighted by Population sans doubles comptes 1999

Tableau 7

temporelles de l'observation » pour parler comme J.-C. Passeron. Or celles-ci sont ici essentielles pour comprendre ce que l'on observe : dans la région à laquelle nous nous intéressons, la répartition spatiale des activités se fait selon certaines régularités (activités économiques secondaires le long des rivières et du littoral, résidences secondaires en altitude), mais on peut tout à fait imaginer que dans un autre contexte historique ou géographique il en aille tout à fait différemment.

Les grandes mutations du territoire

Venons-en enfin à l'étude plus précise des grandes tendances socio-démographiques qui permettent de décrire les territoires considérés. Pour ce faire, nous allons procéder, pour une plus grande simplicité d'interprétation, par département, et effectuer une ACP⁴⁶ à trois dates, correspondant aux recensements de la population (1982, 1990, 1999). Dans chaque cas, trois analyses différentes seront menées, afin de vérifier si elles coïncident : l'une portant uniquement sur des données socio-démographiques et socio-économiques, l'autre uniquement sur des données électorales, la troisième enfin portant sur les deux à la fois.

Les Bouches-du-Rhône au début des années 1980

La première ACP présentée porte uniquement sur un certain nombre de variables socio-économiques et socio-démographiques⁴⁷ (tableau 8).

Les deux premières composantes sont les plus intéressantes à analyser ; en effet, la troisième composante n'explique plus que 10 % de la variance. Le premier facteur semble assez simple d'interprétation : il oppose un groupe de communes attractives, dans lesquelles le taux de rotation de la population est élevé et où les migrations sont souvent le fait de catégories favorisées, à des communes peu attractives, soit urbaines soit rurales⁴⁸, caractérisées par la présence d'étrangers, d'agriculteurs, d'ouvriers, de retraités. Cette dimension est importante car elle illustre l'idée que les mouvements migratoires sont un fait majeur dans les départements du Sud-est de la France, et dans les Bouches-du-Rhône en particulier.

La deuxième composante est moins évidente mais ne présente guère non plus de difficulté insurmontable d'interprétation. Elle oppose d'une part des zones urbaines (densité), affichant un fort

46 Les résultats d'analyses en composantes principales présentées ici sont obtenues soit avec SPSS, soit avec le Sphinx Plus². Sauf indication contraire, toutes les analyses menées le sont sans pondération, car l'enjeu est de raisonner à partir des territoires. Nous indiquons cependant parfois les résultats pondérés lorsque cela apporte une information.

47 Les variables prises en compte sont : la superficie de la commune, la densité de population, le taux de croissance annuel moyen (TCAM) de la population dû au mouvement naturel, le TCAM de la population dû au mouvement migratoire, la proportion de résidents étrangers, la proportion de migrants intercommunitaires (soit entre 1975 et 1982), la proportion de migrants actifs, la proportion de migrants inactifs (au sein de la population totale pour ces quatre dernières variables), la proportion des différentes CSP dans la population active : exploitants agricoles, artisans et commerçants, cadres supérieurs et professions intellectuelles, professions intermédiaires, employés, ouvriers, proportion de retraités, proportion d'autres personnes sans activités professionnelles, proportion d'étudiants, proportion de chômeurs (dans la population totale pour ces quatre dernières variables), proportion des actifs ayant un emploi dans leur commune de résidence, part des salariés employés dans le privé, part des actifs n'étant pas salarié.

48 La variable mesurant la part des actifs disposant d'un emploi dans la commune de résidence est d'interprétation ambivalente : une valeur élevée de cette variable peut renvoyer soit aux villes-centre, soit aux communes rurales dans lesquelles le système socio-économique est encore marqué par le fait agricole.

	Axe 1 (+31.9%)	Axe 2 (+20.0%)		
CONTRIBUTIONS POSITIVES	Migrants intercensitaire 82	+10,0%	Chômeurs 82	+11,0%
	Migrants actifs 82	+9,0%	Densité de population (hab/km ²) ei	+7,0%
	Migrants inactifs	+9,0%	TCAM pop dû au mvt naturel	+7,0%
	Prof. Interm 82	+9,0%	ouvriers 82	+7,0%
	TCAM pop dû au mvt migratoire	+8,0%	sans act. Prof. 82	+7,0%
	Cadres 82	+7,0%	employés 82	+3,0%
	étudiants 82	+3,0%	étudiants 82	+3,0%
	employés 82	+2,0%	Superficie en km ²	+1,0%
	sans act. Prof. 82	+2,0%	% étrangers 82	+1,0%
	TCAM pop dû au mvt naturel	+1,0%		
CONTRIBUTIONS NEGATIVES	emploi commune résidence 82	-8,0%	actifs non-salariés 82	-13,0%
	% étrangers 82	-5,0%	agriculteurs 82	-6,0%
	agriculteurs 82	-4,0%	Art. comm. 82	-6,0%
	salariés privé 82	-4,0%	retraités 82	-5,0%
	actifs non-salariés 82	-4,0%	Migrants intercensitaire 82	-3,0%
	ouvriers 82	-3,0%	Migrants actifs 82	-3,0%
	retraités 82	-3,0%	TCAM pop dû au mvt migratoire	-2,0%
			Migrants inactifs	-2,0%
			Cadres 82	-1,0%

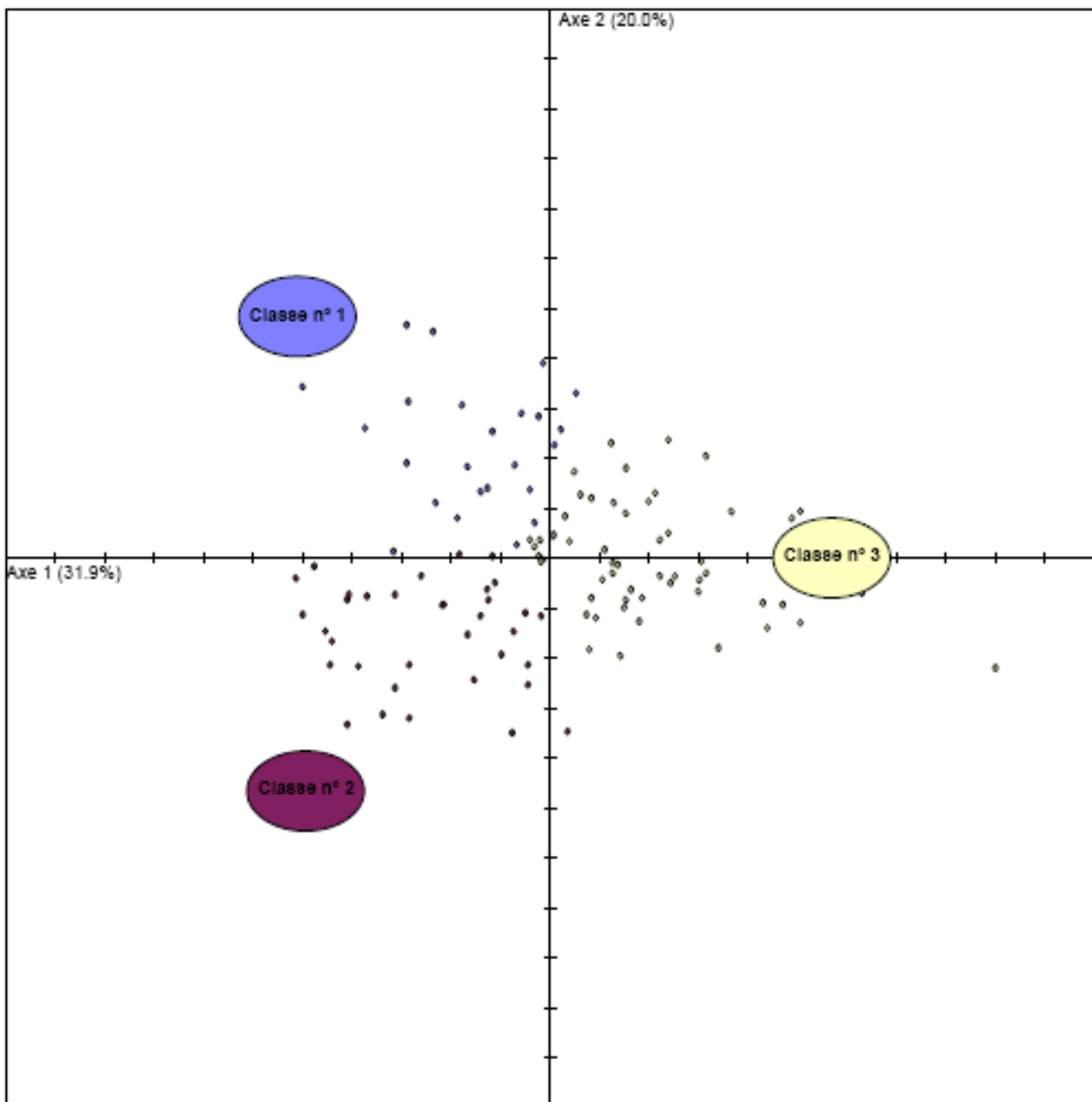
Tableau 8

taux de chômage, avec une présence importante de groupes sociaux défavorisés liés à l'industrialisation, à des territoires plus ruraux, dans lesquels les activités non salariées occupent encore une place importante, qu'il s'agisse de l'agriculture ou de la « boutique » (N. Mayer). Cette dimension correspond donc – dans le contexte des Bouches-du-Rhône où l'industrialisation est liée à l'urbanisation – à une opposition rural/urbain.

L'étude de la carte factorielle ci-dessous (graphique 1) est intéressante, car elle permet d'opérer, sur la base de ces deux facteurs, une tripartition des communes des Bouches-du-Rhône – ou, si l'on préfère, de dégager trois idéal-types distincts (marqués sur la carte classes 1, 2 et 3).

La première classe – située dans le quart nord-ouest de la carte factorielle – correspond à des territoires peu attractifs, voire répulsifs (gauche de la carte, donc scores négatifs sur la première composante) et plutôt urbains et industriels (haut de la carte, donc scores positifs sur le deuxième facteur). Dans ce type, on trouve des villes telles que Marseille, Port-de-Bouc, Arles, Berre-l'Etang, La Ciotat... Il s'agit entre autres des bastions industriels en déclin des Bouches-du-Rhône, souvent dominés politiquement par le Parti communiste.

La deuxième classe – située dans le quart sud-ouest de la carte – est composée pour sa part de territoires ruraux peu attractifs. Une bonne partie des communes de ce type sont situées dans le



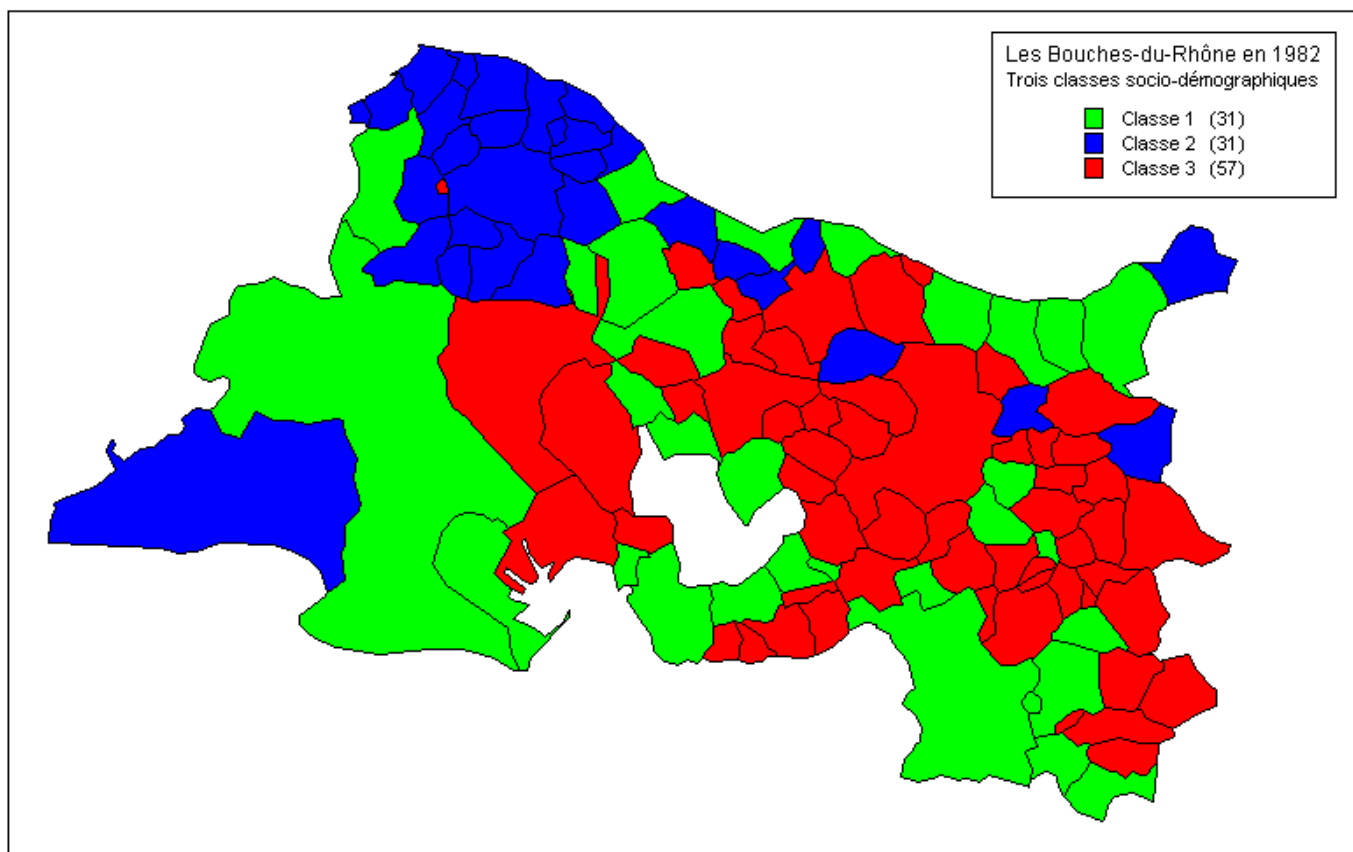
Graphique 1

triangle compris entre le Rhône, la Durance et les Alpilles, au Nord-ouest du département. Des exemples en sont Eygalières, Maussane, Boulbon ou Plan d'Orgon.

Enfin, la troisième classe – regroupant les cas situés à droite sur la carte factorielle – regroupe les communes les plus attractives des Bouches-du-Rhône. Nous avons constitué une seule classe dans ce demi-plan car la variance sur la deuxième composante y est faible : les communes occupent dans l'ensemble une position médiane sur ce facteur. Cela amène à penser que ces communes échappent à l'opposition urbain/rural, pour constituer un troisième pôle, le périurbain. En effet, on le verra, le fait périurbain est très prégnant dans les territoires que nous étudions. Parmi les communes concernées, on trouve Châteauneuf-le-Rouge, Venelles, Coudoux, Ventabren ou Saint-

Estève-Janson. La plupart de ces communes sont situées à la périphérie des villes d'Aix et Marseille, mais aussi à l'Ouest de l'Etang de Berre (Istres, Fos-sur-Mer, Saint-Martin-de-Crau), sans doute parce que le projet portuaire de Fos attirait alors des ingénieurs dans ces communes.

A partir de la définition de ces trois classes, il est possible de cartographier les résultats obtenus. Cela permet de constater que les classes définies correspondent bien (notamment les classes 2 et 3) à des territoires cohérents (cf. carte 2).



Carte 2

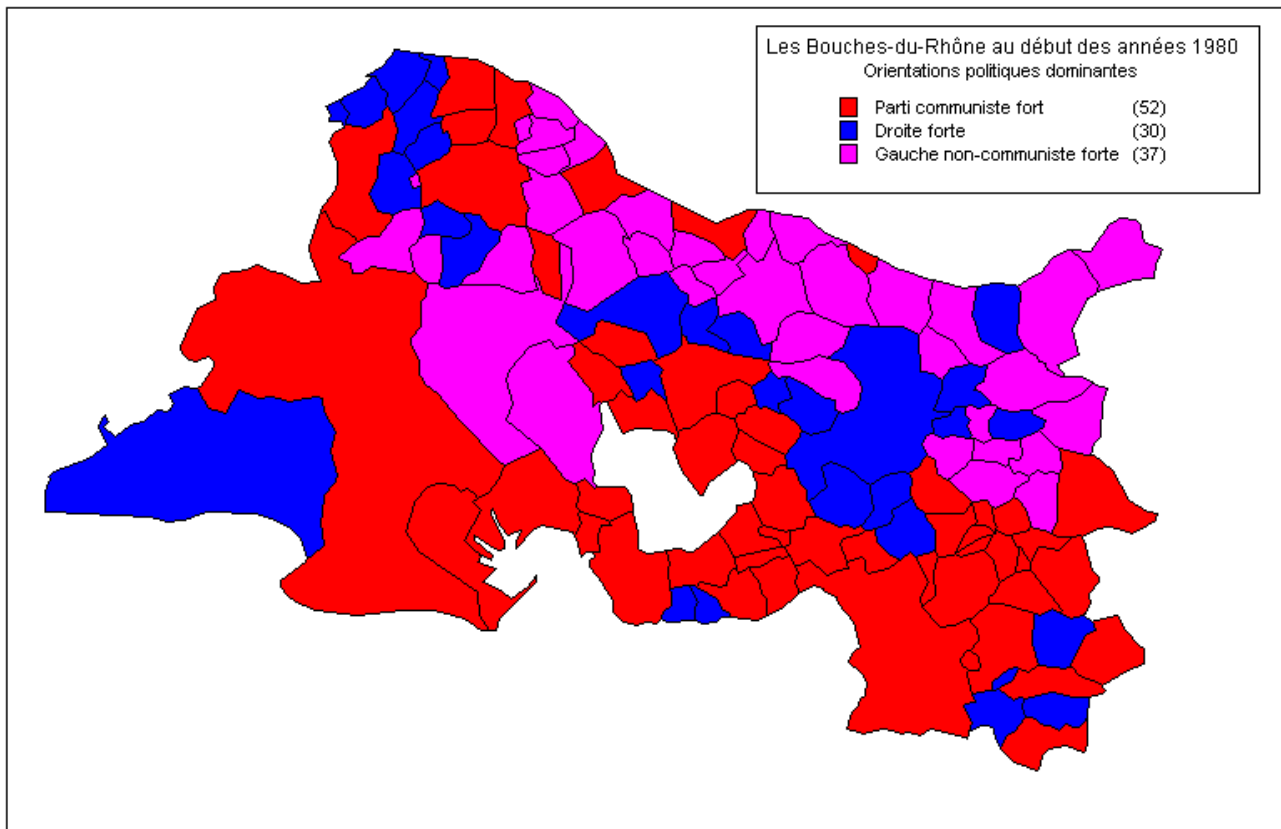
La deuxième ACP porte uniquement sur les résultats électoraux enregistrés par les différents candidats ou partis aux élections présidentielle et législative de 1981 et européenne de 1984 (tableau 9).

La première composante reflète la structuration de la vie politique des Bouches-du-Rhône par le parti communiste. Ce département est en effet historiquement un fief de cette force politique, qui s'appuie sur des fiefs industriels et une importante immigration italienne. On notera que c'est dans ces mêmes communes où le parti communiste réalise ses meilleurs scores que l'abstention est aussi la plus élevée. A ces territoires dominés par le parti communiste s'opposent des communes dans lesquelles c'est la droite – néo-gaulliste ou giscardienne – qui réalise des scores élevés. Comme on peut le noter, le vote en faveur de la liste dirigée par Le Pen à l'élection européenne de

	Axe 1 (+21.6%)		Axe 2 (+15.1%)		Axe 3 (+12.2%)		
CONTRIBUTIONS POSITIVES	Chirac81%	+6,0%	UDFleg81	+8,0%	PSleg81	+9,0%	
	Vell84%	+6,0%	FNleg81	+7,0%	gaucheleg81-2	+8,0%	
	droiteleg81-2	+4,0%	LOleg81	+6,0%	Mitterrand81%	+6,0%	
	Giscard81%	+3,0%	LCRleg81	+6,0%	Jospin84%	+6,0%	
	LePen84%	+3,0%	Alt.81leg81	+6,0%	AEleg81	+6,0%	
	AEleg81	+3,0%	abstentionleg81	+5,0%	PGNleg81	+4,0%	
	RPRleg81	+3,0%	abstentionprésid81-1	+4,0%	Lagullier81%	+3,0%	
	Debré81%	+2,0%	LePen84%	+3,0%	UDFleg81	+3,0%	
	PSleg81	+2,0%	Garaud81%	+2,0%	Bouchard81%	+2,0%	
	DVDleg81	+2,0%	abstentionprésif81-2	+2,0%	Lalonde 81%	+2,0%	
	Garaud81%	+1,0%	DVGleg81	+2,0%	Stirn84%	+2,0%	
	Crepeau81%	+1,0%	Crepeau81%	+1,0%	Crepeau81%	+1,0%	
	Lalonde 81%	+1,0%	Bouchard81%	+1,0%	Alt.81leg81	+1,0%	
	Stirn84%	+1,0%	Chirac81%	+1,0%			
	Jospin84%	+1,0%	Stirn84%	+1,0%			
	PGNleg81	+1,0%	droiteleg81-2	+1,0%			
	CONTRIBUTIONS NEGATIVES	PCleg81	-8,0%	gaucheleg81-2	-5,0%	RPRleg81	-8,0%
		Marchais81%	-7,0%	Lagullier84%	-4,0%	Ecololeg81	-7,0%
Marchais84%		-6,0%	Marchais81%	-3,0%	Giscard81%	-4,0%	
abstentioneurop84		-3,0%	Marchais84%	-3,0%	Vell84%	-4,0%	
LCRleg81		-3,0%	Ecololeg81	-3,0%	Debré81%	-3,0%	
DVGleg81		-3,0%	RPRleg81	-3,0%	droiteleg81-2	-3,0%	
abstentionprésif81-2		-2,0%	Gauquelln84%	-2,0%	Chirac81%	-2,0%	
LOleg81		-2,0%	DVDleg81	-2,0%			
FNleg81		-2,0%	PCleg81	-1,0%			
abstentionleg81-2		-2,0%	PSleg81	-1,0%			
abstentionleg81		-1,0%					
gaucheleg81-2		-1,0%					

Tableau 9

1984 semble trouver ses supports dans ces mêmes communes. La deuxième composante est difficile d'interprétation : ni l'un ni l'autre de ses pôles n'apparaissent univoques. Les contributions positives renvoient d'abord au vote en faveur de l'UDF au premier tour des législatives de 1981 (soit un vote que l'on peut qualifier de « notabiliaire », compte tenu de l'histoire et de l'offre politique dans le département), mais aussi à une série de votes qui semblent plus « protestataires » lors de ces mêmes élections législatives (LO, LCR, FN). Sont aussi corrélées à cette dimension, le vote en faveur de Le Pen en 1984 et l'abstention à divers scrutins. Du côté des contributions négatives, on trouve des indicateurs qui reflètent la force de la gauche, en particulier communiste. Cette deuxième composante semble donc structurée par la gauche « socialo-communiste », pour reprendre le vocable de l'époque, et les forces qui s'y opposent – cette opposition apparaissant par construction hétérogène (du FN de 1981 au vote en faveur de LO ou de la LCR, en passant par l'UDF ou l'abstention, dans un contexte – les élections législatives de 1981 – où F. Mitterrand ayant remporté l'élection présidentielle, il demande aux électeurs de lui accorder les moyens de gouverner, en alliance avec le PCF). Enfin, la troisième dimension oppose un groupe de communes dans lesquelles François Mitterrand et les socialistes obtiennent des scores élevés à un autre groupe dans lesquelles c'est la droite – giscardienne comme néo-gaulliste – qui bénéficie d'une audience électorale importante.



Carte 3

En résumé, trois groupes de communes semblent se détacher : les communes dans lesquelles le Parti communiste exerce une influence prépondérante ; celles dans lesquelles c'est la gauche non-communiste qui pèse de manière importante ; et enfin, les communes dominées politiquement par la droite. Nous avons tenté de construire trois classes qui reprennent ces trois groupes de communes. L'exercice est nécessairement schématique, et il ne faut pas y accorder plus d'importance qu'il n'en revêt ; mais il permet par exemple de représenter sur une carte (cf. carte 3) la répartition de ces classes.

Comme on peut l'observer, le parti communiste possède de l'influence en particulier dans le sud du département, le long du littoral, autour de Marseille, dans le bassin minier, autour de l'Etang de Berre et en Camargue. On note également une présence communiste dans certaines communes rurales du nord-ouest du département (Saint-Rémy-de-Provence, Châteaurenard). A y regarder de plus près, il s'agit en fait de cas limites entre les classes 1 et 2. Au nord du département, ainsi qu'à l'ouest de l'Etang de Berre, se trouvent les zones de force de la gauche non communiste (essentiellement socialiste). Il s'agit de zones traditionnellement consacrées à l'agriculture, dans un contexte de petits exploitants agricoles propriétaires de leur exploitation, système aménagé par l'existence de traditions de coopératives (assez similaires à celles du Var rouge⁴⁹).

49 A ce sujet, cf. le chapitre consacré au Var dans F. Sawicki, *La structuration du parti socialiste : Milieux partisans et*

Enfin, les territoires dominés par la droite sont situés essentiellement autour d'Aix-en-Provence, de Salon et dans la « Vendée provençale » (de Maussane à Saint-Pierre-de-Mézoargues). Parmi ces territoires, on note également un certain nombre de communes balnéaires ou résidentielles, telles Sausset-les-Pins et Carry-le-Rouet, Cassis, Ceyreste, Carnoux-en-Provence (créée pour accueillir les rapatriés d'Algérie) ou Gémenos. Les territoires les plus acquis à la droite sont donc soit agricoles, soit accueillent nombre de représentants des catégories sociales les plus favorisées, voire les deux (les Saintes-Maries-de-la-Mer).

La troisième ACP porte conjointement sur les données socio-démographiques et électorales déjà analysées. Il s'agit de vérifier si ces deux types de données « font système », si les résultats obtenus séparément peuvent être cohérents entre eux. Les résultats déjà présentés ne vont pas exactement dans ce sens : les cartes présentées ne coïncident pas entre elles, les découpages socio-démographiques ne correspondent pas aux découpages politiques. Deux interprétations peuvent être proposées : soit il n'y a pas de relation forte entre ces deux dimensions⁵⁰, soit une certaine inertie politique et électorale peut expliquer que les évolutions socio-démographiques du territoire ne se reflètent pas immédiatement dans les orientations politiques des territoires. Il convient d'affiner l'analyse pour en juger. Pour ce faire, nous avons calculé le coefficient de corrélation entre les composantes issues des deux ACP déjà menées (tableau 10).

Corrélation entre les composantes issues des ACP menées sur les données socio-démographiques et politiques		
	axe 1 pol	axe 2 pol
axe 1 socio	0,05	0,44
axe 2 socio	-0,66	0,09
axe 3 socio	0,06	-0,17

Tableau 10

Deux corrélations apparaissent significatives, sans être parfaites. La première, qui associe l'axe 1 de l'ACP portant sur les données électorales et l'axe 2 de l'ACP portant sur des données socio-économiques, indique qu'il y a une correspondance imparfaite entre l'opposition PC/droite et l'opposition urbain/rural. La deuxième corrélation, qui associe (plus lâchement) l'axe 2 de l'ACP sur

production d'identités, thèse pour le doctorat de science politique, Université de Paris I, 1993.

50 Après tout, il n'y a pas de raison indépassable de considérer que les présupposés des analyses de sociologie électorale, selon lesquels les orientations politiques sont la résultante de variables sociales ou économiques, soient vrais en tous lieux et en tous temps ; ni a fortiori que cette relation se traduise dans le cadre d'une analyse écologique.

	Axe 1 (+18.1%)		Axe 2 (+18.2%)	
CONTRIBUTIONS POSITIVES	Veil84%	+5,0%	Prof. Interm 82	+8,0%
	Chirac81%	+4,0%	Migrants intercensitaire 82	+4,0%
	actifs non-salariés 82	+3,0%	Migrants actifs 82	+4,0%
	Giscard81%	+2,0%	Cadres 82	+4,0%
	LePen84%	+2,0%	UDFleg81	+4,0%
	AEleg81	+2,0%	Tx annuel moyen var pop dû au mvt migr	+3,0%
	droiteleg81-2	+2,0%	Migrants inactifs	+3,0%
	Tx annuel moyen var pop dû au mvt migr	+1,0%	Alt.81leg81	+3,0%
	Migrants intercensitaire 82	+1,0%	FNleg81	+3,0%
	Migrants actifs 82	+1,0%	étudiants 82	+2,0%
	Migrants inactifs	+1,0%	LOleg81	+2,0%
	agriculteurs 82	+1,0%	LCRleg81	+2,0%
	Art. comm. 82	+1,0%	DVGleg81	+2,0%
	Cadres 82	+1,0%	employés 82	+1,0%
	Garaud81%	+1,0%	sans act. Prof. 82	+1,0%
	Crepeau81%	+1,0%	Garaud81%	+1,0%
	Lalonde 81%	+1,0%	Crepeau81%	+1,0%
	Debré81%	+1,0%	Boucharde81%	+1,0%
	Stim84%	+1,0%	Lalonde 81%	+1,0%
	Jospin84%	+1,0%	Stim84%	+1,0%
	PGNleg81	+1,0%	abstentionleg81-2	+1,0%
	PSleg81	+1,0%		
	RPRleg81	+1,0%		
	DVDleg81	+1,0%		
CONTRIBUTIONS NEGATIVES	Marchais81%	-5,0%	emploi commune résidence 82	-5,0%
	PCleg81	-5,0%	salariés privé 82	-3,0%
	Marchais84%	-4,0%	actifs non-salariés 82	-3,0%
	ouvriers 82	-3,0%	Ecololeg81	-3,0%
	Chômeurs 82	-3,0%	RPRleg81	-3,0%
	abstentioneurop84	-3,0%	% étrangers 82	-2,0%
	Densité de population (hab/km ²) en 1982	-2,0%	agriculteurs 82	-2,0%
	abstentionprésif81-2	-2,0%	ouvriers 82	-2,0%
	Tx annuel moyen var pop dû au mvt natu	-1,0%	retraités 82	-2,0%
	LOleg81	-1,0%	Laguiller84%	-2,0%
	LCRleg81	-1,0%	Gauquelin84%	-2,0%
	DVGleg81	-1,0%	DVDleg81	-1,0%
	FNleg81	-1,0%		
	abstentionleg81	-1,0%		
	abstentionleg81-2	-1,0%		

Tableau 11

les données électorales et l'axe 1 de l'ACP socio-démographique, semblerait indiquer que les communes dans lesquelles le vote « protestataire » (ou du moins opposé à la gauche socialiste et surtout communiste) est fort seraient aussi les communes les plus attractives. Mais l'interprétation est ici délicate, et nous ne disposons pas d'éléments suffisamment solides pour étayer une telle démonstration.

En ayant présent à l'esprit cette imparfaite correspondance entre les deux analyses, que peut donner une ACP menée sur l'ensemble des données ?

Le tableau 11 montre les résultats obtenus lorsque l'on calcule l'ACP avec toutes les données socio-démographiques et électorales, celles concernant les législatives de 1981 comprises. On reconnaît alors dans le premier facteur de cette ACP le premier facteur de celle menée sur les données électorales, qui oppose territoires de droite (qui apparaissent ici comme plutôt ruraux ou

	Axe 1 (+21.6%)		Axe 2 (+15.7%)	
CONTRIBUTIONS POSITIVES	Migrants intercentraire 82	+6,0%	Prof. Interm 82	+7,0%
	Migrants actifs 82	+6,0%	employés 82	+4,0%
	Cadres 82	+6,0%	sans act. Prof. 82	+4,0%
	Tx annuel moyen var pop dû au mvt migr	+5,0%	Tx annuel moyen var pop dû au mvt natu	+3,0%
	Migrants inactifs	+5,0%	étudiants 82	+3,0%
	Veil84%	+4,0%	Marchais81%	+3,0%
	Chirac81%	+3,0%	Marchais84%	+3,0%
	Stim84%	+3,0%	Chômeurs 82	+2,0%
	LePen84%	+3,0%	Densité de population (hab/km ²) en 1982	+1,0%
	Garaud81%	+2,0%	Tx annuel moyen var pop dû au mvt migr	+1,0%
	Crepeau81%	+2,0%	Migrants intercentraire 82	+1,0%
	Bouchard81%	+2,0%	Migrants actifs 82	+1,0%
	Lalonde 81%	+2,0%	Migrants inactifs	+1,0%
	Prof. Interm 82	+1,0%	abstentioneurop84	+1,0%
	Giscard81%	+1,0%		
	Debré81%	+1,0%		
	Anger84%	+1,0%		
	Jospin84%	+1,0%		
	CONTRIBUTIONS NEGATIVES	ouvriers 82	-6,0%	actifs non-salariés 82
Marchais81%		-4,0%	agriculteurs 82	-7,0%
% étrangers 82		-3,0%	retraités 82	-5,0%
Marchais84%		-3,0%	emploi commune résidence 82	-4,0%
abstentioneurop84		-3,0%	Chirac81%	-4,0%
Chômeurs 82		-2,0%	Veil84%	-4,0%
emploi commune résidence 82		-2,0%	Art. comm. 82	-3,0%
Densité de population (hab/km ²) en 1982		-1,0%	salariés privé 82	-2,0%
salariés privé 82		-1,0%	Giscard81%	-2,0%
abstentionprésif81-2		-1,0%	Debré81%	-2,0%
Gauquelin84%		-1,0%	Laguiller84%	-1,0%
			Gauquelin84%	-1,0%

Tableau 12

périurbains) et territoire communistes (industriels et/ou urbains). Le deuxième facteur, lui, correspond à peu de choses près au premier axe de l'ACP sur les données socio-démographiques (relatif à l'attractivité des territoires). Au demeurant, les corrélations mises en évidence précédemment semblent confirmées par cette ACP.

L'analyse peut aussi être menée sans prendre en compte les résultats des élections législatives de 1981. La variance totale due aux variables électorales est alors moins grande, et la dimension politique apparaît moins prégnante. Les résultats sont reproduits dans le tableau 12.

Cette deuxième ACP semble « meilleure » que la première, car si la variance expliquée par les deux premiers facteurs est identique, le premier facteur est plus lourd dans cette deuxième ACP, et les contributions les plus lourdes sont plus importantes. Dans cette ACP, on trouve, comme première composante, une opposition entre des communes attractives, avec une population au statut socio-professionnel élevé, et des communes qui sont des fiefs du Parti communiste, qui comptent une proportion importante d'ouvriers et d'étrangers. La seconde composante oppose des territoires

dans lesquels la structure sociale est caractérisée par une forte proportion de classes moyennes (professions intermédiaires, employés), à d'autres plus ruraux où les agriculteurs, les non-salariés et les retraités sont surreprésentés. Cette opposition correspond là encore, mais plus faiblement, à des orientations politiques, respectivement de gauche et de droite.

Pour conclure sur ce tableau des Bouches-du-Rhône au début des années 1980, il ne semble pas possible, malgré certaines indications, d'établir de correspondance directe entre la structuration socio-démographique (et socio-économique) du département et sa structuration politique. On peut supposer, sans que la preuve soit pour l'instant apportée, qu'une certaine inertie se manifeste au plan des structures électorales⁵¹. Retenons donc pour l'instant les structures et les typologies qui permettent de décrire le département au début des années 1980 ; peut-être ces images prendront-elles sens dans leur succession diachronique.

Les Bouches-du-Rhône au début des années 1990

De manière similaire à l'étude menée pour le début des années 1980, une première ACP est menée sur des données socio-démographiques⁵². Les trois premières composantes sont étudiées ; elles expliquent respectivement 26, 14 et 11 % de la variance totale.

Le premier facteur est à l'évidence important, puisqu'il explique presque deux fois plus de variance que le deuxième facteur. Comme on le voit dans le tableau 13, c'est la proportion de ménages ne possédant pas de voiture et de ménages possédant deux voitures ou plus qui est la plus déterminante pour cette composante. On peut interpréter cela comme signifiant que la première composante oppose les communes les plus périurbaines aux autres. A ce stade, il convient de définir brièvement ce que recouvre la notion de périurbanisation⁵³, bien que cela ne soit pas notre objet principal ici. Au sens statistique strict, la *couronne périurbaine* est constituée des « communes dont 40 % ou plus des actifs résidents vont travailler dans l'aire urbaine⁵⁴ ». La *couronne* périurbaine se

51 Le cas ne semble pas isolé : D. Merllié formule la même hypothèse concernant la relation entre le vote communiste et la population ouvrière à Paris. D. Merllié, « Remarques en marge de la note sur la population ouvrière et le vote communiste à Paris », *Actes de la recherche en sciences sociales*, 1981, n° 38, pp 63-67.

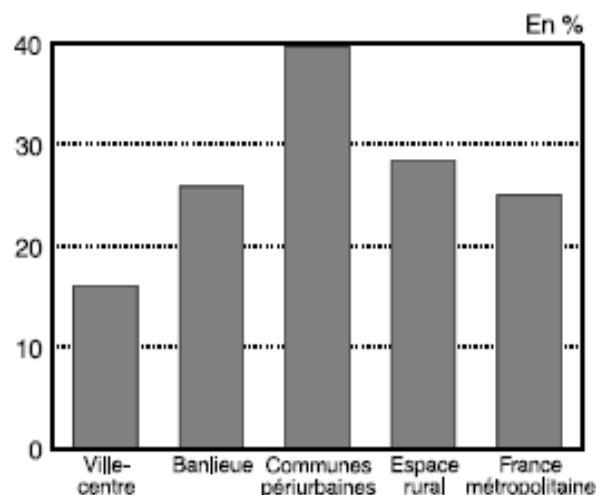
52 Il convient de noter que les données socio-démographiques prises en compte sur la base des recensements de la population de 1990 et 1999 sont plus nombreuses et plus diversifiées que celles utilisées pour 1982. En effet l'INSEE ne propose que peu d'indicateurs pour 1982. Par conséquent, les résultats des ACP ne sont pas totalement comparables entre 1982 et les autres dates.

53 La référence principale est ici Th. Le Jeannic, « Radiographie d'un fait de société : la périurbanisation », *INSEE Première*, no. 535, juin 1997. On se référera aussi à Th. Le Jeannic et J. Vidalenc, « Pôles urbains et périurbanisation. Le zonage en aires urbaines », *INSEE Première*, no. 516, avril 1997.

54 Th. Le Jeannic et J. Vidalenc, « Pôles urbains et périurbanisation. Le zonage en aires urbaines », *art. cit.*, p. 1.

situé à la périphérie d'un pôle urbain (le centre d'une agglomération). Ensemble, le pôle urbain et la couronne périurbaine forment l'aire urbaine. Le tableau 14⁵⁵ met en évidence quelques caractéristiques des communes périurbaines : leur fonction principale est résidentielle, puisqu'elles comptent bien plus d'actifs que d'emplois (contrairement aux pôles urbains et aux espaces ruraux). Les relations entre pôles urbains et communes périurbaines sont caractérisées par l'importance des migrations pendulaires, ce qui explique que la possession de deux voitures ou plus par ménage soit un « marqueur » des communes périurbaines, comme l'illustre le graphique 2⁵⁶. La première composante oppose donc bien des communes périurbaines à d'autres communes, qui sont soit des villes-centre (pôles urbains), soit des communes rurales. Cette composante apparaît d'autant plus significative que si la part de variance qu'elle explique s'élève à 26 % pour une ACP non pondérée, cette part monte à 41 % lorsque l'on pondère chaque commune par le nombre d'électeurs qui y sont inscrits.

4,2 Ménages disposant de 2 voitures et plus



Graphique 2

Il n'est pas inintéressant de noter au passage que cette dimension n'est pas indépendante des

Population active et emploi par catégorie de commune (définitions de 1990)

Année	Pôles urbains (%)		Communes périurbaines (%)		Espace à dominante rurale (%)		France métropolitaine (milliers)	
	Population active	Emploi	Population active	Emploi	Population active	Emploi	Population active	Emploi
1962	59,1	62,0	11,7	9,5	29,2	28,5	19 134	18 904
1968	62,2	65,5	11,3	8,8	26,5	25,6	20 398	18 919
1975	65,2	69,6	11,7	8,2	23,0	22,1	21 728	20 804
1982	62,9	70,1	14,0	8,4	23,1	21,4	23 551	21 367
1990	62,4	71,5	15,7	8,8	21,9	19,7	25 055	22 070

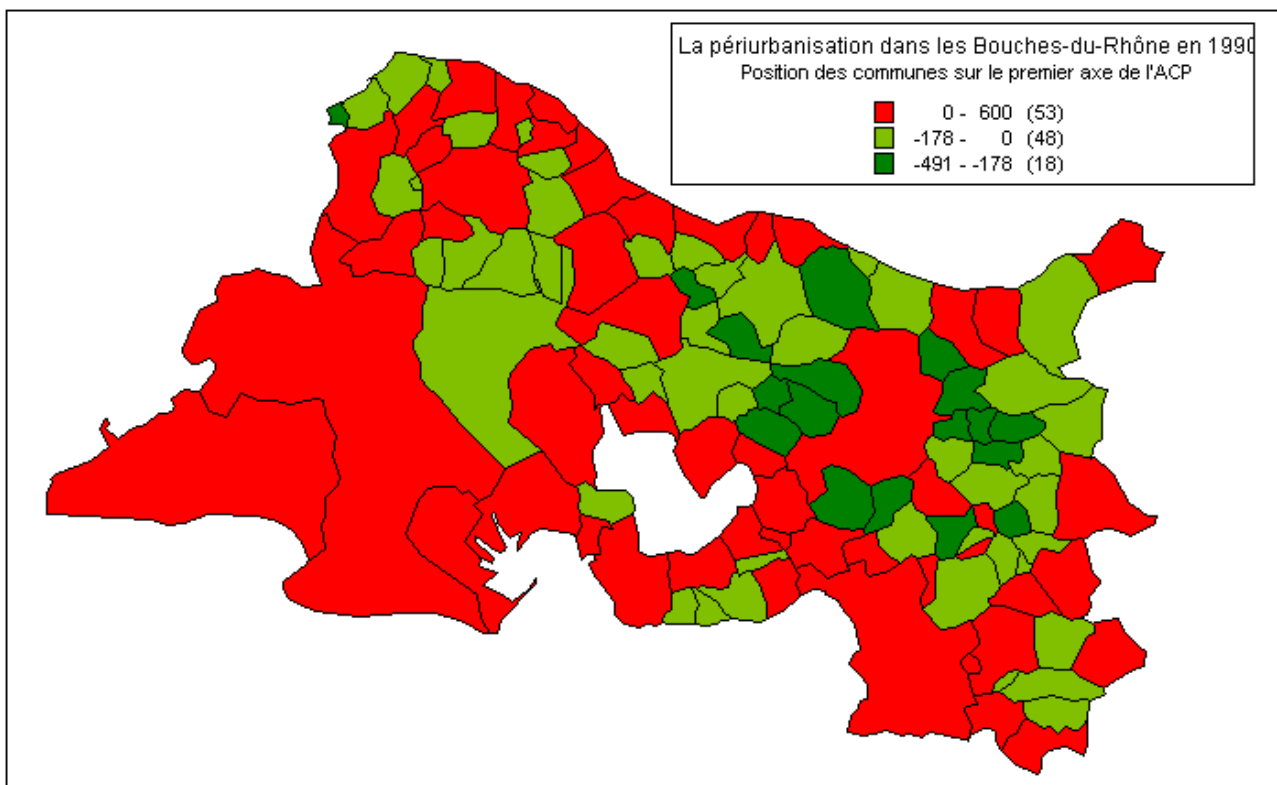
Lecture : En 1962, les pôles urbains, dans leur définition de 1990, concentraient 59,1 % de la population active et 62 % de l'emploi total.

Source : Insee-recensements de la population (SAPHIR)

Tableau 14

55 Reproduit de : Th. Le Jeannic, « Radiographie d'un fait de société : la périurbanisation », *art. cit.*, p. 2.

56 Le coefficient de corrélation entre la première composante de l'ACP et la variable « part des ménages possédant deux voitures ou plus » est égal à -0.92 : la relation ici est presque parfaitement linéaire.



Carte 4

mouvements migratoires : le coefficient de corrélation entre la proportion de ménages possédant deux voitures ou plus et le taux de variation annuelle moyen due au mouvement migratoire est égal à 0.53. La composante « périurbanisation » est également caractérisée, dans notre ACP, par les caractéristiques de l'habitat : il s'agit (idéal-typiquement) principalement de maisons individuelles, dont les occupants sont propriétaires ; ces maisons possèdent un nombre élevé de pièces, souvent 5 ou 6. La structure sociale de ces communes est marquée par une surreprésentation des professions intermédiaires et des cadres et par l'importance du niveau de diplôme de la population. Le développement démographique de ces territoires est récent : ce sont dans les zones périurbaines que le plus de logement ont été construits au cours des années 1970 et 1980.

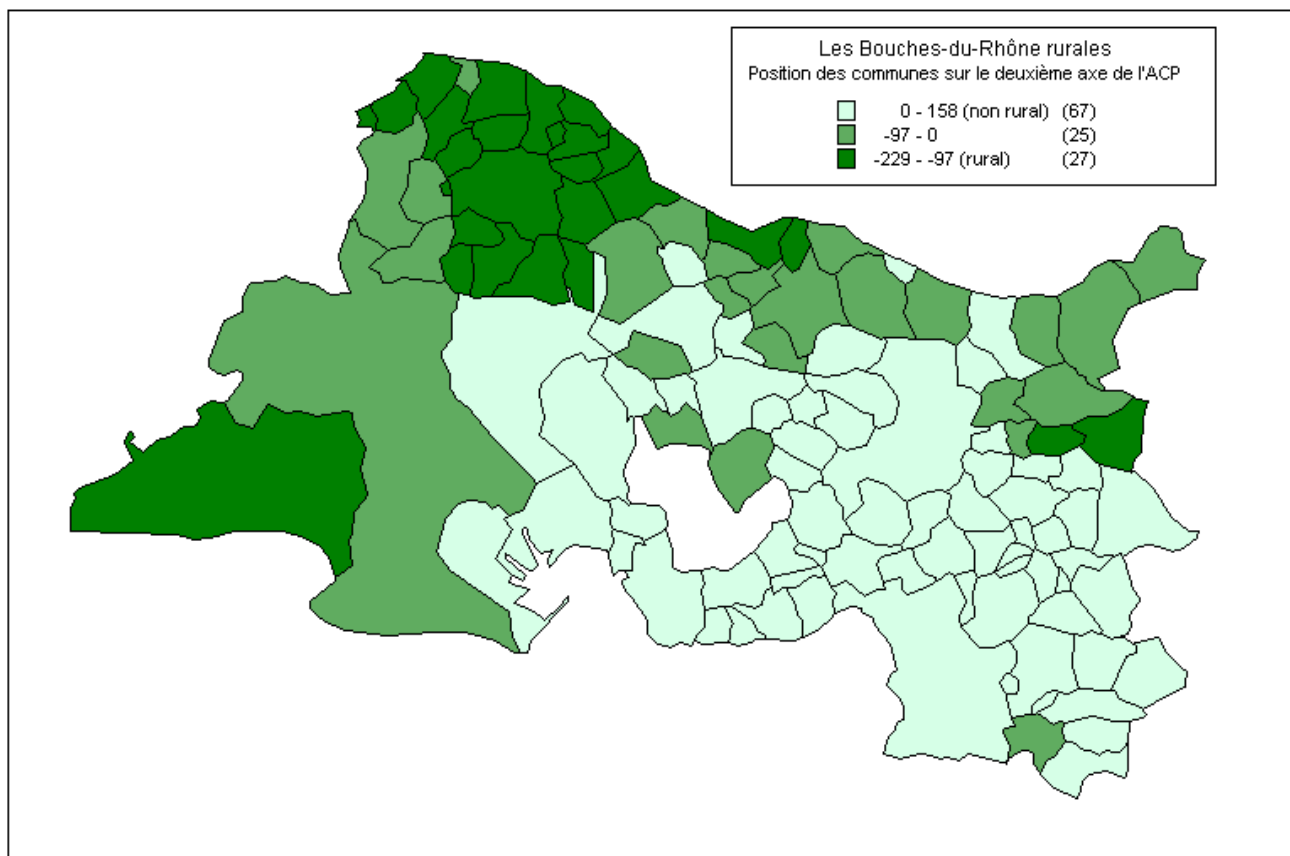
La carte 4 représente le premier facteur de l'ACP. On a figuré en vert les communes situées du côté négatif du premier axe, c'est-à-dire celles pouvant être qualifiées de périurbaines (selon notre ACP et non selon l'INSEE). On retrouve les territoires connus du fait périurbain : le pays d'Aix, une partie de la périphérie marseillaise (celle qui n'est ni complètement urbanisée, ni rurale), la périphérie occidentale et orientale de Salon, et aux confins du département la périphérie sud d'Avignon.

La deuxième composante principale est caractérisée par l'importance des indicateurs relatifs au monde rural⁵⁷ : part des actifs occupés dans le secteur de l'agriculture et part des actifs appartenant à la catégorie socio-professionnelle « agriculteurs exploitants ». On note aussi que plus une commune est proche du pôle « rural » de ce facteur, plus la part des logements construits avant 1915 y est importante ; de même, ces communes comptent en proportion plus de ressortissants étrangers que les autres communes. La population y semble également vieillissante.

Cela semble donc dessiner une partie des Bouches-du-Rhône à l'écart du dynamisme économique et démographique (cf. carte 5) ; il y a pourtant un paradoxe : ces territoires recourent en partie ceux que nous avons décrits comme concernés par le processus de périurbanisation, qui sont à l'inverse dynamiques. Ce recoupement s'observe notamment dans les Alpilles, ainsi qu'à l'est d'Aix-en-Provence. Peut-être peut-on considérer que, s'agissant là des zones du département les plus éloignées des pôles anciens d'industrialisation et d'urbanisation (autour de Marseille et de l'Etang de Berre), ces territoires maintinrent pendant longtemps un sociosystème traditionnel, organisé autour des activités agricoles, mais que les mutations récentes du département (tertiarisation, périurbanisation) et la relocalisation consécutive des activités ont mené certaines communes à remplir de nouvelles fonctions résidentielles périurbaines. On peut alors faire l'hypothèse que ce sont dans ces territoires que les conflits d'usage les plus intenses risquent de se manifester, du fait de la disparité non seulement des conditions sociales objectives, mais aussi des perceptions subjectives de sa propre condition sociale et de celle des autres. Il convient également de souligner que, contrairement à un certain nombre de représentations sociales répandues, la proportion de ressortissants étrangers dans la population n'est pas la plus élevée dans les grands centres urbains et industriels, à l'est du département, mais bien dans des communes rurales ou des petites villes de l'est du département. Ce phénomène est à rapprocher de la structure de l'activité agricole dans cette partie des Bouches-du-Rhône et du Vaucluse parfois appelée la « Vendée provençale », tant son orientation conservatrice était forte jadis : on peut parler, toutes proportions gardées, de latifundisme⁵⁸. En effet, la proximité de la Durance et du Rhône (et, plus récemment, du M.I.N. de Châteaurenard) autorise des cultures maraîchères, intensives en main-d'œuvre agricole. Or, du fait de l'exode rural et du statut très dévalorisé d'ouvrier agricole, il a été fait appel à de

57 Ici, l'expression « monde rural » se réfère aux caractéristiques socio-économiques, *i.e.* à la place occupée par le secteur agricole et les activités qui y sont liées, plus que simplement à la faible densité de peuplement.

58 Une structure agricole latifundiaire se caractérise par des exploitations de grande surface possédées par de grands propriétaires fonciers, ce qui suppose d'employer de nombreux ouvriers agricoles (donc non propriétaires de terres agricoles) pour exploiter le domaine. Il s'agit donc d'une structure agricole inégalitaire, par opposition entre autres aux structures agricoles dans lesquelles les exploitations sont de petites tailles et mises en valeur directement par l'agriculteur exploitant – c'est ce type de structure agricole, fondée sur la viticulture, qui a été semble-t-il le substrat sociologique du « Var rouge ». Cf. notamment F. Sawicki, *La structuration du parti socialiste : Milieux partisans et production d'identités*, *op. cit.*



Carte 5

nombreux immigrés afin de travailler dans les exploitations agricoles. Ce schéma se présente de manière assez similaire en Camargue, même s'il ne s'agit plus de maraîchage.

La troisième composante est d'interprétation plus délicate, car les variables sont moins bien « ajustées » avec elle. Le tableau 13 (p. 41) indique que plusieurs types d'indicateurs se combinent pour définir ce facteur : caractéristiques de l'habitat, structure de la population active, niveau d'éducation de la population, indicateurs relatifs à la mobilité démographique. Ces dernières variables semblent notamment importantes pour établir une interprétation de cette troisième composante. En effet, son pôle négatif comporte parmi les variables pesant le plus lourd un certain nombre d'indicateurs qui dénotent une faible mobilité de la population des communes concernées : proportion de la population née dans la même région, résidant dans la même région ou le même département en 1982 qu'en 1990. Les autres indicateurs indiquent que ces communes se caractérisent par une proportion importante de maisons individuelles de 4 ou 5 pièces, d'ouvriers employés dans les secteurs de l'agriculture, de l'industrie ou de la construction et par un faible niveau d'éducation de la population (surreprésentation des personnes sans diplôme ou détenteurs d'un CEP, BEP ou CAP).

A ce pôle « négatif » s'oppose un pôle « positif », dont les principales caractéristiques sont la surreprésentation des cadres, des détenteurs d'un capital scolaire moyen ou important (Bac, Bac+2, diplôme supérieur à Bac+2, mais aussi BEPC), des actifs du secteur tertiaire et des résidences secondaires.

Comment interpréter cette imbrication de variables, sans qu'aucune paraisse particulièrement saillante ? Une piste est fournie par la notion de « capital spatial », de plus en plus étudiée en sciences sociales et notamment en géographie. Explicitement inspiré de la notion de « capital » bourdieusienne, le capital spatial est défini par Jacques Lévy comme « l'ensemble des ressources, accumulées par un acteur, lui permettant de tirer avantage, en fonction de sa stratégie, de l'usage de la dimension spatiale de la société⁵⁹ ». La notion est alors pensée comme s'inscrivant dans un cadre théorique stratégique (pour ne pas dire relevant de la théorie du choix rationnel). Nous n'entendons pas ici apporter de preuve de la validité de cette approche, ni en cautionner les présupposés théoriques ; il s'agit bien plutôt de tester une hypothèse, celle d'une inégale capacité des individus et des groupes sociaux à user de « la dimension spatiale de la société ». En particulier, rien ne prouve que le capital spatial constitue une espèce propre de capital, distincte des capitaux économique, culturel et social, au sens donné à ces termes par P. Bourdieu.

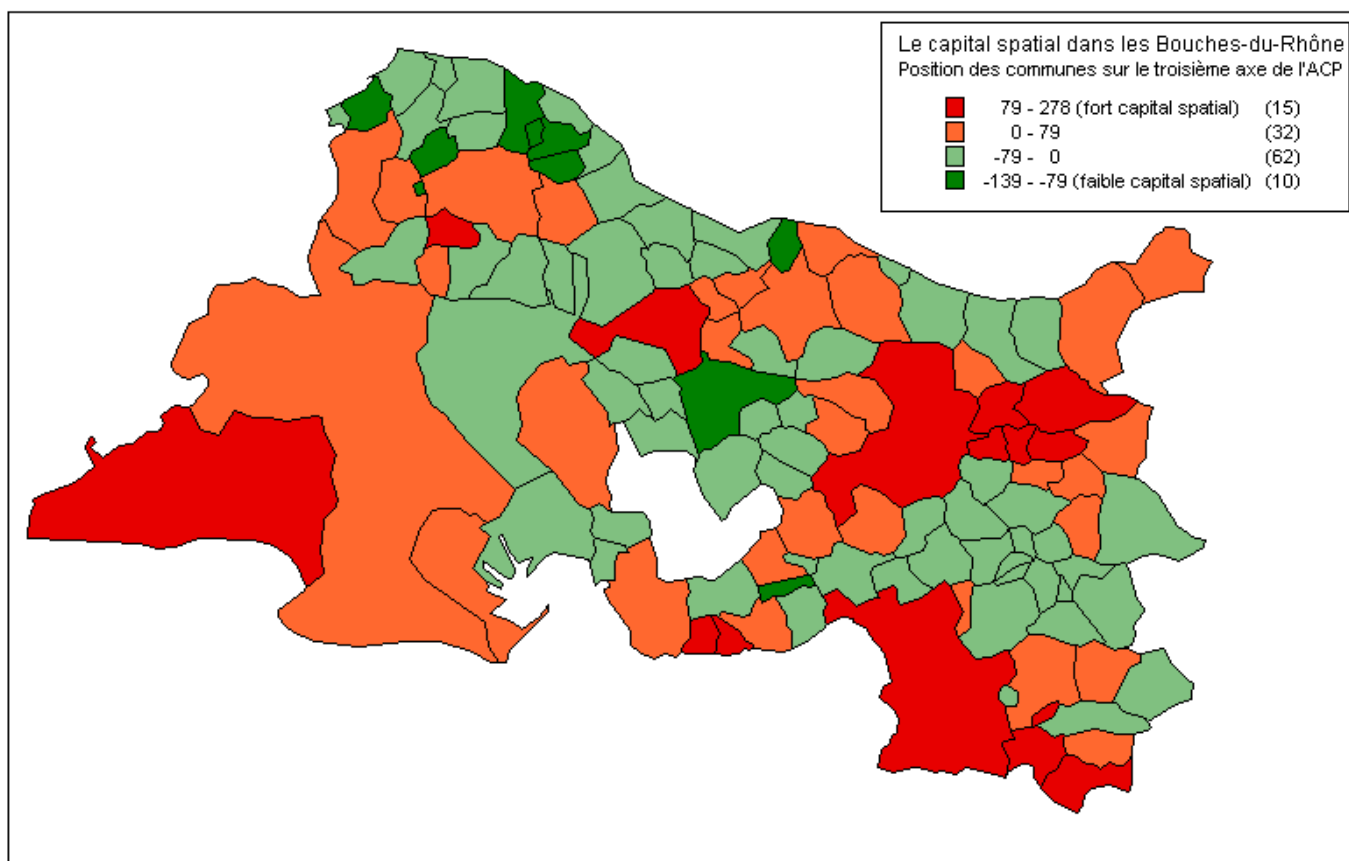
La notion de « capital spatial » fait depuis peu son apparition dans le champ des études électorales. Ainsi, « pour J.Lévy, les réorganisations spatiales des comportements électoraux s'expliquent avant tout par l'émergence de l'électeur-acteur, maîtrisant (ou non) son capital spatial. C'est en ce sens qu'il affirme que l'appartenance au " sol " résiste mieux que l'appartenance religieuse, patrimoniale ou de classe. Sur le plan électoral, cette relation à la multispécialité se manifeste de façon diverse : un vote extrémiste des habitants captifs mais aussi des résidents secondaires littoraux ; un vote pro-européen dans les grandes villes des " urbains-cultivés-européo-cosmopolites⁶⁰ " ... ». L'orientation théorique utilitariste transparaît ici clairement. Une autre utilisation récente de la notion de capital spatial, bien que précautionneuse, est faite par H. Le Bras dans *Une autre France*⁶¹.

Nous n'entendons pas *a priori* accepter l'hypothèse formulée par J. Lévy. En revanche, la notion de capital spatial peut nous permettre de formuler une tentative d'interprétation de la troisième composante de notre ACP menée sur les données socio-démographiques relatives aux

59 J. Lévy, « Capital spatial », in J. Lévy et M. Lussault (dir.), *Dictionnaire de la géographie et de l'espace des sociétés*, Paris, Belin, 2003, pp. 124-126.

60 M. Bussi et S. Freire-Diaz, « Les nouvelles spatialités des comportements électoraux français. L'exemple des élections présidentielles 1981-1995 », *Cybergeo*, Points chauds, 16 avril 2002, <http://193.55.107.45/ptchaud/votepres.htm>.

61 H. Le Bras, *Une autre France*, *op. cit.*, p. 165. Le terme de « capital spatial » n'est employé qu'une fois et en passant, mais l'idée est récurrente.



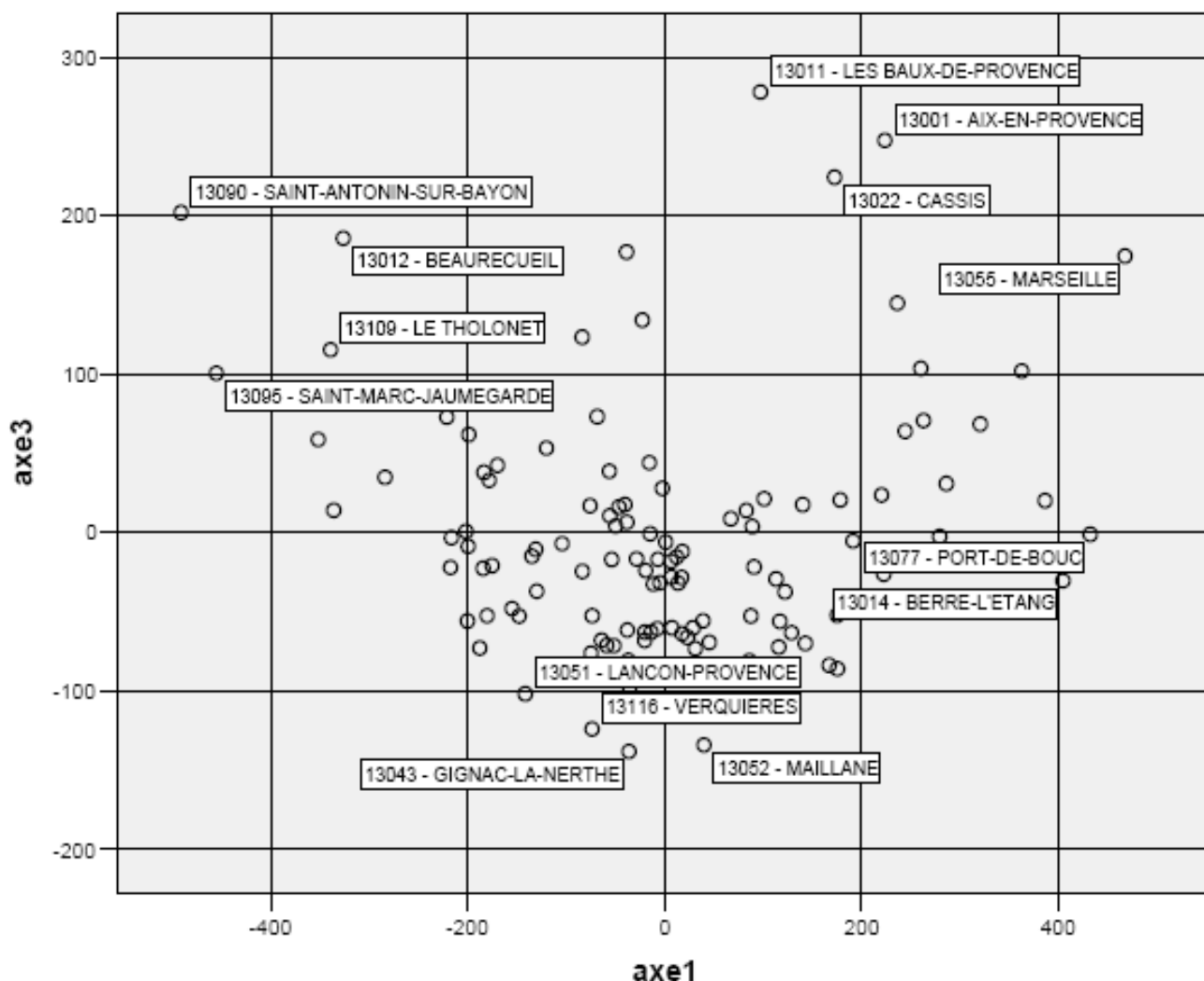
Carte 6

Bouches-du-Rhône en 1990. Cette dimension décrirait alors l'opposition entre des communes dont les habitants sont bien dotés en capital spatial et celles dans lesquelles tel n'est pas le cas.

La carte 6 montre que cette dimension (si notre interprétation est pertinente) est géographiquement distincte des deux composantes précédemment analysées, et qu'elle est en outre relativement peu cohésive géographiquement (ce qui est nécessairement le cas, s'agissant d'une ACP). On peut ainsi croiser les dimensions entre elles : en particulier, il peut être intéressant de croiser les composantes 1 et 3.

Le graphique 3 représente les 119 communes du département selon leur position sur les composantes 1 et 3 de l'ACP. Trois types différents semblent se dégager : en « haut à gauche », figurent des communes périurbaines dont les habitants possèdent (en moyenne) un fort capital spatial. En « haut à droite », il s'agit de communes, urbaines (Marseille⁶², Aix-en-Provence) ou rurales (Cassis, les Baux-de-Provence) mais pas périurbaines, dont les habitants semblent posséder un important capital spatial (il s'agit de lieux de résidence pour les personnes parmi les plus fortunées et les plus mobiles). Enfin, « en bas », un certain nombre de communes, dont les contrastes ne sont pas très marqués quant à leur périurbanité, se caractérisent par le fait que leurs

⁶² Ici comme ailleurs, Marseille mériterait un traitement propre à part entière, du fait de son hétérogénéité.



Graphique 3

habitants semblent ne pas disposer (toujours en moyenne) d'un capital spatial important. Les habitants de ces communes seraient alors, en majorité, « captifs⁶³ » de leur lieu d'habitation.

On notera qu'en 1990, plus encore qu'en 1982, la structuration territoriale des Bouches-du-Rhône était profondément liée à la notion de mobilité démographique, que celle-ci se traduise par le fait périurbain, caractérisé par une forte attractivité démographique et des migrations pendulaires importantes, ou par une inégale dotation en capital spatial entre les individus qui est perceptible au plan territorial. Faut-il voir là, comme certains le prophétisent régulièrement, un « déclin », au choix, des « variables lourdes » ou des « classes sociales » ? Nous inclinons plutôt à penser que les groupes sociaux gardent toute leur importance dans la compréhension des phénomènes sociaux, mais qu'ils se configurent de manière renouvelée territorialement : les effets de l'appartenance à un

63 Il est difficile de dire ce que recouvre exactement ce terme sous la plume des auteurs utilisant la notion de capital spatial. Cette « captivité » est-elle objective ou subjective ? Si elle est objective, cela nous semble dénoter une vision normative, où la mobilité est valorisée et la « captivité » (que d'aucuns nommeraient sédentarité) dépréciée. Si la captivité est subjective, il est difficile de comprendre comment le chercheur pourrait alors l'appréhender *via* des indicateurs quantitatifs objectifs.

groupe social, les relations entre les différents groupes sociaux varient selon diverses configurations locales, qu'il importe alors de restituer afin de comprendre ce que signifient les énoncés sociologiques qui peuvent être formulés relativement à ces groupes sociaux.

Les Bouches-du-Rhône à la fin des années 1990 et au début des années 2000

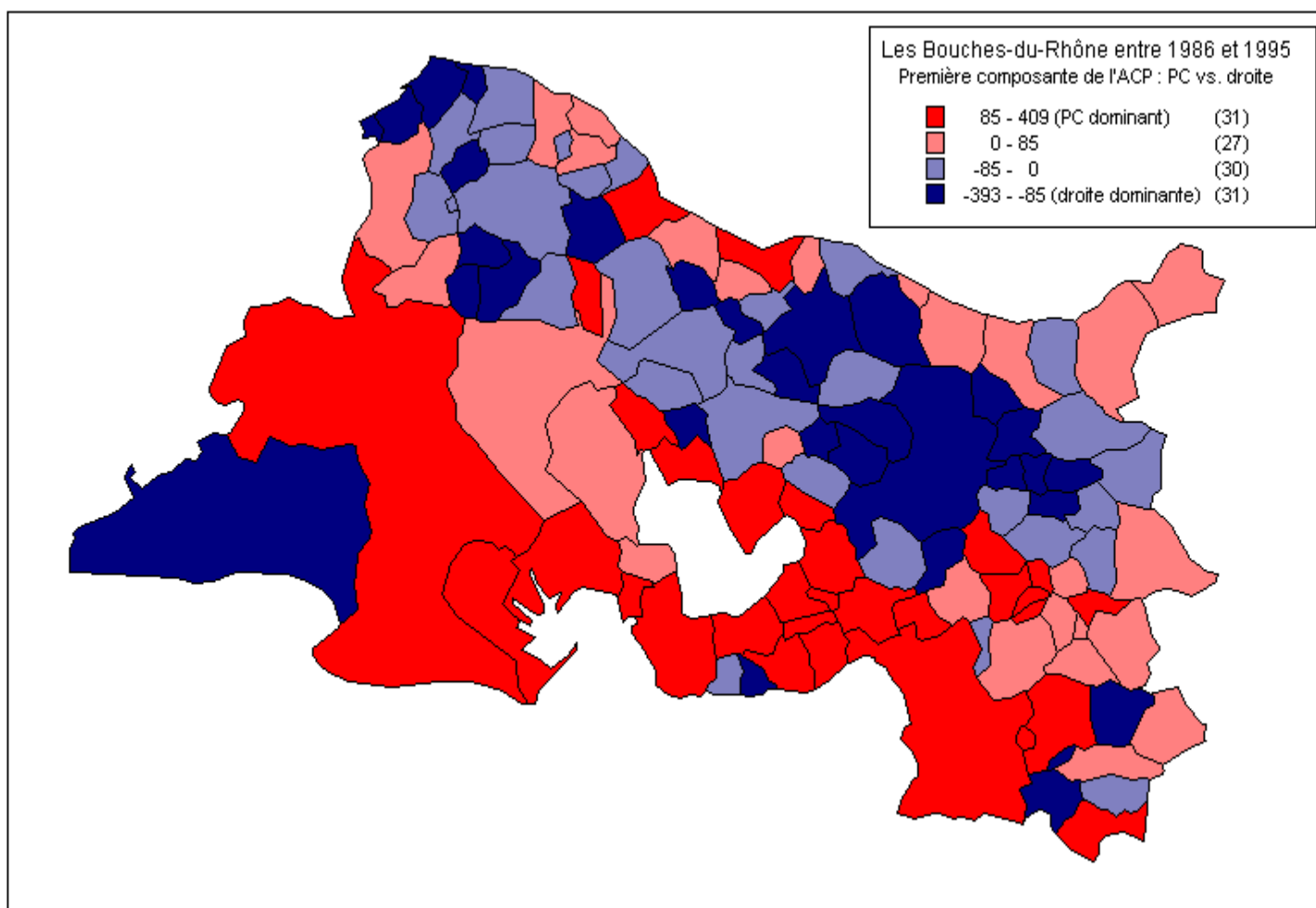
Comme précédemment, nous étudions maintenant les données électorales relatives aux Bouches-du-Rhône à la fin des années 1980 et au début des années 1990. Pour ce faire, nous avons pris en compte les résultats aux élections suivantes : législatives de 1986⁶⁴ et 1993 (deux tours), présidentielles de 1988 et 1995 (deux tours chacune). Le choix a ainsi été fait d'analyser une série de résultats s'étendant sur près de 10 ans ; on prendra garde, toutefois, à ce que les disparités dans le temps ne faussent pas les résultats.

Le tableau 15 présente le poids des différentes variables sur les deux premières composantes

	Axe 1 (+25.1%)		Axe 2 (+12.8%)	
CONTRIBUTIONS POSITIVES	Lajoinie 88	+5,0%	Jospin 95	+7,0%
	PC 86	+5,0%	PS-MRG 86	+6,0%
	Hue 95	+5,0%	Juquin 88	+4,0%
	PC 93	+4,0%	Mitterrand 1-88	+4,0%
	Mitterrand 2-88	+4,0%	Mitterrand 2-88	+4,0%
	Jospin 95-2	+4,0%	Jospin 95-2	+4,0%
	abstentionprésid95-2	+4,0%	PS/PRS/MRG 93	+2,0%
	abstentionprésid88-2	+3,0%	Waechter 88	+2,0%
	GE 93	+1,0%	Laguiller 95	+2,0%
	gaucheleg93-2	+1,0%	Voynet 95	+2,0%
	LCR 86	+1,0%	Verts/Verts diss. 93	+1,0%
	abstentionleg86	+1,0%	Divers autres 93	+1,0%
			Verts 86	+1,0%
CONTRIBUTIONS NEGATIVES	Chirac 2-88	-6,0%	FN 93	-6,0%
	Chirac 95-2	-6,0%	Le Pen 95	-5,0%
	Chirac 1-88	-5,0%	abstentionleg93-1	-4,0%
	Chirac 95	-5,0%	Le Pen 88	-4,0%
	Balladur 95	-5,0%	abstentionprésid88-2	-4,0%
	Barre 88	-4,0%	FN 86	-4,0%
	UDF 86	-4,0%	abstentionleg86	-4,0%
	RPR 86	-3,0%	abstentionprésid88-1	-3,0%
	Verts/Verts diss. 93	-2,0%	FNleg93-2	-2,0%
	droiteleg93-2	-2,0%	abstentionprésid95-1	-2,0%
	De Villiers 95	-2,0%	abstentionprésid95-2	-2,0%
	Waechter 88	-1,0%		

Tableau 15

64 Il convient de garder à l'esprit que ces élections législatives s'étaient tenues au scrutin de liste proportionnel, dans le cadre de circonscriptions départementales. Dès lors, on peut supposer que les effets de notabilités, assez importants dans le scrutin uninominal majoritaire à deux tours, sont atténués en 1986.

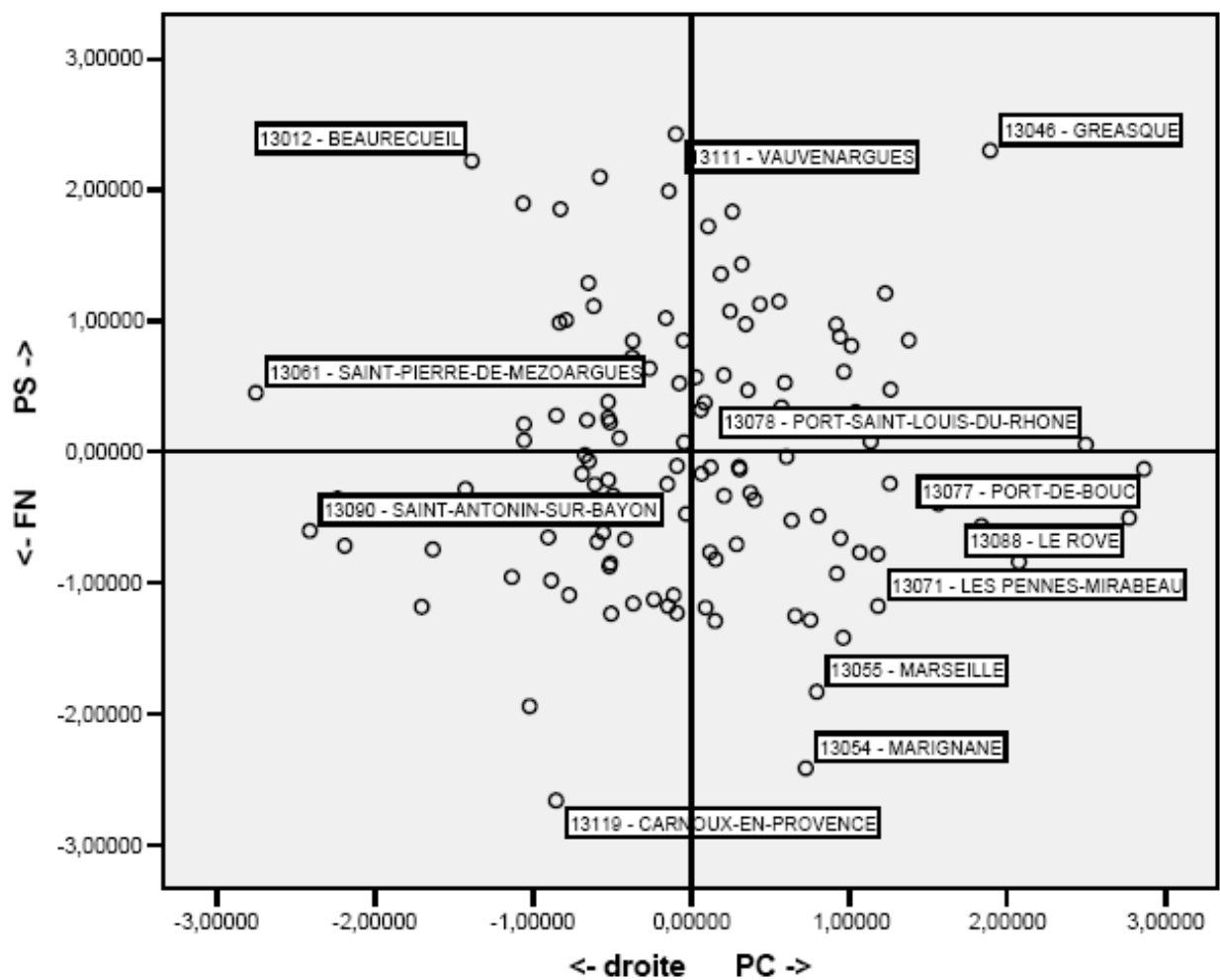


Carte 7

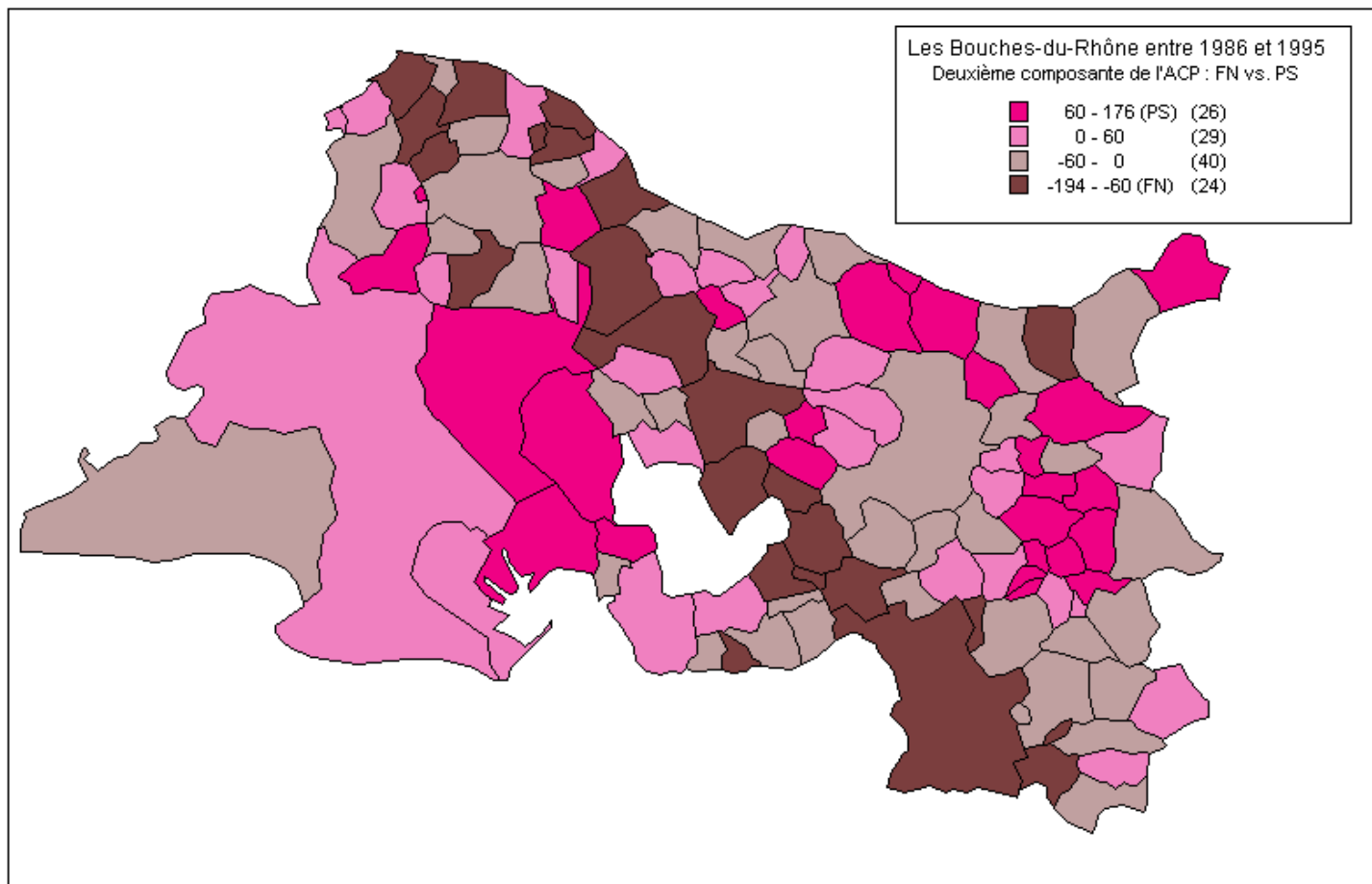
de l'ACP (la troisième composante, qui explique 9,7 % de la variance, n'a pas été retenue).

La première composante, qui explique près de deux fois plus de variance que la seconde, reprend l'opposition qui constituait la première composante de l'ACP menée sur les données électorales du début des années 1980 : une opposition forte entre des territoires dans lesquels le parti communiste jouit d'une audience électorale forte (et l'étude de la carte factorielle montre que la structuration territoriale du vote communiste est très stable dans le temps de 1986 à 1995) et ceux où la droite, et en particulier le candidat Chirac en 1988 et 1995, obtient des scores élevés. Cette opposition est très stable : le coefficient de corrélation entre la première composante de chacune des deux ACP citées est de -0.88. La carte 7 figure la position de chaque commune sur la première composante de l'ACP menée sur les données de la fin des années 1980-début des années 1990.

La deuxième composante ne correspond à aucune composante de l'ACP menée sur les données électorales du début des années 1980 (le meilleure corrélation est de 0.49, avec la troisième composante). Elle reflète donc une évolution dans la structure électorale entre la situation au début des années 1980 et la fin de cette décennie et le début de la suivante. Au demeurant, la structuration est ici plus claire qu'elle ne l'était au début des années 1980 : il s'agit d'une opposition entre les



Ci-dessus : graphique 4 ; ci-dessous : carte 8



territoires qui accordent une audience électorale importante au parti socialiste et à ses candidats (Mitterrand puis Jospin), et ceux qui accordent des scores supérieurs à la moyenne départementale au Front national, mais aussi où l'abstention est supérieure à la moyenne. Il y a là une nouvelle structuration politique du territoire, qui reflète non pas tant la montée en puissance du FN, mais une solidification progressive de son implantation géographique, qui est propre à lui et ne se modèle sur aucune structure préexistante (cf. carte 8). Les « fiefs » du FN sont en effet disposés selon une ligne s'étendant de Cassis à Avignon. On vérifie d'ailleurs sur le graphique 4 que les communes qui accordent le plus leurs suffrages au FN ne présentent pas dans l'ensemble d'orientation particulière vers le PC ou la droite traditionnelle.

Un rapide survol des corrélations fait apparaître que la deuxième composante (et par conséquent l'orientation électorale durable en faveur du FN entre 1986 et 1995) n'est fortement corrélée avec aucun indicateur socio-démographique. Le coefficient de corrélation le plus fort concerne la densité de population et atteint seulement -0.413 (le nuage de points montre d'ailleurs qu'il n'y a pas réellement là de corrélation). Comment alors comprendre cette implantation, relativement stable sur la période étudiée, du FN dans un « couloir » allant de Cassis à Avignon ?

La comparaison avec les cartes précédentes suggère une interprétation : la ligne ainsi dessinée semble séparer deux zones des Bouches-du-Rhône, l'une – au nord-est – plus périurbaine, moins industrialisée, politiquement plus conservatrice, l'autre – au sud-ouest – plus industrielle (mais aussi plus rurale à l'ouest), plus urbaine, électoralement caractérisée par le poids du PC. Cette ligne serait ainsi une zone de contact, de frictions, entre deux types de peuplement du territoire. On peut alors supposer que le vote en faveur du FN est plus élevé là où les conflits d'usage liés à cette hétérogénéité seraient les plus vifs.

Mais la ligne observée, représentant les résultats d'une ACP, n'est-elle pas avant tout un artefact statistique, ce qui serait d'autant plus vraisemblable que la période étudiée (de 1986 à 1995) comprend un nombre élevé d'élections ? Pour vérifier cela, il convient d'examiner les cartes du vote FN aux différentes élections⁶⁵. On observe alors que cette structure spatiale, totalement absente en 1984, est visible dès 1986 et jusqu'en 1997 compris, bien qu'elle ne soit jamais aussi nette que sur la carte issue de l'analyse en composantes principales. En outre, la recherche de corrélations statistiquement significatives n'est pas plus fructueuse lorsque l'on procède élection par élection. Dès lors, il ne s'agit pas d'une simple vue de l'esprit ni d'un artefact ; le vote FN, sur cette période, s'organise bien selon une structure géographique qui est totalement distincte de la structure géographique des indicateurs habituellement étudiés par l'analyse électorale. L'observation des cartes (cf. notre annexe cartographique) laisse d'ailleurs à penser que le mécanisme de « contagion »

65 Cf. pour cela l'annexe cartographique.

décrit par H. Le Bras⁶⁶ s'applique à l'électorat du FN dans les Bouches-du-Rhône, depuis les élections législatives de 1986 jusqu'à celles de 1997. Depuis lors, la structure territoriale du vote FN semble au contraire se rabougrir, sous l'effet notamment de la scission du MNR, dont les effets électoraux se sont particulièrement fait sentir dans les Bouches-du-Rhône, du fait des bastions détenus par ce parti : Vitrolles et Marignane. De manière générale, le FN s'est trouvé affaibli au nord-est de l'étang de Berre. Constaté l'extension progressive des zones dans lesquelles le FN obtient ses scores les plus élevés ne revient pas pour autant à accepter les hypothèses posées par H. Le Bras (vote tribunitien, pathologie électorale, rôle de la rumeur comme ressort essentiel de cette extension géographique).

Quelle corrélation peut-on maintenant observer entre les dimensions socio-démographiques et électorales ?

<i>Composantes électorales</i>	Composante 1	Composante 2
<i>Composantes socio-démographiques</i>		
Composante 1	0.593	-0.403
Composante 2	0.422	0.001
Composante 3	0.391	0.069

Tableau 16

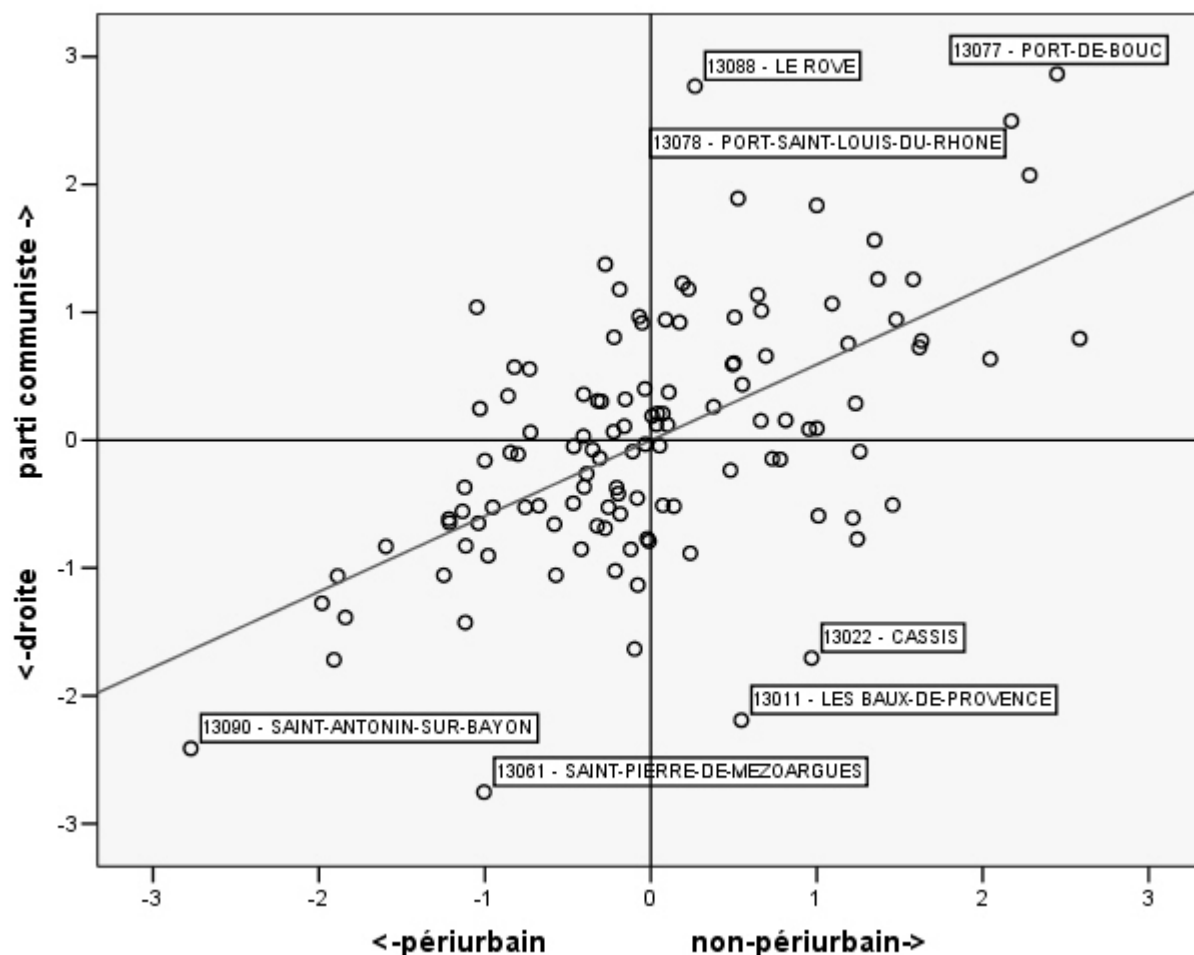
Le tableau 16 présente les coefficients de corrélation linéaire entre les trois premières composantes socio-démographiques et les deux premières composantes électorales (soit les composantes précédemment analysées). Les corrélations significatives sont indiquées en gras.

Il existe une corrélation entre la première composante de l'ACP menée sur des données socio-démographiques (relative à la périurbanisation) et la première composante de l'ACP menée sur des données électorales (relative à l'opposition entre PCF et droite) assez significative, puisque le coefficient de corrélation est égal à 0.59. On a figuré ci-dessous (graphique 5) le nuage de points représentant le score de chaque commune sur chacune des composantes. La corrélation apparaît nettement, même si apparaissent quelques communes déviantes⁶⁷, dont on a indiqué le nom. Il s'agit de communes dans lesquelles une force politique détient une *hégémonie locale* (Parti communiste au Rove ou à Port-de-Bouc, droite à Saint-Pierre-de-Mézoargues ou aux Baux-de-Provence).

La première composante socio-démographique semble aussi corrélée, bien que moins fortement ($r = -0.40$), avec la deuxième composante électorale (celle caractérisée par le poids du

66 H. Le Bras, *Une autre France*, op. cit., p. 15.

67 Ce terme, qui n'a évidemment aucune intention normative, est proposé comme traduction de l'anglais *outlier*, au sens statistique du terme.

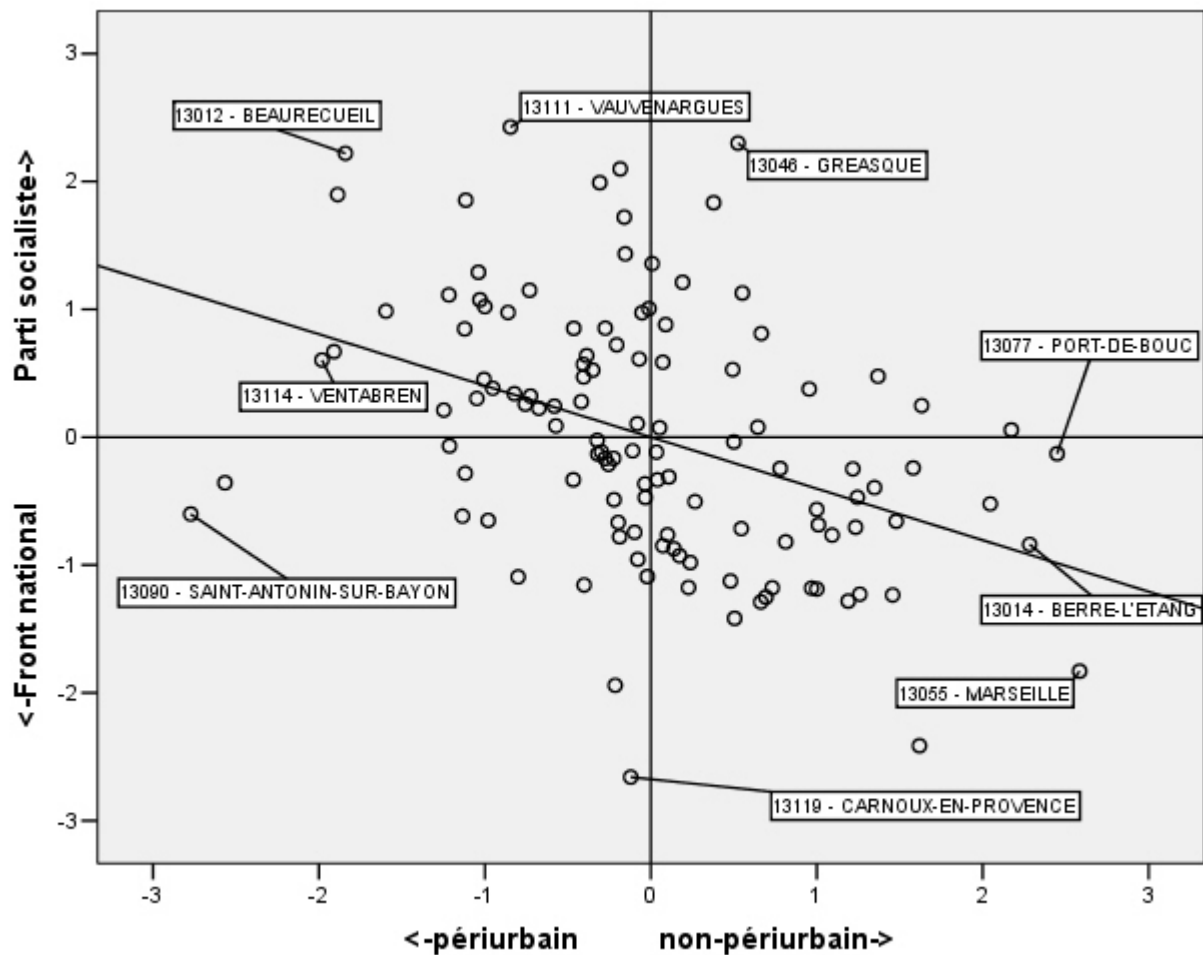


Graphique 5

FN). Cela indiquerait que les communes les plus périurbaines voteraient dans l'ensemble moins en faveur du FN et plus en faveur du parti socialiste que les communes les moins périurbaines. La thèse pourrait sembler séduisante, mais l'observation du nuage de points (cf. graphique 6) conduit à constater que la relation n'est pas très significative : les variations autour de la droite de régression sont très importantes, les logiques du vote FN semblent relativement indépendantes de la logique géographique du périurbain.

La première composante de l'ACP menée sur des données électorales (c'est-à-dire l'opposition parti communiste-droite) semble corrélée aux trois premières composantes socio-démographiques. En particulier, le coefficient de corrélation avec la deuxième composante socio-démographique (soit l'opposition rural/urbain) est égal à 0.42. Le nuage de points (graphique 7) indique cette fois-ci que la corrélation n'est pas fortuite⁶⁸. Cela indique que le parti communiste bénéficie en moyenne d'un soutien plus important dans les zones urbanisées, tandis que la droite

⁶⁸ Même si la droite de régression qui figure sur le graphique n'est pas à notre sens la plus appropriée : la pente de la droite devrait être plus élevée. Techniquement, cela provient du fait que la régression linéaire se fait par la technique des « moindres carrés » en x et non en y (c'est-à-dire que c'est la différence entre l'ordonnée estimée et l'ordonnée réelle d'un point qui est minimisée à abscisse constante).

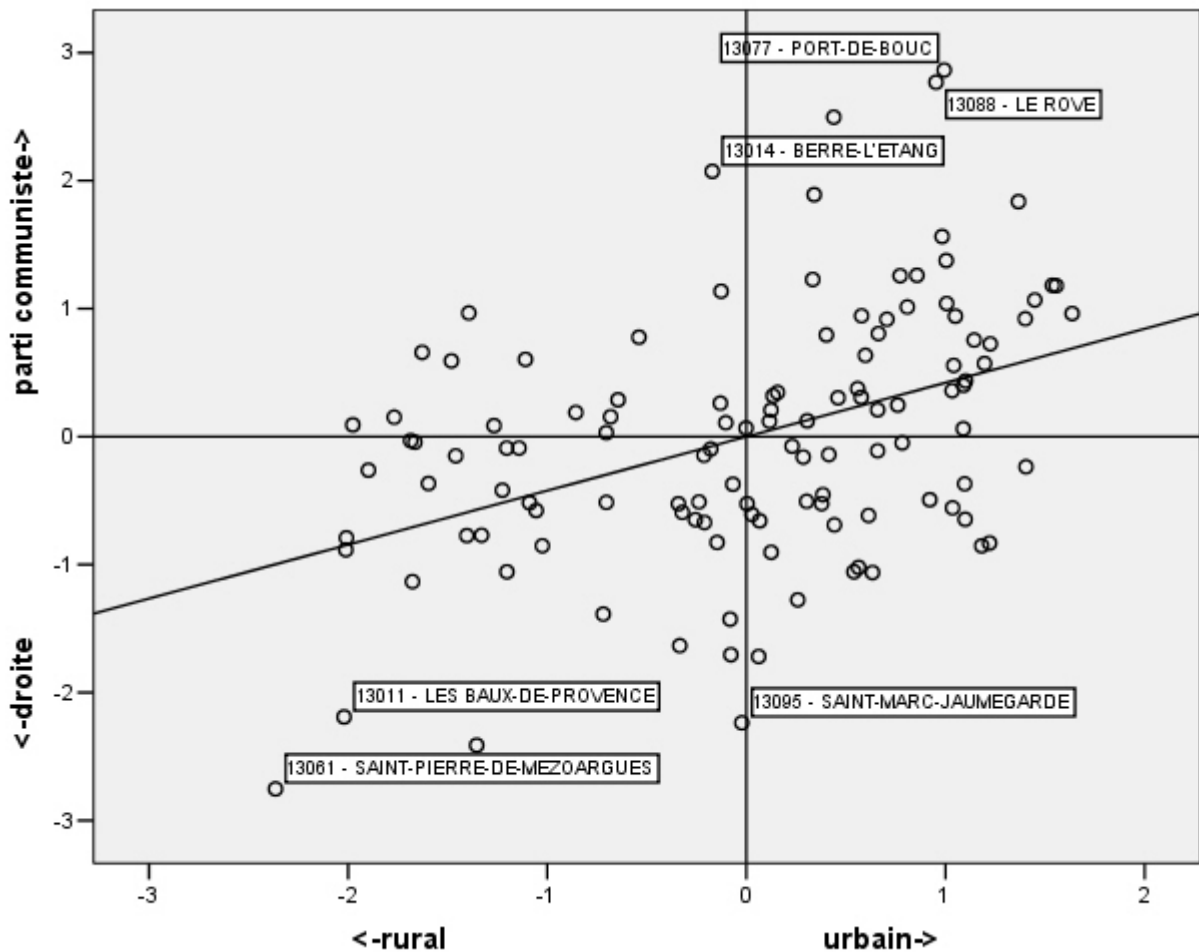


Graphique 6

trouve plus d'audience électorale dans les zones rurales – ce qui ne semble pas surprenant compte tenu de ce que l'on sait de la sociologie électorale des Bouches-du-Rhône.

Enfin, la corrélation entre l'opposition PC-droite et la troisième composante de l'ACP socio-démographique (que nous avons interprétée comme reflétant le capital spatial moyen des résidents d'une commune) est faible, mais significative ($r = 0.39$). Le graphique 8 illustre ce constat : si tendanciellement, les communes dont le capital spatial des habitants est le plus élevé connaissent un vote plus à droite et moins en faveur du parti communiste que les autres, la relation est loin d'être déterministe, puisque Le Rove et Saint-Pierre-de-Mézoargues, qui sont deux communes positionnées de manière assez similaire sur la composante « capital spatial », ont des orientations politiques dominantes très différentes (la première commune ayant un vote communiste très élevé et stable dans le temps, la seconde étant un bastion de la droite).

On constate ainsi que l'opposition entre la droite et la gauche communiste correspond assez largement à des oppositions observables sur la base de données démographiques, économiques et sociales (ce qui est beaucoup plus large que d'indiquer qu'il s'agit d'un « vote de classe » :



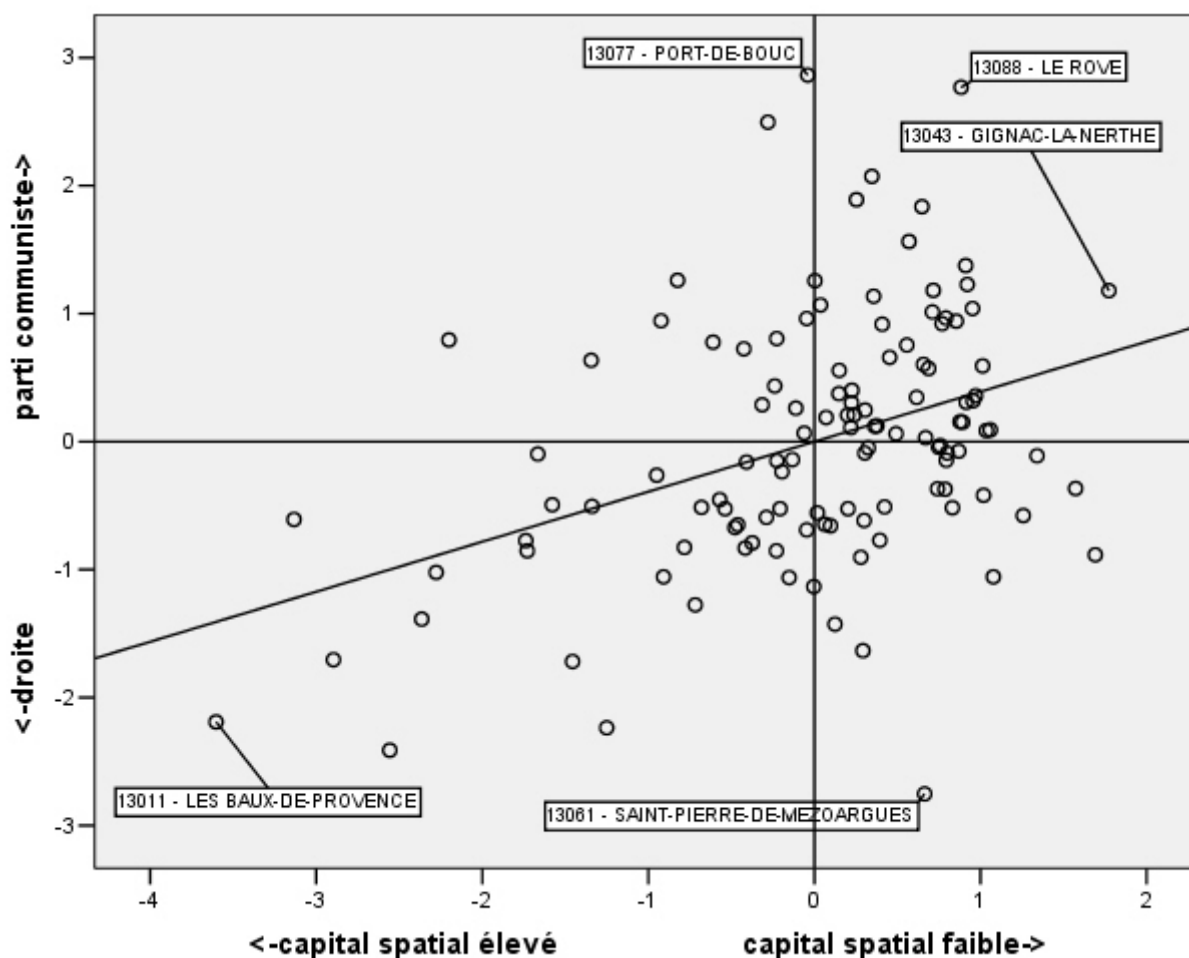
Graphique 7

l'indicateur le plus important, la périurbanité du lieu d'habitation, est bien géographique). A l'inverse, l'opposition entre vote en faveur du Front national et en faveur du parti socialiste ne semble pas, à l'époque et dans les communes ici considérées, s'ancrer dans un terreau socio-démographique solide – du moins une telle relation n'apparaît-elle pas en pratiquant des analyses en composantes principales des données dont nous disposons. On est alors en droit de se demander si cela vient de ce que le FN est un parti jeune, dont l'électorat ne serait pas encore fortement structuré, ou bien de ce que le vote en faveur du FN répondrait à d'autres logiques que celles repérables par l'étude des indicateurs démographiques, économiques et sociaux.

Une manière de vérifier s'il existe bien certaines relations entre données socio-démographiques et données électorales est de mener une ACP sur l'ensemble des données. C'est ce que nous faisons maintenant.

Le tableau 17 montre les scores obtenus pour les variables les plus significatives sur la première composante⁶⁹. On constate aisément que ce premier facteur, qui explique 22 % de la

⁶⁹ Contrairement aux ACP précédentes, celle-ci a été réalisée, pour des raisons statistiques, avec SPSS et non avec le Sphinx Plus². La présentation des résultats est différente (bien qu'équivalente) : alors que le Sphinx Plus² indique la



Graphique 8

variance (34 % lorsque les cas sont pondérés) est très similaire aux premières composantes des ACP socio-démographiques et électorales menées précédemment : cela confirme la relation forte qui existent entre elles (au demeurant, la composante que nous étudions a un coefficient de corrélation avec les composantes socio-démographique et électorale de respectivement 0.897 et 0.874). Il existe donc bien, de manière tendancielle, toujours pour la période et les territoires étudiés, des affinités électorales d'une part entre les communes périurbaines et la droite, et d'autre part entre les communes non périurbaines et un comportement électoral abstentionniste ou orienté en direction du parti communiste.

La deuxième composante (tableau 18) est moins nette, elle oppose une dimension plus rurale (contributions négatives) à une dimension plus urbaine. Les données électorales ne sont pas bien prises en compte par cette composante, même si on note une tendance des espaces urbains (centraux et périurbains) à avoir une orientation plus à gauche. En revanche, si l'on pondère l'analyse par le

contribution relative de chaque critère, SPSS donne le coefficient de corrélation entre la variable et la composante principale. L'interprétation est similaire, bien que SPSS donne plus d'informations.

Contributions positives	Facteur 1 (22,1 %)
abstentionprésid95-2	0,76
abstentionprésid88-2	0,75
3 pièces 90	0,74
chômage 90	0,69
même commune 82-90	0,69
ouvriers 90	0,68
rés. Princ. 2-9 lgt 90	0,67
Lajoinie 88	0,66
abstentionleg86	0,66
1 voiture 90	0,65
PC 86	0,65
Hue 95	0,64
sans voiture 90	0,64
HLM 90	0,64
Logements construits de 1949 à 1967 RP90	0,61
PC 93	0,6
aucun diplôme 90	0,58
acquisition nationalité (ménages) 90	0,57
même région 82-90	0,57
rés princ >10 lgt 90	0,56
4 pièces 90	0,55
même département 82-90	0,54
abstentionprésid95-1	0,51
Contributions négatives	Facteur 1 (22,1 %)
>6 pièces 90	-0,85
Chirac 2-88	-0,77
Chirac 95-2	-0,76
>2 voitures 90	-0,75
Chirac 1-88	-0,73
Barre 88	-0,72
Balladur 95	-0,72
cadres 90	-0,71
Chirac 95	-0,7
Bac 90	-0,7
Bac+2 90	-0,68
rés. princ. un seul lgt 90	-0,68
Nombre moyen de pièces par logement RP90	-0,68
Diplôme sup 90	-0,65
Waechter 88	-0,61
UDF 86	-0,59
RPR 86	-0,58
droiteleg93-2	-0,55
propriétaires 90	-0,52
Verts/Verts diss. 93	-0,51
5 pièces 90	-0,51

Tableau 17

Contributions négatives	Facteur 2 (12 %)
Actifs ayant emploi dans sa commune de résid. 90	-0,742
étrangers 90	-0,624
étrangers hors CEE 90	-0,606
plus de 60 ans 90	-0,595
sans voiture 90	-0,578
actifs agriculture 90	-0,565
1 pièce 90	-0,503
agriculteurs 90	-0,497
Contributions positives	Facteur 2 (12 %)
Nombre moyen de personnes par logement 90	0,670
prof. Interm. 90	0,615
propriétaires 90	0,594
né même dpt 90	0,589
>2 voitures 90	0,548
Juquin 88	0,542
même département 82-90	0,535
Actifs ayant emploi ds com de la même ZE	0,528
Mitterrand 2-88	0,512
Laguiller 95	0,498
Jospin 95-2	0,497

Tableau 18

nombre d'inscrits par commune, le tableau devient beaucoup plus politique, et oppose les communes dominées par la droite à celles dominées par la gauche communiste (et on retrouve alors la première composante de l'ACP électorale).

En conclusion, les Bouches-du-Rhône sont caractérisées au début des années 1990 par l'opposition territoriale entre le Parti communiste et la droite, opposition qui trouve ses fondements dans les différenciations socio-démographiques qui caractérisent le territoire. Si la répartition de l'industrialisation et de l'urbanisation continue de jouer un rôle important, c'est surtout le phénomène périurbain qui apparaît déterminant, en bouleversant les lignes établies. Il importe aussi de prendre en compte les contrastes qui existent entre des

populations plutôt aisées et éduquées, au capital spatial élevé, et d'autres plus démunies de ces trois espèces de capitaux, et ce y compris au sein des zones périurbaines. Enfin, au plan politique,

l'émergence du FN transparaît clairement dans les ACP que nous avons menées, et on peut considérer qu'au début des années 1990 le Front national est devenu une force politique disposant d'un électorat relativement structuré géographiquement (alors qu'au milieu des années 1980 sa répartition coïncidait peu ou prou avec celle de la droite). En revanche, cette répartition géographique de l'électorat FN ne semble pas répondre à des logiques socio-démographiques, mais plutôt avoir une territorialisation originale, organisée par le « rayonnement » autour d'une diagonale traçant approximativement une ligne de contacts, de frictions entre des zones assez différentes (socio-économiquement et politiquement) du département.

Les Bouches-du-Rhône à la fin des années 1990 et au début des années 2000

Nous procédons ici de la même manière que précédemment, mais sur la base des résultats des élections présidentielles de 1995⁷⁰, législatives de 1997 et présidentielles et législatives de 2002 (soit huit tours de scrutin à étudier) et du recensement de la population de 1999.

Les trois premières composantes issues de l'analyse en composantes principales menées sur les données socio-économiques sont figurées dans les tableaux 19, 20 et 21.

La première composante représente près de 28 % de la variance (42 % si les cas sont pondérés par le nombre d'inscrits sur les listes électorales). Comme au début des années 1990, cette première composante correspond au phénomène de la périurbanisation : la proportion de ménages possédant deux voitures ou plus est la variable la mieux corrélée au premier facteur ($r = -0.928$) ; mais on constate que les indicateurs relatifs au type de logement sont également de bons indicateurs pour cette dimension, qu'il s'agisse du type de logement (maisons individuelles ou immeubles), de la surface des logements, du statut d'occupation (nous avons retenu les indicateurs « propriétaires » et « locataires HLM ») ou encore de la possession d'un garage. Cela confirme l'importance que le phénomène périurbain revêt depuis le début des années 1990 dans les Bouches-du-Rhône, phénomène qui est le plus structurant d'un point de vue socio-démographique. La structuration géographique de ce phénomène reste d'ailleurs la même dans le temps : le coefficient de corrélation entre les premières composantes des ACP du début des années 1990 et de la fin de cette décennie s'élève à 0.931 (0.984 en pondérant). Aussi nous ne reproduisons pas la carte 4 ; on notera simplement, à titre indicatif, que les communes qui se sont le plus « périurbanisées » entre les deux recensements de 1990 et 1999 sont celles qui étaient déjà très périurbaines (Saint-Antonin-sur-

⁷⁰ Le choix d'intégrer cette élection aussi bien dans l'analyse menée avec les données du recensement de 1990 que dans celle intégrant le recensement de 1999 se justifie par le fait que la présidentielle de 1995 est équidistante de ces deux dates.

Contributions positives	Facteur 1 (28 %)
40 à 70 m ² 99	0,854
chômeurs 99	0,840
sans voiture 99	0,832
même commune 90-99	0,812
immeuble 99	0,811
HLM	0,784
résidences pcpales >10 lgts 99	0,774
emploi commune résidence 99	0,719
Logements construits de 1949 à 1967 99	0,696
Aucun diplôme 99	0,695
résidences pcpales 2-9 lgts 99	0,682
naturalisation 99	0,657
né à l'étranger 99	0,657
Ouvriers 99	0,580
étrangers UE 99	0,544
étrangers 99	0,543
Logements construits de 1968 à 1974 99	0,526
CEP 99	0,511
Densité de population (hab/km ²) en 1999	0,510
Contributions négatives	Facteur 1 (28 %)
2 voitures 99	-0,928
100 à 150 m ² 99	-0,924
maison individuelle 99	-0,842
résidences pcpales 1 lgt 99	-0,822
propriétaire 99	-0,820
garage 99	-0,801
Nombre moyen de pièces par logement 99	-0,777
Bac+2 99	-0,753
voiture pour aller au travail 99	-0,744
fosse sceptique 99	-0,652
Bac 99	-0,620
Cadres 99	-0,616
>150 m ² 99	-0,611
Logements construits à partir de 1990 99	-0,609
Tx annuel moyen var pop dû au mouvement migrat 90/99 (en %)	-0,605
Taux annuel moyen de variation de la population 90/99 (en %)	-0,594
Diplôme sup 99	-0,560
Professions intermédiaires 99	-0,497

Tableau 19

Contributions positives	Facteur 2 (14%)
Professions intermédiaires 99	0,669
né même dpt 99	0,649
titulaires FP 99	0,629
même dpt 90-99	0,579
Administration 99	0,578
emploi commune même UU 99	0,519
Contributions négatives	Facteur 2 (14%)
agriculture 99	-0,846
agriculteurs 99	-0,808
Logements construits avant 1915 99	-0,671
emplois non-salariés	-0,637
CEP 99	-0,561
lgts vacants 99	-0,520

Tableau 20

Contributions positives	Facteur 3 (11 %)
Diplôme sup 99	-0,693
moins 40 m ² 99	-0,599
Cadres 99	-0,569
étranger 90-99	-0,513
>150 m ² 99	-0,505
résid 2aires 99	-0,466
Tertiaire 99	-0,447
artisan commerçant 99	-0,442
Contributions négatives	Facteur 3 (11 %)
70 à 100 m ² 99	0,768
CAP BEP 99	0,766
même région 90-99	0,645
Ouvriers 99	0,617
né même région 99	0,614
Nombre moyen de personnes par logement 99	0,583
même dpt 90-99	0,462
Construction 99	0,439
industrie 99	0,403

Tableau 21

Bayon, Beaurecueil, Le Tholonet, Venelles), mais aussi Vitrolles.

La périurbanisation, dans les Bouches-du-Rhône, est un phénomène socialement marqué : il concerne surtout les catégories sociales les plus diplômés et au statut socio-professionnel le plus élevé, mais aussi les professions intermédiaires. A l'inverse, les « exclus de la périurbanisation » sont plus souvent que la moyenne peu ou pas diplômés, chômeurs, ouvriers, étrangers. On peut ainsi

évoquer le terme de « ségrégation spatiale » comme allant de pair avec celui de « ségrégation sociale ».

Le deuxième facteur est également similaire aux deuxièmes composantes des ACP menées à partir des données de 1982 et 1990. Il s'agit de l'opposition entre le monde rural, dominé par les activités agricoles, et le monde urbain et périurbain, caractérisé par la prégnance des activités tertiaires, et notamment administratives. Là encore, de manière peu surprenante, la continuité temporelle de la répartition géographique se traduit par un coefficient de corrélation avec la deuxième composante de l'ACP de 1990 égal à 0.933. Aussi nous renvoyons à la carte 5 pour la visualisation géographique de cette composante.

Enfin, la troisième composante est également tout à fait similaire à celle obtenue pour l'ACP de 1990 : il s'agit de la répartition du capital spatial, corrélée avec le statut social, et notamment avec le niveau d'éducation. Le coefficient de corrélation avec la composante similaire en 1990 est de -0.927 (-0.983 avec la pondération). La notion de capital spatial semble donc importante pour comprendre les contrastes socio-démographiques des Bouches-du-Rhône contemporaines, même s'il ne faut pas en surestimer la portée (ce facteur n'explique que 11 % de la variance totale), et si se pose un problème de qualité opératoire (on ne dispose pas d'indicateur univoque permettant de mesurer le capital spatial d'un individu).

Cette grande stabilité des structures géographiques s'observe-t-elle également au plan politique ?

Les tableaux 22 et 23 présentent les résultats de l'ACP menée sur les résultats électoraux cités *supra*. Comme on peut le constater, on retrouve là encore des composantes très proches de celles observées précédemment. En particulier, la première composante oppose la droite (de toutes orientations d'ailleurs, hors l'extrême droite) au parti communiste mais aussi et surtout à l'abstention. L'abstention au second tour de l'élection présidentielle de 1995 devient en effet la contribution négative la plus élevée à cette composante, ce qui laisse à penser que l'abstention progresse dans les bastions communistes, mais de manière sélective, voire stratégique : les électeurs communistes ne se sentant pas représentés par les deux candidats présents au second tour de l'élection présidentielle de 1995, s'abstiendraient alors. Une autre évolution est l'apparition de Le Pen et de l'extrême droite dans cette composante : la corrélation n'est certes pas très élevée (-0.511 pour Le Pen au premier tour de la présidentielle de 1995), mais tout de même significative. Cela tend à accréditer l'idée (non vérifiée) selon laquelle l'extrême droite progresserait dans d'anciens

Contributions positives	Facteur 1 (22 %)
P02t1Madelini	0,845
P02t1Chiraci	0,814
Chirac95	0,806
Chirac952	0,793
P02t1Bayroui	0,784
Balladur95	0,773
UMP20021	0,766
UMP20022	0,751
P02t2Chiraci	0,724
droite 97-2	0,695
P02t1Lepagei	0,664
Verts/Verts diss. 97-1	0,594
P02t1Boutini	0,546
RPR/RPR diss 97-1	0,537
Contributions négatives	Facteur 1 (22 %)
abstentionprésid952	-0,795
Hue95	-0,676
abstentionlég20021	-0,618
PC 97-1	-0,578
P02t2Abstentions	-0,574
P02t1Huei	-0,559
P02t1Laguilleri	-0,537
Jospin952	-0,534
gauche 97-2	-0,513
LePen95	-0,511
ED 1er tour présid 2002	-0,506
FN 97-2	-0,502

Tableau 22

Contributions positives	Facteur 2 (13%)
Jospin952	0,689
gauche 97-2	0,673
P02t1Jospini	0,639
Jospin95	0,618
P02t2Chiraci	0,573
P02t1Besancenoti	0,553
P02t1Mamèrei	0,551
gauche20022	0,540
EXG20021	0,502
UDF20021	0,476
P02t1Laguilleri	0,438
Laguillier95	0,410
Ecolos20021	0,406
P02t1Taubirai	0,405
Contributions négatives	Facteur 2 (13%)
P02t2LePeni	-0,714
P02t1LePeni	-0,691
ED 1er tour présid 2002	-0,670
LePen95	-0,618
FN 97-1	-0,616
Chirac952	-0,490
FN 97-2	-0,443
FN20021	-0,438
DeVilliers95	-0,424

Tableau 23

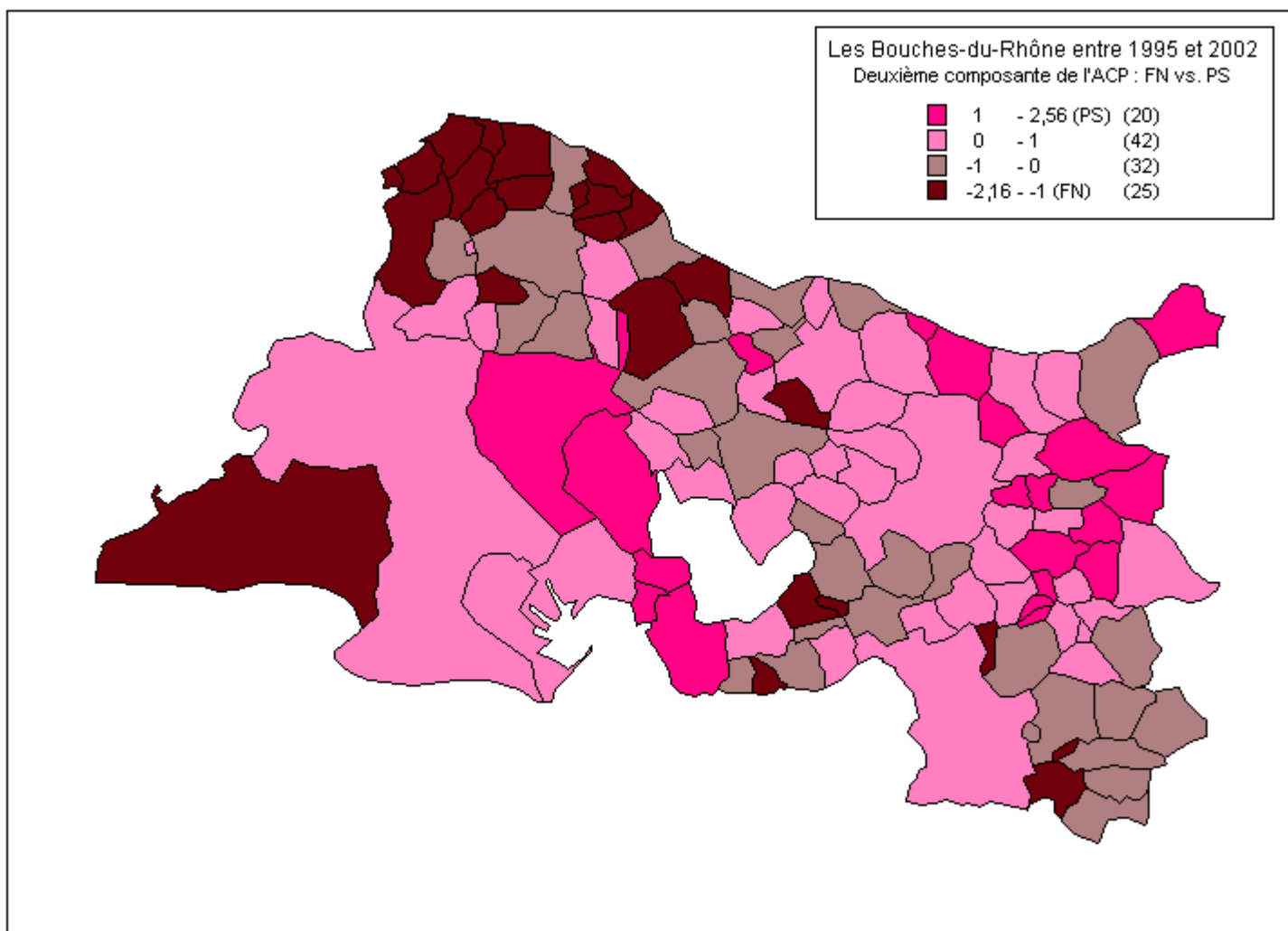
bastions ouvriers du Parti communiste (cf. sur ce point le chapitre 3).

Malgré ces évolutions, cette composante reste très proche de celle du début des années 1990 : le coefficient de corrélation est ici égal à -0.91. Il convient ici de préciser que dire cela ne revient pas à affirmer que rien n'a changé : au contraire, la décrue électorale du parti communiste s'est poursuivie ; mais cette décrue correspond à une diminution *en niveau*, alors que la *structure géographique* du vote en faveur de ce parti reste la même. Les anciens bastions communistes sont toujours des bastions (relativement aux autres communes), même si le score obtenu (en valeur absolue) diminue. Il faut donc bien comprendre qu'à travers toutes les analyses en composantes principales, c'est à des *contrastes* entre les communes que nous nous intéressons, non à des niveaux absolus de performance.

La deuxième composante ressemble aussi beaucoup à celle du début des années 1990 : il s'agit d'une opposition entre le Front national et la gauche, en particulier socialiste, quant à leur implantations électorales respectives. La structuration géographique d'un électorat du FN se

poursuit donc. Cependant, la ressemblance n'est pas ici aussi exacte qu'elle l'est pour les autres composantes : le coefficient de corrélation avec la deuxième composante de l'ACP électorale du début des années 1990 est égal à 0.749 seulement, et il tombe à 0.586 si l'on pondère les cas par le nombre d'inscrits (au premier tour de l'élection présidentielle de 2002). Cela signifie que la structure géographique de l'opposition FN/gauche a été beaucoup moins stable durant les années 1990 que l'opposition PC/droite (ou encore que les structures socio-démographiques).

La comparaison des cartes 8 (p. 51) et 9 permet de mieux appréhender cette évolution. La diagonale Cassis-Avignon est de moins en moins perceptible, même si elle n'a pas disparu ; à l'inverse, les communes dans lesquelles le FN obtient ses meilleurs scores sur la période sont concentrées au nord-ouest du département, entre Avignon, les Baux-de-Provence et Plan-d'Orgon, et même jusqu'à Sénas. D'autres « bastions » apparaissent néanmoins ailleurs : Saintes-Maries-de-la-mer, Carry-le-Rouet, Marignane et Saint-Victoret, La Barben, Plan de Cuques, Cassis et Carnoux-en-Provence... On constate aisément que les localités évoquées sont loin de correspondre aux « bastions industriels en crise » souvent décrits par les observateurs du FN comme devant être



Carte 9

les terres d'élection de ce parti. A l'inverse, à la fin des années 1990 et au début des années 2000, le Front national obtient ses meilleurs scores départementaux, avec le plus de constance, dans des zones rurales et/ou des lieux importants de villégiature⁷¹. Il ne s'agit pas ici de tirer de conclusions hâtives (des interrogations plus poussées sur ces éléments seront l'objet de développements ultérieurs), mais d'attirer l'attention sur le fait que la simple observation de la carte électorale suffit parfois à démentir certains commentaires hâtifs.

En conclusion, on peut affirmer que l'espace géographique des Bouches-du-Rhône est défini sur la période étudiée, au plan socio-démographique, par trois tendances majeures, assez largement stabilisées depuis le début des années 1990 (cela ne revenant bien sûr pas à dire que rien ne se passe...).

En premier lieu, et cela semble bien être la dimension la plus décisive, la périurbanisation : le département des Bouches-du-Rhône, qui comprend aussi bien des zones urbanisées que des zones très rurales, a connu un mouvement de périurbanisation assez largement corrélé à l'attractivité démographique du département, mais pas seulement (il semble également que des populations installées dans le département précédemment, en particulier en centre-ville, aient également connu une mobilité résidentielle en direction de ces espaces). La portée de cette évolution ne doit pas être sous-estimée : elle modifie profondément les conditions de vie tant des résidents périurbains que des autres résidents, qu'ils soient urbains (par exemple du fait de l'augmentation des migrations pendulaires et donc du trafic automobile) ou ruraux (diminution de la surface des terres agricoles, augmentation du prix du foncier et donc difficultés à se loger, mitage du paysage...). Par ailleurs, les localités périurbaines correspondent souvent à ce que le sens commun appelle les « villes (ou villages) dortoirs » : l'absence d'activités économiques y induit une plus faible densité des liens entretenus par les résidents avec leur localité et leurs voisins, ce qui est renforcé par le standard de la maison individuelle dont le résident est propriétaire. On peut donc penser que le lien social y est plutôt moins développé qu'ailleurs. C'est donc l'ensemble des sociétés locales qui sont affectées par cette évolution.

En deuxième lieu, le clivage urbain/rural n'a pas disparu. Les Bouches-du-Rhône offrent un contraste entre une urbanisation très importante (l'aire métropolitaine d'Aix-Marseille), une industrialisation importante (de Marseille à l'Etang de Berre en passant par Gardanne) et un secteur

71 Le fait que le FN obtienne de bons scores dans les stations balnéaires ou les lieux de villégiature a été relevé à plusieurs reprises dans la littérature. Cf. par exemple H. Le Bras, *Une autre France*, *op. cit.*, p. 146-147 ou Ch. Traïni, « L'épicentre d'un séisme électoral. Le vote Front national en région PACA », in Ch. Traïni (dir.), *Vote en PACA*, *op. cit.*, passim.

agricole encore important (de la Camargue à Châteaurenard en passant par la plaine de la Crau). Cette dimension doit être mise en relation avec le processus précédemment décrit : les espaces ruraux comme urbains sont affectés par la périurbanisation. Il ne faut pas perdre de vue non plus les conséquences politiques de ces processus : alors que la domination politique de type notabiliaire ou clientélaire jouait un rôle important, la périurbanisation (et l'absence de réseaux sociaux territorialisés qui la caractérise) rend plus difficile ce mode de domination politique.

Enfin, la troisième tendance, peut-être la plus sujette à caution du fait de sa relative indétermination théorique et empirique, concerne le rôle joué par l'inégale dotation des individus en capital spatial, inégale dotation qui est reflétée au plan territorial. Cette notion vaut, pour notre préoccupation, peut-être plus par son aspect subjectif qu'objectif : on peut faire l'hypothèse (qui ne peut être validée ou infirmée que par des recherches plus poussées et plus qualitatives) que le rapport (subjectif) au territoire entretenu par les individus (captivité, maîtrise de leur mobilité...) influe sur les choix politiques. Se profile alors également la question de l'identité territoriale : ainsi, Jean Viard note avec raison que depuis les années 1980, les acteurs politiques provençaux ont dans leur majorité tenu un discours sur l'identité en destination des « natifs », alors même que la région PACA compte parmi celles les plus attractives de France⁷².

Au plan politique, l'analyse statistique illustre ce que l'histoire politique des Bouches-du-Rhône enseigne : le parti communiste joue un rôle fondamental dans la structuration géographique du vote. Cela ne signifie pas qu'il ait joué un rôle important dans les institutions (notamment Conseils général et régional), dans lesquelles, à gauche, le parti socialiste s'est plus imposé ; mais la géographie électorale du département ne peut ignorer le parti communiste, ses bastions mais aussi ses zones de faiblesse. Ce qui amène à évoquer l'implantation de la droite (partagée entre gaullisme et droite non gaulliste), forte là où le rejet du communisme est le plus fort.

Cette même analyse statistique montre que, contrairement à certaines analyses, peut-être valides sur d'autres terrains, les géographies électorales du parti communiste et du Front national ne coïncident pas. Il s'agit au contraire de deux dimensions (au moins au plan statistique) indépendantes, animées par des logiques assez différentes : implantation historique liée à la répartition spatiale des activités d'une part, structuration géographique apparemment indépendante de la répartition spatiale des activités d'autre part. Au terme de cette analyse géographique des

72 D. Van Eeuwen, J. Viard, *Main basse sur la Provence et la Côte d'Azur*, La Tour d'Aigues, Editions de l'Aube, 2003, pp. 17-18. Cf. aussi J. Viard, *Une France qui change ou Pourquoi des travailleurs votent FN*, La Tour d'Aigues, Editions de l'Aube, 2004 (première édition : *Pourquoi des travailleurs votent FN et comment les reconquérir*, Paris, Editions du Seuil, 1997).

Contributions positives	Facteur 1 (34 %)
Employés 82	0,85
Salariés 82	0,84
Densité de population (hab/km ²) en 1982	0,82
Tx annuel moyen var pop dû au mouvement naturel 75/82 (en %)	0,72
Superficie en km ²	0,64
Chômeurs 82	0,51
Contributions négatives	Facteur 1 (34 %)
Non-salariés 82	-0,89
Agriculteurs 82	-0,82
Tx annuel moyen var pop dû au mouvement migrat 75/82 (en %)	-0,67
Taux annuel moyen de variation de la population 75/82 (en %)	-0,54
Artisans commerçants 82	-0,52

Tableau 24

Contributions positives	Facteur 2 (19 %)
Migrants par rapport au précédent RP RP82	0,78
Taux annuel moyen de variation de la population 75/82 (en %)	0,77
Tx annuel moyen var pop dû au mouvement migrat 75/82 (en %)	0,67
Professions intermédiaires 82	0,6
Contributions négatives	Facteur 2 (19 %)
Emploi comm résid 82	-0,77
Retraités 82	-0,6
étrangers 82	-0,41

Tableau 25

Contribution positive	Facteur 3 (14 %)
cadres 82	0,67
Contributions négatives	Facteur 3 (14 %)
Ouvriers 82	-0,93
Salariés privé 82	-0,67
étrangers 82	-0,45

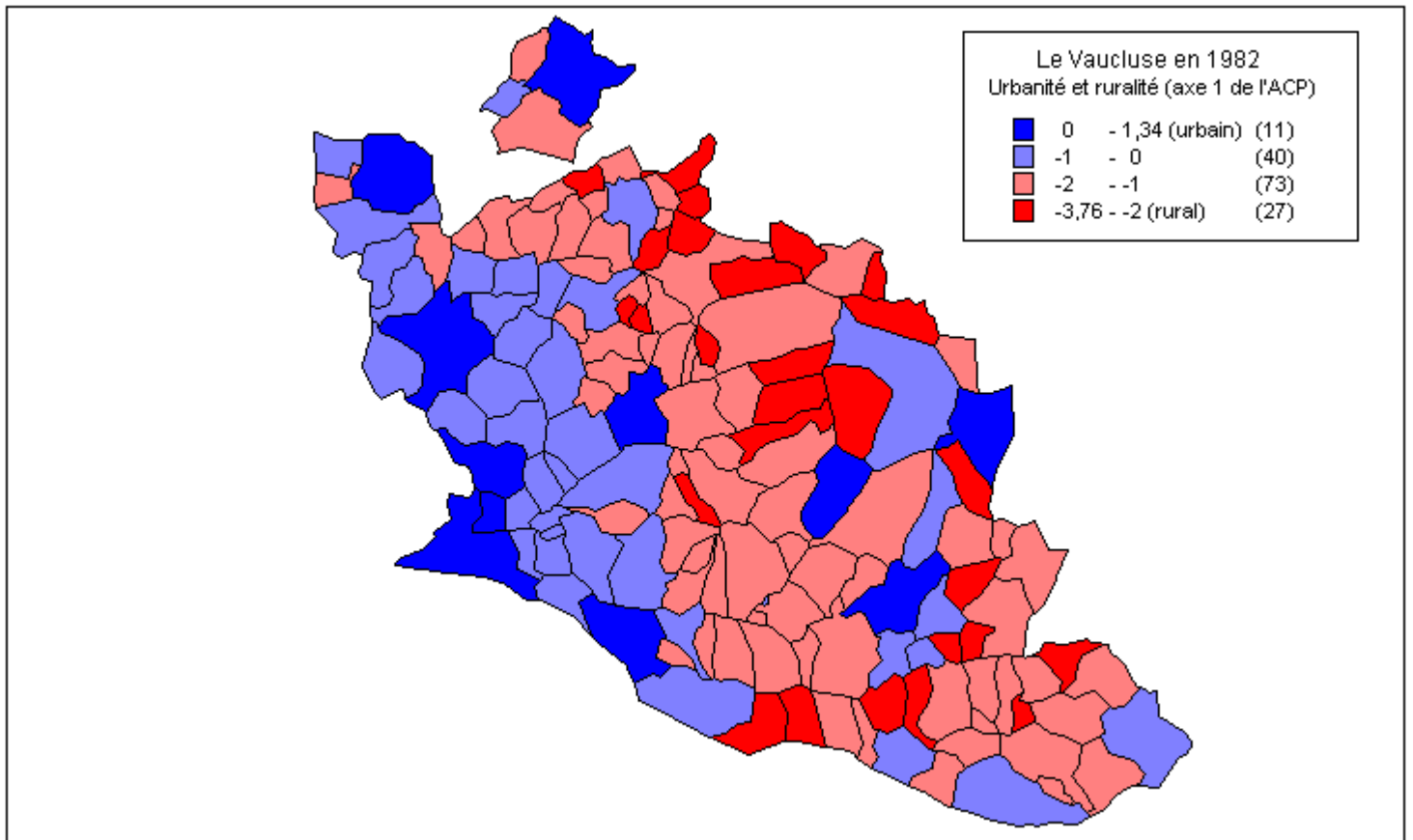
Tableau 26

Bouches-du-Rhône fondée sur une méthode exploratoire d'analyse des données, l'analyse en composantes principales, les logiques socio-démographiques ont été assez bien éclairées, tandis que l'implantation électorale du FN sur la moyenne durée reste relativement peu expliquée.

Le Vaucluse au début des années 1980

Pour étudier le Vaucluse, nous procédons exactement de la même manière que dans le cas des Bouches-du-Rhône, à la différence près qu'il apparaît nécessaire de pondérer les cas (*i.e.* les communes) par leur poids (estimé par le nombre d'électeurs inscrits, compte tenu de ce qui nous intéresse) dans le cadre des ACP. Cela est rendu nécessaire par le plus grand nombre de communes (151), dont beaucoup sont très peu peuplées, plus encore que dans les Bouches-du-Rhône. De plus, alors que la pondération entraînait peu de changements substantiels pour les Bouches-du-Rhône, dans le Vaucluse son effet est important. Il importe donc de remédier aux éventuels biais statistiques.

Les tableaux 24, 25 et 26 figurent les trois premières composantes principales issues d'une ACP menées sur une vingtaine d'indicateurs socio-démographiques tirés du recensement de la



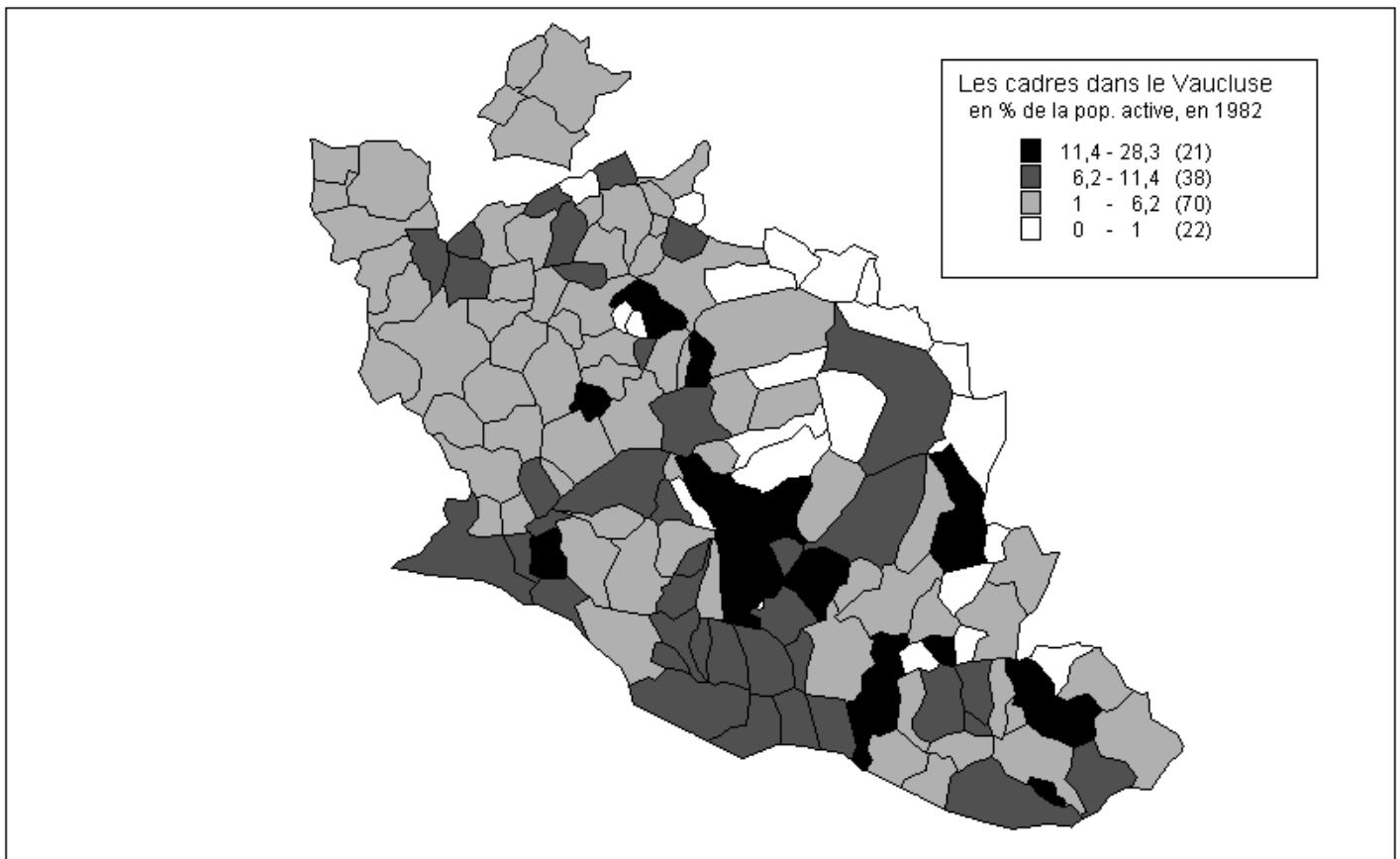
Carte 10

population de 1982 (l'INSEE n'offre que peu d'indicateurs pour ce recensement).

La première composante, dont l'indicateur le plus important est le statut des actifs (salariés ou non), ou plus exactement la part de salariés et de non salariés dans la population active de chaque commune, oppose le monde de l'entreprise et de l'administration (donc un monde plus urbain) au monde agricole et rural, et ce d'autant que l'agriculture vauclusienne est, plus que celle des Bouches-du-Rhône, caractérisée par des petites exploitations, notamment viticoles. D'un côté, l'activité économique repose sur le salariat, qu'il s'agisse des secteurs secondaire ou tertiaire ; de l'autre, les indépendants sont plus nombreux, exploitants agricoles, artisans ou commerçants.

L'analyse montre aussi que ce sont les espaces ruraux qui sont les plus attractives : la variation de la population y est essentiellement due au mouvement migratoire, tandis que dans les zones urbaines la croissance de la population provient de l'accroissement naturel pour l'essentiel.

La carte 10 illustre la répartition géographique de ce premier facteur de l'ACP, répartition qui ne doit rien au hasard : elle est très proche de la carte 1 qui représente l'altitude. Les zones urbaines s'étalent ainsi dans la vallée du Rhône et, dans une moindre mesure, dans celle de la Durance, tandis que lorsque l'altitude s'élève le territoire est plus dédié à des activités rurales, mais aussi résidentielles : la forte attractivité de ces territoires ruraux traduit l'engouement de certains

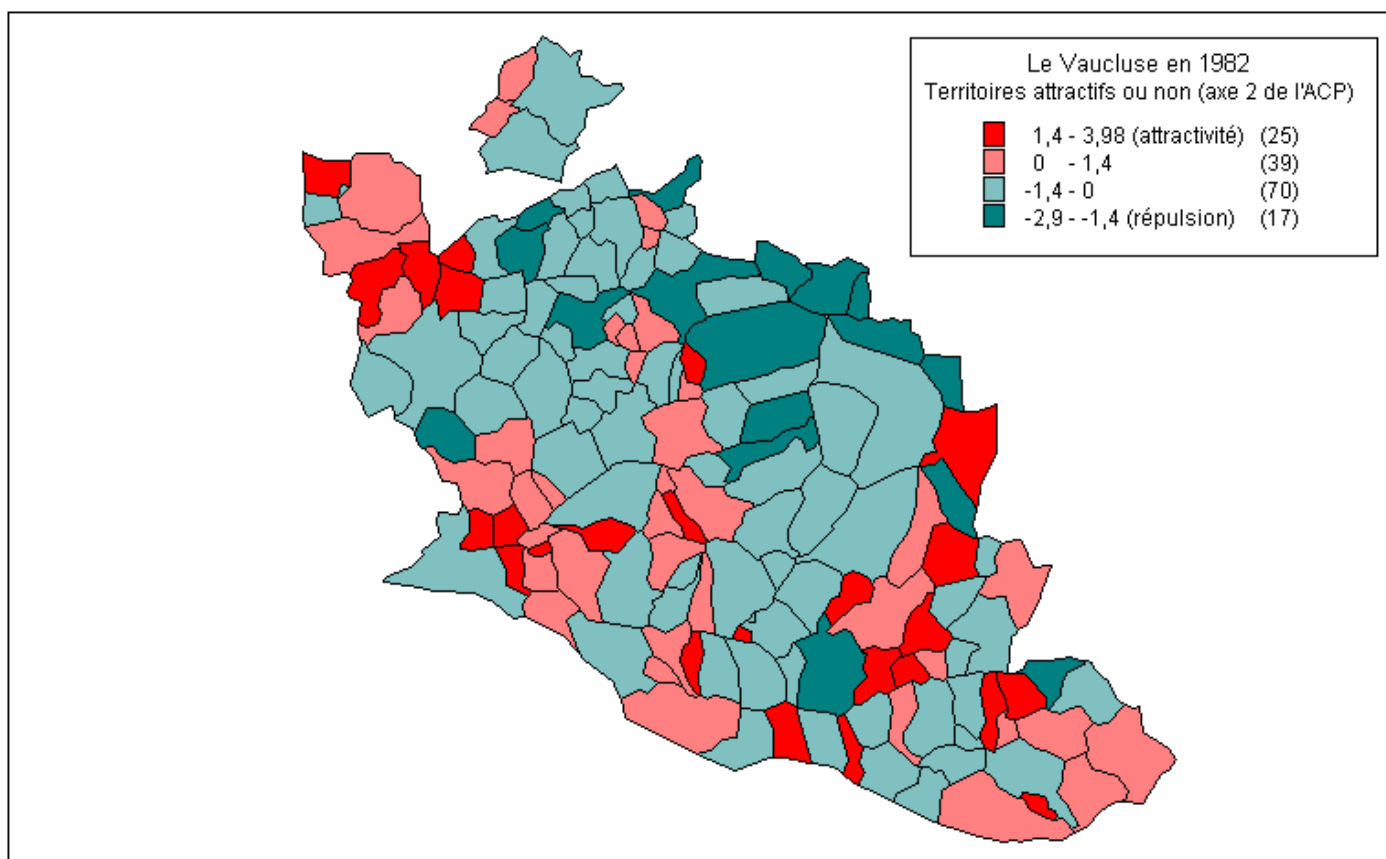


Carte 11

groupes sociaux privilégiés pour ces espaces. On en veut pour preuve la répartition géographique des cadres dans le Vaucluse en 1982 (cf. carte 11). Les plus fortes proportions de cadres dans la population active d'une commune sont observées dans des petites communes rurales du Luberon ou au pied du Ventoux. Il y a ainsi une cohabitation entre des groupes sociaux liés au mode de vie rural et des groupes sociaux ayant un statut socio-professionnel élevé dans certains territoires vauclusiens.

La deuxième composante permet de préciser cette description. En effet, cette composante concerne précisément les migrations intercensitaires (cf. tableau 25). Plusieurs indicateurs reflètent cela : part des migrants intercensitaires dans la population, taux annuel moyen de variation de la population, taux annuel moyen de variation de la population due au mouvement migratoire. On notera que les communes ayant connu la plus grande croissance démographique sont aussi celles dans lesquelles la proportion de professions intermédiaires dans la population active est la plus élevée.

La deuxième composante principale est représentée par la carte 12. On constate que les communes les plus attractives se situent souvent à proximité des villes (Avignon, Orange, Apt et Carpentras dans une moindre mesure), tandis que ces dernières ont plutôt tendance à ne pas attirer de population. Mais certaines petites communes rurales, éloignées des principales villes, ont

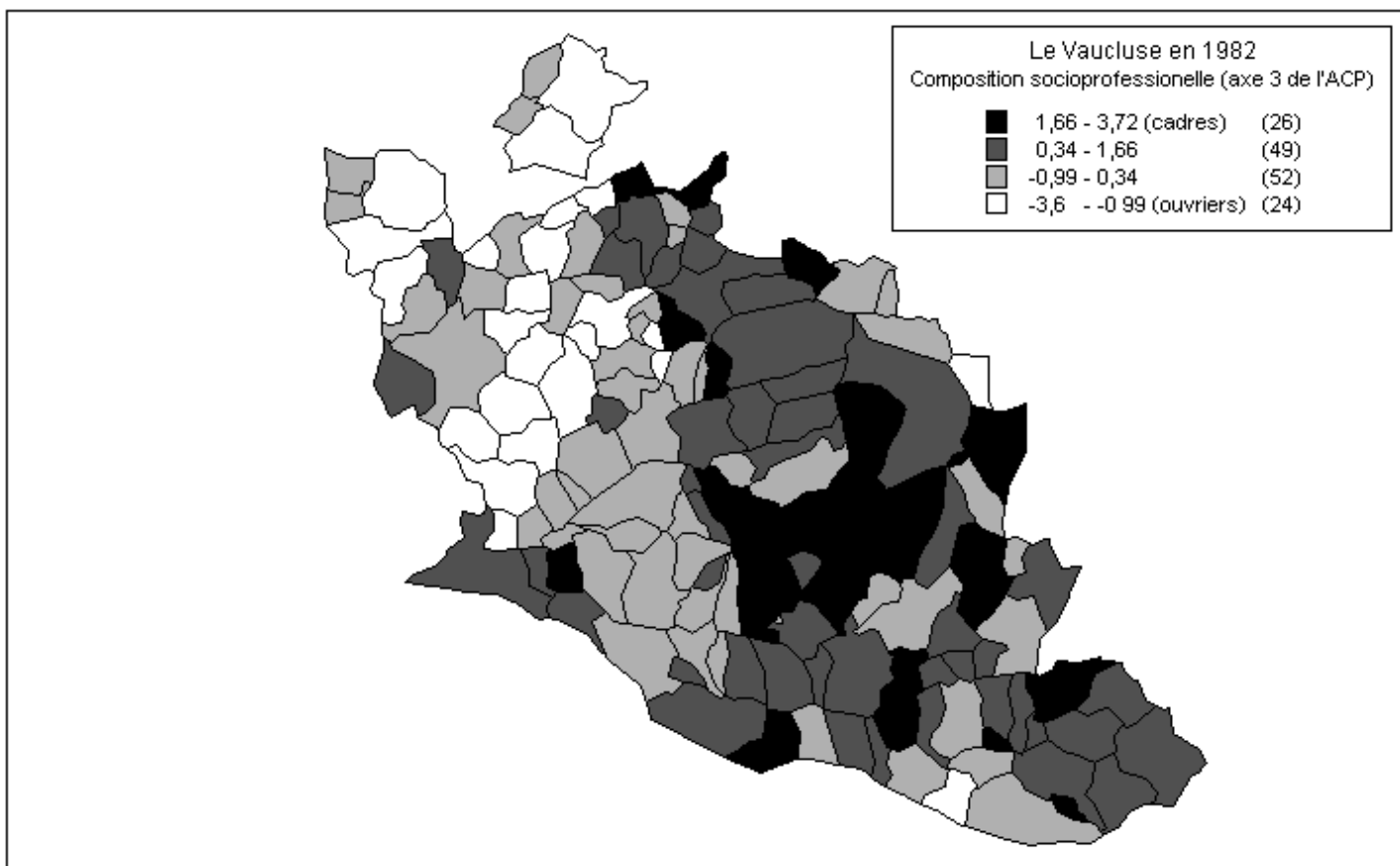


Carte 12

également bénéficié d'une croissance démographique significative (il faut cependant être prudent, car lorsque le nombre d'habitants est faible, de faibles mouvements de population peuvent apparaître statistiquement importants ; l'ACP, en recoupant plusieurs variables, permet justement de minimiser ce biais).

Enfin, la troisième composante issue de cette ACP (cf. tableau 26) est relative aux CSP prédominantes dans la population active de chaque commune. Elle oppose ainsi les communes qui comprennent le plus d'ouvriers à celles dans lesquelles les cadres sont surreprésentés par rapport à la moyenne. Comme le montre la carte 13, cette opposition est hautement spatialisée : les ouvriers sont concentrés au nord-ouest du département, d'Avignon à Bollène et Valréas, tandis que les groupes sociaux jouissant d'un statut social plus élevé se concentrent à l'est d'une ligne Valréas-Cavaillon. Avignon et sa périphérie constituent une exception, aisément compréhensible par le statut de préfecture.

Examinons maintenant les données électorales relatives au début des années 1980 (élections présidentielles et législatives de 1981, élections européennes de 1984, soit au total 5 tours de scrutin). Les tableaux 27 et 28 présentent les contributions aux deux premières composantes, qui expliquent respectivement 24 et 16 % de la variance (après pondération, mais celle-ci n'affecte pas



Carte 13

Contributions positives	Facteur 1 (24 %)
Mitterrand2	0,966
PS2-81	0,942
Marchais84	0,706
Marchais81	0,688
PCF1-81	0,591
Jospin84	0,575
Mitterrand181	0,503
Contributions négatives	Facteur 1 (24 %)
Giscard2	-0,786
Giscard181	-0,783
Droite2-81	-0,614
Abstentionlég1-81	-0,599
Droite1-81	-0,593
abstentionprésid811	-0,586
Abstention84	-0,558
abstentionprésid812	-0,557
Le Pen84	-0,514

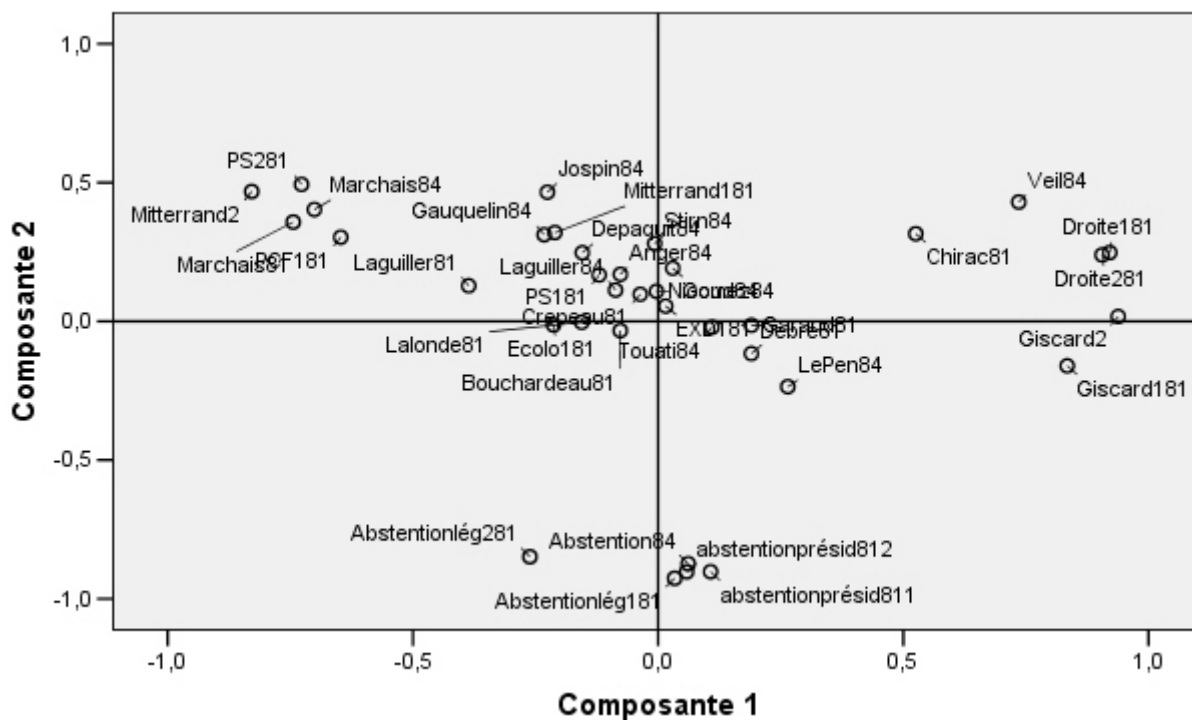
Tableau 27

Contributions positives	Facteur 2 (16 %)
Veil84	0,722
Droite1-81	0,702
Droite2-81	0,606
Giscard2	0,510
Chirac81	0,507
Contributions négatives	Facteur 2 (16 %)
Abstentionlég2-81	-0,787
Abstentionlég1-81	-0,677
abstentionprésid812	-0,649
abstentionprésid811	-0,634
Abstention84	-0,622

Tableau 28

substantiellement les résultats).

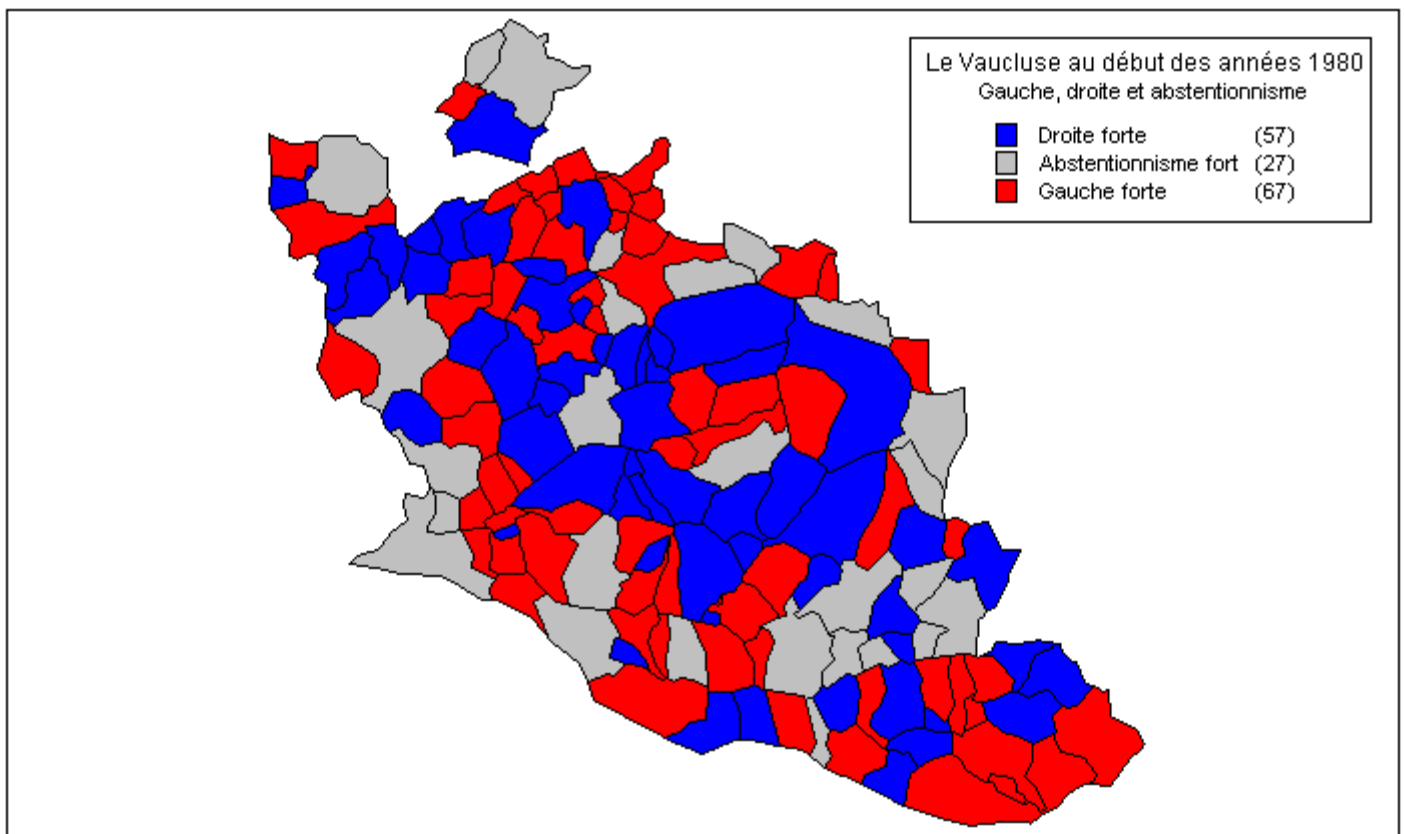
La première composante correspond à une très classique opposition droite-gauche, la droite étant représentée essentiellement par son pôle giscardien, tandis que la gauche semble ici bien moins hétérogène électoralement qu'elle ne l'est dans les Bouches-du-Rhône, puisque les territoires électoraux du PC et du PS semblent plus similaires qu'ils ne le sont dans les Bouches-du-



Graphique 9

Rhône, où ils ont chacun une structure propre. On notera en revanche que l'abstention, quelle que soit l'élection considérée, est associée, sur la première composante de l'ACP, aux communes dans lesquelles la droite obtient ses meilleurs scores. Le paradoxe provient du fait que la deuxième composante (tableau 28) oppose précisément les communes qui accordent de bons scores à la droite à celles dans lesquelles l'abstention est élevée. Le graphique 9, qui est une carte factorielle⁷³, permet de comprendre ce paradoxe : en réalité, trois dimensions distinctes apparaissent. Les deux premières concernent la gauche et la droite, clairement opposées selon le premier axe (l'axe des abscisses sur la carte factorielle). Mais ces deux dimensions sont elles-mêmes opposées à une troisième, l'abstention, selon le deuxième axe. L'opposition droite-gauche et le niveau d'abstention sont donc bien deux éléments indépendants, ce qui s'explique par construction : les données que nous utilisons sont exprimées en % des inscrits. Là où l'abstention est plus élevée, les scores obtenus par tous les candidats sont inférieurs (en supposant que l'abstention touche indifféremment tous les candidats, ce qui n'est bien sûr pas le cas ; mais il n'en reste pas moins que tous les candidats sont affectés, même si c'est de manière différenciée). On constate en revanche que les scores obtenus par la liste Le Pen aux européennes de 1984 semblent varier dans la même direction que les scores obtenus par la droite (comme dans les Bouches-du-Rhône pour la même époque) et que l'abstention. On peut alors formuler l'hypothèse que le vote Le Pen rencontre plus de succès là où l'indifférence électorale est

⁷³ Représentation des critères dans un plan, selon leur score sur chacune des deux premières composantes ; ici, la carte a subi une « rotation 1 », destinée à la rendre plus lisible, ce qui explique que les tableaux des contributions et la carte factorielle ne concordent pas ; la qualité de l'analyse n'en est pas affectée.



Carte 14

la plus forte.

A partir de ces trois orientations, il est possible de bâtir une typologie des communes, en fonction de l'orientation dominante⁷⁴ (gauche, droite ou abstention). Naturellement, compte tenu du mode de construction, cette typologie est arbitraire et quelque peu schématique ; mais elle n'a d'autre ambition que de permettre de visualiser globalement sur une carte la localisation de ces trois tendances (cf. carte 14). Il en ressort qu'il n'y a guère d'organisation géographique structurée de ces tendances ; il est difficile d'identifier des zones homogènes allant vers telle ou telle orientation. Du moins, si structuration il y a, elle semble se situer à un niveau infra-départemental.

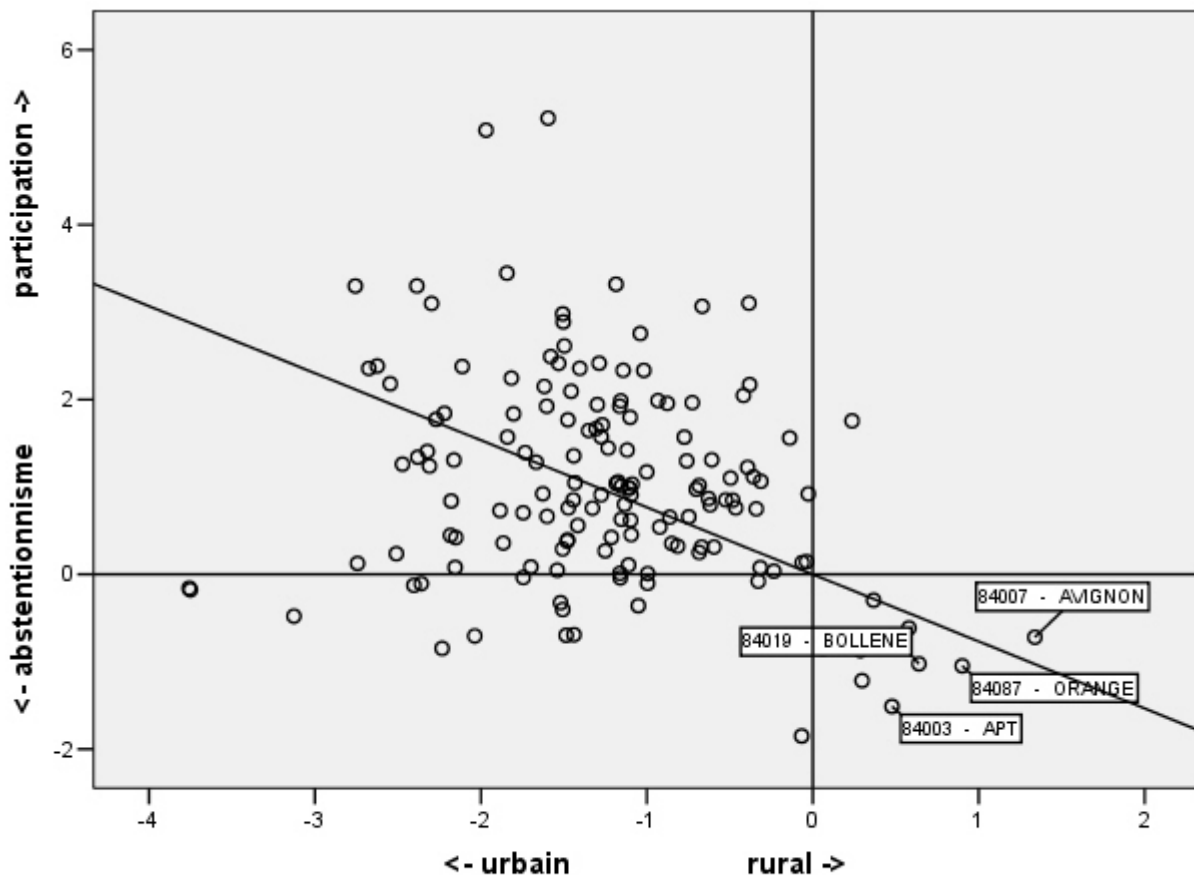
Y a-t-il un lien entre les tendances socio-démographiques identifiées et les tendances politiques ?

⁷⁴ Techniquement, les types sont construits de la manière suivante : toutes les communes (27) dont le score sur la composante 2 est négatif appartiennent au type « abstentionnisme ». Pour les autres, leur appartenance au type « gauche » (67) ou « droite » (57) dépend du signe de leur score sur la première composante.

<i>Composantes électorales</i>	Composante 1	Composante 2
<i>Composantes socio-démographiques</i>		
Composante 1	-0,002	-0,767
Composante 2	0,192	0,079
Composante 3	-0,240	0,064

Tableau 29

Le tableau 29 figure les coefficients de corrélation entre les différentes composantes issues des ACP menées, toujours en pondérant les cas (sans pondération, les coefficients de corrélation sont ici beaucoup plus faibles). La seule corrélation significative est celle existant entre la première composante socio-démographique (soit l'opposition urbain-rural) et la seconde composante électorale (relative à l'abstentionnisme). Le coefficient de corrélation est assez élevé (-0,767) ; mais le graphique 10, qui figure le nuage de points relatif à cette corrélation, montre que c'est essentiellement l'effet du poids démographique des villes, pour lesquelles la droite de régression est bien adaptée. En réalité deux cas de figure principaux se présentent : les villes, dans lesquelles le taux de participation est faible ; les communes plus rurales, dans lesquelles la participation est plus élevée, ce qui est conforme aux observations répétées de la sociologie électorale en France.



On note également une corrélation, assez faible ($r = -0,240$), entre la troisième composante socio-démographique (soit l'opposition cadres/ouvriers) et la première composante politique (soit l'opposition gauche/droite). Cela signifie que la gauche obtient de meilleurs scores dans les communes qui comptent le plus d'ouvriers ; mais cette corrélation est très faible, ce qui amène à relativiser les thèses mettant en relation appartenance socio-professionnelle et comportement électoral. Du moins, si cette relation existe au niveau individuel, elle n'est pas apparente au niveau agrégé.

Le Vaucluse au début des années 1990

Les tableaux 30, 31 et 32 présentent les résultats de l'ACP menée sur les données issues du recensement de 1990. Rappelons que nous disposons pour ce recensement de beaucoup plus d'indicateurs que pour celui de 1982, par conséquent les résultats ne sont pas comparables terme à terme.

La première composante est déjà familière, puisqu'il s'agit – comme dans le cas des Bouches-du-Rhône – de la périurbanisation. Tous les indicateurs typiques du périurbain (forte proportion de propriétaires de leur logement, de ménages possesseurs de deux voitures ou plus, nombre moyen de pièces et de personnes par logement, de maisons individuelles, etc.) sont présents sur la première composante. Là encore, cette composante explique une part non négligeable de la variance totale.

Par construction, les zones périurbaines se trouvent autour des villes-centre. Mais alors que les Bouches-du-Rhône sont caractérisées par la présence d'une aire métropolitaine importante (Aix-Marseille), qui entraîne une périurbanisation importante du territoire, le Vaucluse, majoritairement rural, possède des zones périurbaines plus réduites. La carte 15 figure en rouge les communes périurbaines ; en blanc, apparaissent les villes-centre, dont on a figuré le nom, ainsi que les communes les plus rurales. Une bande périurbaine discontinue se dessine, de Bollène jusqu'aux alentours de Pertuis (qui appartient à la zone périurbaine de la zone d'emploi d'Aix-en-Provence). En particulier, les communes autour d'Orange, d'Avignon-Cavaillon et tout l'espace environnant Pertuis sont périurbanisées. Afin de mieux faire ressortir la structure de la périurbanisation, la carte 15 a été lissée⁷⁵, ce qui donne la carte 16. La structure de la périurbanisation dans le Vaucluse vers 1990 apparaît alors encore plus clairement.

⁷⁵ Cf. l'annexe 2 pour la notion de lissage. En l'espèce, le postulat d'autocorrélation spatiale est, par construction, vérifié.

Contributions positives	Facteur 1 (31 %)
propriétaire 90	0,923
2 voitures 90	0,922
Nombre moyen de pièces par logement RP90	0,901
Nombre moyen de personnes par logement RP90	0,868
5 pièces 90	0,864
résid 1 lgt 90	0,818
emploi même départ 90	0,807
emploi même ZE résid 90	0,779
lgts 82-90 90	0,769
Taux annuel moyen de variation de la population 82/90 (en %)	0,748
lgts 75-81 90	0,728
Tx annuel moyen var pop dû au mouvement migrat 82/90 (en %)	0,721
6 pièces et + 90	0,696
4 pièces 90	0,567
CAP BEP 90	0,536
Contributions négatives	Facteur 1 (31 %)
emploi comm résid 90	-0,937
sans voiture 90	-0,929
3 pièces 90	-0,873
2 pièces 90	-0,866
10lgts 90	-0,808
2-9lgts 90	-0,805
HLM 90	-0,789
lgts 1915-1948 90	-0,744
1 pièce 90	-0,742
Superficie en km ²	-0,704
lgts 49-67 90	-0,632
Même commune 82-90	-0,625
chômage 90	-0,560
lgts vacants 90	-0,556
étrangers 90	-0,547
né étranger 90	-0,530
Densité de population (hab/km ²) en 1990	-0,518

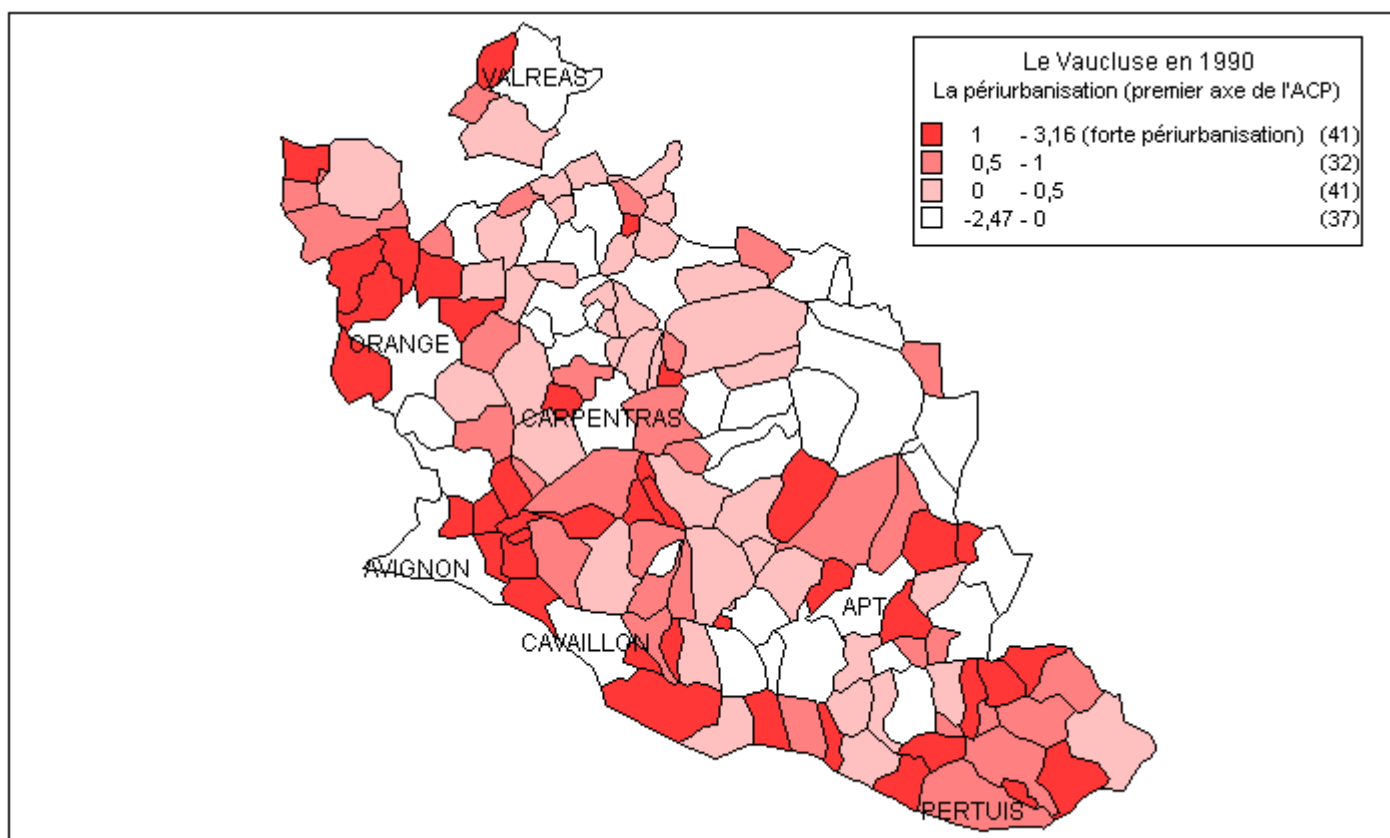
Tableau 30

Contributions positives	Facteur 2 (20 %)
Salariés 90	0,861
Tx annuel moyen var pop dû au mouvement naturel 82/90 (en %)	0,740
Employés 90	0,695
Nombre moyen de personnes par pièce RP90	0,692
lgts 49-67 90	0,645
Densité de population (hab/km ²) en 1990	0,615
lgts 68-74 90	0,584
né étranger 90	0,549
HLM 90	0,546
CAP BEP 90	0,537
emploi même UU résid 90	0,531
2-9lgts 90	0,520
Tertiaire	0,512
10lgts 90	0,506
Contributions négatives	Facteur 2 (20 %)
Non-salariés 90	-0,918
indépendants 90	-0,880
Agriculteurs 90	-0,852
lgts avant 1915 90	-0,843
Agriculture 90	-0,803
résid 2aire 90	-0,723
retraités 90	-0,668
Art. comm. 90	-0,585
6 pièces et + 90	-0,561
résid 1 lgt 90	-0,522

Tableau 31

Contributions positives	Facteur 3 (12 %)
Cadres 90	0,811
Bac+2 90	0,776
dipl. Sup 90	0,773
Bac 90	0,691
Tertiaire	0,674
Prof. Interm. 90	0,578
BEPC 90	0,554
Contributions négatives	Facteur 3 (12 %)
Ouvriers 90	-0,867
Aucun diplôme 90	-0,776
Industrie 90	-0,557
étrangers 90	-0,506

Tableau 32

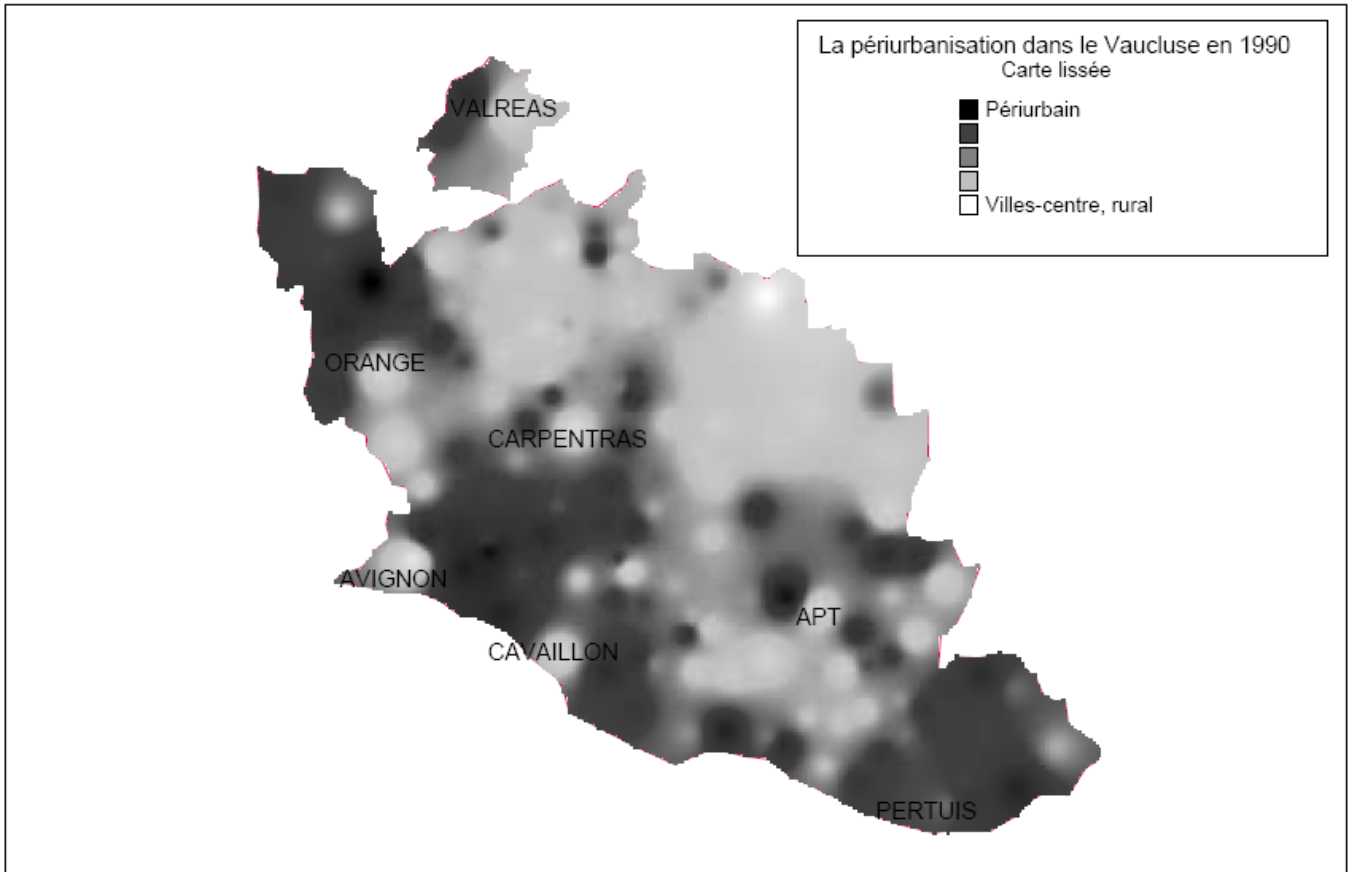


Carte 15

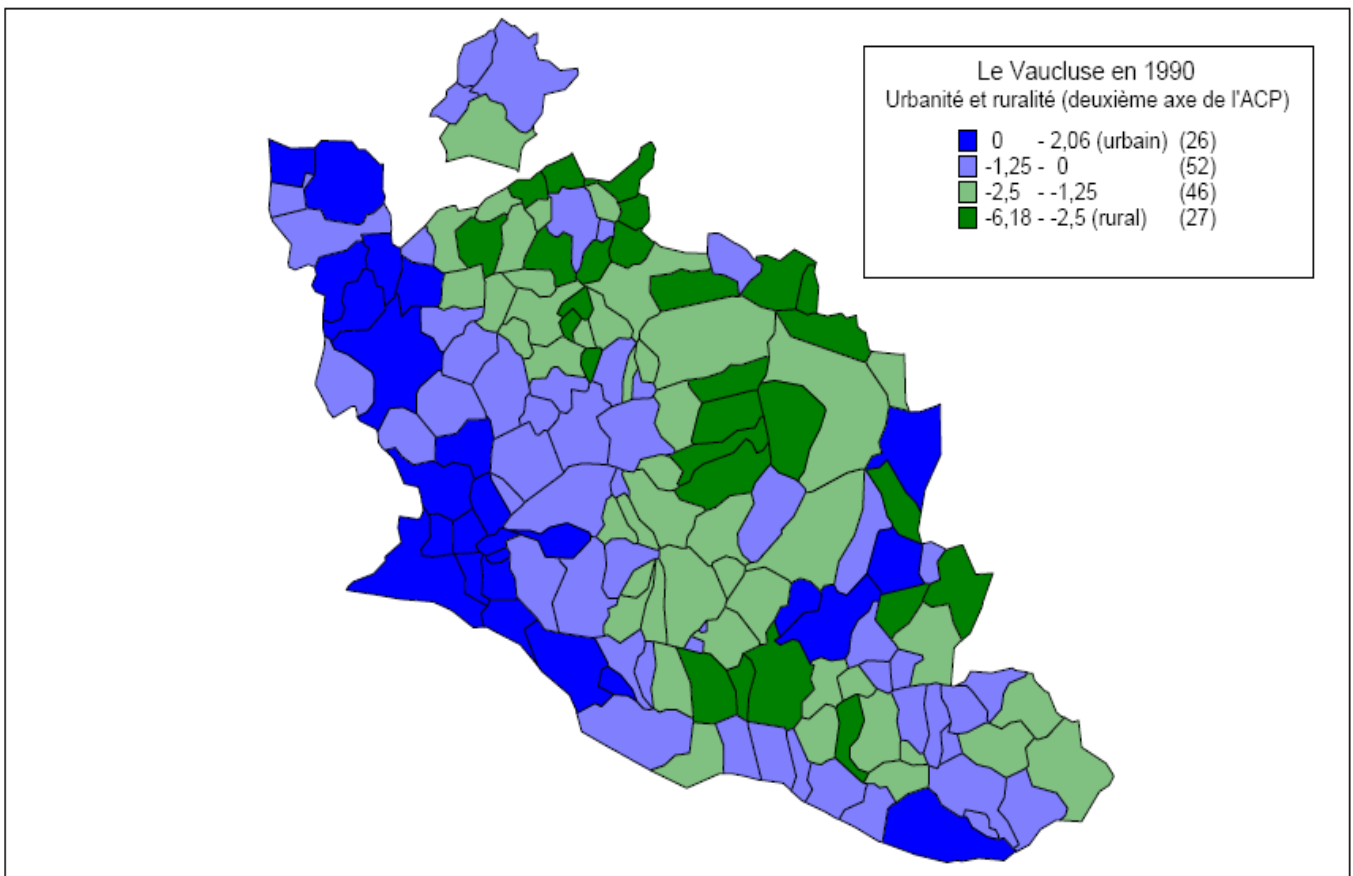
La deuxième composante correspond à la première composante de l'ACP menée sur les données de 1982 : il s'agit de l'opposition urbain-rural. Elle se traduit d'abord par les caractéristiques socio-professionnelles des habitants des communes : forte proportion de salariés et en particulier de salariés dans un cas, surreprésentation des indépendants (en particulier des agriculteurs) dans l'autre. Mais le clivage urbain-rural se traduit aussi dans les caractéristiques de l'habitat : ancien en milieu rural, plus récent (construction notamment entre 1949 et 1974) en milieu urbain. Les logements sont plus petits et plus souvent dans des immeubles en ville qu'à la campagne.

La carte 17 présente la répartition spatiale des territoires urbains et ruraux. Comme cela avait déjà été noté, l'urbanisation s'étale pour l'essentiel le long des rives du Rhône, en remontant jusqu'à Carpentras, et secondairement le long de la Durance. Cette carte est assez proche des cartes 15 et 16, à l'exception près (par construction) des centre-villes. Elle est aussi naturellement très proche de la carte 10 (urbain et rural en 1982), même si on note une certaine extension de l'urbanisation, à partir des zones déjà urbanisées auparavant.

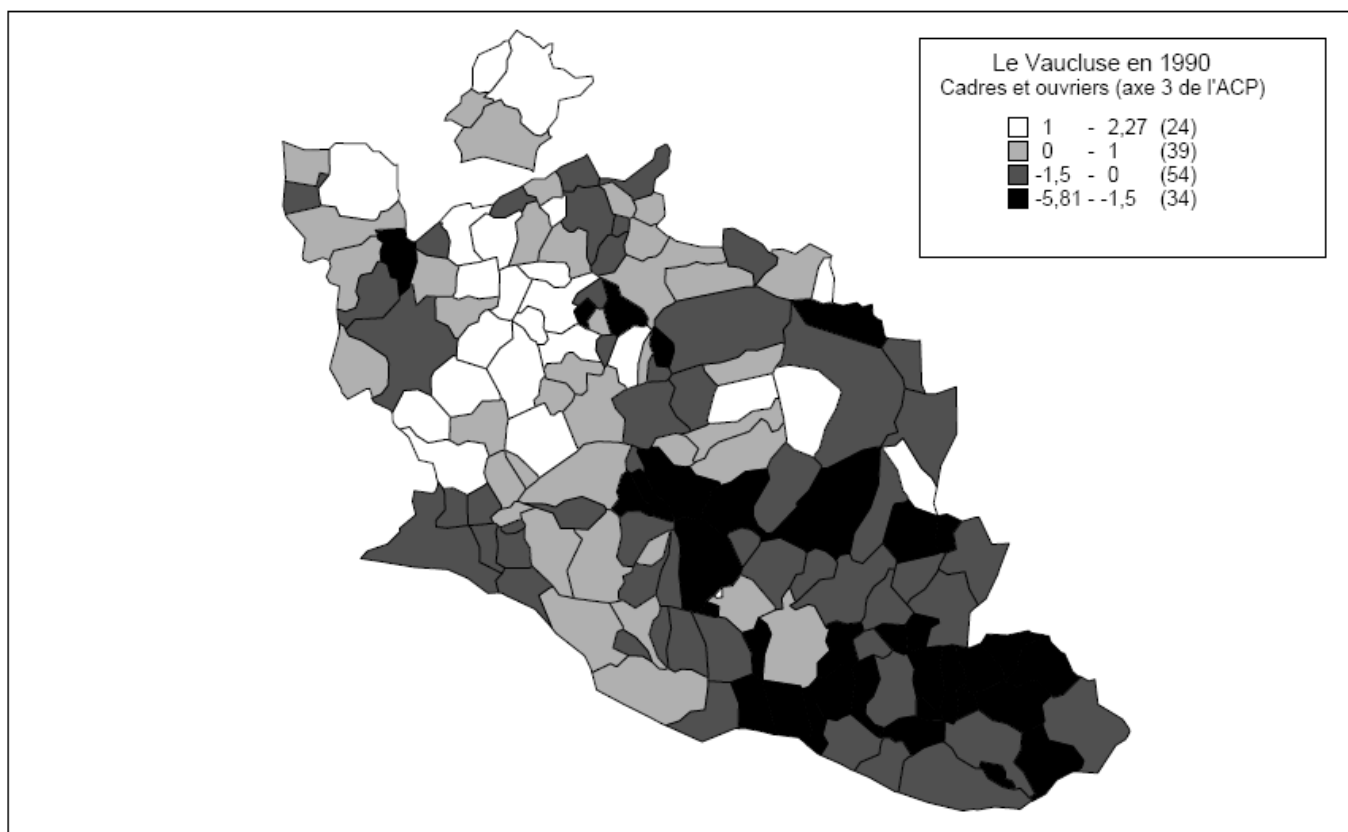
On remarquera le cas particulier du sud du Luberon, autour de Pertuis (pays d'Aigues) : alors que cette zone est assez fortement périurbanisée, elle est partagée sur la carte 17 entre des



Carte 16



Carte 17



Carte 18

communes faiblement urbanisées et des communes qui apparaissent comme rurales. Cela est significatif : alors que la périurbanisation entre Orange et Avignon se fait à proximité des villes-centre, dans un tissu urbain assez dense, les communes périurbaines du Sud-Luberon se rattachent à l'aire métropolitaine d'Aix-Marseille, qui « produit » une périurbanisation beaucoup plus étalée, et par conséquent moins dense lorsque l'on atteint ses confins, comme dans le Sud-Luberon. On trouve alors des villages qui présentent à la fois les caractéristiques d'une commune rurale (type d'habitat, proportion d'agriculteurs) et périurbaine (nombre de voitures moyen par ménage, lieu de l'emploi détenu...).

Enfin, la troisième composante correspond à la troisième composante de l'ACP de 1982 : il s'agit de l'opposition entre les communes dans lesquelles habitent une proportion importante de cadres et de celles dans lesquelles les ouvriers sont proportionnellement nombreux (tableau 32). On note d'ailleurs que la répartition des professions intermédiaires, bien que moins contrastée, est proche de celle des cadres. Géographiquement, comme l'illustre la carte 18, les cadres et les catégories sociales les plus favorisées se répartissent selon un double gradient nord/sud et est/ouest. Leur proportion est en effet la plus élevée au sud-est du département, plus encore qu'en 1982 (cf. carte 13), comme si les cadres se rapprochaient de plus en plus de l'aire métropolitaine d'Aix-Marseille.

Contributions positives	Facteur 1 (20 %)
Mitterrand88-2	0,685
PS88-2	0,615
Jospin95-2	0,548
Mitterrand88-1	0,515
Contributions négatives	Facteur 1 (20 %)
Droite88-2	-0,936
Chirac95-2	-0,875
Union droite86	-0,872
Chirac88-2	-0,871
Droite93-1	-0,856
Droitelég88-1	-0,835
Droite93-2	-0,807
Balladur95-1	-0,770
Chirac88-1	-0,737
Barre88	-0,684
Chirac95-1	-0,504

Tableau 33

Examinons maintenant la répartition géographique des orientations politiques dans le Vaucluse au début des années 1990. De même que pour les Bouches-du-Rhône, les élections étudiées sont les élections présidentielles de 1988 et 1995 et législatives de 1986 et 1993, ainsi que les élections législatives de 1988 qui n'avaient pu être étudiées pour les Bouches-du-Rhône ; soit au total, neuf tours de scrutin. Les tableaux 33, 34 et 35 présentent les trois

Contributions positives	Facteur 2 (16 %)
PS93-1	0,634
Jospin95-2	0,561
Jospin95-1	0,557
PS86	0,531
PS88-1	0,523
Voynet95-1	0,505
PS93-2	0,500
Contributions négatives	Facteur 2 (16 %)
Le Pen88	-0,893
FN93-1	-0,890
FN86	-0,863
FN88-1	-0,817
Le Pen95-1	-0,811
FN93-2	-0,792

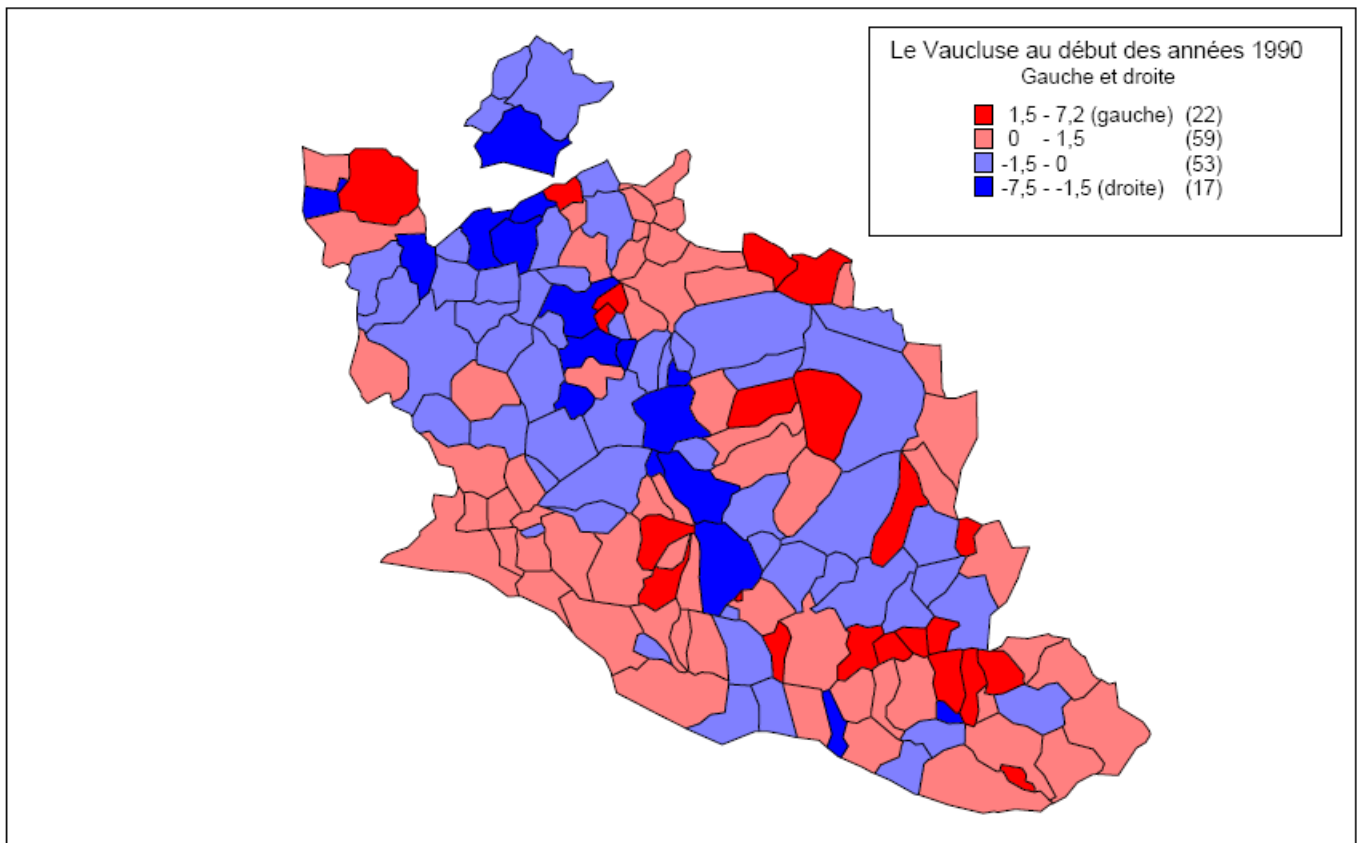
Tableau 34

Contributions positives	Facteur 3 (14 %)
PS88-2	0,542
Mitterrand88-2	0,531
PS86	0,495
Mitterrand88-1	0,480
Jospin95-2	0,464
PS88-1	0,453
Jospin95-1	0,410
Contributions négatives	Facteur 3 (14 %)
Abstentionprésid88-1	-0,937
Abstention86	-0,882
AbstentionPrésid88-2	-0,864
Abstentionlég88-1	-0,796
Abstention95-1	-0,776
AbstentionLég88-2	-0,744
Abstention93-1	-0,665
Abstention95-2	-0,662

Tableau 35

premières composantes principales issues, après rotation, de l'ACP menée avec pondération des cas par le nombre d'inscrits au premier tour de l'élection présidentielle de 1988.

Ces résultats rappellent pour partie ceux du début des années 1980, mais s'en séparent sur un point décisif. Certaines dimensions sont en effet communes : opposition droite-gauche, poids de l'abstention comme dimension spécifique. Mais la principale différence réside dans l'apparition du Front national comme dimension statistique spécifique (cf. tableau 34), qui est d'après le tableau des contributions opposé territorialement au Parti socialiste. En réalité, et au vu de la carte factorielle, on peut effectivement affirmer que les dimensions droite-gauche et plus ou moins fort vote accordé au FN sont relativement indépendantes. Enfin, l'abstention (tableau 35) constitue elle aussi une

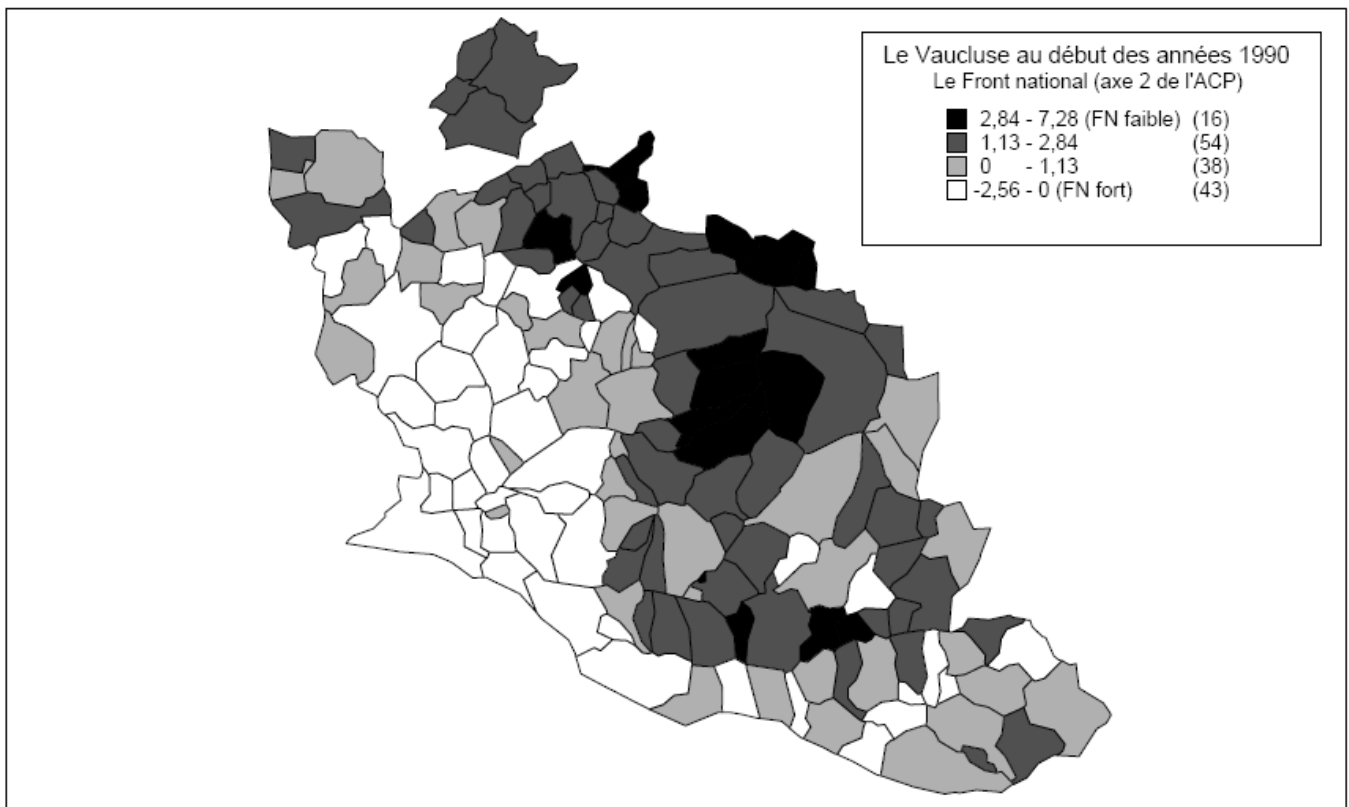


Carte 19

dimension indépendante, comme déjà au début des années 1980. Les communes peuvent donc désormais être classées selon leur position sur chacune de ces trois dimensions. On notera, compte tenu des contributions à ces diverses composantes, que les communes dans lesquelles la gauche socialiste obtient des scores élevés tendent en moyenne à accorder de moins bons scores au FN et à avoir une meilleure participation électorale que la moyenne.

Compte tenu de ces multiples dimensions, il semble plus pertinent de cartographier chaque dimension séparément. La carte 19 représente la première dimension, l'opposition droite-gauche. Certains ensembles géographiques se dégagent : d'Avignon à Cheval-Blanc, une certaine domination de la gauche ; de même, avec des exceptions, dans le Luberon ; à l'inverse, la droite domine assez largement le triangle défini par Carpentras, Orange et Vaison-la-Romaine. Les zones plus en altitude, à l'est du département, sont moins homogènes ; la gauche y possède une bonne audience, avec des exceptions notables, autour de Sault notamment. On notera enfin une ligne constituée par des communes, de Gordes à Visan, dans lesquelles la droite obtient des scores particulièrement élevés. Cette ligne n'est pas très loin de représenter la démarcation entre le Vaucluse urbain et relativement industrialisé de la vallée du Rhône et le Vaucluse plus rural et résidentiel d'altitude.

La carte 20 représente la deuxième composante de l'ACP, qui représente la plus ou moins



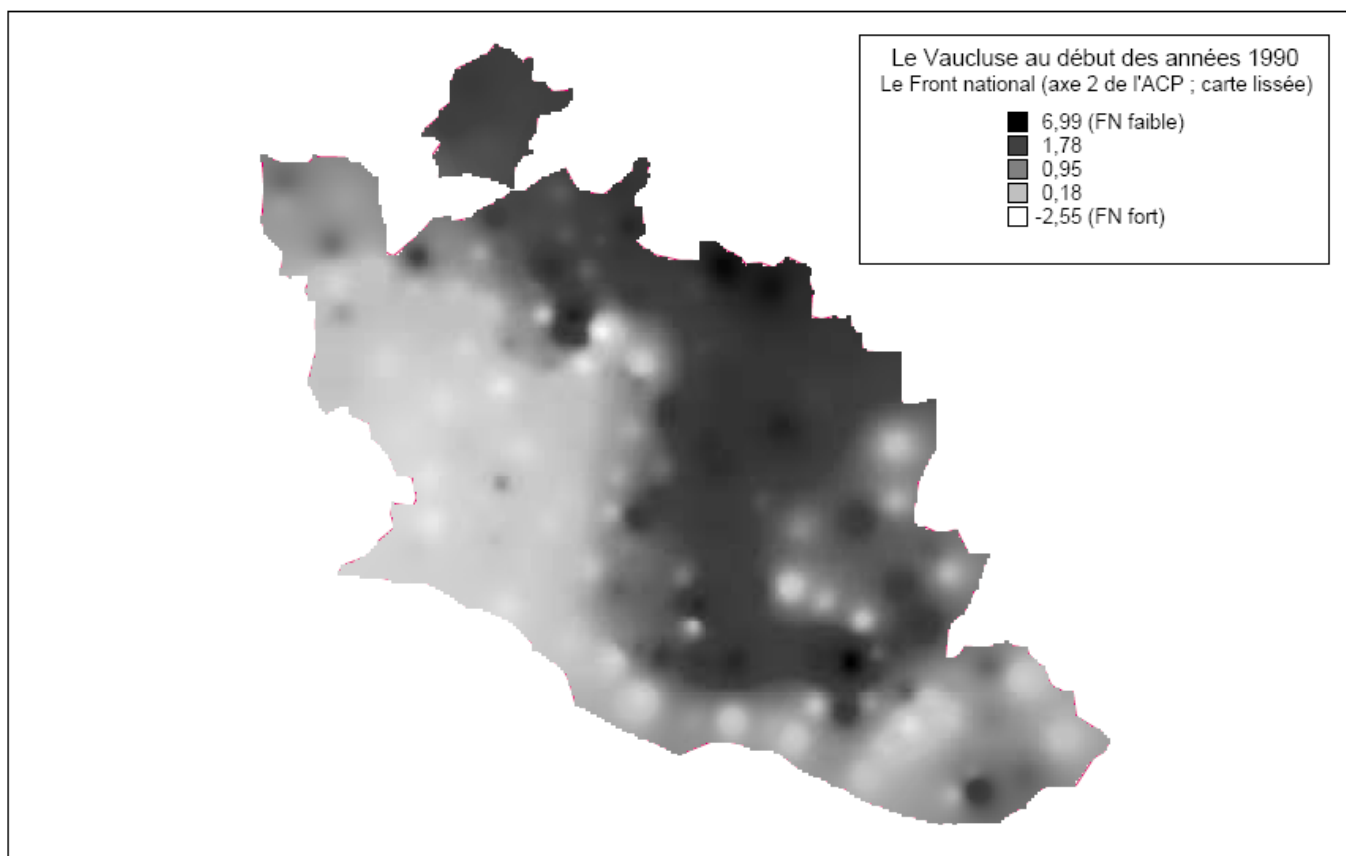
Carte 20

forte implantation du Front national. La répartition géographique est ici particulièrement nette, beaucoup plus que les cartes précédentes (si ce n'est celles relatives au clivage urbain-rural), qui présentaient souvent un aspect de « mosaïque » absent ici⁷⁶. En outre, la carte du vote FN ne présente aucune ressemblance avec la carte des rapports de force gauche-droite (carte 19) : le politique ne semble pas ici s'expliquer par le politique. Le FN réalise ses meilleurs scores aussi bien là où la gauche est puissante que dans les fiefs de la droite parlementaire. Tout se passe comme si le vote FN « rayonnait » à partir d'Avignon, à 180 degrés. Le constat est encore plus net lorsque l'on prend en compte la carte 21, qui est elle lissée. Force est ici de reconnaître que l'analyse que fait H. Le Bras dans *Une autre France*⁷⁷ du vote FN (mais pas seulement de ce vote-là) en terme de « diffusion » et d' « épidémie » semble bien correspondre à nos données dans le cas présent (c'est beaucoup moins évident dans le cas des Bouches-du-Rhône), avec des obstacles (ici les massifs) qui sont capables de freiner cette diffusion. Mais une autre lecture est aussi possible : la carte du vote FN est très proche de la carte du phénomène urbain dans le Vaucluse (cf. carte 17). On y reviendra.

Le troisième facteur concerne l'abstention, quels que soient d'ailleurs les scrutins concernés

76 Il ne faut pas y voir un effet des seuils retenus. En les faisant varier, le résultat est tout à fait comparable. Il ne faut pas non plus y voir un artefact statistique lié à l'ACP, qui « lisserait » les résultats : les cartes reproduites dans l'annexe cartographique montre que la structure géographique du vote FN, si elle évolue dans le temps, est toujours extrêmement nette.

77 H. Le Bras, *Une autre France*, *op. cit.* Cf. en particulier le chapitre 2.



Carte 21

– ce qui montre que l'abstention est une orientation électorale stable dans le temps et l'espace. En revanche, comme l'illustre la carte 22, l'abstentionnisme n'est pas, dans le Vaucluse, un phénomène spatialement structuré.

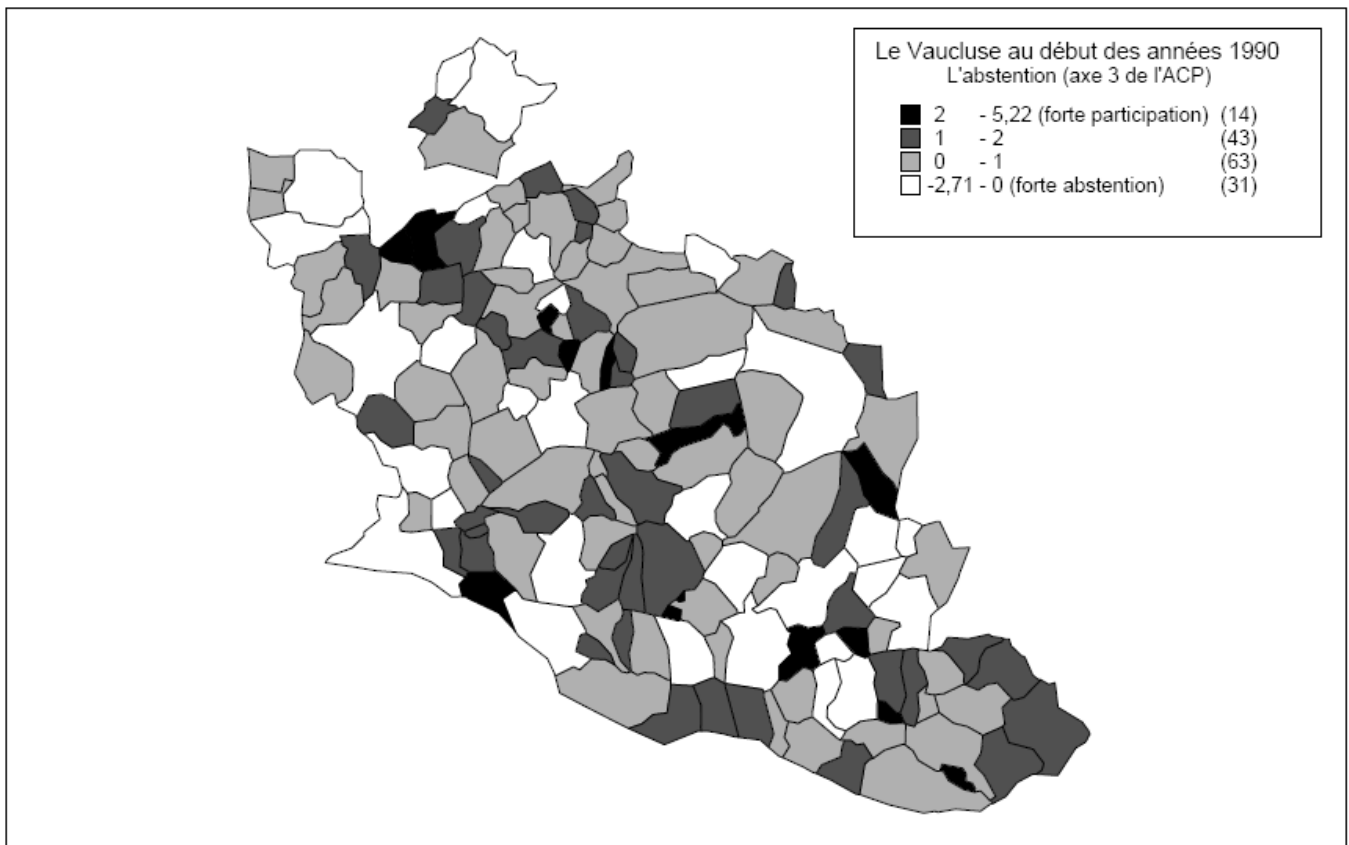
Ces trois dimensions électorales – gauche/droite, FN, abstentionnisme – correspondent-elles à des dimensions socio-démographiques que nous avons identifiées ?

<i>Composantes électorales</i>	Composante 1	Composante 2	Composante 3
<i>Composantes socio-démographiques</i>			
Composante 1	0,002	-0,046	0,530
Composante 2	0,269	-0,704	-0,204
Composante 3	-0,095	-0,139	-0,241

Tableau 36

Le tableau 36 présente les coefficients de corrélation entre les trois premières composantes socio-démographiques et électorales⁷⁸. Deux corrélations sont significatives. En premier lieu, la deuxième composante socio-démographique (c'est-à-dire l'opposition urbain-rural) est assez

⁷⁸ Avec pondération par le nombre d'inscrits à la présidentielle de 1988. Par conséquent, $n = 303\ 235$.



Carte 22

fortement corrélée avec la deuxième composante électorale (soit le vote en faveur du Front national). Cela n'est guère surprenant, puisque la comparaison des cartes a permis de mettre en évidence que l'aire géographique dans laquelle le vote FN est le plus élevé est la plus urbanisée du département. En second lieu, la première composante socio-démographique (relative à la périurbanisation) est corrélée, mais plus faiblement, à la troisième composante électorale, c'est-à-dire au niveau d'abstention. Mais il convient ici de noter que sans pondération, la corrélation disparaît quasiment ($r = 0,175$). En examinant attentivement le nuage de points, on comprend alors que la relation fonctionne en réalité essentiellement en milieu périurbain : les communes périurbaines possèdent en moyenne un meilleur taux de participation que les villes-centre. En revanche, cette corrélation ne dit rien sur les communes rurales, pour lesquelles la variation du taux de participation est importante.

Il convient de remarquer que les autres dimensions ne semblent pas posséder de corrélation particulière. Ainsi, l'orientation à gauche ou à droite d'une commune n'est que très faiblement corrélée à sa composition socio-professionnelle, de même d'ailleurs que la participation électorale. Cela signifie que les hypothèses d'une large partie de la sociologie électorale n'apparaissent pas ici au niveau agrégé ; cela ne signifie pourtant pas que ces hypothèses ne sont pas vérifiées au niveau individuel, compte tenu du fait que l'agrégation peut faire disparaître ces relations.

Le Vaucluse à la fin des années 1990 et au début des années 2000

Les tableaux 37, 38 et 39 présentent les contributions les plus importantes sur les trois premières composantes principales issues de l'ACP menée sur les données socio-démographiques du recensement de 1999, après rotation. Les composantes sont très comparables à celles de 1990.

En effet, la première composante se rapporte à nouveau à la périurbanisation. La carte 23 représente la répartition territoriale de ce facteur. Par rapport à la carte 15, bien que les seuils ne soient pas directement comparables, on constate une montée en puissance du fait périurbain autour d'Avignon et plus largement de Cavaillon à Orange, tandis qu'il semble moins se développer dans le Sud-Luberon.

La deuxième composante, comme en 1990, se rapporte au clivage rural-urbain. Elle est représentée sur la carte 24. Il semble que les territoires urbains continuent leur lente progression à partir des villes-centre. Mais naturellement, la structure d'ensemble reste très similaire.

Enfin, la troisième composante concerne comme précédemment la structure socio-professionnelle ; mais, à l'inverse de 1990 et 1982, s'y ajoute ici (cf. tableau 39) des éléments relatifs aux secteurs d'activité et, surtout, aux migrations : les communes qui comptent le plus d'ouvriers sont aussi celles dans lesquelles la proportion d'habitants nés dans le Vaucluse, résidant dans la même commune ou le même département en 1990 est la plus élevée. On retrouve ainsi l'idée de capital spatial précédemment développée, qui est certes corrélé aux autres espèces de capital mais qui ne se confond pas avec elles. Ainsi, il semble que le statut socio-professionnel détermine pour partie le capital spatial détenu, mais aussi le secteur d'activité : il est notamment compréhensible que les fonctionnaires soient amenés à connaître des mobilités résidentielles plus souvent que la moyenne, et accumulent ainsi du capital spatial. Paradoxalement, on note également que la présence d'étrangers est la plus importante là où le capital spatial est en moyenne le plus faible. Mais il convient de nuancer : si l'ACP est menée sans pondération, les indicateurs relatifs à la présence d'étrangers ne sont plus corrélés à la troisième composante ; ce qui signifie probablement que c'est le poids des villes, notamment d'Avignon, qui crée la corrélation lorsque l'on procède à une pondération.

Il est intéressant en revanche de noter la localisation des populations qui sont détentrices d'un capital spatial élevé. En effet, elle ne suit pas par exemple la localisation des villes ou du périurbain ; on observe plutôt grossièrement une répartition Nord-Sud, même si les villes comptent dans l'ensemble une proportion plus importante de leur population possédant un capital spatial élevé.

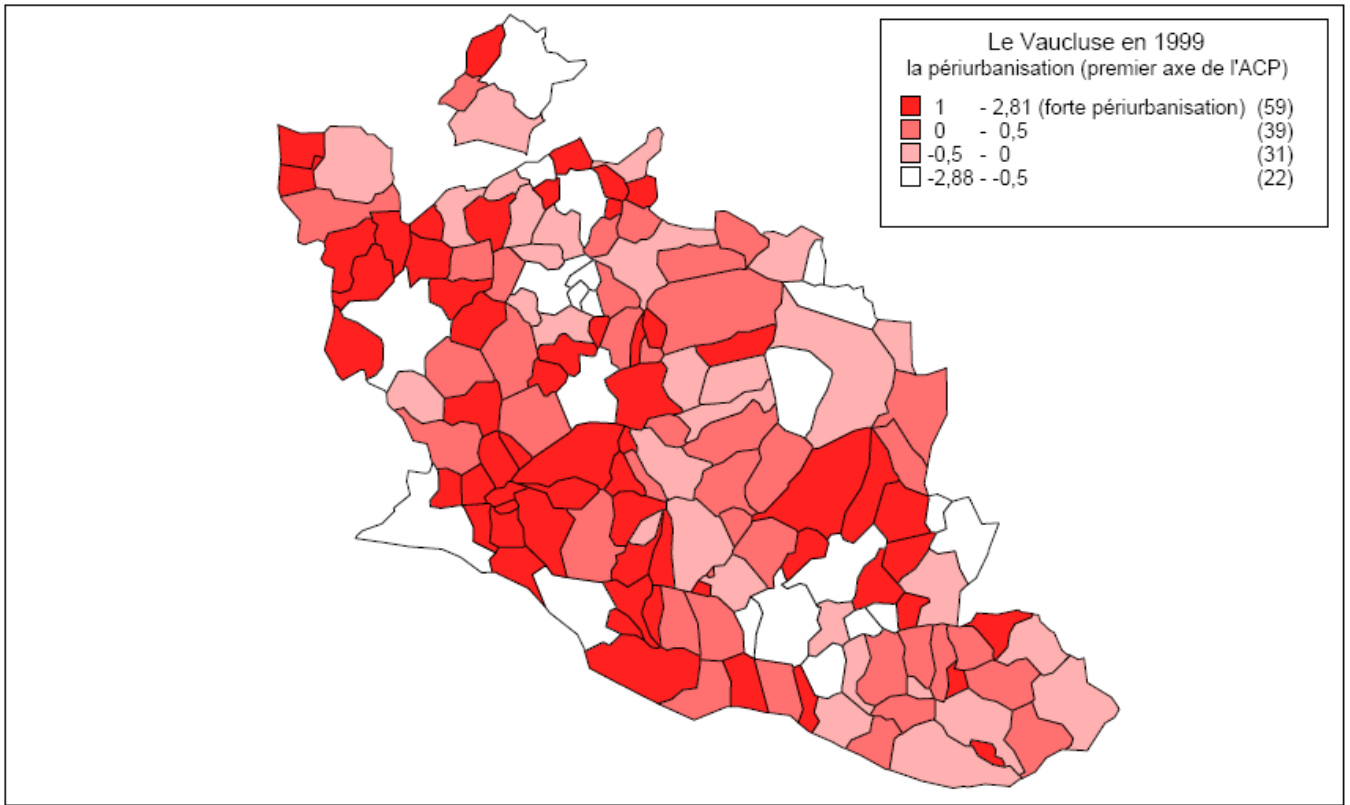
Contributions positives	Facteur 1 (31%)
garage 99	0,897
Propriétaire 99	0,890
2 voitures+ 99	0,878
pièces/logt 99	0,877
emploi même ZE 99	0,835
pers/logt 99	0,813
100-150m ² 99	0,795
logt 75-81 99	0,792
résid princ 1 seul logt 99	0,779
CAP BEP 99	0,752
même logt 90-99	0,687
logt 82-89 99	0,635
logt90 99	0,610
Contributions négatives	Facteur 1 (31%)
40-70 m ² 99	-0,899
Actifs ayant emploi dans sa commune de résidence RP99	-0,892
sans voiture 99	-0,887
<40m ² 99	-0,876
chômage 99	-0,780
résid princ >10 logts 99	-0,780
résid princ 2-9 logt 99	-0,756
locataire HLM 99	-0,731
étrangers % 99	-0,728
Logements construits de 1915 à 1948 RP99	-0,708
résid étranger 90-99	-0,694
Naissance étranger 99	-0,679
étrangers hors UE 99	-0,670
Total emplois détenus par des salariés du public RP99	-0,653
logt 49-67 99	-0,646
locataire non-HLM 99	-0,625

Tableau 37

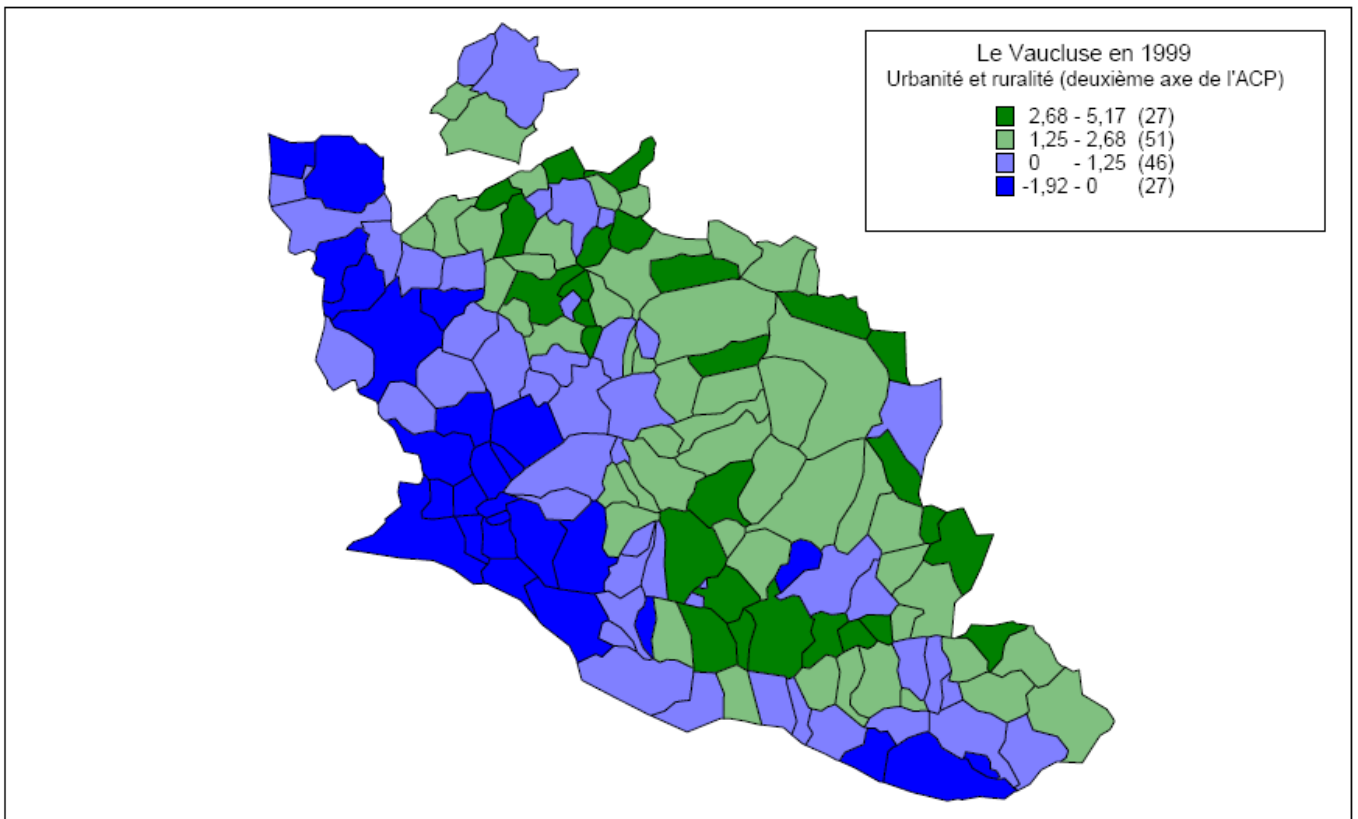
Contributions positives	Facteur 2 (20 %)
non-salariés 99	0,931
agriculteurs 99	0,845
Total emplois non-salariés (expl princ) RP99	0,819
résid secondaires 99	0,806
Total emplois non-salariés indépendants RP99	0,794
Logements construits avant 1915 RP99	0,793
actifs agriculture 99	0,787
retraités % pop 99	0,711
>150m ² 99	0,711
Art com m 99	0,615
CEP 99	0,604
résid princ 1 seul logt 99	0,538
fosse sceptique 99	0,502
Contributions négatives	Facteur 2 (20 %)
Total emplois salariés (expl princ) RP99	-0,819
Tx annuel moyen var pop dû au mouvement naturel 90/99 (en %)	-0,654
employés 99	-0,640
Densité de population (hab/km ²) en 1999	-0,620
logt 49-67 99	-0,595
locataire HLM 99	-0,561
résid princ 2-9 logt 99	-0,551
70-100m ² 99	-0,547
actifs tertiaire 99	-0,540
résid princ >10 logts 99	-0,498

Ci-dessus, tableau 38 ; ci-dessous, tableau 39

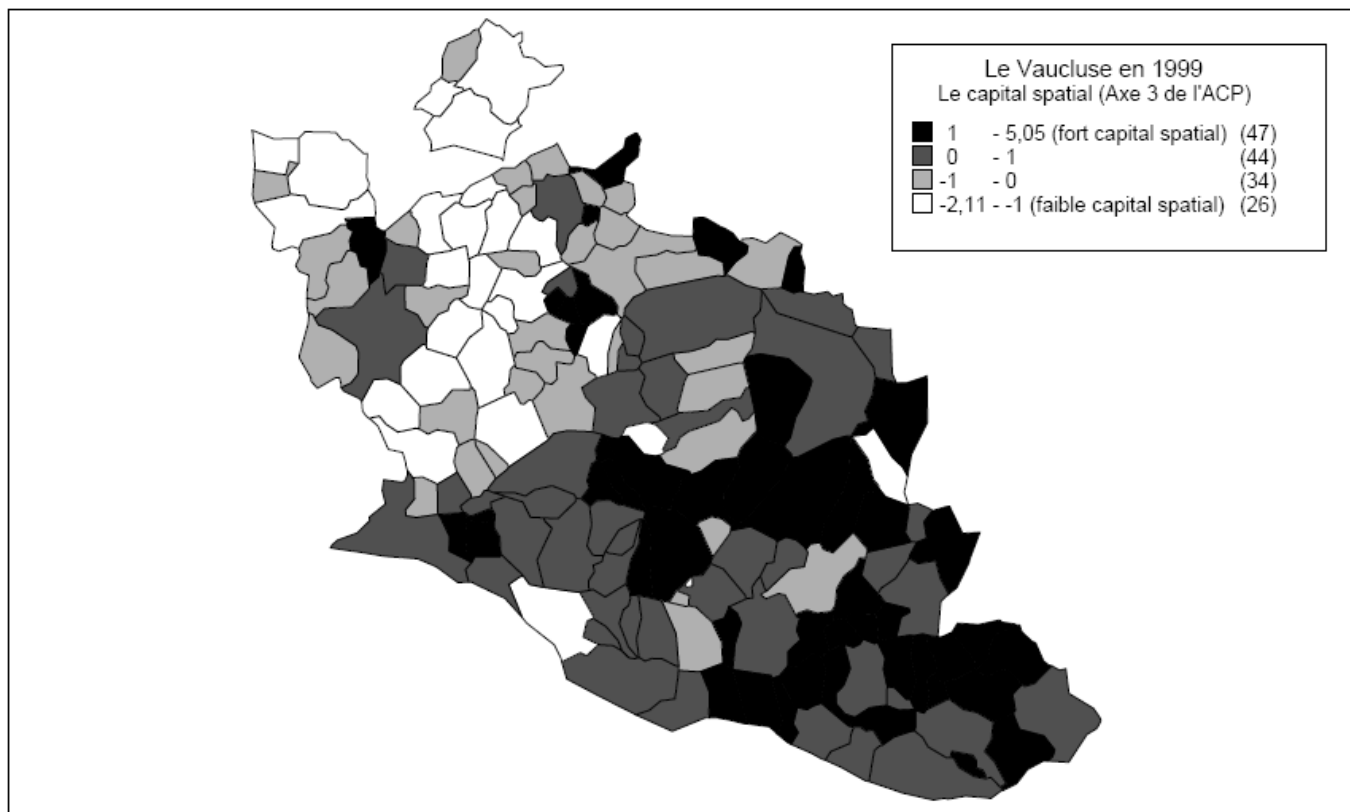
Contributions positives	Facteur 3 (13 %)
Sup 99	0,842
cadres 99	0,742
BAC+2 99	0,715
fonction publique % actifs 99	0,695
Bac 99	0,679
actifs education santé social 99	0,640
actifs tertiaire 99	0,625
prof interm 99	0,561
BEPC 99	0,497
Contributions positives	Facteur 3 (13 %)
ouvriers 99	-0,881
aucun diplôme 99	-0,804
même dépt 90-99	-0,592
actifs industrie 99	-0,538
naissance même dpt résid 99	-0,494
même comm 90-99	-0,466
étrangers % 99	-0,400



Carte 23



Carte 24



Carte 25

Les tableaux 40, 41 et 42 présentent les trois premières composantes de l'ACP relatives aux données électorales de 1995 à 2002 (soit les élections présidentielle de 1995, législatives de 1997, présidentielles et législatives de 2002 ; au total, huit tours de scrutin).

On constate (tableau 40) que l'opposition entre le vote FN ou Le Pen et les autres votes (et en particulier en faveur de la gauche, mais aussi de Chirac au deuxième tour de la présidentielle de 2002 – ce qui est statistiquement logique) est devenu le clivage le plus important, *i.e.* le plus explicatif en termes de variance. On perçoit donc une très nette évolution sur les vingt ans sur lesquels porte notre étude, puisque le vote FN n'était au début des années 1980 pas assez structuré territorialement pour que les analyses en composantes principales s'en fassent le reflet ; à la fin des années 1990 et au début des années 2000, sa structuration est devenue la plus forte de toutes les marques électorales (tandis que dans les Bouches-du-Rhône la structuration liée à la puissance du Parti communiste restait plus importante). La première composante est représentée sur la carte 26, qui illustre à quel point le FN est devenu un vote très structuré territorialement, comme si Orange était le centre de couronnes successives de vote FN décroissant. On peut alors s'interroger sur le rôle de Jacques Bompard, maire d'Orange FN, dans la notabilisation du vote FN dans le Vaucluse. En effet, la carte 26 est typique de l'effet électoral de la notabilité : le vote en faveur du notable décroît à mesure que l'on s'éloigne de son fief. Michel Bussi, Jérôme Fourquet et Loïc Ravenel évoquent ainsi un « effet notable ou personnalité » (lorsqu'il concerne une personne) ou « effet fief » (lorsqu'il

Contributions positives	Facteur 1 (19 %)
Chirac2002-2	0,768
PS2002-2	0,763
Mamère2002-1	0,719
LCR2002-1	0,690
Jospin951	0,668
MRC2002-1	0,622
Jospin2002-1	0,596
Régionaliste2002-1	0,578
Taubira2002-1	0,554
Voynet951	0,536
PS+Verts2002-1	0,519
CPNT2002-1	0,510
Contributions négatives	Facteur 1 (19 %)
Le Pen2002-1	-0,905
FN97-1	-0,870
FN2002-1	-0,867
FN97-2	-0,851
Le Pen2002-2	-0,850
FN2002-2	-0,823
LePen951	-0,689
Megret2002-1	-0,548

Tableau 40

concerne un appareil partisan) à propos des élections régionales de 2004⁷⁹, effet qui peut être détecté en observant « la trace de certaines permanences électorales, sous la forme de l'implantation et de l'influence localisée⁸⁰ » d'une personne ou d'un parti. On y reviendra dans le chapitre suivant.

La deuxième composante concerne l'abstention, opposée ici à divers « petits » candidats (ce qui signifie en réalité qu'ils sont des entrants dans le champ politique, non

Contributions positives	Facteur 2 (15 %)
Saint-Josse2002-1	0,755
deVilliers951	0,662
DDC2002-1	0,573
Lepage2002-1	0,513
Bayrou2002-1	0,494
MPF97-1	0,470
Voynet951	0,456
Madelin2002-1	0,454
UMP2002-2	0,443
RPR+UDF97-1	0,429
Contributions négatives	Facteur 2 (15 %)
Abstention présid2002-1	-0,874
Abstention952	-0,856
Abstention présid 2002-2	-0,836
Abstention951	-0,824
Abstention lég2002-1	-0,806
Abstention97-1	-0,769
PT2002-1	-0,589

Tableau 41

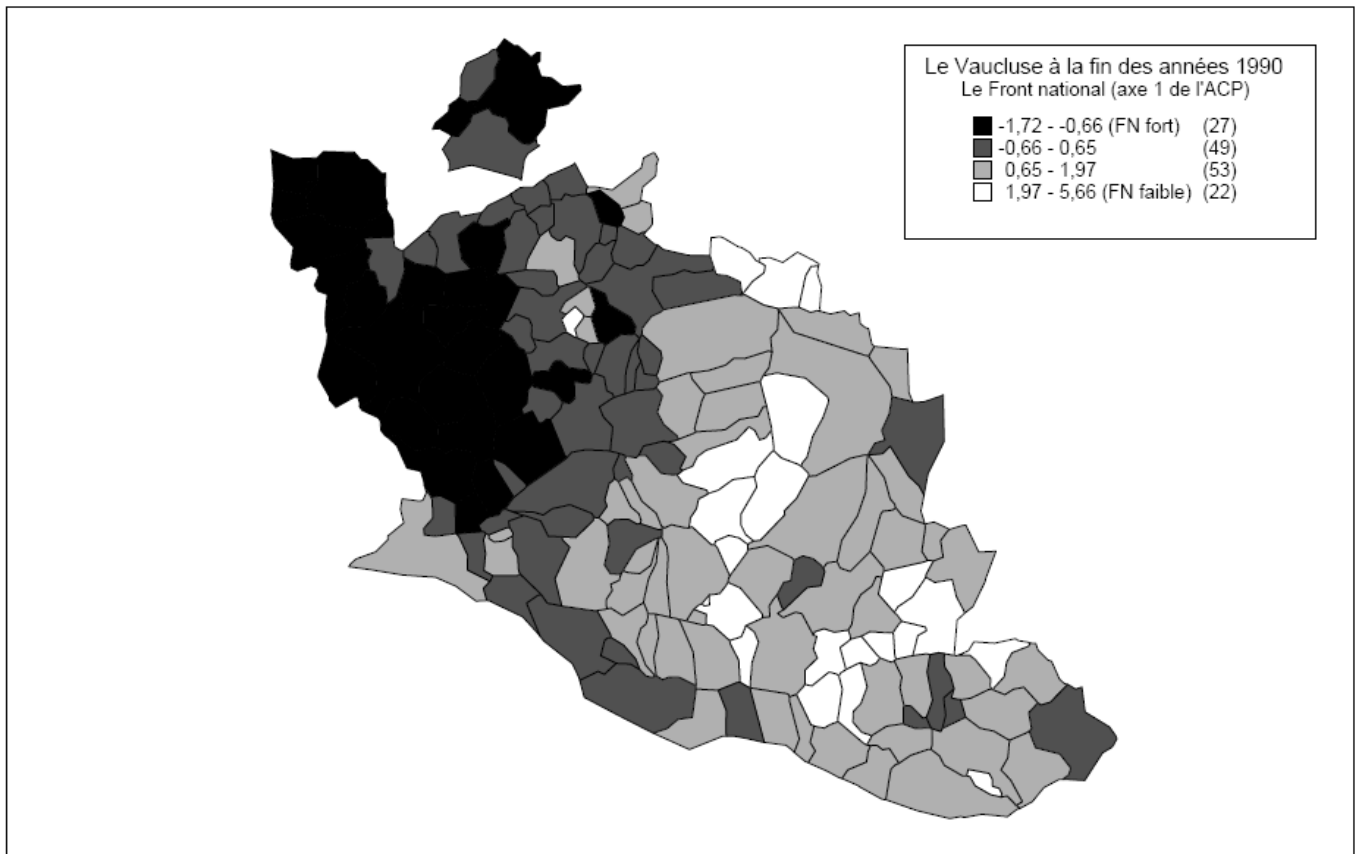
Contributions positives	Facteur 3 (10 %)
Hue951	0,646
PCF97-1	0,632
Jospin952	0,583
Hue2002-1	0,537
Laguiller2002-1	0,522
Laguiller951	0,442
Gluckstein2002-1	0,433
Contributions négatives	Facteur 3 (10 %)
Balladur951	-0,779
Chirac2002-1	-0,753
Chirac952	-0,749
RPR+UDF97-1	-0,665
UMP2002-1	-0,552
UMP2002-2	-0,540
UDF-RPR97-2	-0,537
Chirac951	-0,483
Boutin2002-1	-0,424

Tableau 42

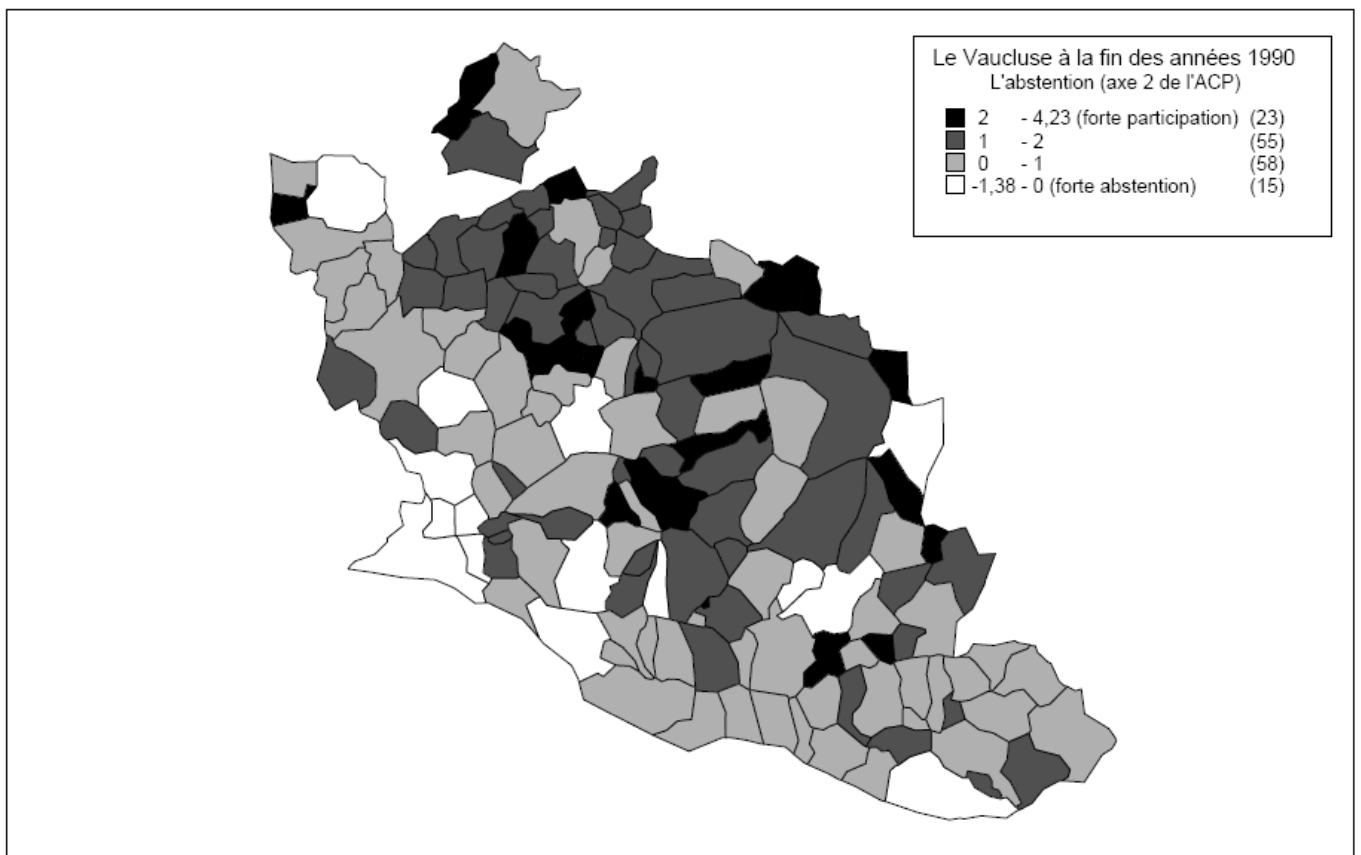
reconnus comme légitimes par les agents détenteurs du monopole de la production politique), le plus souvent de droite : Jean Saint-Josse (CPNT), Philippe de Villiers (MPF), Droit de Chasse, mais aussi des candidats considérés comme plus centristes, comme François Bayrou ou Corinne Lepage.

79 M. Bussi, J. Fourquet, L. Ravenel, « Elections régionales de 2004 : notabilités traditionnelles et nouvelles maîtrises des territoires électoraux », *Revue française de science politique*, vol. 54, n° 4, août 2004, pp. 639-667. Il est intéressant de noter que les auteurs citent précisément le cas du couple Bompard comme exemple de « notables frontistes », sans pour autant étudier le cas (p. 645).

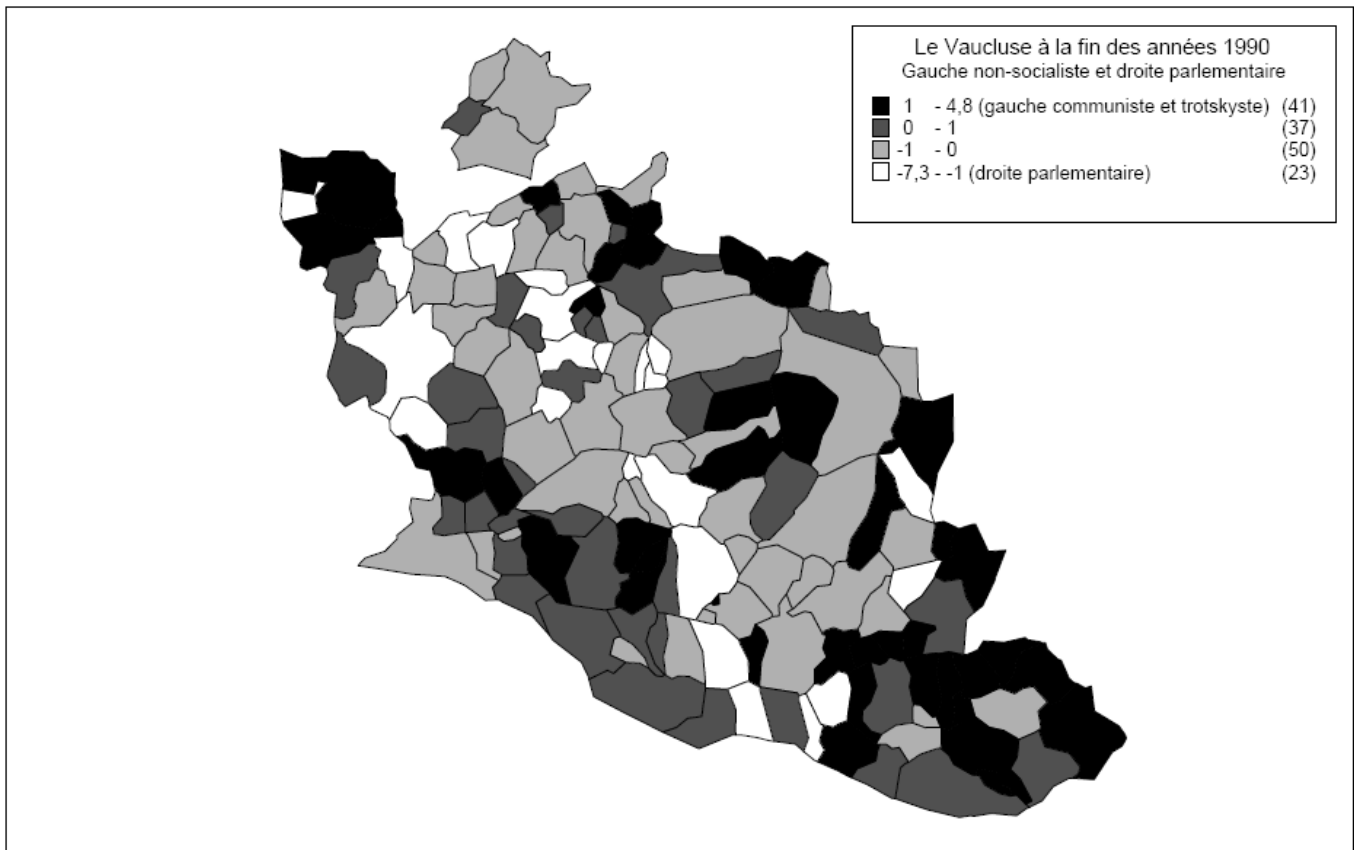
80 *Ibid.*, p. 640.



Carte 26



Carte 27



Carte 28

Ces candidats ou partis obtiennent donc leurs meilleurs scores dans les communes dans lesquelles la participation électorale est la plus élevée, c'est-à-dire en l'espèce principalement dans des communes rurales, l'abstention étant plus importante dans les communes urbaines. La carte 27, qui représente cette composante, montre que la participation électorale est effectivement plus importante en milieu rural, sans pour autant que cette composante soit aussi cohésive territorialement que la précédente. En tout état de cause, comme pour le FN, il convient de signaler que l'abstention est devenue statistiquement plus significative que l'opposition droite-gauche. On peut donc considérer qu'il y a un affaiblissement de ce clivage en termes de structuration du vote, tandis que le FN et l'abstention structurent de plus en plus les territoires d'un point de vue électoral. En d'autres termes, et afin qu'il ne subsiste pas d'ambiguïté, cela signifie que deux communes prises au hasard diffèrent entre elles, en moyenne, plus par le niveau d'abstention et le niveau du vote accordé au Front national que par l'orientation en faveur de la gauche ou de la droite.

La troisième composante, justement, concerne l'opposition entre la droite « parlementaire » (UDF, RPR, UMP) et la gauche, essentiellement communiste ou trotskyste. Comme le montre la carte 28, cette dimension est moins structurée géographiquement ; si la gauche communiste et trotskyste connaît une certaine audience autour d'Avignon et dans le Sud-Luberon, elle connaît aussi de bons scores dans des communes très rurales d'altitude.

Le tableau 43 présente les coefficients de corrélation (avec pondération des cas par le nombre d'inscrits à la présidentielle de 2002) entre les trois premières composantes des ACP menées sur les données socio-démographiques puis électorales.

<i>Composantes électorales</i>	Composante 1	Composante 2	Composante 3
<i>Composantes socio-démographiques</i>			
Composante 1	-0,105	0,530	0,293
Composante 2	0,340	0,633	-0,150
Composante 3	0,665	0,001	-0,176

Tableau 43

Les corrélations ne sont pas très fortes, mais tout de même significatives. En particulier, l'abstention (composante électorale 2) entretient, comme nous l'avons déjà vu, une relation à la fois avec l'urbanisation et avec la périurbanisation. Les villes-centre connaissent en moyenne l'abstention la plus élevée, et celle-ci décroît à mesure que le milieu devient plus rural. Mais surtout, le tableau 43 montre qu'il existe une corrélation assez forte entre le vote en faveur du FN et le capital spatial détenu par les habitants. En effet, la région d'Orange (sa périphérie plus qu'Orange même) est aussi celle dont les habitants sont dans l'ensemble les plus démunis en capitaux et notamment en capital spatial (cf. carte 25). La situation doit ici être comparée avec celle qui prévalait au début des années 1990 : le clivage rural/urbain était alors beaucoup plus corrélé au vote FN (cf. tableau 26), alors que ce clivage est, à la fin des années 1990, moins significatif ($r = 0,340$). Il y a donc bien une évolution du vote FN sur la période, qui de vote des villes (ou, mieux, des zones urbanisées) est devenu un vote des territoires dont une importante proportion peut être considérée comme captive. Il est ici bien entendu que l'on raisonne au niveau des territoires, et qu'on ne peut en l'état inférer de cette analyse écologique des comportements individuels, même si des indications sont toutefois données.

Ces développements auront pu paraître longs et parfois fastidieux. Mais nous considérons que ce travail, quoique ingrat, est essentiel si l'on veut sérieusement replacer l'objet d'étude (le vote en faveur du Front national) dans son contexte spatial et temporel, en ne se contentant pas de descriptions impressionnistes ou d'analyses produites par d'autres à d'autres fins. Ce chapitre a ainsi permis de mettre en évidence à quel point les transformations du territoire sont importantes si l'on

veut comprendre les évolutions électorales, en particulier l'émergence de nouvelles forces politiques. Si le clivage rural/urbain subsiste, notamment dans le Vaucluse dont une large partie reste très rurale (mais dont les fonctions évoluent toutefois, sous l'effet du tourisme et du nombre toujours croissant de résidences secondaires), la périurbanisation, sous des formes différentes, modifie largement le jeu. Il n'est que rarement possible de mettre directement en relation une orientation politique et une position sur le gradient rural/urbain ; mais il n'est pas possible non plus d'ignorer cette dimension.

Nous avons également mis en évidence la très forte spatialisation du vote FN dans les Bouches-du-Rhône et, bien plus encore, dans le Vaucluse. Il est remarquable que les divers électorsats soient très inégalement spatialisés. Au niveau national, il a été montré que l'électorat FN est le plus spatialisé de tous⁸¹. Cela est confirmé pour ce qui nous concerne ; il convient surtout d'en tirer la conséquence logique : si cette spatialisation ne correspond pas à la répartition d'une variable sensée être « explicative », cela signifie que le vote en faveur de ces partis « spatialisés » obéit, au moins pour partie, à d'autres logiques que celles mises en évidence par la sociologie électorale.

81 Par exemple, M. Bussi, J. Fourquet, L. Ravenel, « Elections régionales de 2004 », *op. cit.*, p. 656.

Deuxième chapitre

Mutations et ruptures du vote en faveur du Front national

Une tentative pour « dénaturer » et déconstruire la construction sociale « vote FN » implique non seulement de reconnaître que ce parti rencontre des audiences très différentes d'un lieu à l'autre et prend des significations différentes, mais encore de montrer que le Front national, en tant que marque électorale, n'est pas un objet identique dans le temps. Même si depuis une vingtaine d'années, le FN réalise régulièrement des scores significatifs, cela ne signifie pas qu'il soit invariant. On observe non seulement des évolutions quantitatives, mais encore qualitatives. Ce sont ces évolutions qui seront l'objet de ce chapitre.

Une forte cohésion géographique

La forte spatialité du vote FN, sa forte cohésion géographique a déjà été évoquée dans le chapitre précédent. Cette caractéristique existe tant au plan national qu'au plan local, sur le terrain qui nous concerne. Cependant, une simple observation des cartes ne vaut pas démonstration scientifique ; aussi, afin de pouvoir affirmer à bon droit que le vote FN est « cohésif », c'est-à-dire que « la structure spatiale apparente de la répartition des votes n'est pas aléatoire⁸² », il convient d'utiliser un indicateur d' « autocorrélation spatiale » ; il s'agit de démontrer statistiquement que les scores obtenus par tel candidat ou parti (par exemple le Front national) dans deux communes adjacentes sont plus proches que les scores dans deux communes éloignées. Les deux indices les plus utilisés à cette fin sont ceux de Geary (C) et Moran (I). Ici, nous utiliserons l'indice de Geary⁸³. Cet indice est compris entre 0 et 2 ; plus C est proche de 0, plus l'autocorrélation spatiale est forte ; lorsque $C = 1$, il n'y a aucune autocorrélation spatiale ; enfin, lorsque C est supérieur à 1, cela signifie qu'il existe une autocorrélation spatiale négative (deux unités spatiales adjacentes sont plus dissemblables entre elles que si la répartition était aléatoire).

82 M. Bussi, D. Badariotti, *Pour une nouvelle géographie du politique*, op. cit., p. 272.

83 Afin de le calculer, nous utilisons le programme ROOKCASE, décrit dans M. Sawada, « Rookcase: An Excel 97/2000 Visual Basic (VB) Add-in for Exploring Global and Local Spatial Autocorrelation », *Bulletin of the Ecological Society of America*, 1999, vol. 80, n° 4, pp. 231-234.

Variable	Européennes de 1984					
	Abstention	Anger	Marchais	Le Pen	Jospin	Veil
C de Geary	0,92	1,1	0,89	0,9	0,86	0,77
Présidentielle de 1988						
	Abstention 1er tour	Barre	Juquin	Le Pen	Chirac 1er tour	Mitterrand 1er tour
	0,64	0,88	0,61	0,66	0,77	0,81
	Waechter	Laguiller	Lajoinie	Abstention 2ème tour	Mitterrand 2ème tour	Chirac 2ème tour
	0,85	1,13	0,6	0,9	0,74	0,68
Présidentielle de 1995						
	Abstention 1er tour	De Villiers	Le Pen	Chirac 1er tour	Laguiller	Jospin 1er tour
	0,81	0,75	0,56	0,82	0,86	0,7
	Voynet	Balladur	Hue	Abstention 2ème tour	Jospin 2ème tour	Chirac 2ème tour
	0,9	1	0,62	0,61	0,64	0,66
Présidentielle de 2002						
	Abstention 1er tour	Mégret	Lepage	Bayrou	Chirac 1er tour	Le Pen 1er tour
	0,72	0,5	0,54	0,9	0,81	0,54
	Taubira	St-Josse	Mamère	Jospin	Hue	Chevènement
	0,78	0,44	0,78	0,74	0,66	1,1
	Madelin	Laguiller	Besancenot	Abstention 2ème tour	Chirac 2ème tour	Le Pen 2ème tour
	0,86	0,69	0,96	0,64	0,52	0,6
Variables sociales (recensement 1999)						
	Cadres	Ouvriers	Etrangers	Chômage	Né dans département de résidence	
	0,57	0,62	0,57	0,87	0,31	

Tableau 44

Nous allons donc vérifier si le vote en faveur du Front national est autocorrélé spatialement ; mais il convient aussi d'examiner s'il l'est plus ou moins que le vote en faveur d'autres partis, et s'il l'est plus ou moins que la répartition spatiale de certaines variables sociales ou démographiques.

Il importe que l'autocorrélation spatiale soit évaluée par rapport à une offre politique homogène sur l'ensemble du territoire concerné ; par conséquent, nous n'étudions ici que les résultats des élections présidentielles, et de l'élection européenne de 1984, les législatives risquant d'introduire des biais. En plus de Le Pen, nous prenons en compte les résultats obtenus par les autres candidats ayant obtenu un score significatif (c'est-à-dire qui ne soit pas trop faible, sans quoi les

calculs de variance risquent d'introduire des biais), ainsi que le taux d'abstention ; en ce qui concerne les variables sociales, nous prenons en compte la proportion d'ouvriers et de cadres dans la population active, la proportion d'étrangers dans la population totale, la proportion de chômeurs dans la population active et la part de la population née dans le même département que la commune de résidence (ces calculs étant effectués simplement à titre indicatif). Ce qui nous intéresse ici étant la cohésion du vote Le Pen en général, le calcul est effectué au niveau des deux départements, soit 270 communes⁸⁴. Le pas (*lag*) choisi est de 5 kilomètres⁸⁵. Le tableau 44 expose les résultats.

Les coefficients observés varient entre 0,31 (part de la population née dans le même département que la commune de résidence) et 1,1 (Laguiller à la présidentielle de 1988). Comme on le voit, le *C* de Geary ne varie pas selon le score réalisé par le candidat. Dans l'ensemble, les variables sociales que nous avons testées sont plus autocorrélées spatialement que les résultats électoraux ; ce qui accrédite l'idée selon laquelle les gens semblables d'un point de vue social vivent ensemble, soit que cela provienne de choix rationnels, soit que cela résulte de la contrainte économique (niveau des loyers et/ou du foncier). En particulier, on observe que la proportion par commune d'habitants étant nés dans le même département que leur commune de résidence accrédite l'idée d'une « captivité » spatiale d'une partie de la population, qui plus est inégalement répartie dans l'espace. Cependant, il convient de noter que plusieurs auteurs⁸⁶, travaillant à d'autres échelles d'analyse, sont parvenus à la conclusion que les « les variables électorales sont plus "cohésives" que la plupart des structures sociales⁸⁷ ».

Parmi les résultats électoraux, la force de l'autocorrélation spatiale varie beaucoup. Le vote en faveur du FN (ou de Le Pen) est-il cohésif ? En réalité, cette caractéristique évolue dans le temps. En effet, lors des européennes de 1984, le vote pour la liste FN est très peu cohésif ($C = 0,90$) ; d'ailleurs, l'ensemble des électorats lors de cette élection sont peu cohésifs, le plus cohésif étant l'électorat Veil, avec 0,77. On peut penser que cela provient du fait que les chiffres pris en compte sont exprimés en pour-cent des inscrits ; or, le taux d'abstention ayant été fort élevé lors de ce scrutin (46,9 % dans les Bouches-du-Rhône, 41,5 % dans le Vaucluse), cela réduit fortement la

84 Les calculs effectués sur chacun des deux départements séparément montrent que, dans la plupart des cas, le *C* de Geary est très proche d'un département à l'autre.

85 La notion de contiguïté étant techniquement difficile à mettre en œuvre, le programme recherche pour chaque commune le voisin le plus proche dans un rayon égal au pas choisi, ici 4,5 km. Evidemment, le pas choisi influe fortement sur les valeurs obtenues ; néanmoins, ce qui est intéressant n'est pas la valeur absolue du coefficient mais la valeur relative par rapport à une autre variable.

86 H. Le Bras et E. Todd, *L'invention de la France*, Paris, Editions Hachette, coll. Pluriel, 1981 à l'échelle des départements pour la France ; M. Bussi, *Effet spatial et comportement électoral*, Thèse de doctorat, Université de Rouen, 1991, pour la France de l'Ouest au niveau des cantons ; F. Girault, *Le vote comme expression territoriale des citoyens. Contribution à l'étude des ségrégations urbaines*, Thèse de doctorat, Université de Rouen, 2000, à l'échelle des bureaux de vote pour les villes françaises ; M. Bussi, *Démocratie électorale et développement local*, Mémoire d'Habilitation à diriger des recherches, Université de Rouen, 2001, à l'échelle des cantons pour la France. Toutes ces références proviennent de : M. Bussi, D. Badariotti, *Pour une nouvelle géographie du politique*, op. cit., p. 272.

87 M. Bussi, D. Badariotti, *Pour une nouvelle géographie du politique*, op. cit., p. 272.

variance des résultats, ce qui pourrait diminuer le C . Si l'on effectue le calcul sur les chiffres en pour-cent des suffrages exprimés, on a $C = 0,72$; la cohésion augmente, mais toujours est-il qu'au niveau des suffrages exprimés, la cohésion est faible, voire inexistante. Pour comparaison, en utilisant les scores en pour-cent des exprimés, $C = 1$ pour la liste Anger, 0,64 pour la liste Marchais, 0,71 pour la liste Jospin et 0,76 pour la liste Veil. L'électorat Le Pen en 1984 dans le Vaucluse et les Bouches-du-Rhône n'est donc ni plus ni moins cohésif que les autres électors. En revanche, à la présidentielle de 1988, l'électorat Le Pen est déjà plus cohésif ($C = 0,66$), même s'il l'est moins que l'électorat du candidat communiste Lajoinie ou encore du dissident communiste Juquin. Il est intéressant de constater que c'est précisément l'électorat communiste qui compte alors parmi les plus cohésifs, car il a souvent été noté que l'électorat communiste en France s'organise autour de fiefs (par exemple les mairies détenues). Lors de la présidentielle de 1995, la cohésion spatiale de l'électorat Le Pen s'accroît encore ($C = 0,56$), et lors de cette élection il s'agit de l'électorat le plus spatialement autocorrélé de tous. Lors de la présidentielle de 2002, le C de Geary diminue encore légèrement ($C = 0,54$) au premier tour, même si les électors d'autres « petits » candidats présentent également une forte autocorrélation spatiale (notamment Mégret, dont l'électorat est organisé autour du fief de Vitrolles-Marignane, et Saint-Josse, avec $C = 0,44$, et même $C = 0,20$ dans les Bouches-du-Rhône). Par contre, au second tour de la présidentielle de 2002, si l'abstention et le vote en faveur de Chirac sont nettement plus cohésifs, le vote en faveur de Le Pen l'est moins.

Tout se passe donc comme si le vote en faveur de Le Pen se structurait progressivement au fil des élections, pour devenir de plus en plus « marqué » géographiquement, avec une organisation en fiefs et « terres de mission ». On peut donc parler, du point de vue géographique, d'une « solidification » progressive de l'électorat FN, solidification qui est à rapprocher du travail politique (symbolique mais aussi très concret : collage massif d'affiches sur un territoire restreint, etc.) effectué par ce parti pour accréditer auprès de l'électorat l'idée selon laquelle certains territoires (comme le pourtour de l'Étang de Berre⁸⁸ ou la région d'Orange) « appartiendraient » au Front national. En outre, cela a été évoqué au chapitre précédent, il semble y avoir un effet notabiliaire autour de certains hommes politiques ou élus comme le couple Mégret (qui a quitté le FN pour fonder le MNR en 1999), Daniel Simonpieri (maire de Marignane depuis 1995, parti au MNR puis intégré à l'UMP) ou Jacques Bompard (maire d'Orange depuis 1995). Marianne Lefevre et Joseph Martinetti notent d'ailleurs à juste titre que « l'alliance entre la droite et l'extrême droite est un des facteurs déterminants de la réussite du FN sur le long terme en région PACA⁸⁹ », à travers des

88 Pour une intéressante analyse du processus de « solidification » du FN sur la scène politique vitrollaise avant l'arrivée de B. Mégret à la mairie, cf. le chapitre consacré à Vitrolles par V. Geisser, *Ethnicité et politique dans la France des années 1990. Etude sur les élites politiques issues des migrations maghrébines*, Thèse pour le doctorat, IEP d'Aix-en-Provence, 1994-95.

89 M. Lefevre, J. Martinetti, « Provence-Alpes-Côte d'Azur », in B. Giblin (dir.), *Nouvelle géopolitique des régions*

alliances électorales très précoces (régionales de 1986, législatives de 1988), alors même que, par exemple, lors des élections régionales de 1986 le PS (par la voix de Michel Pezet) avait proposé une solution « républicaine » afin de pallier la majorité relative obtenue par l'URC (Union du Rassemblement et du Centre). Cette orientation fut renforcée dans les Bouches-du-Rhône par le fait que le FN, en la personne de Gabriel Domenech, ancien membre du MRP, possédait un quasi organe officiel, *Le Méridional*. Depuis, la droite, qui refuse depuis 1992 les alliances électorales avec le FN (même si une large partie des élus de droite souhaitait, derrière Christian Estrosi (RPR) s'allier avec le FN en 1998), a développé une stratégie d'intégration des élus FN dans les rangs de la droite classique, Daniel Simonpieri (maire et conseiller général de Marignane) en étant le dernier avatar⁹⁰. Ce mouvement fait paradoxalement écho au processus inverse, qui a vu, durant la mandature régionale 1986-1992, plusieurs élus de droite dite « républicaine » rejoindre les rangs du FN.

Il serait d'ailleurs naïf de penser que les stratégies politiques de « normalisation » de l'extrême droite n'ont eu cours qu'à droite. Au-delà des accusations régulièrement lancées contre F. Mitterrand d'avoir « instrumentalisé » le Front national, difficiles à corroborer⁹¹, certains éléments de la gauche marseillaise ont clairement encouragé certains courants de l'extrême droite. Ainsi, J. le Bohec rapporte que G. Defferre, maire PS de Marseille, aurait « téléguidé » aux municipales de 1983 la liste ultra-sécuritaire « Marseille Sécurité » de B. Manovelli⁹².

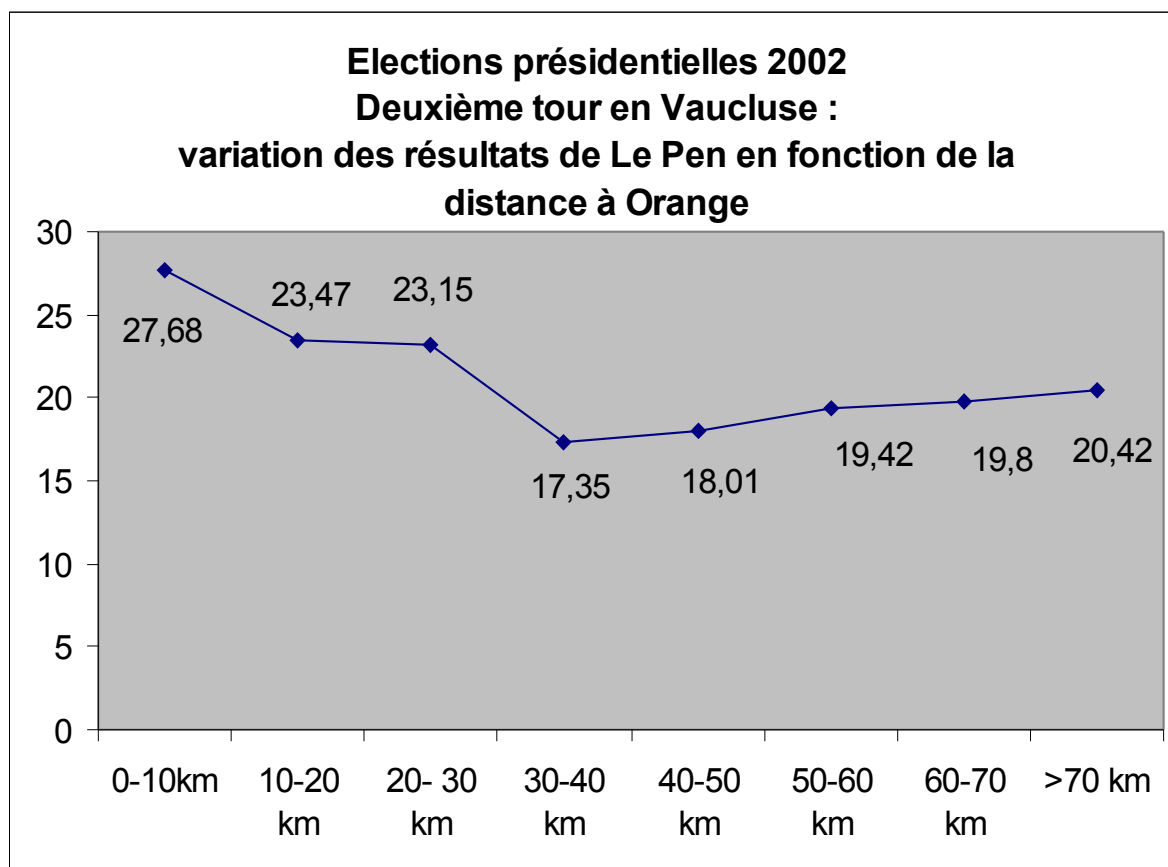
Afin d'objectiver l'effet notabiliaire que nous avons évoqué du point de vue électoral, il convient de vérifier que le vote en faveur des notables est plus élevé près de la commune du notable qu'à distance. L'exemple d'Orange montre bien que tel est le cas. Le graphique 11 présente le score moyen obtenu par Le Pen au second tour de l'élection présidentielle de 2002 en fonction de la distance entre la commune et Orange (par tranches de dix kilomètres). Jusqu'à 40 kilomètres, le score obtenu par Le Pen diminue en fonction de la distance à Orange ; ensuite, il remonte légèrement. L'effet notabiliaire (ou fief ?) s'étend donc environ sur une trentaine de kilomètres

françaises, Paris, Fayard, 2005.

90 Il a intégré en 2004 le groupe UMP au Conseil général, parrainé par Jean-Claude Gaudin ; il était déjà, depuis 2000, vice-président de la Communauté urbaine de Marseille, présidée par le même Jean-Claude Gaudin.

91 Il semble établi que le premier accès de Le Pen aux médias, en juin 1982 au journal télévisé de la nuit d'*Antenne 2*, avait été expressément réclamé par le chef de l'Etat, ce que ce dernier confirme en 1990 : cf. E. Faux, T. Legrand et G. Pérez, *La main droite de Dieu. Enquête sur François Mitterrand et l'extrême droite*, Paris, Seuil, 1994, cité par J. Le Bohec, *L'implication des journalistes dans le phénomène Le Pen*, volume 1, Paris, L'Harmattan, coll. « Logiques sociales », 2004, pp. 269-271.

92 L'avocat marseillais Bernard Manovelli, décédé en 1995, avait été rejeté par le FN car trop « hystérique ». Après avoir été candidat à plusieurs reprises sous l'étiquette RPR, il crée en 1993 le NERNA (nouveau écologistes – rassemblement nature et animaux), aussi connu sous le nom de « Trèfle », afin de profiter de la loi de financement de la vie politique adoptée peu avant. Cf. J. Le Bohec, *op. cit.*, p. 276. Le même auteur relate, en suivant F.-J. Guilledoux sur ce point, que B. Mégret aurait été conseiller ministériel de G. Defferre. Or il semble y avoir sur ce point confusion avec Jacques Mégret, père de Bruno, qui était haut fonctionnaire et a été membre du cabinet de G. Defferre lorsque celui-ci était Ministre de l'outre-mer.

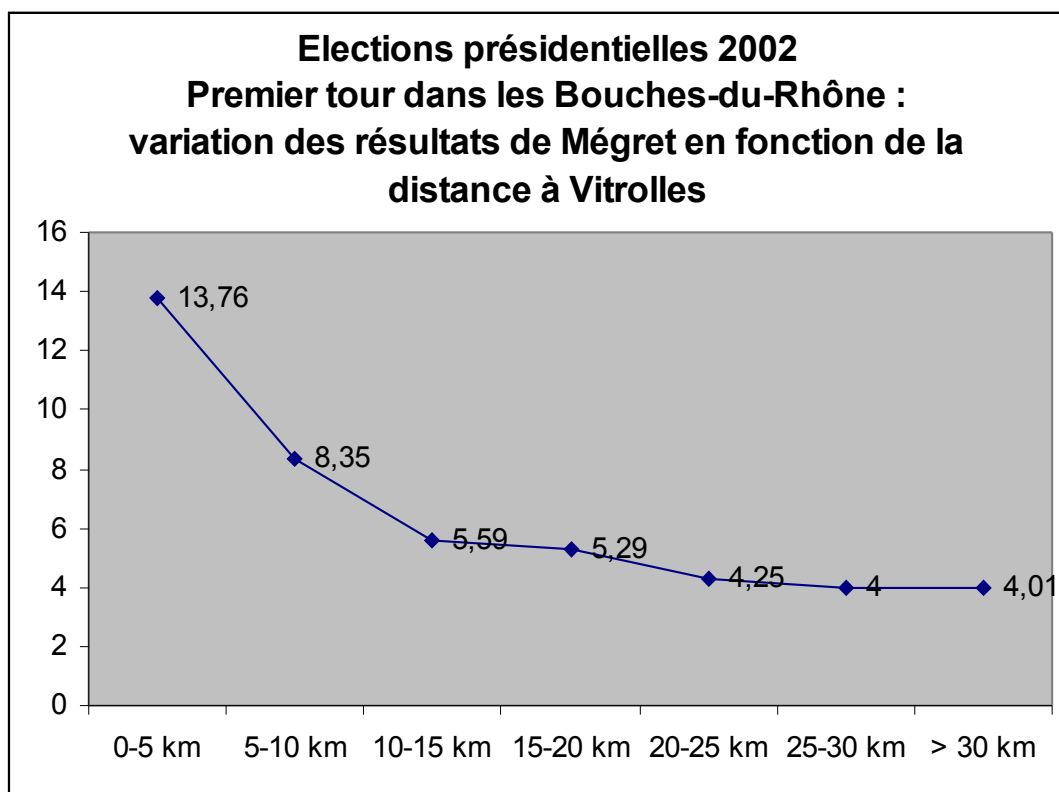


Graphique 11

autour d'Orange. On notera que si l'on prend en compte les résultats du premier tour des élections législatives de 2002, l'effet notabiliaire est encore plus net, car l'influence exercée par J. Bompard s'exerce sur une distance plus courte (vingt kilomètres, soit pour l'essentiel sa circonscription), mais la différence entre les scores obtenus par Jacques Bompard dans sa circonscription et la moyenne départementale est plus forte.

Un deuxième exemple permet d'étendre le raisonnement. Le graphique 12 présente le score moyen obtenu par Mégret au premier tour de la présidentielle de 2002 en fonction de la distance de la commune à Vitrolles (par tranches de cinq kilomètres). Il illustre l'effet notabiliaire exercé par Mégret dans un faible rayon autour de Vitrolles : les scores qu'il obtient se stabilisent dès 10 kilomètres, même s'ils restent légèrement supérieurs à la moyenne départementale (4,80 %) jusqu'à 20 kilomètres. Le profit tiré par Mégret de sa notabilisation est donc plus limité territorialement que l'effet qu'exerce Jacques Bompard (au profit de Le Pen dans le cas étudié).

De manière générale, il n'est pas inintéressant que même à l'échelle restreinte de deux départements, les comportements politiques se spatialisent de manière croissante, puisque les coefficients d'autocorrélation spatiale que nous avons calculés sont de plus en plus souvent assez



Graphique 12

faibles.

Le vote FN : une évolution linéaire ?

Le fait que les départements que nous étudions aient été parmi ceux accordant les meilleurs scores au FN depuis l'émergence électorale de celui-ci a parfois poussé à « naturaliser » ce vote dans cette région. Or, s'il est vrai que les Bouches-du-Rhône et le Vaucluse ont toujours figuré parmi les premiers départements français pour le score du FN, il ne faut pas perdre de vue que cette construction statistique cache le fait que la structure du vote (c'est-à-dire l'inégale répartition des votes en faveur du FN dans les diverses communes) n'est pas nécessairement stable.

Pour apprécier cela, une manière de procéder consiste à étudier les coefficients de corrélation entre le score obtenu par le FN dans chaque commune d'une élection sur l'autre. Le tableau 45 présente certains coefficients de corrélation entre les résultats de Le Pen ou du FN par commune (avec pondération des communes par le nombre d'inscrits lors de l'élection présidentielle de 1995 ⁹³ ; les résultats ne diffèrent pas profondément sans pondération, même s'ils sont moins

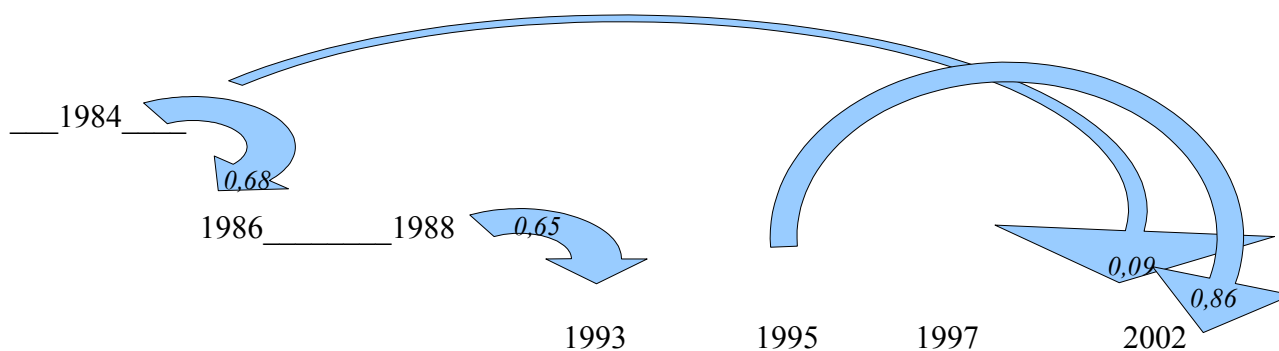
⁹³ Les élections auxquelles les variables se réfèrent sont les suivantes : Le Pen 1984 : élections européennes de 1984 ; FN 86 : élections législatives de 1986 (scrutin de liste proportionnel départemental) ; Le Pen 1988 : premier tour de

FN 86 / Le Pen 84	Le Pen 88 / FN 86	Le Pen 88 / Le Pen 84	FN 93 / Le Pen 88	FN 93 / Le Pen 84	FN 93 / FN 86	Le Pen 95 / FN 93
0,68	0,86	0,52	0,65	0,34	0,52	0,74
Le Pen 95 / Le Pen 84	Le Pen 95 / FN 86	Le Pen 95 / Le Pen 88	FN 97/ Le Pen 95	FN 97 / Le Pen 84	FN 97 / FN 86	FN 97 / Le Pen 88
0,01	0,32	0,57	0,83	0,15	0,41	0,59
FN 97 / FN 93	ED 2002 / FN 97	ED 2002 / Le Pen 84	ED 2002 / FN 86	ED 2002 / Le Pen 88	ED 2002 / FN 93	ED 2002 / Le Pen 95
0,8	0,8	-0,09	0,18	0,46	0,56	0,86

Tableau 45

marqués).

Les coefficients de corrélation calculés permettent de déterminer différentes phases de structuration géographique du vote en faveur de l'extrême droite. Il n'est donc pas question ici du niveau absolu de voix obtenues par cette force politique, mais bien de l'évolution de sa structuration spatiale au fil du temps. Pour ce faire, on considère qu'il s'opère une rupture lorsque le coefficient de corrélation entre les scores obtenus par l'extrême droite à deux élections successives est inférieur à 0,7. Ainsi, de 1984 à 1986, une première rupture s'opère ; de 1988 à 1993, une deuxième rupture, nette, est effectuée. Enfin, de 1993 à 2002, la structure garde ses traits essentiels, même si l'élection présidentielle, peut-être de par sa nature, marque une inflexion par rapport aux législatives de 1993 et 1997. Mais la continuité de la structure est attestée par le fait qu'entre l'élection de 1993 et celle de 1997 on a un coefficient de corrélation de 0,8. Trois périodes, trois phases se distinguent donc en ce qui concerne la structure territoriale du vote d'extrême droite dans le Vaucluse et les Bouches-du-Rhône de 1984 à 2002. Le graphique 13 résume à grands traits ces trois étapes. Les chiffres dans les flèches sont les coefficients de corrélation.



Graphique 13

l'élection présidentielle de 1988 ; FN 93 : premier tour des élections législatives de 1993 (retour au scrutin uninominal majoritaire à deux tours) ; Le Pen 95 : premier tour de l'élection présidentielle de 1995 ; FN 97 : premier tour des élections législatives de 1997 ; ED 2002 : score de l'extrême droite (Mégret + Le Pen) au premier tour de l'élection présidentielle de 2002.

On constate donc que statistiquement, la structure territoriale du vote en faveur de l'extrême droite n'a proprement plus rien à voir en 2002 avec ce qu'elle était en 1984⁹⁴. Des mutations importantes sont intervenues, qui ont conduit à ce que se dessine une structure qui est relativement stabilisée depuis le début des années 1990, en particulier depuis 1995. Il est donc important de retenir que la structure géographique cohésive que nous avons mise en évidence est le résultat de plusieurs ruptures successives.

L'apparition du Front national sur la scène électorale nationale : 1984

Le Front national ne naît pas en tant que parti en 1984 ; le FN est créé en octobre 1972 par Jean-Marie Le Pen, à partir de divers groupuscules d'extrême droite⁹⁵. Les premiers succès électoraux sont remportés lors des élections municipales de 1983, notamment à l'élection partielle de Dreux en septembre, où la liste FN menée par Jean-Pierre Stirbois, secrétaire général du Front, obtient 16,7 % au premier tour et fusionne avec la liste de droite au second tour, qui gagne la mairie. Pourtant, comme le note Jacques Le Bohec, « le FN disposait de très faibles ressources à l'orée des élections municipales de 1983⁹⁶ ». La question est alors celle de « l'entrée du FN dans l'offre politique "effective"⁹⁷ ». Pour cet auteur, celle-ci s'explique non pas tellement par l'ampleur exceptionnelle des résultats obtenus en 1983 (déjà aux élections cantonales de 1982, J.-P. Stirbois obtient 12,6 % à Dreux), mais parce que le « travail de construction symbolique [*opéré par certains médias dans la période 1981-1984, NDLR*] a compensé le manque flagrant de ressources du FN en lui octroyant un niveau de notoriété et de capital politique qu'il n'aurait jamais pu atteindre par ses propres moyens⁹⁸ ».

L'important pour notre propos est de retenir qu'à la veille des élections européennes de 1984, le FN et son leader ont acquis une visibilité qui leur permet d'être intégrés à « l'offre politique effective⁹⁹ ». En outre, le consensus semble s'établir pour estimer que l'arrivée de la gauche au

94 Un point de comparaison est fourni par le fait qu'entre les élections européennes de 1984 et présidentielle de 2002, le coefficient de corrélation des scores réalisés par les candidats communistes est de 0,681 ; entre les élections présidentielles de 1981 et 2002, de 0,707.

95 Sur l'histoire du Front national, cf. parmi une littérature très vaste : M. Charlot, « L'émergence du Front national », *Revue française de science politique*, vol. 36, n° 1, février 1986, pp. 30-45 ; J.-Y. Camus, *Le Front national*, Toulouse, Ed. Milan, 1998 ; N. Mayer et P. Perrineau (dir.), *Le Front national à découvert*, Paris, Presses de la FNSP, 1996, en particulier les contributions de Jean-Yves Camus, « Origine et formation du Front national » et Pascal Perrineau, « Les étapes d'une implantation électorale ».

96 J. Le Bohec, *L'implication des journalistes dans le phénomène Le Pen*, volume 1, Paris, L'Harmattan, coll. « Logiques sociales », 2004, p. 233.

97 Titre du chapitre 8 de J. Le Bohec, *L'implication des journalistes...*, *op. cit.*

98 J. Le Bohec, *op. cit.*, p. 237.

99 Définie par J. Le Bohec comme ne rassemblant que « les candidats qui bénéficient des atouts et des atours de la

Coefficients de corrélation avec la liste Le Pen en 1984	Giscard 1er tour 1981	Chirac 1er tour 1981	Mitterrand 1er tour 1981	Marchais 1er tour 1981	Giscard 2ème tour 1981	Mitterrand 2ème tour 1981	Liste Veil 1984	Liste Jospin 1984	Liste Marchais 1984
Bouches-du-Rhône non pondéré	0,487	0,563	-0,090	-0,585	0,704	-0,689	0,475	-0,074	-0,514
Bouches-du-Rhône pondéré	0,400	0,571	0,021	-0,704	0,725	-0,744	0,527	-0,071	-0,645
Vaucluse non pondéré	0,337	0,385	-0,231	-0,254	0,431	-0,381	0,159	-0,370	-0,297
Vaucluse pondéré	0,305	0,241	-0,309	-0,218	0,343	-0,416	-0,044	-0,382	-0,350
Deux départements non pondéré	0,395	0,461	-0,244	-0,320	0,530	-0,516	0,232	-0,332	-0,341
Deux départements pondéré	0,498	0,424	-0,131	-0,536	0,562	-0,668	0,276	-0,213	-0,536

Tableau 46

pouvoir en 1981, puis les difficultés de la droite dans les années consécutives, enfin le choix de S. Veil, personnalité perçue comme centriste, notamment sur le plan des « questions sociétales », pour mener la liste commune RPR-UDF aux élections européennes de 1984, ont accru l'espace politique du FN. Piero Ignazi distingue trois facteurs socio-politiques qui expliqueraient l'émergence du FN à ses débuts : la polarisation, en particulier la radicalisation de la droite après 1981 ; l'apparition de nouveaux thèmes politiques (*issues*), la sécurité et l'immigration ; enfin, la crise de la représentation¹⁰⁰. Le FN aurait alors profité de l'apparition d'un espace politique à la droite du RPR et de l'UDF. Faute de travail empirique, nous ne pouvons ici nous prononcer sur la validité de ces explications situées à un niveau de généralité assez élevé. Pour notre part, que peut-on dire du FN en 1984 dans les Bouches-du-Rhône et le Vaucluse ?

Il est souvent admis qu'en 1984 le succès du Front national traduit « la radicalisation d'une partie de l'électorat de droite, qui n'a pas accepté la victoire socialiste du 10 mai 1981¹⁰¹ ». Les éléments de contexte politique national rappelé *supra* semblent corroborer cette hypothèse. Si tel est le cas, on devrait observer une corrélation statistique entre les scores réalisés par les candidats de droite aux élections précédentes (par exemple l'élection présidentielle de 1981), voire aux européennes de 1984, et le score réalisé par le FN en 1984.

Cela ne se vérifie que partiellement sur notre terrain. Le tableau 46 présente les coefficients de corrélation entre le score obtenu par la liste Le Pen en 1984 et les scores des principaux candidats à l'élection présidentielle de 1981 ou listes aux élections européennes de 1984, à

légitimité, matérialisés par l'investiture officielle d'un parti implanté partout avec des figures de proue identifiables et par l'accès régulier aux médias » (*op. cit.*, p. 239). J. Le Bohec insiste particulièrement sur le rôle des médias. Cette définition s'inspire de P. Bourdieu, « La représentation politique : éléments pour une théorie du champ politique », *Actes de la recherche en sciences sociales*, n° 36/37, février-mars 1981, pp. pp. 3-24.

100P. Ignazi, « Un nouvel acteur politique », in N. Mayer et P. Perrineau, *Le Front national à découvert*, *op. cit.*, pp. 63-80.

101N. Mayer, « Le vote FN de Passy à Barbès (1984-1988) », in N. Mayer et P. Perrineau (dir.), *Le Front national à découvert*, *op. cit.*, p. 257. Ce chapitre présente une très intéressante analyse écologique du vote FN à Paris de 1984 à 1988, qui montre bien sur le terrain parisien l'ampleur de l'évolution des territoires du FN dans ces premières années d'émergence électorale. Cf. aussi N. Mayer, « De Passy à Barbès : deux visages du vote Le Pen à Paris », *Revue française de science politique*, vol. 37, n° 6, décembre 1987, pp. 891-905.

<i>Coefficients de corrélation</i>	FN 1986 / Le Pen 1984	Le Pen 1988 / FN 1986	Le Pen 1988 / Le Pen 1984
Bouches-du-Rhône pondéré	0,672	0,839	0,429
Bouches-du-Rhône non pondéré	0,563	0,742	0,270
Vaucluse pondéré	0,779	0,856	0,667
Vaucluse non pondéré	0,787	0,848	0,743

Tableau 47

différents niveaux d'agrégation, et avec pondération ou non (par le nombre d'inscrits par commune en 1981). Dans le Vaucluse, la corrélation entre vote de droite en 1981 ou 1984 et vote FN en 1984 n'est que très faible ($r = 0,431$ avec le vote Giscard au second tour en 1981, sans pondération). En revanche, dans les Bouches-du-Rhône, la corrélation est beaucoup plus nette. Le coefficient de corrélation est ainsi égal à 0,725 entre le vote Giscard au second tour de l'élection présidentielle de 1981 et le vote FN aux européennes de 1984 (avec pondération ; mais le tableau montre que la pondération n'affecte pas beaucoup les coefficients obtenus). On note également qu'il y a une très forte corrélation négative entre vote communiste (en 1981 ou en 1984) et vote FN en 1984, ce qui confirme les observations faites dans le chapitre précédent sur la structuration électorale du territoire des Bouches-du-Rhône par le Parti communiste. Par contre, il n'existe aucune corrélation entre le vote socialiste et le vote FN dans les Bouches-du-Rhône à cette période, alors que dans le Vaucluse la corrélation, bien que faible, est meilleure avec le vote socialiste (Mitterrand au premier tour en 1981 ou la liste Jospin en 1984) qu'avec le vote communiste. Les coefficients calculés au niveau des deux départements reflètent ces deux situations un peu différentes.

Le vote FN en 1984 possède donc une structure géographique très proche de celle de la droite (qu'elle soit d'ailleurs « centriste » ou « néo-gaulliste ») dans les Bouches-du-Rhône, tandis que la situation est moins nette dans le Vaucluse. A l'inverse, le FN ne rencontre qu'une audience limitée dans les fiefs de la gauche, en particulier dans les fiefs communistes des Bouches-du-Rhône. Sans que l'on puisse affirmer qu'il s'est bien opéré une radicalisation de « l'électorat de droite¹⁰² », il semble raisonnable de faire l'hypothèse que l'offre politique réduite à droite en 1984 (une liste commune UDF-RPR), associée à la faible importance traditionnellement attachée en France à une élection européenne, a favorisé le choix par certains électeurs d'accorder leur suffrage à un nouvel entrant dans le champ politique.

102Avec toutes les précautions qu'il convient d'attacher au terme d'électorat : il s'agit de constructions statistiques (et sociales) ; et il faut combattre la tendance du sens commun (et des acteurs politiques) à faire des « électorats » la « propriété » des partis.

La transition : 1986-88

Après l'entrée du FN dans « l'offre électorale effective » en 1984, et la forte médiatisation qui entoure le succès remporté par ce parti aux élections européennes, il obtient de bons scores aux élections suivantes : législatives de 1986 (qui sont organisées au scrutin de liste départemental proportionnel), présidentielles puis législatives de 1988, mais aussi cantonales de 1985 (le FN remporte son seul siège de conseiller général à Marseille, en la personne de Jean Roussel). Pourtant, dans les Bouches-du-Rhône et le Vaucluse comme, semble-t-il, ailleurs, ces succès ne sont pas fondés sur la même structuration géographique de l'électorat du Front. Ainsi, le coefficient de corrélation entre les résultats obtenus par le FN en 1984 et 1986, en ce qui concerne les deux départements pris ensemble, n'est que de 0,68 (cf. tableau 45). En décomposant par département, on constate que le changement est très important dans les Bouches-du-Rhône, beaucoup moins dans le Vaucluse. Le tableau 47 récapitule les coefficients d'autocorrélation temporelle du FN pour les élections européennes de 1984, législatives de 1986 et présidentielle de 1988 (1er tour) prises deux à deux, dans les Bouches-du-Rhône et le Vaucluse, avec ou sans pondération. On constate ainsi que si dans les Bouches-du-Rhône l'électorat du FN change profondément¹⁰³, dans le Vaucluse la continuité est assez importante ($r = 0,743$ entre 1984 et 1988 sans pondération), surtout si l'on tient compte de ce que l'on sait au niveau national des évolutions de l'électorat FN sur cette période¹⁰⁴.

Le tableau 48 présente les coefficients de corrélation entre les résultats obtenus par le FN en 1986 (en caractères normaux) et Le Pen en 1988 (en caractères gras) d'un part, et les scores réalisés par divers candidats de 1981 à 1988 d'autre part. Trois espaces d'agrégation sont pris en compte : Vaucluse, Bouches-du-Rhône, les deux départements pris conjointement, avec ou sans pondération. Ce tableau permet d'appréhender les changements intervenus dans la répartition spatiale du vote en faveur du FN. Il convient pour cela de le comparer au tableau 46. L'observation la plus évidente est que par rapport au tableau 46, dans le tableau 48 tous les coefficients de corrélation sont (en valeur absolue) plus faibles. Cela signifie donc qu'en 1986 et en 1988, le vote en faveur du FN est moins déterminé par rapport aux autres forces politiques qu'en 1984. En particulier, la corrélation entre vote FN et vote de droite s'affaiblit considérablement (elle disparaît totalement avec la pondération ; elle résiste mieux sans pondération, ce qui indique que c'est surtout dans les villes que le lien entre

103Entre 1984 et 1988, le coefficient de corrélation sans pondération n'est que de 0,270, et de 0,429 avec pondération, la différence provenant probablement du poids démographique représenté par Marseille, dont les évolutions internes de l'électorat FN ne sont pas prises en compte puisque nous considérons ici Marseille comme une seule commune.

104P. Perrineau estime ainsi qu'au niveau national, qu'un tiers des électeurs FN de 1984 ont voté pour la droite « classique » en 1986, et que ces pertes ont été plus que compensées par « de nouveaux électeurs moins politisés et en provenance (dans la proportion d'un sur deux) de l'abstention ou de la non-inscription » : P. Perrineau, « Les étapes d'une implantation électorale (1972-1988) », in N. Mayer, P. Perrineau (dir.), *Le Front national à découvert*, *op. cit.*, p. 47-48.

<i>Coefficients de corrélation avec la liste FN en 1986 ; avec Le Pen en 1988</i>	Giscard 1er tour 1981	Chirac 1er tour 1981	Mitterrand 1er tour 1981	Marchais 1er tour 1981	Giscard 2ème tour 1981	Mitterrand 2ème tour 1981	Liste Veil 1984	Liste Jospin 1984
Bouches-du-Rhône non pondéré	0,268 ; 0,167	0,196 ; -0,006	-0,077 ; 0,066	-0,293 ; -0,187	0,303 ; 0,082	-0,345 ; -0,113	0,067 ; -0,113	-0,273 ; -0,158
Bouches-du-Rhône pondéré	0,205 ; 0,042	0,161 ; 0,006	-0,101 ; -0,016	-0,305 ; -0,181	0,213 ; 0,016	-0,381 ; -0,187	0,027 ; -0,119	-0,330 ; -0,245
Vaucluse non pondéré	0,392 ; 0,353	0,381 ; 0,382	-0,277 ; -0,235	-0,029 ; -0,107	0,426 ; 0,433	-0,281 ; -0,336	0,199 ; 0,205	-0,407 ; -0,419
Vaucluse pondéré	0,199 ; 0,234	0,151 ; 0,013	-0,294 ; 0,335	0,002 ; 0,061	0,194 ; 0,164	-0,237 ; -0,229	-0,186 ; -0,238	-0,417 ; -0,459
Deux départements non pondéré	0,348 ; 0,307	0,301 ; 0,250	-0,311 ; -0,249	-0,004 ; -0,021	0,346 ; 0,300	-0,311 ; -0,284	0,061 ; 0,031	-0,444 ; -0,427
Deux départements pondéré	0,069 ; 0,030	0,019 ; -0,067	-0,302 ; -0,224	-0,064 ; -0,026	0,060 ; -0,023	-0,309 ; -0,197	-0,223 ; -0,258	-0,397 ; 0,171

<i>Coefficients de corrélation avec la liste FN en 1986 ; avec Le Pen en 1988</i>	Liste Marchais 1984	Abstention 1er tour présidentielle 1981	Abstention 1986	PCF 1986	Union de la droite 1986 (ou RPR+UDF)	PS/MRG 1986	RPR 1986	UDF 1986
Bouches-du-Rhône non pondéré	-0,299 ; -0,255	0,206 ; 0,230	0,046 ; 0,166	-0,309 ; -0,243	-	-0,257 ; -0,119	-0,108 ; -0,180	0,219 ; 0,075
Bouches-du-Rhône pondéré	-0,355 ; -0,274	0,337 ; 0,325	0,215 ; 0,244	-0,355 ; -0,260	-	-0,277 ; -0,209	-0,188 ; -0,254	0,289 ; 0,160
Vaucluse non pondéré	-0,214 ; -0,295	-0,254 ; -0,149	-0,076 ; 0,133	-0,150 ; -0,204	0,179 ; 0,200	-0,573 ; -0,591	-	-
Vaucluse pondéré	-0,211 ; -0,144	0,079 ; 0,143	0,071 ; 0,174	-0,099 ; 0,050	-0,214 ; -0,206	-0,434 ; -0,549	-	-
Deux départements non pondéré	-0,145 ; -0,185	-0,140 ; -0,069	0,002 ; 0,157	-0,098 ; -0,118	0,123 ; 0,101	-0,616 ; -0,592	-	-
Deux départements pondéré	-0,175 ; -0,157	0,349 ; 0,327	0,289 ; 0,290	-0,151 ; -0,104	-0,110 ; -0,155	-0,480 ; -0,422	-	-

<i>Coefficients de corrélation avec Le Pen en 1988</i>	Abstention 1er tour 1988	Barre 1er tour 1988	Chirac 1er tour 1988	Mitterrand 1er tour 1988	Waechter 1er tour 1988	Lajoinie 1er tour 1988	Mitterrand 2ème tour 1988	Chirac 2ème tour 1988
Bouches-du-Rhône non pondéré	0,031	-0,073	-0,149	-0,054	-0,295	-0,218	-0,243	0,118
Bouches-du-Rhône pondéré	0,258	-0,164	-0,184	-0,235	-0,379	-0,223	-0,385	0,105
Vaucluse non pondéré	-0,251	-0,103	0,098	-0,506	-0,331	-0,183	-0,609	0,544
Vaucluse pondéré	0,049	-0,210	-0,292	-0,413	-0,473	-0,032	-0,358	0,159
Deux départements non pondéré	-0,144	0,019	-0,019	-0,472	-0,405	-0,081	-0,536	0,407
Deux départements pondéré	0,283	-0,243	-0,283	-0,380	-0,476	-0,087	-0,392	0,061

Tableau 48

vote de droite et vote FN s'affaiblit). De la même manière, dans les Bouches-du-Rhône, l'opposition entre vote FN et vote PCF s'estompe, ce qui semblerait indiquer que le vote FN a progressé entre 1984, 1986 et 1988 dans les bastions communistes où il était très faible en 1984 ; en réalité, l'observation du nuage de points indique plutôt que l'affaiblissement de la corrélation provient de ce que le FN a fortement régressé dans les communes les plus orientées à droite, dans lesquelles le PC fait ses scores les plus faibles.

En revanche, dans le Vaucluse, l'opposition entre vote socialiste et vote FN subsiste et se renforce même : $r = -0,382$ entre les listes Le Pen et Jospin en 1984 (avec pondération), $r = -0,417$ entre la liste FN de 1986 et la liste Jospin de 1984 (ce qui montre que le renforcement de la

corrélation n'est pas dû à une modification géographique de l'électorat socialiste), $r = -0,549$ entre Le Pen en 1988 et Mitterrand au second tour de la même élection. Concernant cette relation, la valeur absolue des coefficients est plus élevée sans pondération, ce qui indique que l'opposition entre les territoires de vote PS et FN est plus marquée en milieu rural qu'urbain.

Enfin, une des corrélations (négatives) les plus fortes est observée avec une autre force politique qui fait son entrée dans le champ électoral au début des années 1980, les Verts ; ces deux nouvelles marques électorales font donc appel chacune à un électorat assez différent.

Sur la période 1986-1988, le Front national se détache donc de sa physionomie initiale, marquée notamment dans les Bouches-du-Rhône par une opposition forte (sur le plan de la répartition des électors) au Parti communiste et un alignement fort avec les forces de droite. Dans le Vaucluse pourtant, en particulier dans les communes rurales, le FN reste mieux inséré dans le clivage gauche-droite, le FN ne recueillant que peu de voix là où le PS est fort électoralement (le nuage de points montre que là où le PS est faible, l'audience du FN est assez variable).

1993-2002 : une stabilisation de l'électorat du Front national ?

Il a été montré *supra* que la période de 1993 à 2002 représente une relative stabilisation de l'électorat FN du point de vue de sa répartition dans les communes du Vaucluse et des Bouches-du-Rhône. Quelles sont les caractéristiques de cette période ?

Nous laissons ici de côté les élections législatives de 1993 et 1997, car les scrutins législatifs, du fait que l'offre politique diffère d'une circonscription à l'autre et d'un scrutin à l'autre, sont difficiles à comparer. Il suffit de rappeler que le tableau 45 montre que les résultats du FN lors de ces élections sont assez fortement corrélés entre eux d'une part, avec les résultats de Le Pen (de l'extrême droite pour 2002) aux présidentielles de 1995 et 2002 d'autre part (même si la corrélation entre les législatives de 1993 et l'extrême droite à la présidentielle de 2002 n'est que de 0,56).

Le tableau 49 présente les coefficients de corrélation entre les résultats de Le Pen au premier tour de la présidentielle de 1995 et les résultats de plusieurs candidats aux élections présidentielles de 1988 et 1995. Encore une fois, les Bouches-du-Rhône et le Vaucluse offrent des situations contrastées, preuve que le département constitue souvent un « espace de référence » pertinent¹⁰⁵. La

105 Pour Daniel Derivry et Mattei Dogan, l'espace de référence, en analyse écologique, est une « classe d'unités spatialement contiguës où les variables, et particulièrement la variable dépendante, ont le plus de chance de présenter une signification univoque ». Cf. : D. Derivry et M. Dogan, « Unité d'analyse et espace de référence en écologie politique. Le canton et le département français », *Revue française de science politique*, 1971, vol. 21, n° 3,

<i>Coefficients de corrélation avec Le Pen en 1995 (en italiques : non significatif statistiquement)</i>	Abstention 2ème tour présidentielle 1988	Chirac 2ème tour 1988	Mitterrand 2ème tour 1988	De Villiers 1er tour 1995	Chirac 1er tour 1995	Jospin 1er tour 1995	Voynet 1er tour 1995
Bouches-du-Rhône non pondéré	0,364	-0,153	-0,022	0,122	-0,345	-0,398	-0,350
Bouches-du-Rhône pondéré	0,233	-0,209	0,053	0,113	-0,356	-0,322	-0,275
Vaucluse non pondéré	0,155	0,342	-0,439	-0,012	0,208	-0,553	-0,394
Vaucluse pondéré	0,306	-0,037	-0,166	-0,238	-0,097	-0,594	-0,493
Deux départements non pondéré	0,248	0,171	-0,316	-0,021	0,022	-0,524	-0,395
Deux départements pondéré	0,105	-0,111	0,036	0,143	-0,256	-0,371	-0,233

<i>Coefficients de corrélation avec Le Pen en 1995</i>	Laguiller 1er tour 1995	Balladur 1er tour 1995	Hue 1er tour 1995	Abstention 1er tour 1995	Abstention 2ème tour 1995	Jospin 2ème tour 1995	Chirac 2ème tour 1995
Bouches-du-Rhône non pondéré	-0,012	-0,315	-0,029	0,045	0,369	-0,112	-0,105
Bouches-du-Rhône pondéré	0,062	-0,422	0,043	-0,085	0,247	-0,007	-0,161
Vaucluse non pondéré	-0,241	-0,075	-0,169	-0,027	0,419	-0,586	0,403
Vaucluse pondéré	-0,117	-0,390	0,014	0,031	0,395	-0,392	0,053
Deux départements non pondéré	-0,180	-0,152	-0,068	0,019	0,413	-0,466	0,217
Deux départements pondéré	-0,013	-0,363	-0,038	-0,144	0,172	-0,106	-0,036

Tableau 49

deuxième observation d'ordre général est qu'en dehors de l'abstention, le vote Le Pen en 1995 est corrélé de manière soit négative, soit non significative avec toutes les variables retenues. A l'élection présidentielle de 1995, le vote en faveur de Le Pen est donc devenu un vote que l'on peut décrire avant tout comme s'opposant, au plan de sa structure territoriale, à toutes les autres forces politiques. La seule exception observée concerne le Vaucluse lorsque aucune pondération n'est appliquée avec le vote Chirac (0,342 au second tour de 1988, 0,208 au premier tour de 1995, 0,403 au second tour de 1995), et encore cette relation disparaît-elle lorsque l'on applique une pondération. Par ailleurs, on note que la corrélation avec l'abstention au second tour est assez significative, alors qu'elle ne l'est pas au premier tour. On peut supposer que cela traduit la moindre propension des électeurs FN, comparés aux autres, à exprimer un vote en faveur de l'un des deux candidats du second tour. Les raisons ne peuvent ici qu'en être supputées : adhésion au thème du « ni droite ni gauche », ou au contraire difficulté pour un électeur droitier de se reporter sur un Jacques Chirac qui a mené une campagne sur des thèmes d'habitude identifiés à la gauche (la

pp. 517-570.

« fracture sociale ») ?

Si l'opposition PC/FN que nous constatons en 1984 s'estompe encore pour totalement disparaître en 1995 (dans les Bouches-du-Rhône comme dans le Vaucluse), en revanche l'opposition entre territoires acquis au PS et territoires accordant d'importants scores au parti socialiste se perpétue dans le Vaucluse. Elle s'accompagne, dans les deux départements, d'une opposition avec l'électorat du Premier ministre sortant Edouard Balladur, ce qui tend à accréditer l'idée d'un rejet de la part des électeurs de Le Pen, des institutions, dans un contexte de fin de cohabitation entre un président socialiste et un Premier ministre issu de la droite (RPR).

Le 21 avril 2002 : un « séisme électoral » ?

L'élimination de Lionel Jospin du second tour de l'élection présidentielle par Jean-Marie Le Pen, au soir du 21 avril 2002, a été perçue et décrite par la plupart des commentateurs politiques comme un événement politique de première importance. Les politologues ne sont d'ailleurs pas non plus en reste. Les auteurs du CEVIPOF parlent de « vote de tous les refus¹⁰⁶ », voire de « nouveau désordre électoral¹⁰⁷ ». Christophe Traïni note également la récurrence de la métaphore sismique chez les commentateurs¹⁰⁸. André-Paul Frogner préfère quant à lui évoquer « de fortes turbulences¹⁰⁹ ».

Qu'en a-t-il été des élections de 2002 dans les Bouches-du-Rhône et le Vaucluse ? Les résultats obtenus par l'extrême droite¹¹⁰ se situent-ils dans la continuité des élections précédentes, ou bien s'opère-t-il lors du 21 avril, et dans les semaines qui l'ont suivi, une véritable rupture ?

Il nous semble important de rappeler en préambule que le sens commun et la recherche scientifique n'utilisent pas nécessairement les mêmes critères pour déterminer ce qui est « intéressant » ou lorsque se produit une « rupture ». Ainsi, ce qui apparaît marquant le 21 avril 2002 pour la plupart des commentateurs comme des acteurs politiques, ce n'est pas tant l'ampleur du vote recueilli par Le Pen ou la physionomie de son électorat que le fait que le candidat du FN ait

106P. Perrineau et C. Ysmal (dir.), *Le vote de tous les refus. Les élections présidentielles et législatives de 2002*, Paris, Presses de Sciences Po, 2003.

107B. Cautrès et N. Mayer (dir.), *Le nouveau désordre électoral. Les leçons du 21 avril 2002*, Paris, Presses de Sciences Po, 2004.

108Ch. Traïni, « L'épicentre d'un "séisme électoral". Le vote Front national en région PACA », in Ch. Traïni (dir.), *Vote en PACA, op. cit.*, p. 21.

109A.-P. Frogner, « Une vraie fausse crise ? Mobilisation et démobilité de l'électorat français au printemps 2002 », *Revue française de science politique*, vol. 54, n° 2, avril 2004, p. 335.

110Rappelons que pour 2002 nous subsumons sous ce terme le Front national de J.-M. Le Pen et le MNR de B. Mégret.

Bouches-du-Rhône	Voix	Inscrits	% inscrits	Exprimés	% exprimés
Le Pen 1988	225595	1085740	20,78	854539	26,4
Le Pen 1995	177779	1108942	16,03	829757	21,43
Le Pen 2002	182610	1144969	15,95	815001	22,41
Mégret 2002	40592	1144969	3,55	815001	4,98
ED 2002	223202	1144969	19,49	815001	27,39
Vaucluse	Voix	Inscrits	% inscrits	Exprimés	% exprimés
Le Pen 1988	57724	304152	18,98	249682	23,12
Le Pen 1995	58402	325384	17,95	252649	23,12
Le Pen 2002	64831	342881	18,91	251333	25,79
Mégret 2002	9924	342881	2,89	251333	3,95
ED 2002	74755	342881	21,8	251333	29,74
Deux départements	Voix	Inscrits	% inscrits	Exprimés	% exprimés
Le Pen 1988	283319	1389892	20,38	1104221	25,66
Le Pen 1995	236181	1434326	16,47	1082406	21,82
Le Pen 2002	247441	1487850	16,63	1066334	23,2
Mégret 2002	50516	1487850	3,4	1066334	4,74
ED 2002	297957	1487850	20,03	1066334	27,94

Tableau 50

éliminé de la compétition présidentielle le Premier ministre sortant. Ce qui nous intéresse dans le présent travail, c'est la répartition des voix entre les différents candidats. Or, à cet égard, il faut rappeler que le 21 avril 2002, J.-M. Le Pen ne recueille au niveau national que 233 575 voix de plus qu'en 1995 (4 804 713 contre 4 571 138), ce qui n'est pas une progression fulgurante ; en pour-cent des inscrits, le score de Le Pen passe de 11,43 % à 11,66% : là encore, la progression est tout à fait limitée. Le reste, c'est le mode de scrutin et la dispersion sans précédent des voix qui en est la cause. Il est vrai que l'analyse est incomplète si l'on ne comptabilise pas les suffrages qui sont allés à B. Mégret. Mais d'aucuns diront que les voix recueillis par Ph. De Villiers en 1995 participent aussi de l'audience électorale de la « droite nationale »... Gageons en tout état de cause que si Lionel Jospin avait recueilli 200 000 voix de plus, la date du 21 avril évoquerait pour les uns le putsch des généraux de 1961, pour les autres le duel au fleuret entre Gaston Defferre et René Ribière en 1967...

Cette idée est d'autant plus importante qu'en ce qui concerne les deux départements que nous étudions, l'élection présidentielle de 2002 (du moins son premier tour), sur un plan purement quantitatif, ne représente pas un réel progrès électoral pour l'extrême droite. Le tableau 50 récapitule les scores obtenus par l'extrême droite aux élections présidentielles de 1988, 1995 et 2002. On peut ainsi constater que dans les Bouches-du-Rhône, l'extrême droite ne parvient pas en 2002 à égaler le record en nombre de voix de 1988 ; la différence est encore plus nette en pour-cent des inscrits, les Bouches-du-Rhône ayant gagné près de 60.000 inscrits en quatorze ans. Alors que Le Pen rassemble 20,78 % des inscrits sur son nom en 1988, au premier tour de l'élection présidentielle de 2002, Le Pen et Mégret réunis ne rassemblent « que » 19,49 %. Dans le Vaucluse

<i>Coefficients de corrélation avec : Mégret, Le Pen, l'extrême droite au 1er tour de la présidentielle de 2002</i>	Abstention 1er tour 1995	De Villiers 1er tour 1995	Chirac 1er tour 1995	Jospin 1er tour 1995	Voinet 1er tour 1995	Balladur 1er tour 1995	Hue 1er tour 1995	Abstention 2ème tour 1995
Bouches-du-Rhône non pondéré	0,020 ; 0,008 ; 0,015	-0,091 ; 0,306 ; 0,217	-0,245 ; -0,268 ; -0,330	-0,076 ; -0,400 ; -0,368	-0,175 ; -0,412 ; -0,420	-0,331 ; -0,123 ; -0,245	0,042 ; -0,030 ; -0,007	0,294 ; 0,217 ; 0,309
Bouches-du-Rhône pondéré	-0,273 ; 0,077 ; -0,109	0,064 ; 0,178 ; 0,176	-0,155 ; -0,347 ; -0,361	-0,037 ; -0,395 ; -0,325	0,038 ; -0,361 ; -0,253	-0,347 ; -0,234 ; -0,393	0,017 ; 0,101 ; 0,088	0,028 ; 0,241 ; 0,202
Vaucluse non pondéré	0,198 ; -0,107 ; -0,135	0,157 ; 0,189 ; 0,199	0,141 ; 0,274 ; 0,270	0,244 ; -0,525 ; -0,512	-0,276 ; -0,439 ; -0,443	0,102 ; 0,060 ; 0,074	-0,053 ; -0,125 ; -0,121	0,047 ; 0,275 ; 0,251
Vaucluse pondéré	-0,206 ; -0,081 ; -0,106	-0,162 ; 0,084 ; 0,101	-0,003 ; 0,028 ; 0,025	-0,228 ; -0,650 ; -0,625	-0,214 ; -0,420 ; -0,414	-0,185 ; -0,130 ; -0,146	-0,204 ; 0,011 ; 0,041	-0,042 ; 0,174 ; 0,151
Deux départements non pondéré	-0,039 ; -0,072 ; -0,074	-0,050 ; 0,199 ; 0,158	-0,010 ; 0,085 ; 0,071	-0,224 ; -0,487 ; -0,486	-0,276 ; -0,414 ; -0,439	-0,098 ; 0,010 ; -0,020	0,053 ; -0,068 ; -0,043	0,249 ; 0,242 ; 0,282
Deux départements pondéré	-0,186 ; -0,115 ; -0,188	-0,026 ; 0,321 ; 0,267	-0,149 ; -0,176 ; -0,223	-0,072 ; -0,412 ; -0,392	-0,051 ; -0,205 ; -0,202	-0,315 ; -0,132 ; -0,263	-0,067 ; -0,037 ; -0,001	0,069 ; 0,058 ; 0,082

<i>Coefficients de corrélation avec : Mégret, Le Pen, l'extrême droite au 1er tour de la présidentielle de 2002</i>	Jospin 2ème tour 1995	Chirac 2ème tour 1995	Abstention 1er tour 2002	Lepage 1er tour 2002	Bayrou 1er tour 2002	Chirac 1er tour 2002	Taubira 1er tour 2002	Laguiller 1er tour 2002
Bouches-du-Rhône non pondéré	0,084 ; -0,134 ; -0,076	-0,206 ; -0,012 ; -0,099	0,146 ; -0,164 ; -0,074	-0,255 ; -0,242 ; -0,313	-0,248 ; -0,309 ; -0,366	-0,317 ; -0,297 ; -0,385	-0,208 ; -0,452 ; -0,468	0,211 ; 0,063 ; 0,144
Bouches-du-Rhône pondéré	0,098 ; -0,042 ; 0,029	-0,093 ; -0,135 ; -0,161	-0,043 ; -0,028 ; -0,048	-0,197 ; -0,272 ; -0,329	-0,186 ; -0,421 ; -0,437	-0,358 ; -0,349 ; -0,488	-0,158 ; -0,527 ; -0,500	0,226 ; 0,130 ; 0,239
Vaucluse non pondéré	-0,338 ; -0,597 ; -0,595	0,336 ; 0,491 ; 0,502	0,069 ; 0,106 ; 0,108	-0,097 ; -0,031 ; -0,047	-0,056 ; -0,133 ; -0,128	-0,185 ; 0,164 ; 0,182	-0,297 ; -0,328 ; -0,350	0,217 ; 0,077 ; 0,112
Vaucluse pondéré	-0,014 ; -0,408 ; -0,372	-0,050 ; 0,257 ; 0,241	-0,162 ; -0,159 ; -0,169	-0,158 ; -0,349 ; -0,341	-0,084 ; -0,134 ; -0,134	-0,296 ; -0,189 ; -0,217	-0,410 ; -0,491 ; -0,509	0,088 ; -0,074 ; -0,053
Deux départements non pondéré	-0,211 ; -0,466 ; -0,465	0,064 ; 0,313 ; 0,289	0,115 ; 0,022 ; 0,053	-0,166 ; -0,078 ; -0,116	-0,132 ; -0,185 ; -0,199	-0,032 ; 0,022 ; 0,009	-0,283 ; -0,346 ; -0,382	0,248 ; 0,075 ; 0,137
Deux départements pondéré	0,079 ; -0,141 ; -0,085	-0,112 ; 0,075 ; 0,012	-0,050 ; -0,081 ; -0,094	-0,205 ; -0,193 ; -0,264	-0,335 ; -0,238 ; -0,365	-0,335 ; -0,238 ; -0,365	-0,185 ; -0,422 ; -0,454	0,225 ; 0,001 ; 0,107

<i>Coefficients de corrélation avec : Mégret, Le Pen, l'extrême droite au 1er tour de la présidentielle de 2002</i>	Saint-Josse 1er tour 2002	Mamère 1er tour 2002	Jospin 1er tour 2002	Boutin 1er tour 2002	Hue 1er tour 2002	Chevènement 1er tour 2002	Madelin 1er tour 2002	Besancenot 1er tour 2002
Bouches-du-Rhône non pondéré	-0,232 ; 0,295 ; 0,147	-0,220 ; -0,365 ; -0,401	0,010 ; -0,442 ; -0,366	-0,286 ; -0,164 ; -0,261	0,027 ; -0,034 ; -0,017	-0,222 ; -0,358 ; -0,396	-0,373 ; -0,313 ; -0,423	-0,036 ; -0,124 ; -0,119
Bouches-du-Rhône pondéré	-0,026 ; 0,241 ; 0,169	-0,292 ; -0,569 ; -0,615	-0,095 ; -0,442 ; -0,396	-0,291 ; -0,303 ; -0,411	-0,035 ; 0,066 ; 0,029	-0,239 ; -0,460 ; -0,499	-0,394 ; -0,338 ; -0,502	0,009 ; -0,188 ; -0,139
Vaucluse non pondéré	-0,299 ; -0,447 ; -0,455	-0,287 ; -0,475 ; -0,477	-0,292 ; -0,530 ; -0,526	-0,118 ; 0,049 ; 0,019	-0,132 ; -0,161 ; -0,169	-0,155 ; -0,264 ; -0,264	-0,079 ; 0,074 ; 0,049	-0,305 ; -0,373 ; -0,391
Vaucluse pondéré	0,027 ; -0,180 ; -0,159	-0,395 ; -0,596 ; -0,602	-0,369 ; -0,639 ; -0,636	-0,198 ; -0,063 ; -0,088	-0,014 ; -0,036 ; -0,035	-0,183 ; -0,396 ; -0,388	-0,122 ; -0,149 ; -0,154	-0,116 ; -0,389 ; -0,371
Deux départements non pondéré	-0,334 ; -0,269 ; -0,330	-0,247 ; -0,451 ; -0,462	-0,181 ; -0,510 ; -0,494	-0,144 ; 0,022 ; -0,024	0,038 ; -0,074 ; -0,053	-0,154 ; -0,282 ; -0,289	-0,210 ; -0,051 ; -0,106	-0,241 ; -0,327 ; -0,354
Deux départements pondéré	-0,066 ; 0,177 ; 0,123	-0,257 ; -0,559 ; -0,607	-0,076 ; -0,556 ; -0,519	-0,181 ; -0,072 ; -0,148	-0,006 ; -0,062 ; -0,051	-0,157 ; -0,485 ; -0,496	-0,341 ; -0,265 ; -0,391	-0,053 ; -0,139 ; -0,146

Tableau 51

en revanche, Le Pen progresse de manière continue d'une élection présidentielle à l'autre, et 2002 représente une nette avancée pour l'extrême droite. Mais au total, si l'on considère les deux départements ensemble, l'extrême droite en 2002 (premier tour) est en léger retrait par rapport à 1988 si l'on raisonne en pour-cent des inscrits. L'abstention étant croissante à chaque scrutin, les scores exprimés en % des exprimés croissent en revanche plus rapidement. Mais au total, on peut affirmer que le premier tour de l'élection présidentielle de 2002 n'est pas, quantitativement, dans les Bouches-du-Rhône en particulier et dans le Vaucluse, un « séisme électoral ». Ou du moins, pas plus qu'aux scrutins précédents : dès 1988, Le Pen arrivait second (loin devant Jacques Chirac) à l'élection présidentielle dans les Bouches-du-Rhône ; en 1995, il arrivait en tête...

Il s'agit donc pour nous d'évaluer les continuités et les ruptures du vote en faveur de l'extrême droite entre la période précédente et 2002. Un premier élément est fourni par le tableau 45, qui indique que le coefficient de corrélation entre le vote d'extrême droite au premier tour de l'élection présidentielle de 2002 et le vote Le Pen en 1995 s'élève à 0,86, et à 0,8 pour ce qui concerne le premier tour de la présidentielle de 2002 et le premier tour des élections législatives de 1997. Ces chiffres laissent à supposer qu'il n'y a pas, en 2002, de rupture radicale.

Si notre intérêt se porte ici sur l'extrême droite et non sur les éventuelles différences, d'un point de vue électoral, entre Le Pen et Mégret, il importe toutefois de faire apparaître les différences statistiques qui peuvent apparaître selon que l'on considère le seul candidat Le Pen, Mégret ou la somme de leurs scores respectifs. Cela importe d'autant plus que les Bouches-du-Rhône sont, nous l'avons montré, un fief de B. Mégret, « maire consort » de Vitrolles à cette époque¹¹¹. Cependant, il ne faut pas non plus accorder trop d'importance aux coefficients associés au vote en faveur de B. Mégret, étant donné que son score moyen est faible (3,37 % des inscrits sur les deux départements) et qu'il réalise un score élevé dans un très faible nombre de communes.

Le tableau 51 est construit sur le même modèle que les précédents, et présente les coefficients de corrélation de diverses variables avec, respectivement, le score réalisé par Mégret (en caractères normaux), Le Pen (en italique) et l'extrême droite (soit la somme des deux précédents, en gras) au premier tour de l'élection présidentielle de 2002. Il appelle plusieurs observations.

En premier lieu, la similitude entre l'électorat Le Pen de 1995 et l'électorat de l'extrême droite au premier tour en 2002 est très forte, si on la mesure par les corrélations avec les scores des différents candidats à l'élection présidentielle de 1995. Cela confirme donc que la structure géographique du vote d'extrême droite a peu changé entre ces deux dates. La seule exception

¹¹¹A la suite de la condamnation fin 1995 à l'inéligibilité de B. Mégret, c'est son épouse qui était tête de liste FN à l'élection municipale partielle de 1997 (celle de 1995 ayant été annulée à la suite de la mise en examen de J.-J. Anglade (PS) pour fausses factures).

notable concerne l'abstention au second tour en 1995, en particulier dans le Vaucluse : le coefficient de corrélation a baissé entre les deux dates (par exemple $r = 0,419$ entre le vote Le Pen en 1995 et l'abstention au second tour cette même année dans le Vaucluse, sans pondération, alors que $r = 0,251$ entre le vote d'extrême droite au premier tour de 2002 et l'abstention au second tour en 1995). Mais on ne peut guère en tirer de conclusion univoque. Par ailleurs, la corrélation entre vote Le Pen ou pour l'extrême droite et vote Chirac au premier tour en 1995 augmente dans le Vaucluse (particulièrement sans pondération) entre 1995 et 2002. Ces deux indications laissent à penser que l'extrême droite en 2002 (en fait, essentiellement Le Pen) réussit mieux dans les communes rurales du Vaucluse orientées à droite que Le Pen en 1995 (ce qui est cohérent avec la tendance nationale à la « ruralisation » du vote d'extrême droite en 2002¹¹²).

Un deuxième élément intéressant du tableau 51 est que le vote en faveur de l'extrême droite du 21 avril 2002 est corrélé négativement avec un certain nombre de « petits » candidats à l'électorat assez typé : Corinne Lepage, François Bayrou, Christiane Taubira, Noël Mamère, Alain Madelin et aussi Jean-Pierre Chevènement. Les corrélations négatives sont plus ou moins fortes selon les candidats, les territoires pris en compte et l'application ou non d'une pondération. Tous ces électors ont un point en commun : ils sont assez fortement spatialisés. En particulier dans les Bouches-du-Rhône, ils s'organisent autour d'Aix-en-Provence, parfois aussi des Alpilles. Le FN étant plus faible dans cette zone, cela explique la corrélation négative. Des phénomènes d'opposition ont d'ailleurs été observés à de multiples reprises entre le FN et ces candidats ou partis, au moyen de différentes méthodologies (enquêtes d'opinion, analyse électorale, étude de la production idéologique...), avec diverses explications théoriques. Deux grandes orientations se dégagent : d'une part, celle qui est issue des analyses fondatrices d'Inglehart sur le clivage matérialiste/post-matérialiste¹¹³, et plus généralement qui est fondée sur l'assertion selon laquelle l'espace politique (et donc électoral) est organisé selon les valeurs des individus. D'autre part, celle qui fonde ces orientations politiques divergentes sur l'inégale distribution sociale du « capital spatial » et sur des rapports différenciés au(x) territoire(s)¹¹⁴. Sans que l'on puisse ici trancher sur la

112Cf. notamment Jérôme Fourquet, « Quand les campagnes décrochent : Retour sur la progression du FN en milieu rural », disponible sur le site du groupe ADRET, <http://infodoc.unicaen.fr/adret/rural.pdf>.

113R. Inglehart, *The Silent Revolution. Changing Values and Political Styles among Western Politics*, Princeton, Princeton University Press, 1977. Parmi les divers développements qui ont été tirés de cette théorie, on consultera notamment, concernant le clivage libertaire/autoritaire : H. Kitschelt, « Left-Libertarian Parties : Explaining Innovation in Competitive Party Systems », *World Politics*, vol. XL, no. 2, January 1988, pp. 194-234 et H. Kitschelt, « La gauche libertaire et les écologistes français », *Revue française de science politique*, vol. XL, no. 3, juin 1990, pp. 339-365 ; sur le libéralisme culturel : G. Grunberg, E. Schweisguth, « Libéralisme culturel, libéralisme économique », in CEVIPOF, *L'électeur français en question*, Paris, Presses de Sciences Po, 1990 et la thèse de la « tripartition de l'espace politique » : G. Grunberg, E. Schweisguth, « La tripartition de l'espace politique », in Perrineau, P., Ysmal, C. (dir.), *Le vote de tous les refus. Les élections présidentielles et législatives de 2002*, Paris, Presses de Sciences Po, 2003, pp. 341-362.

114Voir entre autres J. Lévy, « Capital spatial », in J. Lévy et M. Lussault (dir.), *Dictionnaire de la géographie et de l'espace des sociétés*, Paris, Belin, 2003, pp. 124-126 ; M. Bussi et D. Badariotti, *Pour une nouvelle géographie du*

validité de telle ou telle de ces théories, on constate l'effectivité, au plan de l'analyse électorale, de cette polarisation.

La troisième observation qui peut être formulée est relative à l'opposition entre le vote en faveur de l'extrême droite et la gauche. L'opposition entre les territoires du FN et ceux du PCF a totalement disparu en 2002, mais aucune corrélation entre vote PCF et vote FN (ou extrême droite) n'est apparue, contrairement à ce que pourrait laisser supposer la théorie du gauchisme¹¹⁵. On pourrait penser que la diminution de la corrélation négative entre vote communiste et vote frontiste signifie que le FN a le plus progressé dans les territoires autrefois (ou toujours) dominés par le PC, mais cela se révèle empiriquement faux : aucune corrélation significative ne peut être établie entre la progression du vote frontiste, ou d'extrême droite, et le niveau de vote communiste ni son évolution.

En revanche, l'opposition entre le vote pour l'extrême droite et le vote en faveur du PS ou de ses candidats s'accroît dans le Vaucluse et reste à peu près stable dans les Bouches-du-Rhône entre 1995 et 2002. Faut-il voir là le signe d'une orientation à droite du vote FN ? Il faut distinguer deux situations. Dans le Vaucluse, le vote en faveur de l'extrême droite (au premier tour en 2002) est fortement opposé au vote en faveur de Jospin au premier tour de l'élection présidentielle de 2002 ; dans le même temps, il est assez fortement corrélé (positivement) au vote en faveur de Chirac au deuxième tour de 1995. Il semble donc que le vote en faveur de l'extrême droite dans le Vaucluse soit aligné avec le vote de droite, qu'il s'insère au deuxième tour (lorsque celui-ci oppose un candidat de gauche à un candidat de droite) dans le clivage gauche-droite. En revanche, dans les Bouches-du-Rhône, si le vote pour l'extrême droite au premier tour de la présidentielle de 2002 est corrélé négativement au vote en faveur de Jospin à cette même élection, il l'est encore plus fortement avec le vote en faveur de Chirac au premier tour. De plus, les corrélations avec les scores respectifs de Chirac et Jospin au second tour de la présidentielle de 1995 sont quasi nulles. Il semble donc que le vote en faveur de l'extrême droite dans les Bouches-du-Rhône, en 2002 comme déjà en 1995, « résiste » au clivage gauche-droite. Les résultats observés semblent correspondre à la description d'un vote de « refus », de « protestation » contre les institutions (le Premier ministre et le Président de la République) et la classe politique de « l'establishment », comme aime à dire le président du FN. Il faut donc distinguer en fonction des cas. La distinction opérée par N. Mayer au

politique, op. cit. ; M. Bussi et S. Freire-Diaz, « Les nouvelles spatialités des comportements électoraux français. L'exemple des élections présidentielles 1981-1995 », *Cybergeo*, Points chauds, 16 avril 2002, <http://193.55.107.45/ptchaud/votepres.htm> ; H. Le Bras, *Une autre France, op. cit.* Ce type d'analyse a été rendu visible médiatiquement par les analyses d'H. Le Bras et J. Lévy dans le quotidien *Libération*. Par exemple, sur le référendum de 2005, cf. l'encart spatial « Référendum » dans le *Libération* du 1er juin 2005 signé par ces deux auteurs.

115P. Perrineau, « La dynamique du vote Le Pen. Le poids du "gauchisme" », in P. Perrineau et C. Ysmal (dir.), *Le vote de crise. L'élection présidentielle de 1995*, Paris, Presses de Sciences Po, 1995.

Coefficient de corrélation avec les gains de Le Pen au 2 nd tour par rapport à l'ED au 1er tour	Abstention 1er tour	Lepage 1er tour	Le Pen 1er tour	Saint-Josse 1er tour	Boutin 1er tour	ED 1er tour	Jospin 1er tour	Chevènement 1er tour
Bouches-du-Rhône non pondéré	0	0,11	0,07	0,46	0,04	-0,02	-0,3	-0,1
Bouches-du-Rhône pondéré	-0,25	-0,12	0,2	0,62	-0,25	0,12	-0,53	-0,38
Vaucluse non pondéré	-0,2	0,31	-0,13	0,45	0,05	-0,15	-0,16	0,02
Vaucluse pondéré	-0,2	0,23	-0,29	0,55	0,06	-0,29	-0,01	0,09
Deux départements non pondéré	-0,15	0,24	-0,09	0,42	0,05	-0,13	-0,18	0
Deux départements pondéré	-0,22	0,11	-0,1	0,49	0	-0,1	-0,26	-0,13

Tableau 52

sein de l'électorat de Le Pen entre vote « niniste » et vote « extrémiste de droite¹¹⁶ » semble ici bien décrire ce qui est observé, même s'il faut garder à l'esprit que d'une observation écologique on ne peut directement inférer les comportements individuels. Reste à savoir pourquoi les deux départements étudiés ici sont aussi différenciés de ce point de vue. Cela mériterait des recherches complémentaires afin d'explorer le rôle de variables telles que le contexte et l'histoire politiques locaux, la composition socio-professionnelle de la population, le poids des notables, etc.

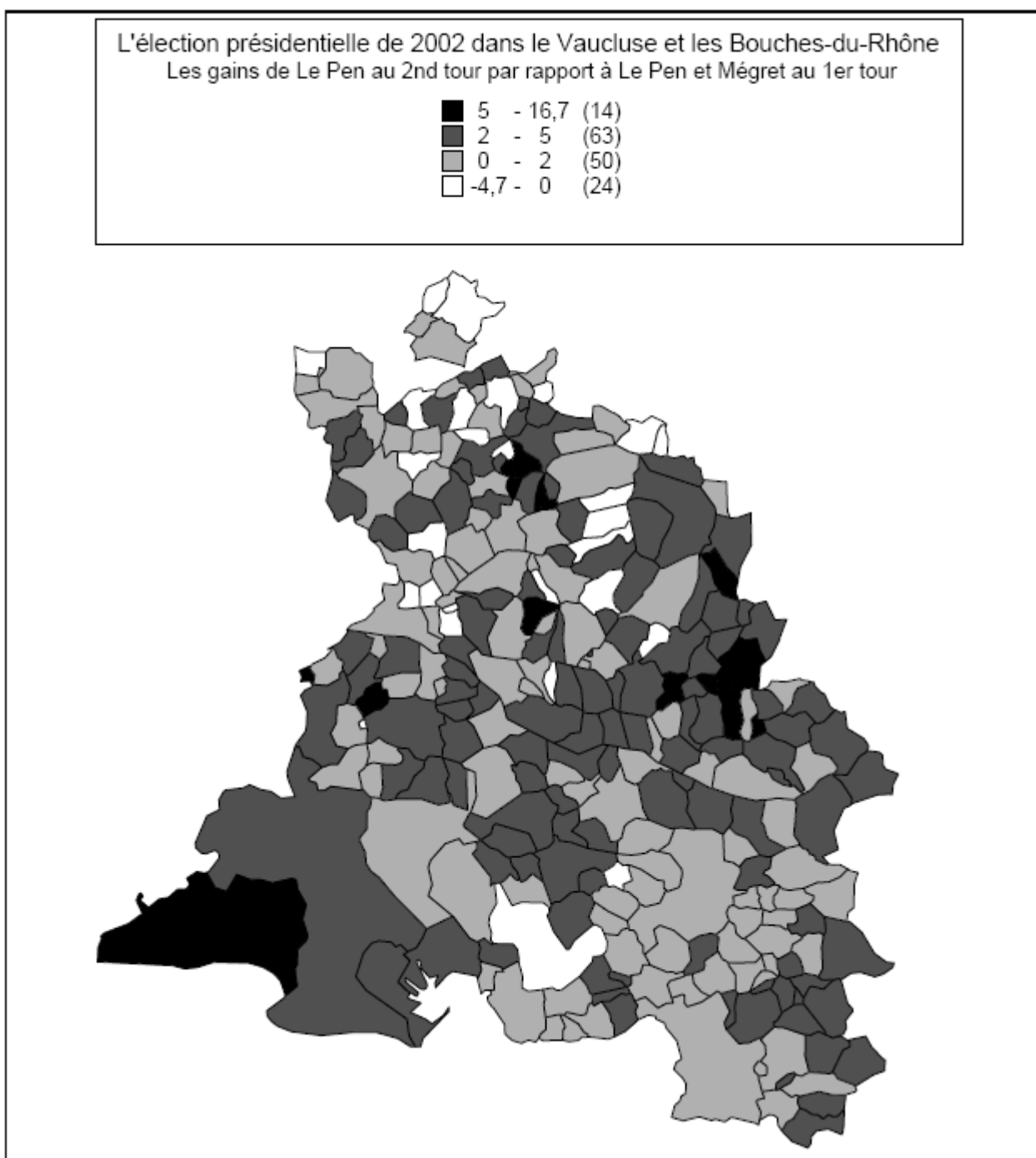
Et le second tour ?

Dans les Bouches-du-Rhône et le Vaucluse, si « séisme électoral » il y a en 2002, il est peut-être à rechercher le 5 mai plutôt que le 21 avril. Dans les Bouches-du-Rhône, Le Pen récolte le 5 mai 18.657 voix de plus que l'extrême droite le 21 avril (soit 1,6 % des inscrits), tandis que dans le Vaucluse ce sont 3.846 voix supplémentaires qui vont au candidat du FN au second tour (1,13 % des inscrits). L'extrême droite progresse donc au second tour dans deux départements dans lesquels ses scores étaient déjà parmi les plus élevés du pays, et ce malgré (ou en raison de ?) l'intense mobilisation politique qui eut lieu durant ces deux semaines.

Où Le Pen gagne-t-il ces voix entre les deux tours ? Sans surprise, le score de Le Pen au second tour est bien corrélé avec celui de l'extrême droite au premier tour (0,909 sur les deux départements sans pondération, 0,956 avec pondération). Les structures de vote sont donc très proches. Néanmoins, il existe des variations : les gains réalisés par Le Pen au second tour par rapport à la somme des voix de Le Pen et Mégret au premier tour ne sont pas uniformes dans toutes les communes.

Le tableau 52 présente les coefficients de corrélation entre ces gains et certaines variables (seules celles étant significatives sont mentionnées). Les coefficients sont pour la plupart peu élevés. Le seul coefficient vraiment significatif concerne l'électorat de Jean Saint-Josse : une partie

¹¹⁶N. Mayer, *Ces Français qui votent Le Pen*, Paris, Flammarion, 2002, chapitre 1.



Carte 29

de ces électeurs se sont sans doute reportés sur Le Pen le 5 mai. Par ailleurs, dans les Bouches-du-Rhône, il y a une corrélation négative significative entre vote Jospin au premier tour et gains de l'extrême droite entre les deux tours : les électeurs de Jospin ont sans doute été significativement moins nombreux que la moyenne à choisir Le Pen le 5 mai ; les appels lancés par le parti socialiste à la mobilisation anti-Le Pen ont donc portés leurs fruits auprès de cet électorat. Il ne semble par contre pas y avoir eu de mouvement important de ralliement à Le Pen des abstentionnistes du premier tour, au contraire.

La carte 29, qui présente les gains de Le Pen le 5 mai par rapport à Le Pen et Mégret le 21 avril, n'apporte pas beaucoup d'éléments supplémentaires. Tout au plus peut-on observer que Le Pen ne gagne pas beaucoup de voix dans les villes (Aix, Marseille, Avignon), ni autour d'Aix ; en revanche, les communes dans lesquelles la progression de J.-M. Le Pen est la plus forte sont le plus souvent de petites communes rurales, parfois en voie de périurbanisation, dans lesquelles Saint-Josse (le candidat de CPNT) a réalisé un score important au premier tour.

Avant de conclure ce chapitre, il convient de dire un mot sur les élections législatives de juin 2002. Même si, nous l'avons dit, la comparaison est rendue difficile par les spécificités du scrutin (rôle des notabilités locales, enjeux locaux, etc.), le cas est intéressant car quatre tours de scrutins sont intervenus en l'espace de deux mois ; et l'audience électorale du FN (et de son président) passe, au niveau national, de 16,89 % des exprimés au premier tour de l'élection présidentielle à 11 % aux législatives. Autant les élections législatives de 1997 marquaient le passage, selon Nonna Mayer, « du vote lepéniste au vote frontiste¹¹⁷ », autant celles de 2002 seraient pour le parti de Jean-Marie Le Pen une véritable « déroute¹¹⁸ ».

On n'abordera ici, par souci de concision, que le cas des Bouches-du-Rhône (mais dans le Vaucluse les conclusions ne sont pas substantiellement différentes). Le repli est très net : à l'échelle départementale, le FN et le MNR, au premier tour des législatives, recueillent ensemble 157 215 voix, contre 241 859 le 5 mai pour Le Pen. Le recul représente donc 47,34 % des voix du 5 mai, soit presque une division par deux. Mais les variations sont très variables d'une commune à l'autre : à Vitrolles, fief de B. Mégret, le recul ne représente que 13 %, alors qu'aux Saintes-Maries-de-la-Mer le recul représente plus de 62 % des voix du 5 mai. Pour ce même département, il convient de noter que le score réalisé par le FN et le MNR réunis au premier tour des législatives est fortement corrélé avec le score de Le Pen le 5 mai ($r = 0,815$ sans pondération, $0,857$ avec). En revanche, contrairement à ce que l'on aurait pu supposer, la forte diminution de l'audience électorale de l'extrême droite entre la présidentielle et les législatives ne semble pas être due à un report massif vers l'abstention des électeurs de Le Pen le 21 avril et le 5 mai – ou du moins un tel mouvement ne se traduit pas statistiquement : en effet, le coefficient de corrélation entre le vote Le Pen le 5 mai et l'abstention au premier tour des élections législatives n'est que de $0,128$ sans pondération et $0,182$ avec. Ces chiffres ne sont pas significatifs statistiquement (au seuil de 5 %). S'il est probable qu'une partie des électeurs lepénistes du 5 mai se soient abstenus au premier tour des élections législatives,

117N. Mayer, « Du vote lepéniste au vote frontiste », *Revue française de science politique*, vol. 47, n° 3-4, juin-août 1997, p. 438-453.

118N. Mayer, « Les hauts et les bas du vote Le Pen 2002 », *Revue française de science politique*, vol. 52, n° 5-6, octobre-décembre 2002, p. 517.

leur proportion n'est guère plus importante que dans les autres électors – dans un contexte d'abstention élevée à l'élection législative. Il est donc très vraisemblable qu'une part non négligeable des électeurs de Le Pen du 5 mai aient choisi un candidat n'appartenant pas à l'extrême droite – ce qui peut se comprendre dans la mesure où les élections législatives sont en général plus personnalisées et se jouent plus en fonction du contexte politique local que l'élection présidentielle. Les modes de domination politique du territoire tel que la notabilité ou le clientélisme peuvent donc jouer plus fortement lors de ce type d'élections¹¹⁹. Le processus inverse à celui détecté par Nonna Mayer lors des législatives de 1997 - « une normalisation du vote FN, [...] son passage progressif d'un vote de rejet à un vote d'adhésion¹²⁰ » – semble donc se produire en 2002. Il n'est pas inintéressant de remarquer qu'alors qu'en 1997, le FN avait gagné peu avant 4 villes importantes dans la région PACA, en 2002 l'extrême droite a perdu Toulon et Vitrolles, et beaucoup soulignent la gestion calamiteuse de ces villes par les municipalités frontiste ou MNR, tandis que les deux maires FN Bompard et Simonpieri poursuivent une stratégie de distanciation par rapport à l'image véhiculée par le FN. Des éléments empiriques confirment que cette interprétation n'est pas hasardeuse : des 119 communes des Bouches-du-Rhône, Marignane est la deuxième commune dans laquelle l'extrême droite perd le plus de voix entre les deux élections (elle régresse de 29,87 à 22,49 % des inscrits). Plusieurs communes de la circonscription de Marignane (Bruno Mégret y est candidat pour le MNR, Claude Bourge pour le FN) figurent en tête des communes dans lesquelles le repli de l'extrême droite est le plus important – il faut préciser que l'extrême droite est, de plus, victime de sa lutte fratricide : le candidat FN obtient 13,25 % des suffrages exprimés tandis que B. Mégret en obtient 18,58. En revanche, l'extrême droite progresse un peu – ou ne régresse pas - dans un certain nombre de communes traditionnellement orientées à gauche, socialiste (Istres) ou communiste, qui étaient plutôt rétives jusqu'alors aux candidats d'extrême droite. Dans l'ensemble donc, on peut parler d'un recul aux législatives de l'extrême droite là même où elle était le mieux implanté.

Plus de vingt ans après l'apparition du Front national sur la scène (cène ?) électorale, la structure (géographique et politique tout à la fois) de l'électorat du FN n'a plus rien de comparable avec ce qu'elle était en 1984 dans le Vaucluse et les Bouches-du-Rhône ($r = -0,06$ entre le vote FN en 1984 et le vote Le Pen au second tour de l'élection présidentielle de 2002, avec pondération). Ce constat doit amener à relativiser l'image de la « constante extrémiste » méridionale, d'une Provence

119Tous les auteurs ne partagent pas ce point de vue. Ainsi, pour N. Mayer, « l'étiquette partisane compte sans doute plus pour un scrutin législatif que pour une élection aussi personnalisée et médiatisée que la présidentielle » : N. Mayer, « Du vote lepéniste au vote frontiste », *art. cit.*, p. 446-447.

120N. Mayer, « Du vote lepéniste au vote frontiste », *art. cit.*, p. 447.

toute entière acquise à la cause frontiste : ce faisant, on réifie une entité (*la Provence, le Sud...*) en la rendant cohérente et homogène. En réalité, c'est à peine exagérer qu'affirmer qu'au long de ces deux décennies, des électeurs appartenant à *tous* les milieux sociaux ont apporté leur contribution à la réussite de l'entreprise électorale frontiste. Les communes dans lesquelles le FN réalisa ses meilleures performances électorales furent urbaines puis rurales ; « bourgeoises » puis « populaires » (encore que contrairement à une légende tenace, il n'est pas possible d'affirmer que les bastions industriels, notamment des Bouches-du-Rhône, aient donné ses meilleurs scores à Le Pen sur notre terrain), etc.

Ce constat doit ainsi amener à méditer les observations de Patrick Lehingue :

« [...] L'art de décrypter le « mystère des urnes » était apparu à la fin du XIX^{ème} siècle, comme sous produit inégalement articulé du travail préfectoral, des analyses journalistiques « à chaud » et des évaluations pratiques des compétiteurs et autres professionnels du courtage des voix. Les conditions minimales d'effectuation de ces analyses électorales embryonnaires reposaient – et demeurent toujours fondées depuis – sur la sommation et la transformation de votes épars et dispersés (des grandeurs hétérogènes dirait-on en comptabilité nationale) en agrégats, ici nommés « électorats », construits sur un critère transversal d'orientations et de convictions politiques jugées sinon identiques, au moins suffisamment proches pour pouvoir être valablement regroupées et uniformisées ».

Et P. Lehingue continue, concernant le cas du FN :

« La quête sur vingt ans d'une batterie d'indicateurs standards et invariants prédictifs du vote FN (pensons par exemple à l'âge) ou encore l'esquisse – même grossière – d'un portrait type d'électeur frontiste moyen ont donc toutes les chances de rester vaines tant les structures sociales de ce type de vote ne cessent de se modifier. Par définition, ces entreprises de typification sommaire (on réduit de l'inconnu complexe à du simple déjà éprouvé) déjouent la première propriété de « cet » Electorat (on commence à réaliser la dimension artéfactuelle de ce singulier majuscule) : sa constante et incessante recomposition sur fond d'agrégations provisoires et précaires de positions ou de dispositions très disparates. Ici – comme ailleurs – des pourcentages globaux, usant et abusant de l'illusoire constance du nominal – FN ou Le Pen – établissent la moyenne fallacieuse et littéralement insignifiante de situations et de dispositions socialement et géographiquement très dispersées, que telle ou telle conjoncture – personnelle et/ou collective, sociale, économique et/ou politique – met ici provisoirement en sommeil ou à l'inverse active ailleurs et pour quelques temps¹²¹ ».

121P. Lehingue, « L'objectivation statistique des électorats : que savons-nous des électeurs du Front national ? », in J. Lagroye (dir.), *La politisation*, Paris, Belin, 2003, pp. 247 et 255-256.

Troisième chapitre

Que pèsent vraiment les « variables lourdes » ?

La sociologie électorale française a été assez largement dominée ces cinquante dernières années par les théories mettant en avant, comme facteurs explicatifs du vote, les « variables lourdes » - essentiellement la religion et la classe sociale (ou groupe socio-professionnel). . Dans ce chapitre, nous allons tester l'influence de ces variables lourdes sur le vote en faveur du Front national ; ce sera aussi l'occasion de revisiter, à l'aide de nos données, les paradigmes explicatifs les plus courants au sujet du FN – du moins ceux que nos données permettent de tester.

Les approches en terme de variables lourdes ont été développées aussi bien au travers d'enquêtes individuelles¹²² (sondages) qu'au moyen d'analyses écologiques¹²³. Une grande partie des auteurs considère pourtant que les travaux fondés sur des enquêtes individuelles sont plus fiables ; en effet, l'analyse écologique, du fait de la « fallace écologique¹²⁴ », serait plus imprécise et moins bien assurée méthodologiquement que les résultats d'enquête.

Problèmes de méthode

Pourtant, il convient à notre sens de relativiser cette affirmation. Plusieurs raisons y incitent. En premier lieu, il ne faut pas surévaluer les mérites scientifiques de l'enquête individuelle. Ce n'est pas le lieu ici de revenir sur tous les biais méthodologiques qui peuvent affecter un questionnaire et faire varier les réponses obtenues¹²⁵. Au demeurant, comme l'écrit Patrick Champagne, « sous l'expression générale de « sondages », on sait [...] que sont regroupées ordinairement des enquêtes

122Par exemple : D. Boy et N. Mayer, « Que reste-t-il des variables lourdes ? », in D. Boy et N. Mayer (dir.), *L'électeur a ses raisons*, Paris, Presses de Sciences Po, 1997, pp. 101-138.

123Entre autres : M. Dogan et D. Derivry, « Religion, classe et politique en France. Six types de relations causales », *Revue française de science politique*, 1986, vol. 36, n° 2, pp. 157-181.

124L'article séminal sur ce point est W. S. Robinson, « Ecological correlations and the behavior of individuals », *American Sociological Review*, 1950, no. 15, pp. 351-357. Rappelons que la « fallace écologique » (*ecological fallacy*) provient de la perte d'information induite par le processus d'agrégation des données. Dès lors, en toute rigueur, il est impossible d'inférer des données agrégées des conclusions relatives au niveau individuel.

125Sur les problèmes liés à la conception et à la réalisation d'un questionnaire, cf. par exemple : F. de Singly, *L'enquête et ses méthodes : le questionnaire*, Paris, Nathan, 1992.

très différentes qui n'ont à peu près rien en commun, si ce n'est qu'elles portent toutes, ou presque, sur des échantillons (prétendument) représentatifs de la population française en âge de voter, qu'elles consistent à poser des questions généralement fermées, qu'elles sont réalisées par des instituts de sondage, sont publiées par la presse et sont bien souvent destinées à produire des effets politiques¹²⁶ ». P. Champagne distingue alors les enquêtes qui visent à effectuer une *saisie des comportements des enquêtes d'opinion proprement dites*. Les problèmes rencontrés sont bien sûr plus importants lorsque l'on cherche, à travers un questionnaire, à obtenir des indications relatives aux valeurs, représentations et visions du monde social des individus, du fait de l'imposition de problématique qui en découle – P. Bourdieu avait d'ailleurs attiré l'attention sur ces difficultés il y a plus de trente ans¹²⁷. Nous ne concentrons pas notre propos ici sur cette catégorie d'enquêtes, tant l'affaire semble entendue – même s'il est vrai que les critiques adressées à ce type de travaux restent largement ignorées par des enquêtes aussi éminentes que celles du CEVIPOF¹²⁸.

Les enquêtes effectuant une « saisie des comportements » (ou des intentions de comportements, le cas échéant) seraient ainsi plus « scientifiques », plus exactes que les enquêtes d'opinion. P. Champagne lui-même, très critique à l'égard du recours à cette technologie sociale, le laisse entendre. Nous pensons pourtant qu'il ne faut pas sous-estimer les difficultés qui peuvent exister, en particulier lorsque l'enquête aborde un objet socialement stigmatisé comme le Front national. Nonna Mayer signale ainsi que dans le cadre du Panel électoral français (PEF), « la plus large enquête électorale académique réalisée à ce jour en France »¹²⁹, seuls 9,5 % des enquêtés ont

126P. Champagne, « Les sondages, le vote et la démocratie », *Actes de la recherche en sciences sociales*, octobre 1995, n° 109, p. 77.

127P. Bourdieu, « L'opinion publique n'existe pas », *Les Temps modernes*, 318, janvier 1973, pp. 1292-1309, reproduit dans *Questions de sociologie*, Paris, Editions de Minuit, 1980, pp. 222-235.

128Donnons toutefois un seul exemple des difficultés créées par ce mode de raisonnement. Les enquêtes du CEVIPOF s'appliquent à recueillir la position des enquêtés sur un certain nombre de problèmes, et ce afin de construire des échelles d'attitude (cf. par exemple les contributions de G. Grunberg et E. Schweisguth, « Recompositions idéologiques » et « Vers une tripartition de l'espace politique », in D. Boy et N. Mayer (dir.), *L'électeur a ses raisons*, Paris, Presses de Sciences Po, 1997), de libéralisme économique ou d'antiuniversalisme par exemple. Les auteurs peuvent alors mettre en évidence des relations statistiques entre les attitudes des enquêtés, telles que mesurées par ces échelles, et leur comportement électoral. Or, faut-il le rappeler, la rigueur méthodologique impose, pour pouvoir opérer une inférence causale, que la variable indépendante soit antérieure dans le temps à la variable dépendante. En l'espèce, rien ne permet de l'affirmer, et la question n'est même jamais posée. Nous sommes pour notre part plutôt amenés à penser que la situation d'enquête enjoint à l'enquêté de motiver politiquement son choix déclaré. Or, on le sait, cette compétence (technique et sociale) est très inégalement distribuée socialement. Il est donc envisageable, et même probable, qu'une partie des enquêtés ait recours, inconsciemment ou pas, aux stéréotypes les plus souvent associés au parti ou au candidat qu'ils ont choisi. Ainsi, tous les sondages laissent apparaître que les enquêtés déclarant avoir voté (ou avoir l'intention de voter) pour le FN désignent beaucoup plus que les autres l'immigration comme enjeu ayant pesé sur leur choix. Faut-il prendre ces résultats pour argent comptant ? N'est-ce pas plutôt que des enquêtés à faible compétence politique, et dont le vote n'est pas nécessairement politiquement motivé, recourent au stéréotype, soigneusement entretenu par les acteurs politiques (le Front national comme ses adversaires), médiatiques et autres, « FN = immigration » ? La question mérite au moins d'être soulevée.

129Sur le PEF, cf. A. Jadot et B. Cautrès, « Panel, mode d'emploi », in B. Cautrès, N. Mayer, *Le nouveau désordre électoral*, op. cit., pp. 369-389.

reconnu avoir voté pour Le Pen le 21 avril, 8 % le 5 mai et 7 % aux législatives, « soit une sous-représentation de respectivement 7, 11 et 4 points de pourcentage¹³⁰ ». Autre problème signalé par Nonna Mayer : « ... sur un échantillon standard de 1000 électeurs inscrits sur les listes électorales aux législatives de 1997, une fois défalqués environ un tiers d'abstentionnistes et assimilés, et compte tenu d'une sous-estimation moyenne du vote pour le FN de l'ordre de cinq points, on se retrouve avec une soixantaine d'électeurs déclarés du FN¹³¹ ! »

Lorsque moins de la moitié des électeurs de Le Pen déclarent leur vote, et que l'échantillon étudié est d'une soixantaine d'individus, quelle crédibilité peut-on accorder au sondage ? Certes, des « redressements » sont effectués. Mais, quelles que soient leurs modalités techniques, les redressements souffrent toujours d'un des biais suivants : soit on redresse en considérant que les « menteurs » (il ne faut naturellement pas voir là de jugement moral) sont à tous égards comparables aux « non menteurs », ce qui est sociologiquement très douteux, notamment en termes de compétence politique et de degré d'adhésion idéologique ; soit on redresse afin de corriger les biais, sociologiques et politiques, du « mensonge », ce qui suppose d'en connaître les caractéristiques, ce qui n'est par définition pas le cas. Au moins, en analyse écologique, ne rencontre-t-on pas ce problème de la non déclaration du vote en faveur du FN¹³².

Il n'est donc pas certain que l'enquête individuelle constitue un très bon moyen d'étudier les caractéristiques des électeurs du Front national. A l'inverse, nous voudrions souligner la plus-value que l'analyse écologique peut apporter dans une stratégie de recherche. Il est entendu qu'on ne peut, en toute rigueur méthodologique, inférer d'une corrélation écologique une causalité au niveau individuel. Mais, comme le souligne Erik Allardt¹³³, les enquêtes par sondage permettent, au mieux, d'établir une corrélation au niveau individuel (entre deux propriétés ou attributs). Or, d'après cet auteur, le principal objectif des sciences sociales est d'établir des explications causales, et non des corrélations (nous reviendrons sur ce point). Chacune des deux méthodes nécessitant une part de spéculation (« *some form of speculation* ») – une « prise de risque interprétatif », dirait Jean-Pierre Olivier de Sardan¹³⁴ –, « il se peut que les données écologiques conduisent à des interprétations causales fructueuses, mieux que ne le feraient les données individuelles correspondantes, si elles

130N. Mayer, « Les hauts et les bas du vote Le Pen 2002 », *art. cit.*, note 3, p. 505.

131N. Mayer, *Ces Français qui votent Le Pen*, Paris, Flammarion, 2002, p. 33.

132Ce qui ne veut pas dire que d'autres problèmes ne peuvent pas, à l'occasion, être rencontrés : bourrage des urnes, inscription sur les listes électorales de personnes ne résidant pas dans la commune, etc.

133E. Allardt, « Aggregate Analysis: The Problem of Its Informative Value », in M. Dogan and S. Rokkan (eds.), *Social Ecology*, Cambridge (MA) and London, The MIT Press, 1969, pp. 43-51. Ce volume constitue une excellente présentation de l'état d'avancement de la réflexion sur l'usage de l'analyse écologique en sciences sociales (anglophones essentiellement, mais aussi francophones du fait de la participation de Mattei Dogan) à la fin des années 1960.

134J.-P. Olivier de Sardan, « La violence faite aux données. De quelques figures de la surinterprétation en anthropologie », *Enquête*, n° 3, 1996, pp. 31-59.

sont disponibles¹³⁵ ». Pour cet auteur, la question importante est donc celle de la puissance heuristique de l'analyse et non de son exactitude. Nous avons vu pour notre part dans les deux premiers chapitres que considérer les données d'un point de vue agrégé pouvait donner des indications souvent indisponibles dans les sondages, comme par exemple de percevoir les différences de comportement politique d'individus appartenant aux mêmes groupes socioprofessionnels selon qu'ils vivent, par exemple, en milieu rural ou en milieu urbain. C'est pourquoi Allardt plaide (avec d'autres) pour un usage combiné de données agrégées et individuelles. En tous les cas, nous retenons ici que l'usage de l'analyse écologique ne peut être définitivement écarté simplement en arguant de l'existence de la fallace écologique. Son usage contrôlé peut être extrêmement heuristique, dès lors que l'on ne tente pas d'en déduire directement des comportements individuels – mais après tout, est-ce vraiment là l'objectif premier des chercheurs ? Cet objectif n'est-il pas plutôt d'acquérir une connaissance sur le fonctionnement du monde social ?

Il est une autre raison qui conduit à ne pas opposer enquête individuelle et analyse écologique. Le raisonnement de base de ces deux méthodes est le même : il consiste à repérer les co-occurrences (ou le cas échéant, co-variations) de certaines propriétés parmi les « cas » (les statisticiens diront « individus ») d'une « population », et à en tirer des inférences quant aux relations de causalité sous-jacentes. Dans un cas les propriétés observées sont celles d'individus (cette fois-ci au sens commun du terme – mais ces propriétés individuelles sont souvent l'appartenance à un groupe : par exemple à une classe sociale), dans l'autre les propriétés peuvent soit se ramener aux individus composant le groupe (comme le niveau moyen de revenu des habitants d'une commune), soit caractériser directement le groupe (par exemple la caractère urbain ou rural d'une commune). Le raisonnement est donc le même, ce n'est que l'échelle à laquelle il est appliqué qui diffère. La préférence pour l'enquête individuelle repose donc sur une sociologie implicite – celle de la primauté de l'individu sur le groupe, de sa « préexistence ». Or de nombreux auteurs, et ce depuis l'apparition de la sociologie, refusent ce postulat au nom d'une forme ou une autre de « holisme » (méthodologique ou théorique). Surtout, un certain nombre d'auteurs refusent la dichotomie radicale – et stérile, selon eux – entre l'individu et le groupe (ou la société¹³⁶). Les propriétés des individus peuvent-elles être pensées indépendamment de leur appartenance à des collectifs, indépendamment des configurations dans lesquels ils sont insérés ? Ce serait là singulièrement naturaliser ces propriétés¹³⁷. De plus, les enquêtes individuelles supposent l'unité

135E. Allardt, *art. cit.*, p. 44 (notre traduction).

136Philippe Corcuff dresse un bilan de ces travaux qui visent à dépasser l'opposition individu/société : Ph. Corcuff, *Les nouvelles sociologies : constructions de la réalité sociale*, Paris, Armand Colin, 2004 (2ème éd.). Pour notre part, nous renvoyons concernant l'interdépendance entre les individus et la société à N. Elias, *La société des individus*, Paris, A. Fayard, coll. Agora/Pocket, 1997.

137Ce que, soit dit en passant, tendent selon nous à faire certaines enquêtes qui procèdent en recherchant des

absolue de l'individu, son univocité. Or, là aussi, le postulat est contesté :

« Si le postulat (qui devrait être une hypothèse) de cohérence et d'homogénéité des différents types d'expériences incorporées (sous la forme de schèmes) est, à n'en pas douter, intellectuellement plus séduisant que celui de l'éparpillement, de l'éclatement ou du fractionnement généralisé (et il faut se demander quels sont les fondements sociaux de l'exercice d'un tel pouvoir de séduction), il doit cependant trouver dans le travail empirique des éléments de confirmation. Or, comme nous le verrons, la psychologie expérimentale, mais aussi une partie de la psychologie culturelle contemporaine, produisent bien des résultats scientifiques tangibles qui mettent sérieusement en question les prémisses de l'unicité¹³⁸ ».

On gagne donc sans doute, d'un point de vue heuristique, à multiplier les niveaux d'analyse et à les croiser. C'est également le point de vue – sous l'appellation d'analyse contextuelle – que défendent – avec des résultats empiriques probants – Guy Michelat d'une part¹³⁹, Daniel Derivry et Mattei Dogan d'autre part¹⁴⁰. L'un comme l'autre s'intéressent aux variations dans l'espace des corrélations (par exemple entre proportion d'ouvriers et vote communiste). Cela conduit alors à regarder d'un autre œil les « variables lourdes » : d'une part, leur « poids » est inégal d'un endroit à l'autre ; d'autre part, elles ne jouent pas partout et toujours de la même manière. Cette démarche présente l'intérêt de « dénaturiser » les relations entre telle ou telle variable explicative et les comportements électoraux, les « routines explicatives » tendant au bout d'un moment à laisser penser que ces relations sont « normales », « évidentes ». Constater les variations spatio-temporelles de ces relations amène alors à les restituer dans une configuration particulière.

C'est en ayant présentes à l'esprit ces considérations que l'on examinera ici les relations que l'on peut constater entre certaines variables et le vote en faveur du Front national (ou le cas échéant de l'extrême droite).

De l'anomie urbaine au gaucho-lepénisme : heurs et malheurs d'« explications » dominantes

Une grande partie des « explications », scientifiques ou semi-scientifiques, du vote FN

« systèmes d'attitudes » dont la pérennité n'est jamais interrogé ; le lecteur peut alors avoir l'impression que ces attitudes sont des propriétés naturelles, quasi-génétiques, des individus.

138B. Lahire, *L'homme pluriel. Les ressorts de l'action*, Paris, Nathan, 2001 (2ème éd.), p. 21.

139G. Michelat, « Vote des groupes socio-professionnels et variables contextuelles », *Revue française de science politique*, 1975, vol. 25, n° 5, pp. 901-918.

140D. Derivry et M. Dogan, « Religion, classe et politique en France. Six types de relations causales », *art. cit.*

s'apparentent à ce que Ch. Traïni nomme « la théorie misérabiliste du vote FN¹⁴¹ », selon laquelle « il existerait un lien causal systématique entre le succès électoral de l'extrême droite et des calamités d'ordre social¹⁴² ». Passons sur la charge normative souvent associée à ces représentations du vote FN comme « symptôme » ou comme « syndrome ». Ces théories mettent en avant le rôle d'éléments constitutifs de la « crise » (chômage, désindustrialisation...).

L'une des variantes les plus connues de cette famille de théories prend un tour plus politique, puisque Pascal Perrineau, le promoteur de la théorie du « gaucholepénisme », avance que les classes les plus populaires, autrefois représentées par les partis de gauche (pas seulement le PC), se seraient pour partie tournées vers le Front national, qui exercerait désormais la fonction tribunicienne chère à Georges Lavau¹⁴³. Jocelyn Evans résume ainsi cette thèse : « le transfert des suffrages des électeurs de gauche, surtout des cols bleus – la chasse gardée traditionnelle de la gauche socialiste et communiste – vers l'extrême droite¹⁴⁴ ». Et ce dès l'émergence électorale du Front en 1984 : en conclusion de l'ouvrage de référence *Le Front national à découvert*, Nonna Mayer et Pascal Perrineau écrivent ainsi : « Au début des années 1980, le FN, avec son message d'exclusion et de rejet, est la seule force politique en phase avec les rancoeurs distillées par la crise de la société urbaine et par le constat d'impuissance du politique, à répondre aux défis de la crise économique. [...] Ce monde urbain, inquiet et sujet au fantasme, traduit un véritable état d'anomie sociale¹⁴⁵ ».

Il convient d'abord de souligner que la plupart des études empiriques localisées invalident cette interprétation. Ainsi, l'ouvrage précité, *Le Front national à découvert*, présente plusieurs monographies (Seine-Saint-Denis, Nord, Marseille) qui montrent clairement le manque de pertinence de ces thèses. On peut d'ailleurs s'étonner de lire en conclusion de l'ouvrage que « cette analyse générale du vote d'extrême droite comme symptôme d'une certaine anomie sociale et politique se retrouve au plan local¹⁴⁶ », alors même que les auteurs des contributions relatives aux « terrains du FN » prennent tous plus ou moins leurs distances avec cette thèse, ou du moins la nuancent.

Pour notre part, nous testerons ici la relation existant entre le vote FN et certaines variables susceptibles de rendre opérationnelles les théories misérabilistes du vote FN : proportion d'ouvriers,

141Ch. Traïni, « L'épicentre d'un séisme électoral », *art.cit.*, p. 24.

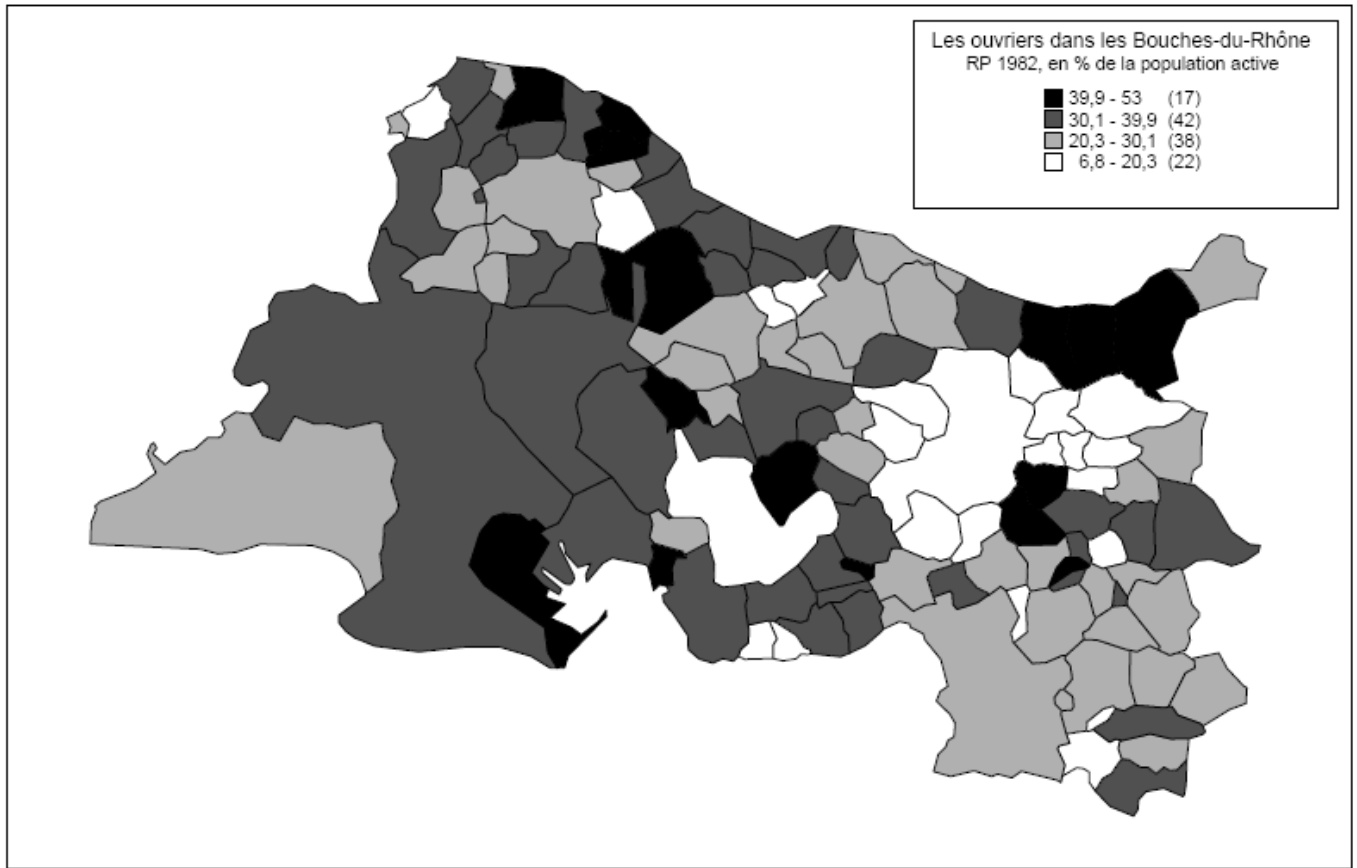
142Ibid.

143G. Lavau, *A quoi sert le Parti communiste français ?*, Paris, A. Fayard, 1981.

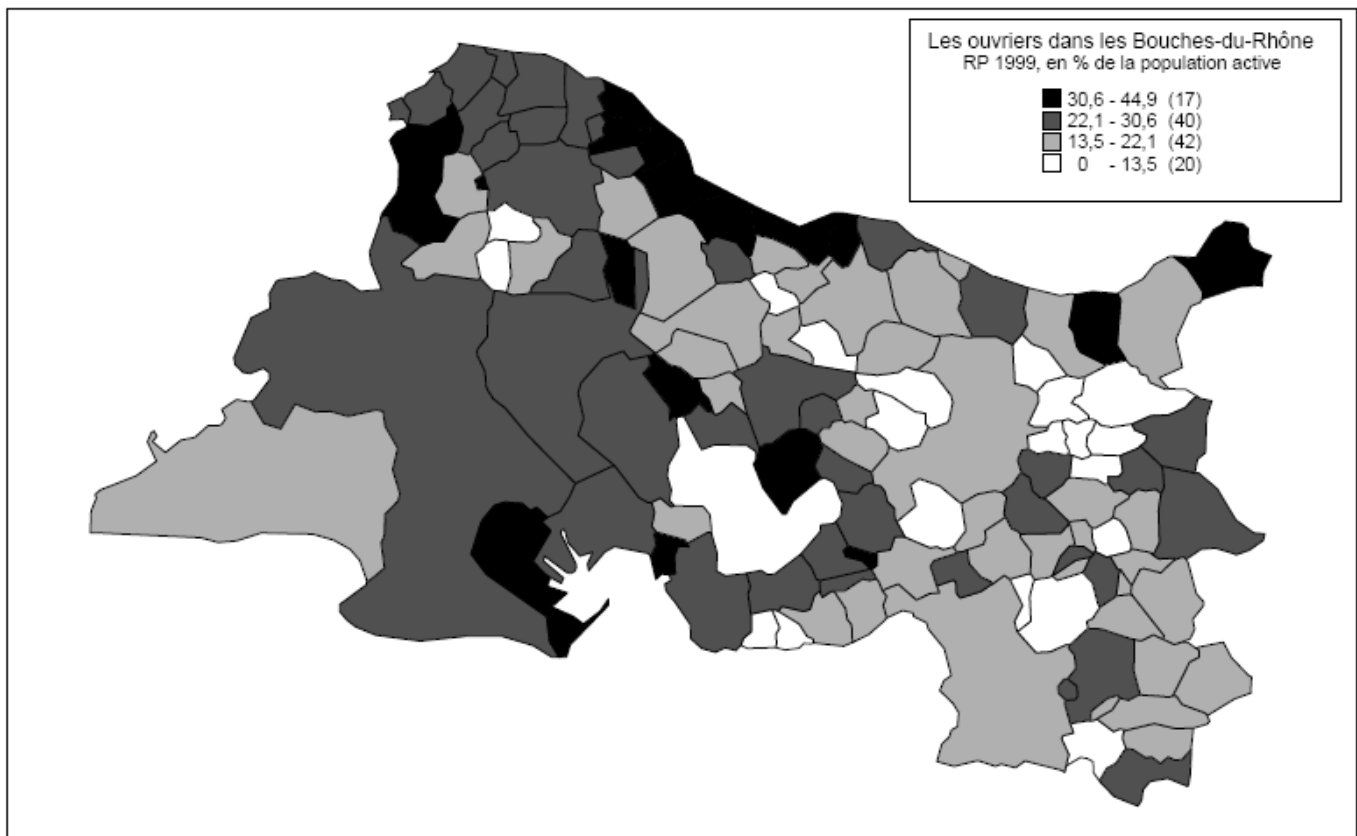
144J. Evans, « Le vote gaucholepéniste. Le masque extrême d'une dynamique normale », *Revue française de science politique*, février 2002, vol. 50, n° 1, pp. 21-51.

145N. Mayer et P. Perrineau, « Conclusion », in N. Mayer et P. Perrineau (dir.), *Le Front national à découvert, op. cit.*, p. 383. Pour un exposé de la théorie du gaucholepénisme, cf. P. Perrineau, « La dynamique du vote Le Pen. Le poids du "gaucholepénisme" », in P. Perrineau et C. Ysmal (dir.), *Le vote de crise. L'élection présidentielle de 1995*, Paris, Presses de la FNSP et DEP du Figaro, 1995.

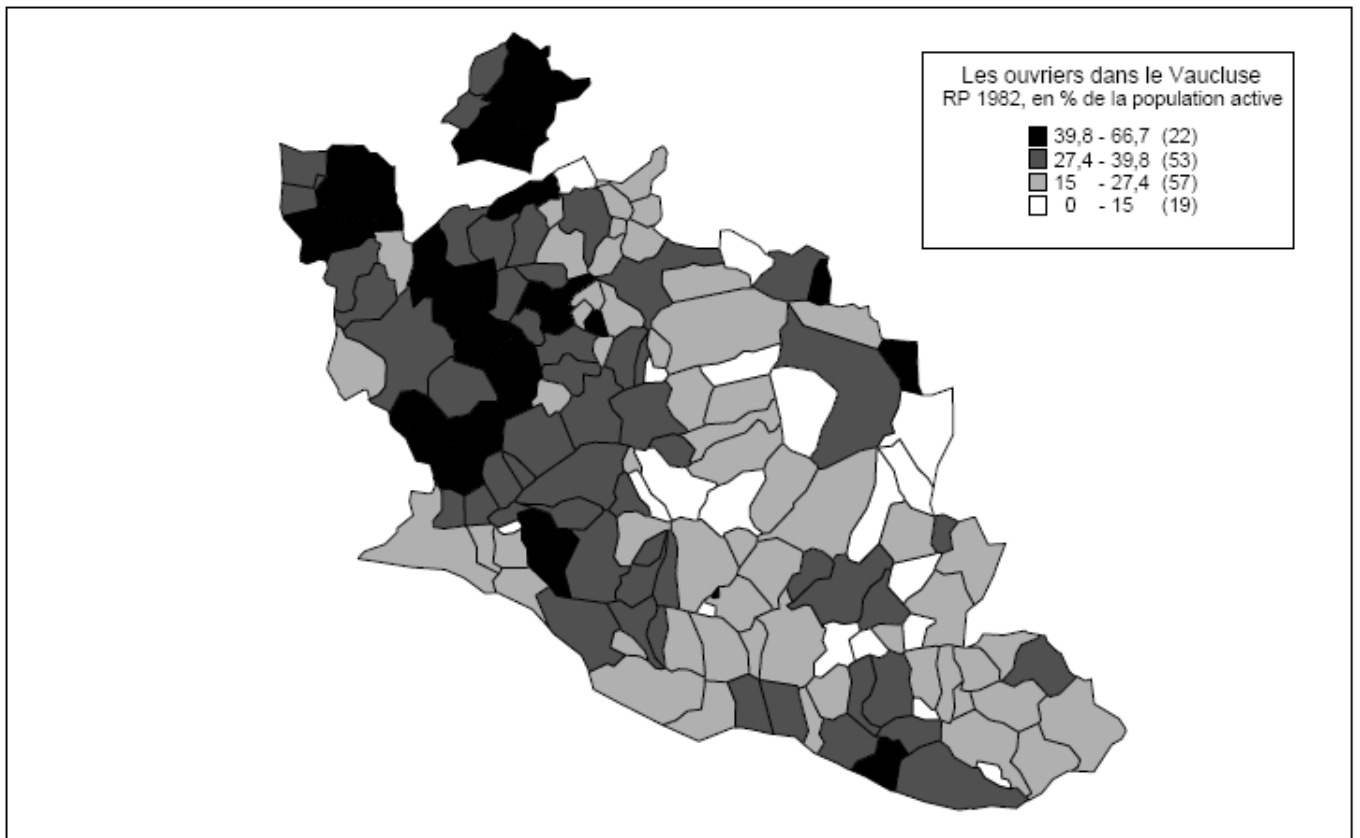
146N. Mayer et P. Perrineau, « Conclusion », *art. cit.*, p. 384.



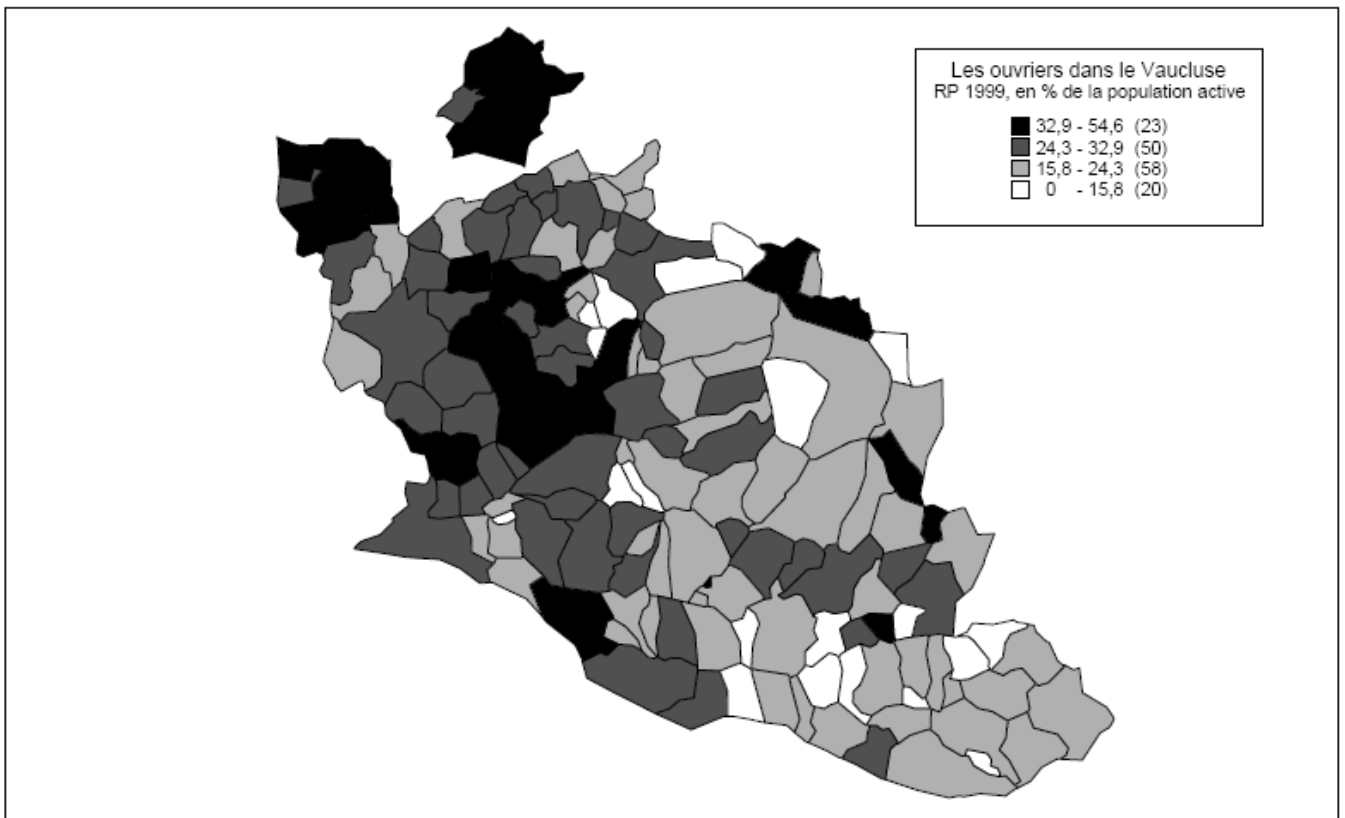
Carte 30



Carte 31



Carte 32



Carte 33

taux de chômage (pour chaque cas lors du recensement INSEE le plus proche dans le temps) et vote en faveur du parti communiste (passé et présent). Compte tenu des résultats du chapitre 2, les corrélations seront testées sur les élections de 1984, 1988, 1995, 2002.

● ***Le Front national et les ouvriers*** : Les analystes soulignent souvent le fait que les ouvriers constituent une part importante de l'électorat FN, et que parmi les ouvriers le FN est le premier parti. Ce qui permet alors de parler du FN comme « premier parti ouvrier de France » ou d'évoquer un « ouvriéro-lepénisme¹⁴⁷ ». De fait, les sondages montrent effectivement, depuis les années 1990 (particulièrement 1995), une forte relation entre vote FN et appartenance au monde ouvrier. (Il n'en reste pas moins que l'on peut être surpris, avec Annie Collovald, de la focalisation quasi-exclusive des commentaires médiatiques, mais aussi souvent scientifiques, sur les ouvriers quand d'autres groupes socio-professionnels, comme les artisans, commerçants et petits patrons, votent souvent plus massivement en faveur du FN).

Les cartes 30 à 33 figurent la part des ouvriers dans la population active de chaque commune. Elles permettent de constater la forte spatialité de l'implantation ouvrière, ainsi que ses mutations entre 1982 et 1999, notamment la tendance de plus en plus nette à la concentration des ouvriers dans l'ouest des deux départements – conséquence du déclin de certaines implantations industrielles de l'est (mines, chantiers navals, etc.) et de la relative résistance de l'implantation des ouvriers agricoles à l'est (Camargue, Crau, Alpilles et Comtat), ainsi que de l'éviction des ouvriers de certains territoires (Sud-Luberon, pays d'Aix) de par l'évolution des prix du foncier et des loyers.

Il a été montré précédemment qu'en 1984, le vote en faveur du FN n'avait rien d'un vote de désespérance du monde ouvrier, qu'il était au contraire l'émanation de classes plutôt nanties et orientées à droite, ce que toutes les études confirment.

Les données incitent en fait à nuancer le constat. La situation, une fois de plus, est très contrastée entre le Vaucluse et les Bouches-du-Rhône. Dans les Bouches-du-Rhône, le coefficient de corrélation entre la proportion d'ouvriers dans la population active et le vote Front national est de -0,489 sans corrélation, et de -0,617 avec corrélation. La corrélation est donc assez nettement négative : plus il y a d'ouvriers dans une commune, moins le FN reçoit de voix. En revanche, dans le Vaucluse, il n'existe aucune corrélation entre proportion d'ouvriers et vote FN : le coefficient de corrélation est égal à 0,01 sans corrélation et 0,005 avec corrélation. Ces coefficients ne sont évidemment pas significatifs.

147N. Mayer, *Ces Français qui votent Le Pen*, op. cit., p. 98.

Pour contrôler ces résultats, nous avons calculé les coefficients de corrélation entre proportion d'ouvriers et vote en faveur de la liste Marchais (PC) à la même élection européenne de 1984. Avec pondération, on obtient $r = 0,639$ dans les Bouches-du-Rhône et $r = 0,146$ dans le Vaucluse. On constate donc qu'il n'y a pas non plus de corrélation significative entre proportion d'ouvriers et vote PC dans le Vaucluse. On peut alors faire l'hypothèse que des histoires et contextes politiques différents ont conduit à une polarisation politique différente dans les deux départements. Dans les Bouches-du-Rhône, tout au moins dans la partie littorale du département, une industrialisation assez précoce et une implantation socialiste puis communiste importante auraient mené à une polarisation entre classe ouvrière et bourgeoisie correspondant au clivage gauche/droite national. En revanche, le Vaucluse présente un profil différent : faible industrialisation, maintien d'un secteur rural important, faible implantation du parti communiste, présence historique d'un radicalisme, puis socialisme, à caractère rural (coefficient de corrélation entre proportion d'agriculteurs et vote pour la liste Jospin en 1984 : 0,391, avec pondération ; c'est le coefficient le plus significatif concernant la liste Jospin). Dès lors, la polarisation politique se fait non pas autour du clivage ouvriers/bourgeois mais du clivage entre les agriculteurs et les catégories plus liées à l'urbanisation, comme les employés (les coefficients de corrélation avec le vote en faveur des différents candidats sont toujours de signes opposés concernant ces deux catégories). Cependant, cette polarisation est beaucoup moins nette que dans les Bouches-du-Rhône, les coefficients de corrélation sont, concernant toutes les associations, plus faibles.

Il est intéressant de noter que dans les Bouches-du-Rhône, la corrélation négative entre ouvriers et vote FN s'accompagne d'une corrélation positive entre proportion de cadres et vote FN : $r = 0,607$ avec pondération. Il ne faut pas se méprendre : cela ne signifie pas nécessairement que les cadres et professions intellectuelles supérieures constituent l'essentiel de l'électorat du FN dans les Bouches-du-Rhône en 1984 ; on peut plutôt penser que la forte présence de cadres caractérise une certaine organisation sociale, un certain contexte socio-démographique favorable au vote en faveur du Front national lors de cette élection. Dans le Vaucluse en revanche, la corrélation entre proportion de cadres et vote FN n'est que de 0,270 avec pondération, et la corrélation positive la plus forte concerne les employés ($r = 0,386$), la corrélation négative la plus significative étant relative à la proportion d'agriculteurs exploitants ($r = -0,440$). Alors que dans les Bouches-du-Rhône le vote FN s'organise en 1984 autour d'un clivage ouvriers/cadres, dans le Vaucluse le clivage est plutôt lié à l'opposition entre mode de vie rural et mode de vie urbain (ce qui ne recoupe pas exactement la distinction entre communes urbaines et communes rurales : certaines communes « rurales » accueillent en fait principalement des personnes qui travaillent en ville et mènent donc, bien que vivant « à la campagne », un mode de vie urbain).

Concernant l'élection présidentielle de 1988, la littérature dessine le portrait d'un électorat relativement similaire à celui de 1984, « un vote de nantis » écrit Nonna Mayer¹⁴⁸. Les électeurs du Front national jouiraient, en moyenne et selon les sondages, de revenus moyens (et non inférieurs à la moyenne), et le vote en faveur du FN croîtrait en même temps que la possession d'éléments de patrimoine. Et l'auteur de conclure : « En 1988, le vote Le Pen est tout sauf un vote de déshérités¹⁴⁹ ».

Qu'en est-il dans les départements que nous étudions ? On a déjà pu noter que de 1984 à 1988 la répartition spatiale des scores obtenus par le FN a nettement changé. Il serait donc assez étonnant que les groupes sociaux qui constituent son soutien électoral soient les mêmes.

Dans les Bouches-du-Rhône, il n'existe aucune corrélation entre proportion d'ouvriers dans la population active et vote FN : $r = 0,223$ sans pondération et $0,024$ avec pondération. De manière générale, il n'existe pas de corrélation fortement significative entre le vote FN à la présidentielle de 1988 dans les Bouches-du-Rhône et un groupe socio-professionnel : le coefficient de corrélation le plus élevé concerne les employés et s'élève seulement à $0,325$.

Dans le Vaucluse, le vote en faveur du FN se définit, du point de vue de la composition socio-professionnelle de la population, surtout négativement. La corrélation avec la proportion d'ouvriers est peu significative : $0,028$ sans pondération et $0,291$ avec. Mais le coefficient de corrélation est de $-0,468$ avec la proportion d'agriculteurs et de $-0,377$ avec la proportion d'artisans et commerçants. C'est donc là où la proportion d'indépendants est la plus élevée que le FN a le plus de mal à s'implanter, ce qui est la situation exactement inverse à celle décrite au niveau national par Nonna Mayer¹⁵⁰.

Lors de l'élection présidentielle de 1988 le vote FN ne semble donc pas s'organiser fortement selon une logique socio-professionnelle dans le Vaucluse et les Bouches-du-Rhône ; cela doit être mis en relation avec la forte spatialisation du vote FN observée lors de cette élection (cf. chapitre 1 et l'annexe cartographique).

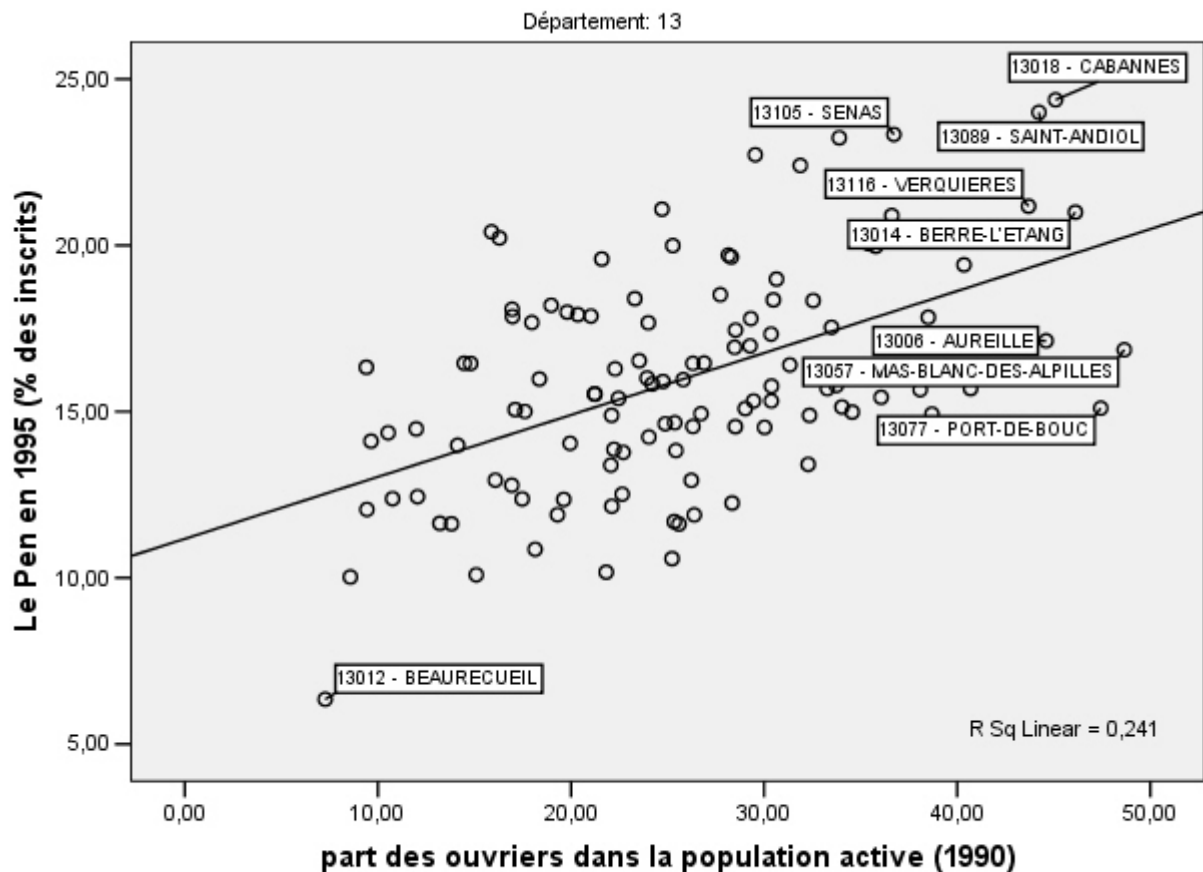
L'élection présidentielle suivante, celle de 1995, est celle qui a donné lieu à la formulation par Pascal Perrineau de la thèse du « gaucho-lepénisme ». C'est donc pour cette élection que l'on devrait observer les corrélations les plus significatives de ce modèle.

De fait, on constate au premier tour de l'élection présidentielle de 1995 une corrélation forte entre proportion d'ouvriers et vote en faveur du Front national. Ainsi, dans les Bouches-du-Rhône,

148N. Mayer, *Ces Français qui votent Le Pen*, op. cit., p. 88.

149Ibid., p. 93.

150Ibid.



Graphique 14

le coefficient de corrélation s'élève à 0,530 sans pondération et 0,491 avec, tandis que dans le Vaucluse ces grandeurs sont respectivement de 0,295 et 0,545. Ces coefficients de corrélation relativement élevés s'accompagnent de corrélations négatives entre vote FN et proportion de cadres dans les Bouches-du-Rhône ($r = -0,564$, avec pondération). Dans le Vaucluse, cette corrélation existe aussi, mais à un moindre degré ($r = -0,392$) ; en revanche, la corrélation la plus significative est avec la proportion d'agriculteurs : $r = -0,450$.

On peut donc en conclure à bon droit qu'effectivement le vote Le Pen est plus élevé dans les communes comprenant une forte proportion d'ouvriers en 1995. Cependant, à y regarder de près, le constat mérite d'être nuancé. En effet, lorsque l'on regarde par exemple dans les Bouches-du-Rhône le nuage de points (cf. graphique 14), on constate que parmi les communes les plus ouvrières figurent des communes rurales du nord-ouest du département ; de plus, ces communes votent plus en faveur de Le Pen que ne le laisse supposer la proportion d'ouvriers. Il semble donc que le contexte de la commune (plus ou moins industriel, plus ou moins rural) joue également. Pour contrôler cela, on a divisé les 119 communes des Bouches-du-Rhône en quatre groupes, en fonction de la proportion des actifs travaillant dans l'agriculture (ce qui est un bon indicateur du caractère rural de la commune). On a ensuite calculé le coefficient de corrélation entre vote FN et part

d'ouvriers dans la population active, ainsi que la moyenne du vote FN en pour-cent des inscrits au sein de chacun de ces groupes (tous les calculs sont effectués sans pondération).

Groupe	Part des actifs dans l'agriculture	r entre vote FN et part des ouvriers	Moyenne du vote FN (% des inscrits)
1	De 0 à 1,03 % (30 communes)	0,27	16,3 %
2	De 1,11 à 3,85 % (30 communes)	0,51	15,28 %
3	De 3,86 à 11,74 % (30 communes)	0,54	15,7 %
4	De 12,36 à 40 % (29 communes)	0,61	17,3 %

Tableau 53

Les résultats, récapitulés dans le tableau 53, sont intéressants : ils montrent que dans le premier groupe, qui représente les communes les plus urbaines et/ou industrielles, la corrélation entre part des ouvriers dans la population active et vote FN est faible (et même non significative au seuil de 10 %¹⁵¹). La description du vote FN comme étant lié à la classe ouvrière ne fonctionne donc pas, dans les Bouches-du-Rhône, en milieu urbain et/ou industrialisé – alors même que la « théorie misérabiliste » du vote FN met en général l'accent sur « l'anomie urbaine », la « crise des bastions industriels », etc. A l'inverse, plus les communes sont rurales (ou plus exactement agricoles), plus la corrélation est forte¹⁵². Par ailleurs, la corrélation (directe) entre ruralité d'une commune et vote FN n'est pas très claire : elle semble positive, à l'exception des communes les moins rurales, qui votent en moyenne un peu plus en faveur du FN que les villes « intermédiaires ». Deux hypothèses sont envisageables pour rendre compte de ces éléments. En premier lieu, il se peut que les ouvriers agricoles votent plus en faveur de Le Pen que les ouvriers de l'industrie. En second lieu, il est également possible que ce soit la « cohabitation » entre une population liée à l'agriculture et une population ouvrière qui favorise le vote en faveur de Le Pen. Ces deux hypothèses ne sont d'ailleurs pas incompatibles.

151C'est-à-dire qu'il y a plus de 10 % de chance que le fait que r soit différent de 0 soit du au hasard. Cf. Th. Blöss, M. Grossetti, *Introduction aux méthodes statistiques en sociologie*, Paris, PUF, 1999, pp. 138-139.

152B. Schwengler fait le même type de remarques en Alsace. Cf. l'ouvrage tiré de sa thèse : B. Schwengler, *Le vote Front national. L'Alsace, un cas particulier ?*, Strasbourg, Oberlin, 2003, ainsi que : B. Schwengler, « L'ouvrier caché : le paradoxe du vote rural d'extrême droite dans la France du Nord-Est », *Revue française de science politique*, août 2003, vol. 53, n° 4, pp. 513-533.

Groupe	Part des actifs dans l'agriculture	<i>r</i> entre vote FN et part des ouvriers	Moyenne du vote FN (% des inscrits)
1	De 0 à 6,50 % (30 communes)	0,74	17,67 %
2	De 6,52 à 11,20 % (30 communes)	0,47	16,55 %
3	De 11,63 à 18,75 % (30 communes)	0,25	15,84 %
4	De 18,75 à 28,94 % (30 communes)	0,12	11,83 %
5	De 29,12 à 68,97 % (31 communes)	0,14	13,25 %

Tableau 54

Nous avons réalisé le même type de tableau pour le Vaucluse, avec cinq groupes (cf. tableau 54). La situation est ici inverse à la précédente : moins les communes sont rurales, plus la corrélation entre proportion d'ouvriers et vote FN est forte, et plus le vote en faveur du FN est élevé. Paradoxalement, dans un département fortement rural, il semble que ce sont les ouvriers les plus éloignés du monde rural qui soutiennent Le Pen en 1995. A l'inverse de ce à quoi on aurait pu s'attendre, la « théorie misérabiliste » du vote FN, l'image d'un FN tirant ses succès d'une supposée « crise » du monde ouvrier, notamment en milieu urbain, se vérifie ainsi plus dans le Vaucluse que dans les Bouches-du-Rhône.

Il convient donc de nuancer, pour l'heure, le constat selon lequel le vote FN serait le résultat d'une « crise » du monde ouvrier : s'il existe effectivement une corrélation entre proportion d'ouvriers et vote FN, il ne s'agit pas toujours des mêmes ouvriers (c'est-à-dire qu'il faut prendre en compte la différence objective et subjective de condition entre ouvriers agricoles et ouvriers de l'industrie), et les ouvriers n'ont probablement pas le même comportement politique en fonction du lieu où ils vivent. L'approche en termes d'analyse contextuelle est donc pertinente ici.

Nous avons montré plus haut que le soutien électoral de Le Pen à l'élection présidentielle de 2002, en particulier au premier tour, est assez proche (territorialement) de celui de 1995. Il est donc probable qu'en termes socio-professionnels les résultats pour cette élection soient comparables à ceux de 1995.

Dans les Bouches-du-Rhône, le coefficient de corrélation entre proportion d'ouvriers et vote Le Pen au premier tour de la présidentielle de 2002 s'élève à 0,418 sans pondération et 0,316 avec.

La corrélation est donc plus faible qu'en 1995. Dans le Vaucluse, les coefficients sont respectivement de 0,295 et 0,592. Dans ce département, les coefficients sont du même ordre qu'en 1995.

Groupe	Part des actifs dans l'agriculture	r entre vote FN et part des ouvriers	Moyenne du vote FN (% des inscrits)
1	De 0 à 0,78 % (30 communes)	0,29	15,88 %
2	De 0,81 à 2,13 % (30 communes)	0,37	15,26 %
3	De 2,22 à 6,26 % (30 communes)	0,14	15,95 %
4	De 6,97 à 38,71 % (29 communes)	0,38	19,06 %

Tableau 55

Le tableau 55 reprend le raisonnement développé concernant l'élection de 1995, pour les Bouches-du-Rhône (sans pondération) ; mais on constate que pour le premier tour de l'élection présidentielle de 2002, la corrélation entre vote FN et proportion d'ouvriers n'est guère significative, quel que soit le milieu, urbain ou rural. En revanche, on note que dans le groupe 4, qui rassemble les communes les plus rurales du département, le vote FN est en moyenne sensiblement supérieur à la moyenne départementale. Cette relation est confirmée : le coefficient de corrélation entre vote FN et proportion d'agriculteurs est égal à 0,300 sans corrélation, 0,306 avec.

Il est donc difficile de parler de vote ouvrier en faveur de Le Pen dans les Bouches-du-Rhône au premier tour de la présidentielle de 2002¹⁵³. En revanche, la principale caractéristique de ce vote demeure, comme en 1995, la « répulsion » entre les cadres et le vote FN : le coefficient de corrélation entre vote FN et proportion de cadres dans la population active est de -0,553 sans pondération et -0,507 avec.

¹⁵³Pour ne pas alourdir démesurément le propos, nous n'avons pas fait figurer ici les résultats si l'on tient compte des voix obtenues par Mégret. Mais les résultats ne sont pas substantiellement différents, même si le caractère ouvrier du vote d'extrême droite en est renforcé (ce qui est logique compte tenu de la composition socio-professionnelle de la population des fiefs du MNR) : avec pondération, la corrélation entre vote pour l'extrême droite au premier tour et proportion d'ouvriers s'élève à 0,474 dans les Bouches-du-Rhône. L'affirmation d'un vote « moins ouvrier » doit donc être nuancée. Dans le Vaucluse, introduire les scores de Mégret n'induit aucune différence significative dans les corrélations.

Groupe	Part des actifs dans l'agriculture	r entre vote FN et part des ouvriers	Moyenne du vote FN (% des inscrits)
1	De 0 à 5,06 % (30 communes)	0,20	16,9 %
2	De 5,08 à 8,89 % (30 communes)	0,66	18,02 %
3	De 8,93 à 13,25 % (30 communes)	0,44	16,58 %
4	De 13,36 à 21,51 % (30 communes)	0,49	15,27 %
5	De 21,53 à 66,67 % (31 communes)	0,15	15,03 %

Tableau 56

Le tableau 56, construit selon la même méthode que les précédents avec les données du Vaucluse, présente un nouveau cas de figure : le vote FN est à la fois plus élevé et plus corrélé à la proportion d'ouvriers dans les communes du groupe 2, qui comptent une proportion significative d'actifs dans l'agriculture (entre 5 et 9 % environ), mais moins toutefois qu'une grande partie des communes du département. Lorsque l'on regarde les communes concernées, on s'aperçoit qu'il s'agit de communes autrefois rurales, mais qui sont de plus en plus peuplées par des actifs travaillant en ville, hors de la commune, souvent dans le secteur tertiaire. Par ailleurs, on constate pour l'ensemble du département, entre le recensement de 1990 et celui de 1999, une diminution très significative de la part des actifs employés dans le secteur agricole. On peut alors former l'hypothèse que cette crise de l'agriculture est exacerbée politiquement dans les communes les plus exposées à des cohabitations entre des populations hétérogènes d'un point de vue social, avec les conflits d'usage qui peuvent en découler (prix du foncier, mode d'occupation de sols, rapport à la nature, etc.). Dans ces conditions, les ouvriers, qu'ils soient agricoles ou industriels, peuvent avoir le sentiment d'être les « laissés-pour-compte » des mutations de ces villages.

Alors qu'en sept ans, entre 1995 et 2002, l'extrême droite gagne peu de voix (cf. *supra*), en quinze jours, entre le 21 avril et le 5 mai 2002, la progression est très significative. Qu'est-ce que cela signifie quant à la composition sociologique de l'électorat de l'extrême droite ?

Dans les Bouches-du-Rhône, la corrélation avec la population ouvrière s'améliore très légèrement (0,501 contre 0,474 au premier tour avec Le Pen + Mégret, avec pondération) ; mais c'est surtout avec les agriculteurs que la corrélation devient plus forte : 0,300 contre 0,206. On peut

faire l'hypothèse qu'une partie des électeurs de Saint-Josse, dont les meilleurs scores sont obtenus dans les zones rurales, a voté en faveur de Le Pen le 5 mai. Cette hypothèse est vraisemblable : en effet, le coefficient de corrélation entre le vote Saint-Josse au premier tour et la progression de Le Pen au deuxième tour par rapport à Le Pen + Mégret au premier tour est de 0,608 (avec pondération). Le facteur politique semble plus important que le facteur socio-professionnel : le coefficient avec la proportion d'agriculteurs n'est que de 0,394 (et 0,485 avec les artisans et commerçants). En ce qui concerne les ouvriers, le coefficient r ne s'élève qu'à 0,220 et est donc peu significatif.

Dans le Vaucluse, Le Pen progresse par rapport à l'extrême droite le 21 avril dans les communes comptant une forte proportion d'agriculteurs ($r = 0,381$ avec pondération entre les gains de l'extrême droite entre les deux tours et la proportion d'agriculteurs) et d'artisans et commerçants ($r = 0,376$). En revanche, le coefficient de corrélation est très légèrement négatif entre les gains réalisés avec la proportion d'ouvriers ($r = -0,228$) et d'employés ($r = -0,329$). Le vote Le Pen reste fortement ouvrier, mais il l'est légèrement moins qu'au premier tour ; et les gains de Le Pen sont réalisés plutôt en milieu rural. Plus spécifiquement, comme dans le Vaucluse, c'est vraisemblablement parmi les électeurs de Saint-Josse que Le Pen réussit à améliorer son score ($r = 0,552$ entre la progression de Le Pen le 5 mai par rapport à Le Pen + Mégret le 21 avril et le vote Saint-Josse le 21 avril).

Pour pouvoir appliquer la description du vote FN comme un vote « ouvrier », il faut ainsi appliquer plusieurs restrictions. D'abord temporelles : ce n'est que lors de l'élection présidentielle de 1995 qu'apparaît un « vote ouvrier » en faveur de Le Pen (aucun indice d'un tel vote ne peut être détecté lors des législatives de 1993). Et la corrélation s'affaiblit ensuite. Les restrictions sont ensuite relatives à ce qu'on entend par un « ouvrier » : dans l'imaginaire collectif français, la figure de l'ouvrier fait référence essentiellement à l'ouvrier d'industrie. Or, le « vote ouvrier FN » est plus élevé en milieu rural dans les Bouches-du-Rhône, qui sont pourtant supposés représenter l'archétype du « bastion-industriel-en-déclin », terreau du vote « gaucholepéniste ». A l'inverse, dans un département rural comme le Vaucluse, c'est dans les communes les moins rurales du département qu'on observe ce « vote ouvrier » en faveur du FN. On est donc assez loin d'un hypothétique « nouveau vote de classe » - et on voit combien le vote FN continue à « résister » aux analyses, laissant du champ pour de nouvelles investigations¹⁵⁴.

154L'une de ces directions consisterait à estimer la part des ouvriers qui vote FN *commune par commune*, comme le permet le modèle d'inférence écologique mis au point par Gary King : G. King, *A Solution to the Ecological Inference Problem. Reconstructing Individual Behavior from Aggregate Data*, Princeton, NJ, Princeton University Press, 1997. Cet ouvrage, apparemment inconnu à l'heure actuelle en France (il ne figure, d'après les données du SUDOC, dans aucune bibliothèque universitaire à l'exception de celle de l'IEP de Paris), constitue une contribution

● **Le Front national et les chômeurs** : une autre variante de la « théorie misérabiliste du vote FN » concerne le lien entre vote en faveur de l'extrême droite et niveau de chômage. Les chômeurs, victimes de la crise économique (ou des politiques « néo-libérales » dans certaines variantes), seraient moins bien intégrés socialement, et leur état « d'anomie » sociale se traduirait politiquement par un vote tout aussi « anémique » en faveur du Front national.

Les départements étudiés, comme une large partie de la région PACA, sont gravement touchés par le chômage : d'après le recensement de 1999, 19,7 % des actifs sont des chômeurs dans les Bouches-du-Rhône ; dans le Vaucluse, département plus rural, ce taux s'établit à 16,7 %. Au niveau national, on comptait en 1999 12,86 % de chômeurs. On peut donc imaginer que le lien entre vote FN et chômage, deux phénomènes particulièrement élevés dans les départements étudiés, sera fort sur ce terrain.

	Election	Européennes 1984	Présidentielle 1988	Présidentielle 1995	Présidentielle 2002 – 1er tour	Présidentielle 2002 – 2ème tour
Bouches- du- Rhône	Corrélation entre vote FN et taux de chômage	-0,07	0,14	0,12	0,02	-0,03

	Election	Européennes 1984	Présidentielle 1988	Présidentielle 1995	Présidentielle 2002 – 1er tour	Présidentielle 2002 – 2ème tour
Vaucluse	Corrélation entre vote FN et taux de chômage	0,25	0,40	0,33	-0,10	-0,19

Tableau 57

Le tableau 57 récapitule les coefficients de corrélation entre taux de chômage (tel que mesuré au recensement le plus proche : 1982 pour les européennes de 1984, 1990 pour les présidentielles de 1988 et 1995 et 1999 pour la présidentielle de 2002 ; tous les coefficients sont

méthodologique fondamentale à l'analyse écologique (ou plus exactement à l'analyse fondée sur des données agrégées), en ce qu'il permet de reconstituer, avec une exactitude bien plus grande que par la méthode traditionnelle (régression de Goodman), les valeurs que prennent la variable étudiée (par exemple la part des ouvriers qui votent FN) dans chacune des unités territoriales pour lesquelles on possède des données. Cela offre le grand avantage de ne pas supposer que la relation entre deux variables est uniforme dans l'espace, mais au contraire de pouvoir étudier ses variations. Malheureusement, nous n'avons pas pu suffisamment nous familiariser avec ce modèle pour l'utiliser dans le cadre de ce travail. Nous remercions par ailleurs le professeur Kesselman de nous avoir signalé cet ouvrage.

calculés avec pondération) et vote en faveur du FN (pour le premier tour en 2002, il s'agit uniquement du vote Le Pen, mais les résultats sont très similaires si l'on inclut le vote Mégret).

Ce tableau est intéressant à plus d'un titre et permet d'infirmer des idées reçues. D'une part, c'est dans le Vaucluse et non dans les Bouches-du-Rhône qu'on trouve les seules corrélations significatives. D'autre part, dans le Vaucluse, c'est en 1988, et non en 1995 comme on aurait pu le supposer, que la corrélation est la plus forte ($r = 0,40$). Et encore faut-il nuancer : sans pondération, le coefficient de corrélation tombe à 0,22, ce qui indique que la corrélation ne « fonctionne » pas dans nombre de petites communes. Le nuage de points est d'ailleurs très dispersé. De plus, la commune qui accorde le plus fort score à Le Pen en 1988 (Le Barroux, 28,87 % des inscrits) et celle qui lui accorde le score le plus faible (Saint-Léger-du-Ventoux, aucune voix) ont sensiblement le même taux de chômage en 1990 : respectivement 5,86 et 6,67 % de la population active.

Il est donc difficile de dire qu'il existe une relation directe entre taux de chômage et vote FN à notre niveau d'analyse. Cela n'enlève rien au fait qu'au niveau national, lorsque l'on prend les départements comme unité d'analyse, les coefficients de corrélation obtenus sont très élevés. Le taux de chômage exerce peut-être une influence à un niveau large ; mais au niveau local, le taux de chômage n'a aucune capacité « explicative » (ou plus précisément, prédictive). C'est-à-dire que sur notre terrain, les scores différents obtenus par le FN d'une commune à l'autre ne sont en rien « expliqués » par la différence de taux de chômage. Le taux de chômage explique peut-être le *niveau moyen* du vote FN dans les départements étudiés, mais pas les *variations* au sein de ces départements.

On pourrait toutefois répondre à cela que ce n'est pas tant le niveau que la pente qui importe, c'est-à-dire que c'est l'évolution du taux de chômage qui serait déterminante. Nous avons testé cette hypothèse dans un cas : le vote Le Pen dans le Vaucluse en 1988 et l'évolution du taux de chômage entre 1982 et 1990. Mais le résultat est décevant : le coefficient de corrélation est égal à 0,12 et n'est donc pas significatif.

● ***Le Front national et le parti communiste*** : La théorie voulant que l'émergence du Front national soit due à la défection d'une partie des électeurs communistes a connu un grand succès, notamment hors du milieu académique. Elle n'est pourtant le plus souvent fondée que sur des « preuves » très fragiles : en premier lieu, la coïncidence temporelle entre l'émergence du FN en 1984 et le déclin du PC, assez marqué lors de ces élections européennes ; en second lieu, une (toute hypothétique) correspondance des cartes des (anciens ?) bastions communistes et des lignes de force du Front national.

De fait, les Bouches-du-Rhône constituent un bastion historique du Parti communiste,

depuis l'entre-deux-guerres¹⁵⁵, tandis que dans le Vaucluse le score du PC est plus conforme à la moyenne nationale. A titre d'exemple, au premier tour de la présidentielle de 1981, Georges Marchais obtient en moyenne dans les Bouches-du-Rhône 25,55 % des suffrages exprimés et arrive ainsi en tête, juste devant le Président Giscard. Dans le Vaucluse, G. Marchais obtient 19,03 % des s.e., tandis que le score national du candidat du Parti communiste s'établit à 15,34 % des s.e.

On peut envisager deux moyens de tester l'hypothèse d'un report de voix entre PC et FN¹⁵⁶. D'une part, si la structure géographique du vote en faveur du FN épouse les contours du vote PC hier ou aujourd'hui, cela fournit une indication forte d'un transfert entre ces deux forces politiques. D'autre part, une telle indication est également donnée lorsqu'il existe une corrélation importante entre les pertes (en voix) du premier parti et les gains du second. Dans les deux cas, pourtant, il s'agit d'une analyse écologique et on ne saurait donc inférer de telles corrélations des transferts de voix *au niveau individuel*.

Concernant les européennes de 1984, il a déjà été dit que l'électorat du FN est géographiquement très différent de celui du PC. En particulier dans les Bouches-du-Rhône : le coefficient de corrélation entre le vote pour la liste Le Pen et le vote pour la liste Marchais en 1984 s'élève à -0,514 sans pondération et -0,601 avec (les scores sont assez similaires avec le vote Marchais en 1981). Dans le Vaucluse, la corrélation est également négative mais moins forte : -0,297 sans pondération et -0,342 avec. On ne saurait donc parler ici de transfert de voix PC-FN – et cela fragilise beaucoup l'argument de la simultanéité temporelle du déclin du PC et de l'essor du FN.

L'argument ne fonctionne guère mieux concernant l'électorat de Le Pen à la présidentielle de 1988. Le coefficient de corrélation (pondéré) entre le vote Le Pen et le vote Lajoinie en 1988 est de -0,223 dans les Bouches-du-Rhône, -0,032 dans le Vaucluse. Les deux votes sont donc statistiquement indépendants, ou presque. Si l'on prend en compte l'évolution du vote communiste de la présidentielle de 1981 à celle de 1988, on n'observe guère plus de corrélation : dans les Bouches-du-Rhône, la corrélation entre vote Le Pen en 1988 et cette évolution, mesurée en points de pourcentage, est de 0,08 ; elle est de -0,153 si l'on prend en compte l'évolution du vote communiste en valeur relative¹⁵⁷. Dans le Vaucluse, ces coefficients sont respectivement de -0,153 et -0,196 (tous les chiffres sont donnés avec pondération).

155 Sur l'histoire politique des Bouches-du-Rhône dans l'entre-deux-guerres, cf. R. Mencherini, *Midi rouge, ombres et lumières. 1. Les années de crise, 1930-1940*, Paris, Editions Syllepse, 2004.

156 Hypothèse populaire mais largement infirmée au niveau national : cf. par exemple R. Balme, C. Bélot et O. Rozenberg, « A quoi jouent les mobiles ? », in B. Cautrès et N. Mayer (dir.), *Le nouveau désordre électoral, op. cit.*, pp. 325-349 et P. Lehingue, « L'objectivation statistique des électors : que savons-nous des électeurs du Front national ? », *art. cit.*

157 La valeur en points de pourcentage est égale au score réalisé par G. Marchais en 1981 diminué du score d'A. Lajoinie. La valeur relative est égale à la valeur en points de pourcentage divisée par le score de G. Marchais en 1981. En principe, c'est la valeur en points de pourcentage qui devrait être le meilleur indicateur pour tester l'hypothèse d'un transfert de voix.

L'élection présidentielle de 1995, supposée archétypique du vote « gaucho-lepéniste », devrait être la plus favorable à la mise en évidence d'une corrélation entre vote frontiste et vote communiste. Or là encore il n'en est rien. Le coefficient de corrélation entre vote Le Pen et vote Hue en 1995 est de 0,04 dans les Bouches-du-Rhône, de 0,01 dans le Vaucluse. Il y a donc en 1995 parfaite indépendance entre vote en faveur de Le Pen et vote en faveur de Robert Hue. Si l'on prend en compte les évolutions des électorats, les chiffres ne sont pas plus concluants. La corrélation entre l'évolution du vote communiste entre 1988 et 1995 et l'évolution du vote Le Pen sur la même période est insignifiante : -0,176 dans les Bouches-du-Rhône, -0,110 dans le Vaucluse.

Le 21 avril 2002 ne correspond pas non plus à un « remplacement » du PC par le FN, du moins du point de vue de la répartition géographique des électorats. Dans les Bouches-du-Rhône, le coefficient de corrélation entre vote Hue et vote pour Le Pen ou Mégret au premier tour de l'élection présidentielle s'établit à 0,029 (0,025 avec le vote Le Pen au second tour) ; dans le Vaucluse ce chiffre est de -0,035 (-0,016 au second tour). Si l'on compare des évolutions, le coefficient de corrélation entre l'évolution du vote PC entre 1995 et 2002 (1er tour) et l'évolution du vote pour l'extrême droite sur la même période n'est que de -0,164 dans les Bouches-du-Rhône et -0,170 dans le Vaucluse. De même, au second tour de l'élection présidentielle de 2002, la thèse n'est pas convaincante. Les coefficients de corrélation sont, à très peu de choses près, les mêmes.

Force est donc de conclure que les éléments sont maigres pour étayer la « théorie misérabiliste du vote FN » dans les Bouches-du-Rhône et le Vaucluse. Ou plus exactement, il est toujours possible de dire que les hypothèses qui forment la théorie misérabiliste du vote FN sont pertinentes à un autre niveau d'analyse, par exemple si l'on raisonne au niveau national, avec le département comme unité d'analyse. En revanche, dans le cadre de notre terrain et de nos données, cette théorie n'apporte rien à l'intelligibilité du monde social et politique¹⁵⁸ – or, c'est bien ce que l'on attend d'une théorie en sciences sociales. Cela amène à souligner que le problème de *l'échelle de pertinence* (préférons ce terme à celui de validité) a souvent été ignoré, alors qu'à notre sens il est essentiel. Préciser l'échelle de pertinence permet notamment d'échapper à l'alternative potentiellement stérilisante entre vérité et erreur. Il se peut qu'une théorie, des hypothèses, soient pertinentes – c'est-à-dire heuristiques¹⁵⁹ – dans un contexte spatial et temporel donné, et pas dans un autre, et ce à *propos du même fait social*¹⁶⁰. Mais accepter cela, c'est renoncer à l'illusion

158Au contraire. On remarquera ainsi que l'élection présidentielle de 1995, pour laquelle l'électorat de Le Pen est le plus « typé » en termes socio-professionnels, constitue dans les Bouches-du-Rhône et le Vaucluse un « mauvais » score pour Le Pen en comparaison de 1988 et 2002, quand son électorat est beaucoup plus « interclassiste ».

159Le *Petit Larousse* définit l'adjectif « heuristique » comme ce « qui a une utilité dans la recherche, notamment la recherche scientifique et épistémologique ; qui aide à la découverte ».

160L'expression « même fait social » ne doit pas occulter le travail de construction sociale qui conduit à considérer

poppérienne ou « nomologique » (souvent entretenue par certaines lectures déterministes de Durkheim) dénoncée par Jean-Claude Passeron¹⁶¹, c'est accepter que les mêmes causes n'aient pas toujours les mêmes effets, ou plutôt que les mêmes effets n'aient pas toujours les mêmes causes.

Quels étrangers ? Immigration et vote d'extrême droite : le paradoxe méridional

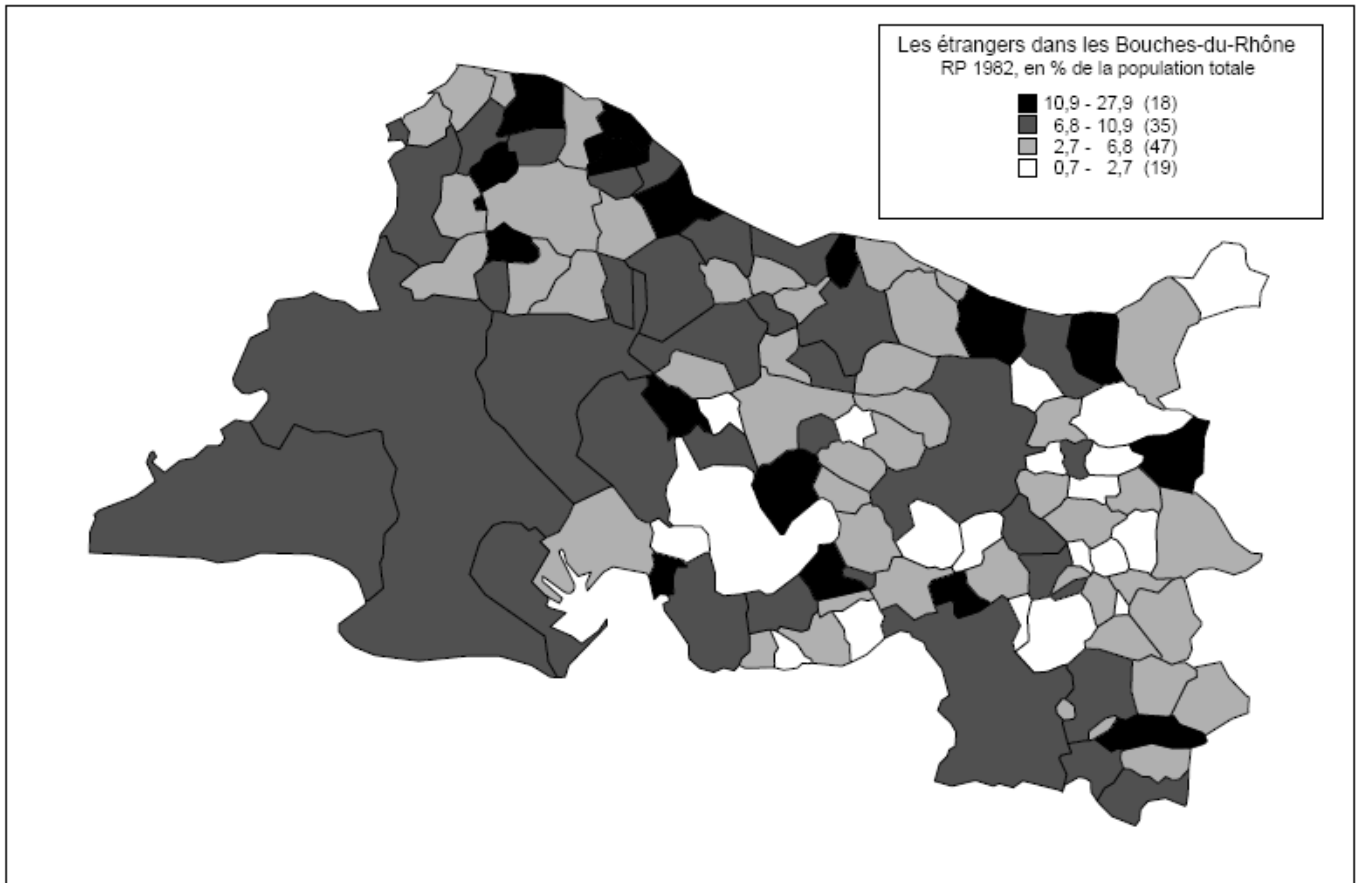
La présence d'étrangers sur un territoire ne relève pas à proprement parler de ce que l'on appelle les « variables lourdes ». Pourtant, son étude dans ce chapitre nous semble justifiée tant est récurrente la référence à cette variable supposée explicative dans les études sur le FN¹⁶². En outre, cette étude est intéressante car la théorie selon laquelle le vote FN serait causé par la présence d'étrangers illustre excellemment à quel point les énoncés scientifiques (au sens d'énoncés produits par des individus reconnus en tant que tels par la communauté scientifique) peuvent parfois redoubler les discours d'acteurs (multiples en l'occurrence : aussi bien le FN lui-même que d'autres partis politiques ou encore certains « commentateurs »).

Les cartes 34 à 37 représentent la répartition dans l'espace des étrangers, en 1982 puis en 1999. Elles conduisent à relativiser l'idée d'une présence immigrée uniquement liée à l'industrie : s'il est certain qu'en valeurs absolues une grande part des étrangers des Bouches-du-Rhône notamment sont implantés à Marseille ou autour de l'étang de Berre, en valeurs relatives, la proportion d'étrangers est souvent autant, voire plus élevée dans certaines communes assez agricoles de l'ouest des Bouches-du-Rhône et de la plaine du Comtat dans le Vaucluse. De plus, la répartition des

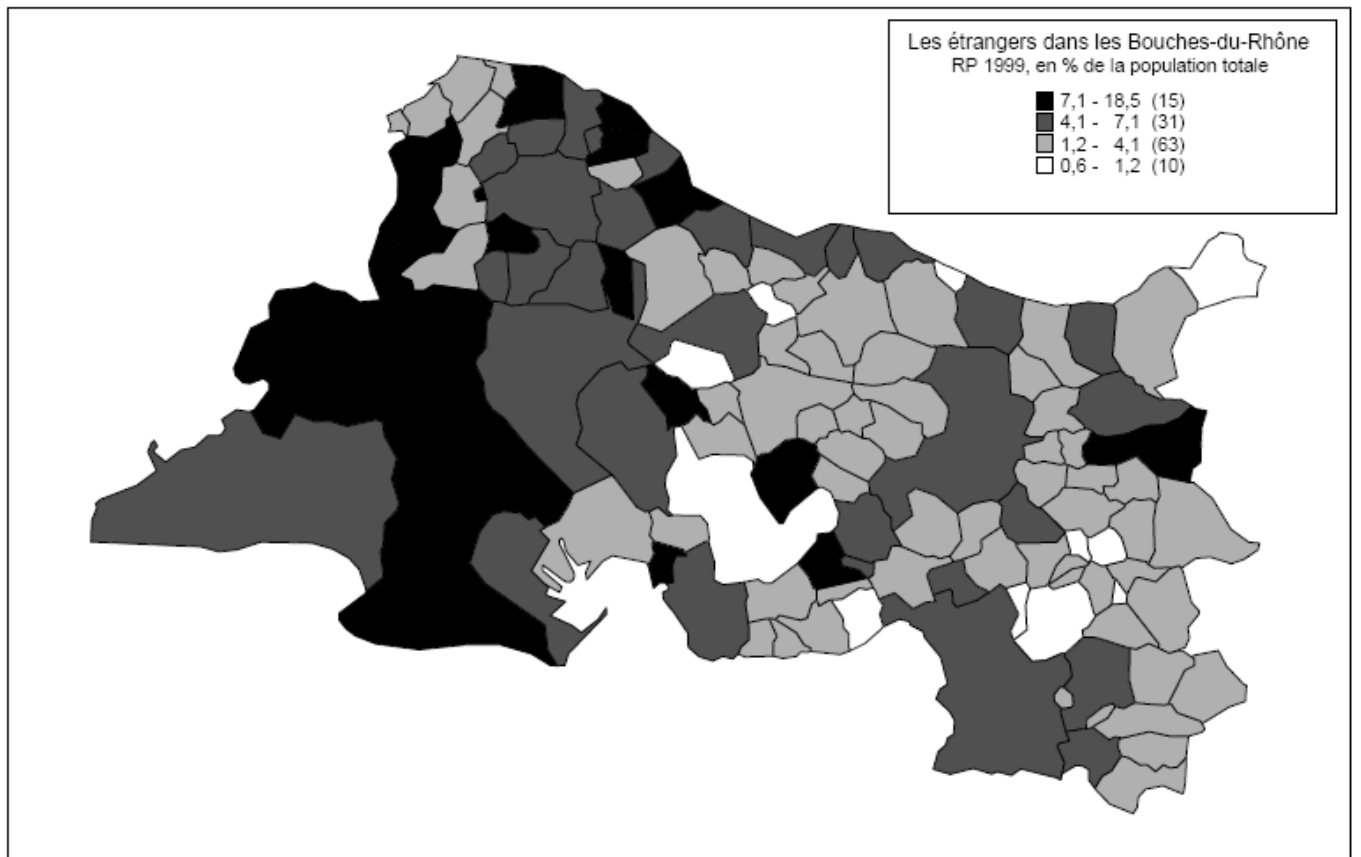
qu'une série de faits (par exemple une série de scores électoraux élevés obtenus par des candidats se réclamant, et reconnus comme légitimes à se réclamer de la marque électorale FN) relèvent du « même fait social ».

161 « La mise à l'épreuve empirique d'une proposition théorique ne peut jamais revêtir en sociologie la forme logique de la "réfutation" ("falsification") au sens poppérien » : J.-C. Passeron, *Le raisonnement sociologique, op. cit.*, p. 359.

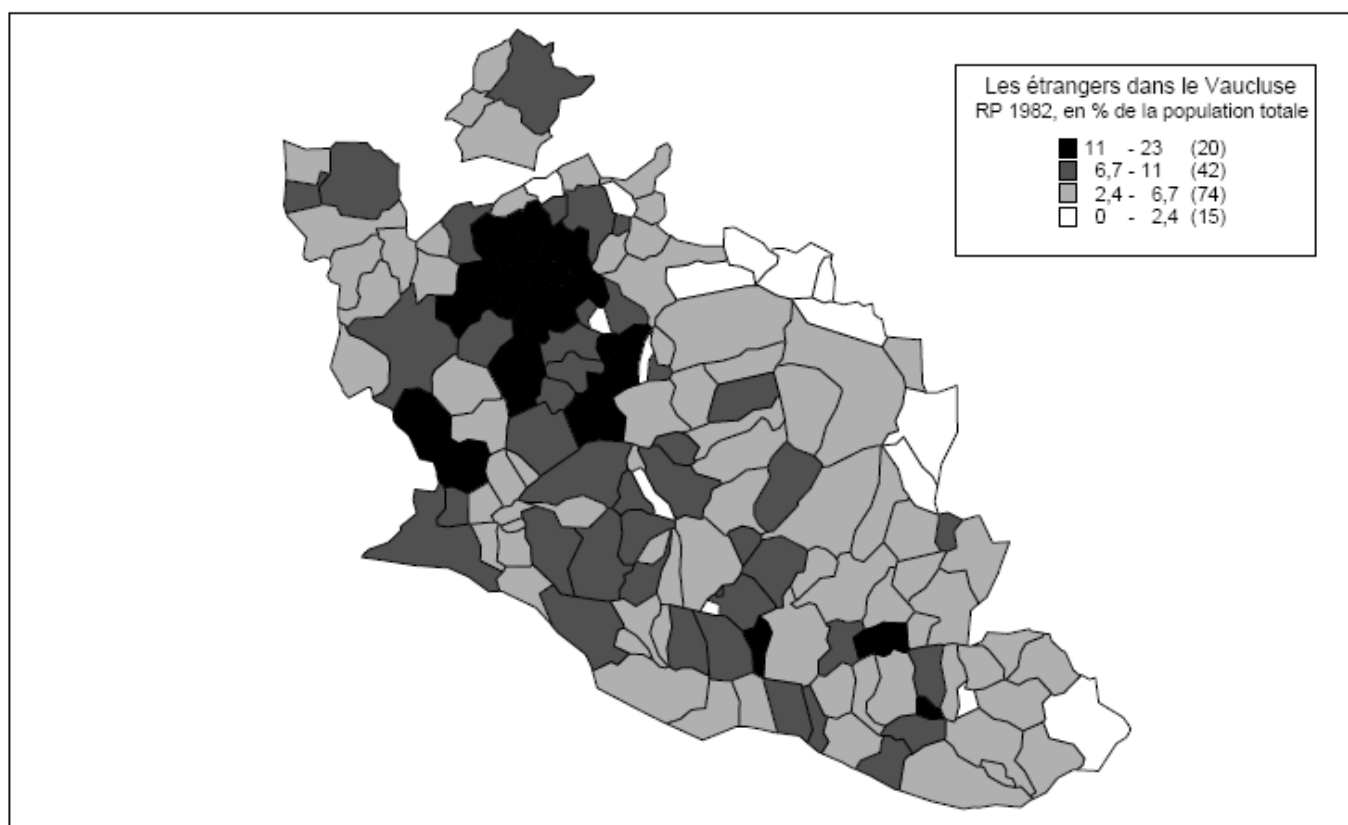
162 Il n'est quasiment aucune étude du FN qui n'évoque (ou invoque) cette variable – et notre travail n'y échappe pas ! Un des exemples les plus fameux, et peut-être aussi les plus caricaturaux, est : H. Le Bras, *Les trois France*, Paris, Odile Jacob, 1995 (2ème éd.), qui va jusqu'à proposer de mettre en équation le vote en faveur du FN sous la forme : $\text{vote FN} = A + B \times \text{proportion d'étrangers} + \text{résidu}$. Le Bras calcule même que $A = 6$ et $B = 0,5$ (en %). Cette prétention quantitativiste est d'autant plus frappante que dans le reste de l'ouvrage, l'auteur ne fournit pas une seule fois un coefficient de corrélation à l'appui des conclusions qu'il tire de la juxtaposition de cartes dont l'unité est le département.



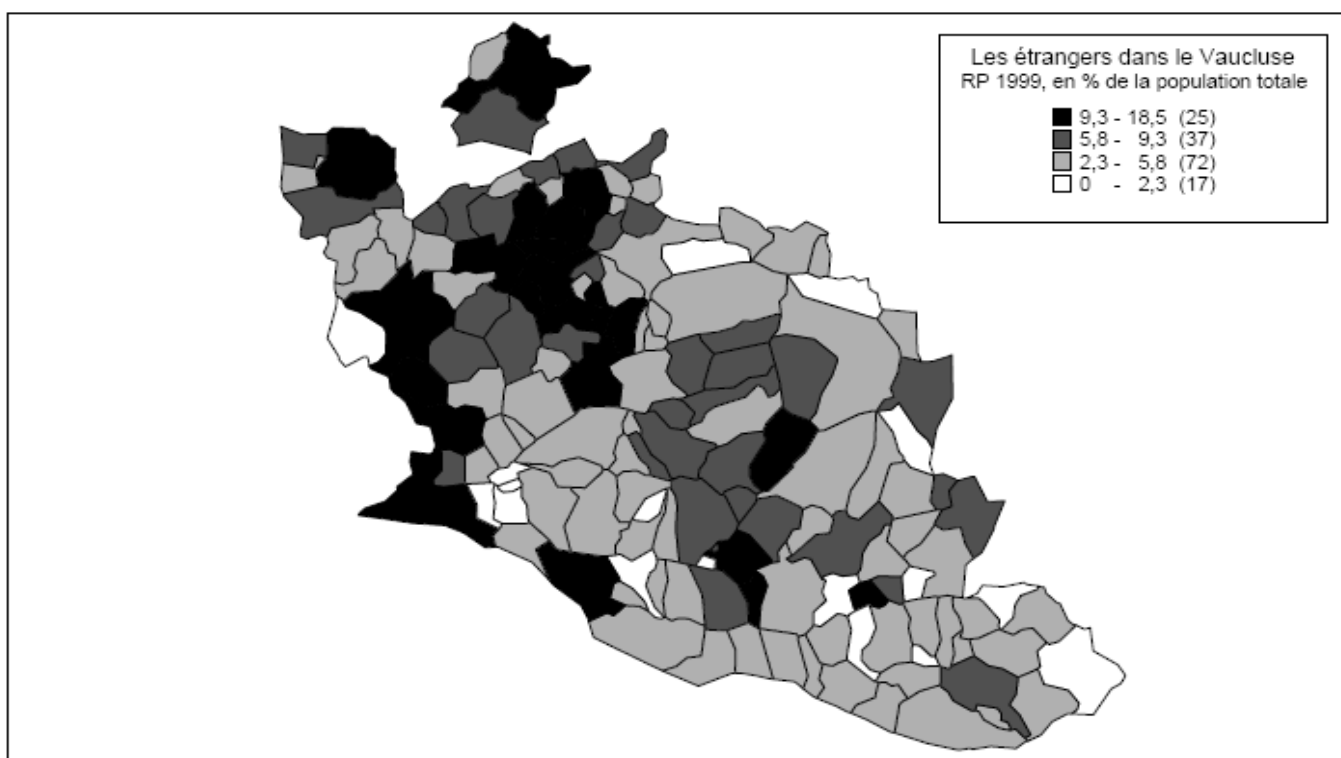
Carte 34



Carte 35



Carte 36



Carte 37

étrangers tend à se modifier entre 1982 et 1999 pour se concentrer vers l'ouest des deux départements, mais aussi dans certaines communes du pays d'Aix. Ces évolutions permettent

d'ailleurs d'attirer l'attention sur la multiplicité des réalités recouvertes par le vocable « étrangers » : il peut désigner aussi bien des travailleurs immigrés, souvent maghrébins, dont le statut social est peu élevé, que des retraités ou des actifs aisés venus s'installer ou acheter une résidence secondaire dans les villages les plus cossus de la Provence. Un autre problème méthodologique se pose : les étrangers... ne le restent pas toujours ! D'une part, des naturalisations peuvent intervenir. D'autre part, les enfants des immigrés jouissent souvent de la nationalité française, alors même que leur perception sociale reste souvent déterminée par le stigmate de l'immigration. Dès lors, si le lien (hypothétique) entre vote FN et présence d'étrangers est sous-tendue par des mécanismes socio-psychologiques tels que le racisme, la xénophobie, etc.¹⁶³, le taux d'étrangers dans la population n'est pas un indicateur parfaitement satisfaisant dans la mesure où il ne reflète pas nécessairement les perceptions subjectives des individus.

En écrivant « si le lien (hypothétique) entre vote FN et présence d'étrangers est sous-tendue par des mécanismes socio-psychologiques... », nous laissons sous-entendre que d'autres explications à un tel lien sont possibles. En effet, si une telle corrélation entre présence d'étrangers et vote FN était constatée, on pourrait aussi bien la ramener au schéma que Loïc Ravenel nomme

Election	Européennes 1984	Législatives 1986	Présidentielle 1988	Législatives 1993 1er tour	Présidentielle 1995	Législatives 1997 1er tour	Présidentielle 2002 1er tour	Présidentielle 2002 2ème tour	Législatives 2002 1er tour
Bouches-du-Rhône non pondéré	-0,16	0,06	0,08	0,13	0,33	0,21	0,23	0,21	0,18
Bouches-du-Rhône pondéré	-0,2	-0,02	0,07	0,14	0,19	0,15	0,08	0,04	0,14
Vaucluse non pondéré	0,05	0,11	0,02	-0,02	0,07	0,06	0,02	-0,07	0,16
Vaucluse pondéré	0,16	0,19	0,27	0,22	0,27	0,26	0,09	-0,02	0,14

Tableau 58

« covariation¹⁶⁴ » : la présence d'étrangers et le vote FN seraient deux conséquences d'une même cause (par exemple l'urbanisation ou l'industrialisation). Plus que jamais, il convient de ne pas confondre ici corrélation et causalité¹⁶⁵.

Disons-le tout net : il n'y a pas de corrélation, au niveau communal, entre la présence d'étrangers et le vote en faveur du FN. Le tableau 58 présente les coefficients de corrélation entre vote pour l'extrême droite et le taux d'étrangers dans la population totale au recensement le plus proche. Le coefficient le plus élevé n'atteint que 0,33. Si l'on prend en compte des taux d'étrangers

163Ce qui est explicitement le cas de N. Mayer ou P. Perrineau par exemple, qui se réclament des travaux de Theodor Adorno sur la « personnalité autoritaire » : cf. N. Mayer, *Ces Français qui votent Le Pen*, op. cit., chapitre 2.

164Cf. l'excellente synthèse sur la question : L. Ravenel, « Dossier pédagogique. La présence d'étrangers entraîne-t-elle le vote pour l'extrême droite ? », *Espace, populations, sociétés*, 2003, 3, pp. 541-547.

165Sans même parler d'inférence de la corrélation écologique aux comportements individuels, impossible ici puisque les étrangers ne votent pas lors des élections (en dehors du cas des étrangers communautaires aux élections municipales et européennes).

plus anciens (afin d' « annuler » l'effet des naturalisations, par exemple), certaines corrélations sont légèrement améliorées : à titre d'exemple, dans le Vaucluse, le coefficient de corrélation entre le taux d'étrangers en 1982 et la somme des scores réalisés par Le Pen et Mégret au premier tour de l'élection présidentielle de 2002 est de 0,219 avec pondération (contre 0,09 avec les chiffres du recensement de 1999). Mais la distorsion est l'une des plus fortes dans ce cas ; de manière générale, les coefficients restent très faibles.

Si elle ne possède pas de capacité prédictive en ce qui concerne le vote FN à l'échelon communal, la variable « étrangers » présente en revanche une meilleure corrélation avec d'autres électorats. Prenons pour exemple l'élection présidentielle de 1995. L'abstention au premier tour est corrélée avec la proportion d'étrangers dans la population (en 1999) de 0,475 dans les Bouches-du-Rhône et de 0,462 dans le Vaucluse. Dans les Bouches-du-Rhône, en outre, il existe une corrélation de -0,505 entre le vote Voynet et la part d'étrangers. Pour expliquer ce type de corrélation, personne ne songerait à établir une causalité directe entre la présence d'étrangers et l'abstention ou le vote Voynet. Il y a bien sûr une variable cachée : la caractéristique urbaine de la commune, une forte présence des groupes populaires dont on sait qu'ils sont moins bien intégrés politiquement, surtout en ville, etc. Le fait que d'aucuns établissent une causalité directe lorsque l'on constate le même type de corrélation avec le vote FN, sans rechercher une éventuelle variable cachée (par exemple au moyen d'une analyse multivariée), reflète sans doute la confusion entre discours politiques et énoncés scientifiques qui guettent dès que l'on aborde le Front national.

Certains auteurs invoquent l'effet de halo afin de dissiper le paradoxe se traduisant par le fait qu'il n'y a pas de corrélation au niveau communal mais que cette corrélation est forte au niveau départemental (environ 0,73 d'après les calculs de Loïc Ravenel¹⁶⁶). Selon ce modèle, des électeurs ne voteraient pas en faveur du FN du fait de leur coexistence objective avec des étrangers mais plutôt en raison des peurs provoquées par des populations mal connues, croisées dans le cadre de certaines activités sans que cela permette la connaissance de l'autre. Afin de le tester, il conviendrait de rechercher s'il existe une corrélation entre le vote en faveur de l'extrême droite dans une commune et la proportion d'étrangers dans les communes avoisinantes ou dans un certain rayon théorique. Malheureusement nous n'avons pu faire ce calcul dans le cadre de ce travail en raison des difficultés techniques liées à cette entreprise.

Notons toutefois que l'effet de halo, quand bien même il serait mis en évidence empiriquement, ne vaut pas explication. En effet, observer une corrélation entre le vote en faveur de l'extrême droite dans une commune et la proportion d'étrangers dans un certain périmètre autour de cette commune ne permet pas d'inférer une causalité. L'existence d'une « variable cachée » demeure

166L. Ravenel, *op. cit.*

une hypothèse envisageable. En particulier, la présence d'une proportion importante d'étrangers peut être l'indicateur d'une forte urbanisation, ou bien encore d'un mode d'exploitation agricole intensif en main-d'oeuvre. La présence d'ouvriers, liée à ces activités, peut alors entraîner un vote important pour le FN, à supposer que ce groupe socio-professionnel vote plus que la moyenne en faveur de l'extrême droite.

L'importance de la variable scolaire

Le lien entre variable scolaire (éventuellement saisi comme indicateur du capital culturel détenu) et vote FN n'est pas unilatéral. A la théorie de la « personnalité autoritaire », qu'elle reprend à son compte pour expliquer le vote d'extrême droite, Nonna Mayer ajoute la variable scolaire, ignorée par Adorno et ses collègues. La directrice de recherche au CEVIPOF estime ainsi, en se basant sur des travaux de psychologie, qu'un niveau d'éducation élevé favorise un plus haut degré de tolérance aux « autres », tandis que, citant Richard Hoggart et Seymour M. Lipset, elle avance l'idée selon laquelle « les milieux populaires, globalement peu instruits et isolés, seraient fermés sur eux-mêmes et portés à l'intolérance¹⁶⁷ ». Elle affirme alors que le vote FN est « un vote simpliste¹⁶⁸ » et que l'école joue à cet égard un rôle « protecteur¹⁶⁹ ».

Les données empiriques, issues de sondages, vont dans le sens de ces hypothèses. Plus les électeurs sont diplômés, plus la probabilité qu'ils votent FN est faible. Cependant, comme le souligne Nonna Mayer, le diplôme joue de manière beaucoup plus forte chez les moins de 40 ans qu'au-delà. Pour justifier cela, N. Mayer recourt à une explication en termes de marché et de biens scolaires, proche de l'analyse de P. Bourdieu, qu'elle cite. « Dans une société qui valorise de plus en plus les études, où le bac devient la norme et où l'objectif affiché est d'y amener "80 % d'une classe d'âge", le fait d'avoir échoué à cet examen, ou d'avoir été orienté au préalable vers des filières courtes, perçues comme des voies de garage par opposition aux filières nobles, génère un sentiment de dévalorisation et un ressentiment auquel le vote FN servirait d'exutoire¹⁷⁰ ». Le problème est ici que N. Mayer se voit obligée de recourir à une explication beaucoup plus sociologique que l'argument psychologique (ou psychanalytique) de la « personnalité autoritaire » ; on peut même s'interroger sur la compatibilité des deux arguments. Si le vote FN est effectivement produit par les mécanismes sociaux qu'elle évoque, quelle est la « plus-value heuristique » d'évoquer une

167N. Mayer, *Ces Français qui votent Le Pen*, op. cit., p. 78.

168Ibid., p. 79.

169Ibid., p. 77.

170Ibid., pp. 82-83.

mystérieuse « personnalité autoritaire », sorte de *deus ex machina* bien utile pour rendre compte des résidus (au sens statistique) restés inexpliqués autrement ? Il est d'ailleurs compréhensible qu'Adorno ne prenne pas en compte la variable scolaire : le terme de « personnalité » renvoie à des déterminations psychologiques ou psychanalytiques indépendantes, et probablement antérieures, à l'accumulation de capital scolaire. En outre, postuler un lien potentiel entre personnalité autoritaire et vote pour l'extrême droite ne dit rien sur les conditions du passage à l'acte (on suppose que la proportion d'individus dotés d'une « personnalité autoritaire » était à peu près la même avant 1984 qu'après...).

N. Mayer est consciente de la tension qui existe entre l'explication par la « personnalité autoritaire » et celle se référant à la variable scolaire. Mais elle estime au final que c'est les attitudes, c'est-à-dire la personnalité, qui jouent un rôle déterminant¹⁷¹. La dialectique est toutefois complexe : elle estime que la scolarisation joue un rôle dans la formation des attitudes liées à la personnalité autoritaire, mais que ces attitudes s'autonomiseraient ensuite pour jouer le rôle déterminant dans la formation du vote.

Elle note alors un paradoxe : parmi les électeurs relevant de la personnalité autoritaire, les plus diplômés sont plus nombreux à voter FN que les moins diplômés. Pour justifier cette situation, N. Mayer doit alors introduire un nouveau type d'électeur FN, la « variante sophistiquée du vote FN¹⁷² », ou « vote intellectuel ». Ainsi, la variante « simpliste » est associée au « ninisme », synonyme de manque de repères politiques, tandis que le vote « intellectuel » serait associé à un positionnement extrémiste et guidé par une connaissance importante du champ politique.

On peut toutefois risquer une autre interprétation des mêmes données. Elle suppose de se départir du postulat selon lequel les réponses données par les enquêtés à des questions visant à évaluer leurs attitudes seraient le reflet exact de leur personnalité. Nous pensons plutôt que ces réponses à des questions portant sur des enjeux souvent très politiques¹⁷³ mesurent plutôt l'inégale capacité des individus à intégrer les réponses « politiquement correctes », c'est-à-dire socialement légitimes. Et il est alors compréhensible que cette inégale capacité, cette inégale incorporation de la « bonne réponse » est fortement liée au capital scolaire accumulé et à la durée de la scolarisation. Dès lors, ceux d'entre les électeurs qui expriment une opinion contraire à celle socialement reconnue comme légitime le font en quelque sorte « en connaissance de cause ». Il est ainsi probable que leur « opinion » (ou du moins l'expression d'une supposée opinion) soit sous-tendue

171 *Ibid.*, p. 84.

172 *Ibid.*, p. 85.

173 A titre d'exemple, on demande aux enquêtés s'ils sont d'accord avec des énoncés tels que : « Il y a trop d'immigrés en France », « La présence d'immigrés en France est une source d'enrichissement culturel », « Les Maghrébins qui vivent en France seront un jour des Français comme les autres » ou encore « Pour lutter contre la délinquance, il faudrait supprimer les allocations familiales aux familles de mineurs délinquants ».

par un intérêt ou une conviction forte, liée à leur choix électoral. Ou en sens inverse, il est aussi possible que ces individus à fort capital culturel indiquant leur vote en faveur du Front national ressentent plus fortement que des individus moins dotés en capital culturel l'injonction de justifier politiquement leur choix – car après tout, il n'y a pas de raison de supposer que chez les « dominés » le choix politique est premier et la justification second et que ce serait l'inverse chez les « dominants ».

Mais revenons à nos données. Que nous apprennent-elles sur la relation entre niveau scolaire et vote FN ?

L'INSEE distingue, dans le cadre des recensements de la population, sept indicateurs relatifs au niveau scolaire. Ainsi connaît-on pour chaque commune la proportion des habitants âgés de plus de quinze ans ne possédant aucun diplôme, possédant un CEP (certificat d'études), le BEPC, un CAP ou un BEP, le Bac, un diplôme de niveau Bac + 2 ou un diplôme supérieur à Bac + 2. Cependant, une polarisation très nette se dessine si l'on regarde les coefficients de corrélation entre ces différents indicateurs. Cette polarisation est structurée autour de la détention du baccalauréat : plus une commune compte de bacheliers, plus sera grand le nombre de détenteurs d'un diplôme de l'enseignement supérieur et faible le nombre d'habitants ne possédant pas le baccalauréat. Le BEPC fait pourtant exception : il est très peu corrélé avec les autres indicateurs, et faiblement (positivement) avec le baccalauréat.

Bouches-du-Rhône	Européennes 1984	Législatives 1986	Présidentielle 1988	Législatives 1993	Présidentielle 1995	Législatives 1997	Présidentielle 2002 1er tour	Présidentielle 2002 2ème tour	Législatives 2002 1er tour
Sans diplôme	-0,43	-0,06	0,07	0,03	0,3	0,28	0,36	0,35	0,37
CEP	-0,25	0,07	0,27	0,16	0,45	0,27	0,46	0,52	0,33
BEPC	0,45	0,36	0,3	0,27	-0,02	0,19	0,21	0,17	0,2
BEP, CAP	-0,37	-0,05	0,11	0,11	0,39	0,37	0,59	0,62	0,53
Bac	0,45	0,04	-0,09	-0,06	-0,33	-0,17	-0,14	-0,14	-0,18
Bac + 2	0,5	0,01	-0,21	-0,17	-0,51	-0,36	-0,43	-0,43	-0,44
Diplôme supérieur à Bac +2	0,56	-0,01	-0,28	-0,21	-0,62	-0,48	-0,7	-0,7	-0,65

Vaucluse	Européennes 1984	Législatives 1986	Présidentielle 1988	Législatives 1993	Présidentielle 1995	Législatives 1997	Présidentielle 2002 1er tour	Présidentielle 2002 2ème tour	Législatives 2002 1er tour
Sans diplôme	-0,12	-0,07	0,14	0,13	0,27	0,41	0,44	0,39	0,28
CEP	-0,31	-0,25	-0,25	-0,35	-0,15	-0,06	0,01	0,07	0,03
BEPC	0,23	0,19	-0,02	0	-0,19	-0,15	-0,28	-0,31	-0,1
BEP, CAP	-0,01	0,16	0,29	0,28	0,47	0,32	0,58	0,59	0,37
Bac	0,12	-0,05	-0,2	-0,17	-0,4	-0,32	-0,37	-0,31	-0,14
Bac + 2	0,18	0,07	-0,15	-0,12	-0,35	-0,43	-0,46	-0,4	-0,36
Diplôme supérieur à Bac +2	0,16	-0,04	-0,23	-0,24	-0,53	-0,59	-0,75	-0,71	-0,53

Tableau 59

Nous ne possédons malheureusement les données relatives au niveau scolaire que pour les recensements de 1990 et 1999. Pour les élections antérieures à 1990, on postulera donc que la structure géographique de la répartition de la population selon son niveau scolaire est restée à peu

près stable. Par ailleurs, tous les calculs présentés sont effectués avec pondération.

Le tableau 59 présente les coefficients de corrélation entre vote en faveur de l'extrême droite et part des habitants de plus de quinze ans sans diplôme, détenteur d'un CEP, etc. Il appelle plusieurs remarques. En premier lieu, il est clair que la variable scolaire joue un rôle important. Il semble difficile de vouloir décrire ce phénomène sans recourir à cette variable, compte tenu des coefficients de corrélation souvent élevés observés (jusqu'à -0,75, ce qui est remarquable pour une corrélation au niveau communal). En second lieu, les indicateurs les plus « explicatifs » (au sens statistique du terme) à cet égard sont la possession d'un diplôme supérieur à bac + 2 et, plus surprenant, la possession d'un BEP ou CAP (plus que le fait de ne pas posséder de diplôme). Troisièmement, le sens de la corrélation n'est pas le même au fil du temps : alors que les communes dans lesquelles la proportion de diplômés du supérieur était la plus importantes étaient celles dans lesquelles le FN obtenait ses meilleurs scores en 1984, la situation est exactement inverse en 2002. De plus, la variable scolaire ne possède pas la même force au fil du temps : très « prédictive » en 1984 ou en 2002, elle ne l'est pas entre 1986 et 1993. Sa capacité « explicative » n'est pas non plus la même dans l'espace : les corrélations sont globalement meilleures dans les Bouches-du-Rhône que dans le Vaucluse, notamment avant 1995.

La variable scolaire apparaît donc, au moins dans certains cas, comme un bon prédicteur du vote FN. La rupture, comme on pouvait le supposer, se situe au niveau de la détention, ou non, du baccalauréat. Toutefois, dans le Vaucluse, on note que la proportion des habitants de plus de 15 ans détenant le BEPC est en général corrélée avec le vote FN dans le même sens que la proportion de bacheliers ou de diplômés de l'enseignement supérieur.

Nonna Mayer affirme, sur la base de résultats de sondages, que le FN est « le seul parti politique dont les scores soient liés au diplôme des électeurs, à l'exception du mouvement écologiste¹⁷⁴ ». On pourrait alors parler d'exception frontiste concernant ce lien entre diplôme et vote FN. Observe-t-on un tel particularisme à partir de nos données ?

Pour qu'on puisse réellement parler de relation exceptionnelle, plusieurs conditions doivent être remplies. En premier lieu, les coefficients de corrélation observés pour le FN ne doivent pas se retrouver pour les autres partis. En second lieu, la corrélation entre vote FN et niveau de diplôme ne doit pas être le résultat de l'action d'une tierce variable telle que la catégorie socio-professionnelle.

Contrairement à ce que constate N. Mayer, il existe des corrélations entre certains électors et le niveau de diplôme. En réalité, la plupart des électors sont corrélés au niveau de diplôme. Cependant, certains électors sont à cet égard plus typés que d'autres. Prenons l'exemple du premier tour de l'élection présidentielle de 2002. Le tableau 60 présente les coefficients de

174N. Mayer, *Ces Français qui votent Le Pen*, op. cit., p. 79.

Bouches-du-Rhône	Sans diplôme	CEP	BEPC	BEP, CAP	Bac	Bac + 2	Diplôme supérieur à Bac +2
Abstention	0,45	0,15	0,16	-0,18	-0,54	-0,49	-0,12
Lepage	-0,64	-0,46	-0,08	-0,23	0,6	0,69	0,55
Bayrou	-0,7	-0,57	-0,1	-0,46	0,54	0,72	0,74
Chirac	-0,46	-0,4	0,22	-0,73	0,33	0,5	0,77
Taubira	-0,34	-0,51	-0,25	-0,4	0,17	0,41	0,51
Saint-Josse	0,06	0,42	-0,28	0,48	0,07	-0,06	-0,34
Mamère	-0,61	-0,65	-0,21	-0,39	0,42	0,65	0,64
Jospin	-0,01	-0,4	-0,02	-0,46	-0,11	0,1	0,32
Hue	0,35	0,33	-0,13	0,36	-0,26	-0,36	-0,43
Chevènement	-0,68	-0,72	-0,01	-0,51	0,45	0,72	0,75
Madelin	-0,61	-0,53	0,13	-0,73	0,47	0,72	0,86
Laguiller	0,22	0,21	-0,19	0,75	-0,04	-0,3	-0,64
Besancenot	-0,13	-0,14	-0,42	0,41	0,18	0,12	-0,16

Vaucluse	Sans diplôme	CEP	BEPC	BEP, CAP	Bac	Bac + 2	Diplôme supérieur à Bac +2
Abstention	0,42	-0,25	0,12	-0,36	-0,42	-0,33	0
Lepage	-0,49	0,16	0,08	-0,07	0,47	0,46	0,4
Bayrou	-0,44	0,11	0,04	0,05	0,5	0,4	0,23
Chirac	-0,07	-0,23	0,25	-0,44	0,06	0,07	0,35
Taubira	-0,39	0,12	0,19	-0,25	0,33	0,38	0,42
Saint-Josse	-0,26	0,48	-0,18	0,21	0,34	0,21	0,01
Mamère	-0,49	0,05	0,2	-0,28	0,35	0,49	0,54
Jospin	-0,3	-0,08	0,22	-0,35	0,19	0,27	0,47
Hue	0,11	-0,02	-0,27	0,11	-0,05	-0,01	-0,14
Chevènement	-0,5	-0,19	0,17	-0,09	0,3	0,48	0,47
Madelin	-0,45	0,16	0,05	0,02	0,46	0,44	0,33
Laguiller	-0,22	-0,12	-0,06	0,4	0,06	0,11	-0,08
Besancenot	-0,35	0,19	0,11	-0,02	0,28	0,27	0,26

Tableau 60

corrélation entre la proportion d'habitants détenteurs de chaque niveau de diplôme par commune en 1999 et le vote pour les principaux candidats, dans les Bouches-du-Rhône et dans le Vaucluse. On constate bien que la variable scolaire joue pour la plupart des électorats¹⁷⁵, dans une mesure parfois aussi importante que concernant le FN.

La corrélation constatée entre vote FN et niveau de diplôme est-elle sous-tendue par une tierce variable qui serait la catégorie socio-professionnelle ? Il est possible de répondre à cette question en réalisant une régression linéaire multivariée. Il convient toutefois de réfléchir, comme

¹⁷⁵Le tableau présente plusieurs exemples de fallace écologique, où les corrélations individuelles et agrégées sont probablement différentes. En particulier, dans le Vaucluse, certaines corrélations peuvent différer des relations individuelles probables du fait que nombre de communes rurales sont composées aussi bien de couches populaires (agriculteurs, ouvriers...) démunis de capital scolaire que de cadres supérieurs dotés d'un fort capital scolaire. Ainsi, dans le Vaucluse, le coefficient de corrélation entre possession du CAP/BEP et possession d'un Bac + 2 est quasi nulle (-0,144) ; de même entre possession d'un CEP et du Bac, etc. Cela explique aussi (au moins en partie) pourquoi les corrélations sont le plus souvent moins fortes dans le Vaucluse que dans les Bouches-du-Rhône, où la « ségrégation » spatiale est plus nette.

nous y invite J.-C. Passeron¹⁷⁶, à la signification d'un tel calcul. En effet, on sait que la corrélation est très forte entre ces deux ordres de réalité. A la limite, au niveau individuel, il peut être intéressant de distinguer analytiquement ces deux niveaux, car il existe des cas d'ascension sociale indépendante du capital culturel accumulé. Mais au niveau agrégé, envisager le cas de cadres supérieurs possédant uniquement un BEP (pour forcer le trait) perd de son intérêt car sa signification statistique est quasi-nulle (car on imagine que ce type d'individus n'est pas concentré territorialement).

Toutefois, considérer séparément les deux dimensions n'est pas dénué d'intérêt dans la mesure où les catégories statistiques ne correspondent pas terme à terme, en particulier parce que les catégories socio-professionnelles prennent en compte plusieurs dimensions : le niveau de scolarisation, mais aussi le niveau de revenu, le type d'activité, etc.

Il reste que lorsque l'on cherche à mener une régression linéaire multivariée, les résultats ne sont pas très nets. Ainsi, si l'on mène une régression sur le vote en faveur de l'extrême droite au premier tour de la présidentielle de 2002, avec la proportion de cadres et la proportion de détenteurs d'un diplôme supérieur à bac + 2 (deux indicateurs très fortement corrélés négativement au vote pour l'extrême droite), dans les Bouches-du-Rhône la catégorie socio-professionnelle est la variable déterminante et le niveau de diplôme n'apporte aucune information supplémentaire, tandis que dans le Vaucluse c'est l'inverse. Si l'on prend maintenant comme variables explicatives la proportion d'ouvriers et la proportion de détenteurs de CAP ou BEP, dans les Bouches-du-Rhône c'est le diplôme qui possède une capacité « explicative » tandis que dans le Vaucluse c'est la catégorie socio-professionnelle. Tout cela indique que se poser la question de savoir quelle dimension est la plus importante n'a guère de sens dans le cadre d'une analyse écologique comme la nôtre : quand bien même les personnes les plus diplômées ne seraient pas aussi celles jouissant du statut socio-professionnel le plus élevé, elles tendent à habiter les mêmes communes, pour diverses raisons (organisation spatiale des activités économiques, mode, prix du foncier, etc.).

Au final, que peut-on dire de l'influence de la variable scolaire sur le vote FN ? Au premier chef, que la description du vote FN comme « simpliste » que propose N. Mayer¹⁷⁷ ne semble guère satisfaisante. En effet, si le vote Le Pen est la conséquence de l'adhésion à une vision du monde « en noir et blanc », favorisée par un faible niveau de scolarisation, on voit mal pourquoi ce sont les diplômés de l'enseignement supérieur qui ont le plus voté en faveur de la liste menée par Le Pen en 1984, alors que le discours tenu par ce parti ne différait pas substantiellement de ce qu'il a été par la

176J.-C. Passeron, « Ce que dit un tableau et ce qu'on en dit », *op. cit.*

177N. Mayer, *Ces Français qui votent Le Pen*, *op. cit.*, p. 79.

suite. Nous pensons pour notre part que le niveau de scolarisation doit être envisagé non seulement comme un déterminant des représentations du monde des individus, comme le fait N. Mayer (dans le cadre d'une théorie dont les fondements sont psychologiques), mais aussi comme un bon indicateur de la place – objective et subjective – de l'individu dans la société, et de sa capacité à intégrer ce qui est socialement « dicible ».

Nous voudrions alors avancer une hypothèse, quand bien même nous ne pouvons ici la valider empiriquement. Cette hypothèse repose sur une analogie. P. Bourdieu, dans *La distinction*¹⁷⁸, réalise une économie des biens culturels, en montrant que la distinction est un mécanisme central de cette économie. Les membres des classes dominantes cherchent, par leur consommation de biens culturels, mais aussi par leur mode de vie en général, à se classer en opérant des classements distingués – distingués par rapport aux autres. Mais l'équilibre du champ est toujours précaire, mouvant, car les agents appartenant à des strates inférieures de l'espace social imitent les pratiques culturelles des classes dominées. Dès lors, on peut retracer une sorte de cycle de vie des biens culturels : initialement apanage des agents les mieux dotés en capital culturel, ils peuvent voir leur valeur se dévaluer et être alors consommés par des agents moins bien dotés en capital culturel.

Or Pierre Bourdieu introduit explicitement l'idée que les opinions politiques peuvent également constituer une modalité des classements par lesquels les agents se classent¹⁷⁹. Il est étrange de constater que cette hypothèse a peu été reprise par les politologues, en particulier dans le champ des études électorales. Le cas du vote Front national obéit pourtant parfaitement à la logique de la distinction : d'abord bien culturel « distingué » (réservé aux classes dominantes), il a ensuite été l'objet d'une « divulgation » (le FN est apparu aux yeux de tous comme une option politique sinon légitime, du moins possible et admise) et a été progressivement largement adopté par les groupes culturellement les plus démunis, tandis que les dominants, soucieux de se distinguer, se « démarquent » autant que possible du Front national, devenu synonyme (dans l'ordre des représentations au moins autant qu'objectivement) de « populaire ».

Nous sommes bien conscients des éclaircissements conceptuels et des investigations empiriques qui seraient nécessaires afin d'étayer ce qui n'est même pas une hypothèse. Aussi, cette intuition n'a guère plus d'ambition que d'attirer l'attention sur un problème important : comment se peut-il qu'en l'espace de quelques années seulement, la clientèle électorale du FN ait changé aussi radicalement, et ce à tous points de vue, mais en particulier au plan du capital scolaire des individus ? La littérature ne fournit guère de réponses à cette question. A notre sens, y répondre

178P. Bourdieu, *La distinction. Critique sociale du jugement*, Paris, Editions de Minuit, 1979.

179Cf. sur ce point le chapitre 8, « Culture et politique ».

implique plusieurs choses. D'abord, l'explication psychologique (comme la « personnalité autoritaire ») nous semble impuissante à rendre compte de cette évolution, puisque à l'inverse elle suppose une grande stabilité (il serait étonnant que la personnalité autoritaire ait été l'apanage des cadres supérieurs en 1984, pour soudain affecter les ouvriers en 1995¹⁸⁰ ...). Ensuite, une explication purement sociologique, ou sociologiste (c'est-à-dire celle qui « traite les propriétés attachées aux agents profession, âge, sexe ou diplôme, comme des *forces* indépendantes de la relation dans laquelle elles "agissent" : ainsi se trouve exclue la question de ce qui est déterminant dans la variable déterminante et de ce qui est déterminé dans la variable déterminée, c'est-à-dire la question de ce qui, parmi les propriétés prélevées, consciemment ou inconsciemment, au travers des indicateurs considérés, constitue la *propriété pertinente*, capable de déterminer réellement la relation à l'intérieur de laquelle elle se détermine¹⁸¹ »), une explication sociologiste donc nous semble également impuissante à mettre au jour les mécanismes par lesquels cette relation entre un niveau de capital scolaire et un choix électoral se met en place de manière aussi nette et aussi rapide.

En conclusion de ce chapitre, tentons une réponse (provisoire, située dans le temps et l'espace et dont l'espace de pertinence ne peut être que limité aux données que nous avons exploitées) à la question qui constitue le titre de ce chapitre. Que pèsent vraiment les variables lourdes ?

Soulignons d'abord le fait que vouloir étudier les variables lourdes – ou d'autres variables, plus « légères »... - au moyen de données écologiques, ou agrégées, n'est pas une entreprise vaine. Sans doute faut-il toujours se garder de la fallace écologique, et interpréter les relations observées avec précaution. Mais n'est-ce pas là le lot de toute étude quantitative – et même de toute étude sociologique ?

Quant aux variables lourdes, il serait vain de nier leur poids. Le Front national n'échappe pas – pas totalement – aux déterminations sociales. Toutefois, si variables lourdes il y a, elles ne sont pas des « masses de granit » : elles varient avec beaucoup d'amplitude dans le temps et dans l'espace. Par ailleurs, plus peut-être que dans le cas d'autres partis, la relation entre les variables lourdes et électoralat(s) est médiatisée par le territoire, qui semble agir comme un creuset, configurant chaque fois les variables différemment.

En définitive, l'étude des variables lourdes ne peut être une fin en soi. En revanche, elle peut

180 Nous sommes bien sûr caricatural à dessein.

181 P. Bourdieu, *La distinction*, *op. cit.*, p. 20-21.

être un bon moyen d'attirer l'attention sur des phénomènes dont on ne se serait pas aperçu autrement : comment se fait-il, par exemple, que ce sont plutôt les ouvriers ruraux qui votent FN dans les Bouches-du-Rhône, alors que ce sont plutôt les ouvriers de l'industrie dans le Vaucluse ? Ces problèmes étant identifiés, il est alors possible d'envisager le recours à un protocole de recherche, comprenant d'autres méthodes, afin d'accéder à une meilleure connaissance du monde social.

Conclusion

Nous nous fixions l'objectif, au commencement de ce travail, d'utiliser les méthodes statistiques afin de proposer une *description* du phénomène du vote (ou plutôt des votes) en faveur du Front national dans le Vaucluse et les Bouches-du-Rhône. La manière dont nous avons procédé a été essentiellement *négative* et a consisté à examiner un certain nombre d'affirmations récurrentes, de « théories-en-usage » à la lumière de données empiriques détaillées et assez extensives. Aussi, nous n'avons guère cherché à proposer une nouvelle description, fondée sur un autre critère sensé « tout expliquer » ; car l'enjeu consistait précisément à relativiser la pertinence de descriptions (qui se veulent explications) monodimensionnelles.

Le travail mené avait également pour ambition d'illustrer la thèse selon laquelle les statistiques permettent une *description*¹⁸² des faits sociaux (en l'occurrence électoraux), mais non leur *explication*. Il est indéniable que fournir une description adéquate (nécessairement théoriquement informée) d'un fait social est indispensable à toute tentative d'explication, si l'on admet la possibilité théorique d'une explication des faits sociaux. Mais ce n'en est que la première étape. Ainsi, P. Bourdieu écrit : « Le calcul purement statistique des variations de l'intensité de la relation entre tel indicateur et telle ou telle pratique n'autorise pas à faire l'économie du calcul proprement sociologique des *effets* qui s'expriment dans la relation statistique et que l'analyse statistique, lorsqu'elle est orientée vers la recherche de sa propre intelligibilité, peut contribuer à découvrir¹⁸³ ». Plus radicalement, on peut suivre J.-C. Passeron lorsqu'il évoque « l'impuissance du raisonnement expérimental¹⁸⁴ », et reconnaître la nécessité de recourir aussi à ce que Passeron nomme « la description historique, qui impose la connaissance des configurations réelles comme systèmes singuliers et non-reproductibles de co-occurrences de propriétés¹⁸⁵ ». C'est, selon nous, au prix d'un tel retour à la description singulière et historicisée (mais aussi territorialisée) qu'une réelle intelligibilité d'un phénomène peut être acquise, en particulier quand les statistiques nous en apprennent au final si peu que dans le cas du Front national. Max Weber lui-même n'écrivait-il pas que « la fréquence statistique d'un comportement ne contribue en rien à le rendre plus « compréhensible » significativement¹⁸⁶ », mais qu'au contraire « les données statistiques [...] ne

182Le terme « description » tel que nous l'employons ici ne fait évidemment pas référence à la notion de statistique descriptive.

183P. Bourdieu, *La Distinction, op. cit.*, p. 21.

184J.-C. Passeron, *Le raisonnement sociologique, op. cit.*, p. 131.

185Ibid., p. 132.

186M. Weber, « Essai sur quelques catégories de la sociologie compréhensive », in *Essais sur la théorie de la science*,

sont « expliquées » à nos yeux que si, dans le cas concret, elles sont en fait interprétées significativement¹⁸⁷ » ?

Accepter cette orientation épistémologique nous conduit à tracer, concernant l'objet de notre recherche, des pistes de travail, puisque le présent travail n'avait d'autre ambition que de permettre d'imaginer des recherches ultérieures. Nous voudrions ici en dessiner deux, qui sont liées entre elles.

La première direction concerne l'articulation des variables entre elles au sein d'une configuration locale. Comment étudier cette articulation ? La description singulière ne suffit pas à elle seule : en effet, afin de pouvoir apprécier l'articulation des variables dans un cas, il est nécessaire de disposer d'éléments de comparaison, fournis par d'autres cas. En d'autres termes, le choix des cas étudiés qualitativement doit être motivé théoriquement, l'analyse statistique pouvant alors nous fournir des indices quant aux différents types d'articulation des données entre elles. Il est donc nécessaire de construire une typologie des communes. Il ne s'agit donc pas d'une typologie des votes FN : si une telle typologie était bâtie, les différents types cohabiteraient probablement dans chacune des communes. Il s'agit d'une typologie des territoires, fondée sur l'idée, développée au long de ce travail, que le politique s'enracine dans l'espace aussi bien que dans le temps.

Il y aurait naturellement de multiples manières de bâtir une typologie des communes en fonction de ce qui nous intéresse. Nous en avons choisi une très simple. Elle est basée sur l'enracinement électoral du FN dans la commune dans la durée. Le critère au fondement de cette typologie est ainsi la force relative du FN dans une commune dans le temps. Pour chaque commune, on examine si le score moyen réalisé dans la période 1984-86, ainsi que le score moyen dans la période 1995-2002, sont inférieurs ou supérieurs à la moyenne. Quatre types sont ainsi définis (cf. tableau 61). Du fait de la définition des types qui a été retenue, chaque commune peut être assignée à un type et un seul, mais certaines communes sont plus « typiques » que d'autres, en fonction des écarts à la moyenne.

	Score supérieur à la moyenne 1995-2002	Score inférieur à la moyenne
Score supérieur à la moyenne en 1984-1986	A	B
Score inférieur à la moyenne	C	D

Tableau 61

Paris, Agora/Pocket, 1992 (1ère éd. allemande : 1913 ; trad. française : 1965), p. 315.

187Ibid., p. 316.

Le type A correspond aux bastions historiques du FN : dans les communes qui appartiennent à ce type, le FN a réalisé des scores supérieurs à la moyenne aussi bien durant la période initiale de 1984-1986 que lors de la période 1995-2002. Il compte 83 communes (45 dans le Vaucluse, 38 dans les Bouches-du-Rhône) ; parmi les communes présentant les plus grands écarts à la moyenne, on compte Saint-Hippolyte-le-Graveyron, Le Barroux, Carnoux-en-Provence, Sannes, ou encore Sorgues.

Le type B rassemble les communes dans lesquelles le FN a réalisé un score supérieur à la moyenne dans la période 1984-1986 mais inférieur à la moyenne dans la période 1995-2002. 50 communes appartiennent à ce type (20 dans le Vaucluse, 30 dans les Bouches-du-Rhône), dont notamment Le Tholonet, Mirabeau ou Saint-Antonin-sur-Bayon.

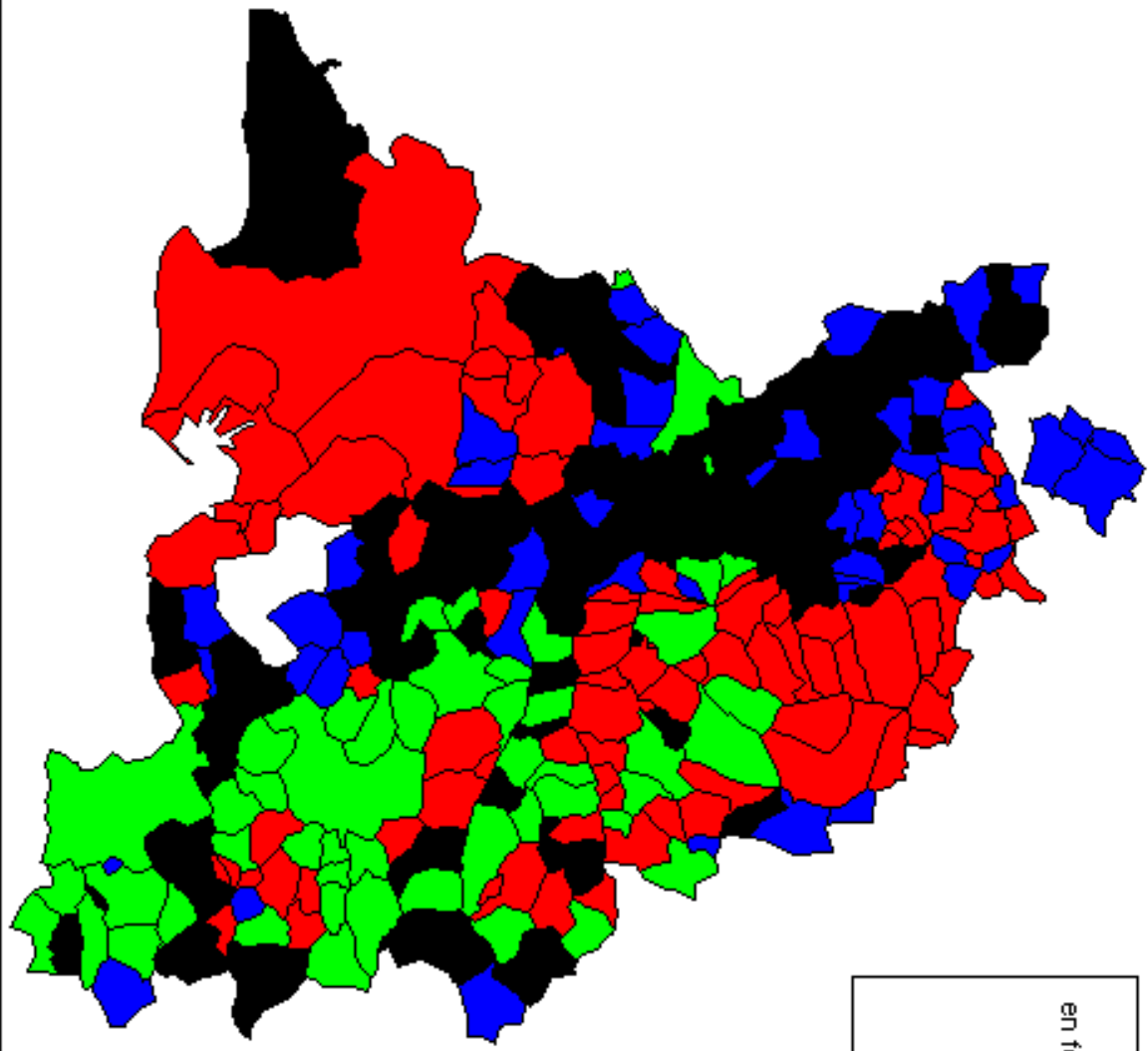
Le type C comprend les communes pour lesquelles le score du FN est supérieur à la moyenne en 1995-2002 alors qu'il était inférieur à la moyenne en 1984-1986. Parmi les 50 communes appartenant à ce type, 21 sont dans les Bouches-du-Rhône et 29 dans le Vaucluse. Parmi elles, on note : Richerenches, Lapalud, Saint-Romain-en-Viennois, Plan-d'Orgon ou Sénas.

Enfin, le type D correspond aux communes dans lesquelles les scores obtenus par le FN sont inférieurs à la moyenne aussi bien en 1984-1986 qu'en 1995-2002. Il compte 87 communes (57 dans le Vaucluse et 30 dans les Bouches-du-Rhône), par exemple Saint-Léger-du-Ventoux, Sivergues, Brantes, Savoillan.

La carte 38 présente la localisation des quatre types de communes. On observe ainsi que ces types ont une assez nette spatialisation, avec une sorte de « dorsale » constituée par des communes du type B, du Nord de Marseille à Bollène. On constate également que se côtoient des communes appartenant aux fiefs historiques du FN et des communes qui lui sont plutôt imperméables.

Outre cette spatialisation, on constate que les profils socio-démographiques des quatre types diffèrent assez largement. Le tableau présenté dans les pages suivantes compile un certain nombre d'indicateurs, qui montrent que les types diffèrent entre eux par un certain nombre d'aspects. La typologie n'est donc pas arbitraire.

Il n'est pas question ici de mener une analyse approfondie de cette typologie. Mais il importe toutefois de montrer que les variables sont effectivement configurées différemment dans les différents types. Nous n'en donnons donc que quelques exemples.



Types de communes
 en fonction de l'évolution temporelle du vote FN

- Type A
- Type B
- Type C
- Type D

Carte 38

Type	Le Pen % inscrits européenne 1984	FN 1986	Moyenne 84-86	Moyenne84-86 centrée	Le Pen 1-88	FN législatives 1 1993
A	14,84	17,07	15,96	3,16	21,49	18,93
B	15,31	16,05	15,68	2,80	19,51	14,12
C	9,97	12,17	11,07	-1,81	18,39	16,18
D	8,89	9,88	9,39	-3,49	13,65	11,50
Type	Le Pen présid 1 95	FN 97-1	Présidentielle 2002 1er tour Le Pen	ED 2002 1er tour	Présidentielle 2002 2e tour Le Pen	moyenne 95-02
A	19,06	18,76	19,96	23,63	26,06	21,49
B	13,95	12,68	13,80	16,35	18,90	15,14
C	17,18	17,73	19,27	23,02	24,82	20,40
D	12,05	10,95	12,93	15,24	17,29	13,69
Type	moyenne 95-02 centrée	84-86	86-88	84-88	88-93	84-93
A	3,89	2,23	4,42	6,65	-2,56	4,09
B	-2,46	0,75	3,46	4,20	-5,39	-1,18
C	2,80	2,20	6,21	8,42	-2,21	6,21
D	-3,91	0,99	4,68	4,76	-2,16	2,60
Type	86-93	93-95	84-95	86-95	88-95	95-97
A	1,86	0,13	4,22	1,99	-2,43	-0,30
B	-1,93	-0,18	-1,36	-2,11	-5,57	-1,26
C	4,01	1,00	7,21	5,01	-1,21	0,56
D	1,61	0,55	3,16	2,17	-1,60	-1,10
Type	84-97	86-97	88-97	93-97	97-2002 1er tour ED	84-2002
A	3,92	1,69	-2,73	-0,17	4,87	8,79
B	-2,63	-3,37	-6,83	-1,44	3,67	1,05
C	7,77	5,56	-0,65	1,55	5,29	13,05
D	2,06	1,07	-2,71	-0,55	4,30	6,35
Type	86-2002	88-2002	93-2002	95-2002	2002/1-2002/2	Population 1990
A	6,56	2,14	4,70	4,57	2,43	6297
B	0,30	-3,16	2,23	2,41	2,54	24604
C	10,85	4,64	6,84	5,84	1,80	3242
D	5,36	1,59	3,75	3,20	2,05	3580
Type	Densité 99	Solde migratoire	étrangers 99	Chômeurs 99	agriculteurs 99	artisan commerçant 99
A	318,80	1,33	4,79	14,55	4,13	8,92
B	267,60	1,22	4,16	14,39	3,76	9,94
C	201,30	1,20	5,78	13,41	7,31	8,35
D	120,90	1,21	5,50	14,17	7,82	9,75

Type	Cadres 99	Prof. Intermédiaire 99	Employés 99	Ouvriers 99	Retraités 99	Titulaires FP 99
A	9,89	22,96	28,74	24,26	17,17	15,90
B	15,84	24,21	26,25	18,34	18,03	18,41
C	8,89	18,95	27,62	27,95	17,91	13,89
D	10,06	21,64	25,82	22,68	20,76	14,52
Type	Aucun diplôme 99	CAP-BEP 99	Bac 99	Bac+2 99	Diplôme sup 99	Né même dpt 99
A	18,12	22,62	12,12	8,16	7,05	46,16
B	14,92	19,80	12,83	9,51	11,94	44,87
C	20,47	23,02	11,17	7,42	5,72	49,82
D	17,58	20,46	13,04	8,71	8,93	48,41
Type	Né même région	même logement 90-99	même commune 90-99	étranger 90-99	résidences pcpales 1 lgt 99	résidences pcpales 2-9 lgts 99
A	57,90	50,61	62,92	1,51	84,85	10,30
B	56,43	49,67	62,00	2,06	82,77	11,33
C	59,52	51,15	64,09	1,73	87,57	10,21
D	57,45	50,87	62,25	2,59	89,94	7,22
Type	Résidences secondaires 99	Fosse septique 99	Nb moyen de pers. par lgt 99	Nb moyen de pièces par lgt 99	Propriétaires 99	HLM
A	8,08	30,83	2,60	4,12	64,87	5,37
B	12,34	34,59	2,54	4,10	63,74	4,85
C	9,10	29,62	2,58	4,14	63,47	5,18
D	20,11	31,62	2,45	4,11	62,97	4,36
Type	Moins 40m ² 99	De 40 à 70 m ² 99	De 70 à 100 m ² 99	De 100 à 150 m ² 99	Plus de 150 m ² 99	Sans voiture 99
A	4,47	19,48	41,91	26,70	7,44	9,88
B	6,05	20,52	35,21	27,25	10,97	10,47
C	4,31	19,86	42,01	27,18	6,64	10,63
D	5,39	20,58	37,30	27,59	9,13	9,70

Ainsi, la corrélation entre vote FN et proportion d'étrangers n'est jamais significative, sauf pour le type A sur la période 1995-2002 ($r = 0,518^{188}$). De la même manière, si sur l'ensemble des communes la corrélation entre proportion d'agriculteurs et vote FN est très faiblement négative ($r = -0,217$ sur 1984-1986 et $r = -0,136$ sur 1995-2002), la corrélation est positive pour les types B et C en 1984-1986 (0,311 et 0,289) et négative pour le type C sur la même période ($r = -0,572$). On pourrait multiplier les exemples à volonté. On pourrait également examiner d'autres indicateurs, notamment des indices de dispersion, afin d'examiner si les différents types sont homogènes ou pas sur un certain nombre de plans.

Cette typologie fournit ainsi un moyen – parmi d'autres – de sélectionner un certain nombre

188Tous les coefficients de corrélation sont calculés sans pondération, l'accent étant placé ici sur les territoires.

de cas, supposés typiques, qui pourront se prêter à une étude plus approfondie et plus qualitative de l'articulation singulière entre les variables – ce qui définit une configuration locale. Il nous semble particulièrement intéressant d'étudier des « cas limite » - limite à la fois parce qu'ils présentent un écart à la moyenne important mais aussi parce qu'ils jouxtent des communes appartenant à d'autres types. Ainsi, Le Barroux est à de multiples reprises la commune du Vaucluse qui accorde le meilleur score au FN, sans qu'elle présente de caractéristiques socio-démographiques particulières ; de plus, elle jouxte des communes qui accordent des scores parmi les plus faibles du département. De même, dans les Alpilles, des communes qui n'accordent de très faibles scores au Front national côtoient d'autres localités dans lesquelles le score du FN atteint des sommets. Le même type de situation peut être observé dans le pays salonais. Il est alors intéressant de s'interroger sur les raisons pour lesquelles de tels contrastes peuvent apparaître.

Il semble pertinent, au vu des éléments que nous avons pu rassembler, de s'intéresser non pas aux propriétés intrinsèques des groupes sociaux, mais à leurs interrelations. Conflits d'usages, luttes pour l'appropriation symbolique du territoire, mais aussi conflits très matériels... sont autant d'éléments qui, nous semble-t-il, mériteraient d'être explorés en relation avec le vote en faveur de l'extrême droite. Dans cette perspective, les outils conceptuels proposés par Norbert Elias dans *La logique de l'exclusion*¹⁸⁹ paraissent très précieux, et adaptés au type de matériau empirique auquel il est possible d'avoir accès. En proposant d'étudier les configurations *insiders/outsiders*, Elias offre une issue au déterminisme des groupes sociaux, et permet de comprendre pourquoi les outils statistiques, tel que le coefficient de corrélation, sont parfois impuissants à rendre compte de ce qui se joue dans une configuration locale.

La deuxième piste que nous voudrions ouvrir est liée à la première. Elle concerne également la réflexion sur ce qu'est la causalité en sciences sociales. En effet, la notion de causalité appartient aussi bien au registre du sens commun (et même du sens pratique) qu'au registre savant et scientifique. Les fondements cognitifs en sont probablement les mêmes. Dès lors, la notion de causalité peut être l'objet d'une réflexion sociologique aussi bien que son objectif. Il s'agit alors de comprendre comment des co-occurrences (réelles ou supposées) en viennent à être socialement perçues comme des relations de causalité. Quitte à bousculer certaines conventions, nous pensons que dans ce cadre les contributions des chercheurs en sciences sociales doivent être placées au

189N. Elias et J. Scotson, *Logiques de l'exclusion*, Paris, Agora/Pocket, 1997 (1ère éd. Anglaise : 1965). Dans un registre bien moins conceptuel, l'ouvrage de Ch. Duplan, *Mon village à l'heure Le Pen*, Paris, Seuil, 2003, bien que n'étant pas la production d'un chercheur en sciences sociales, constitue une intéressante manière d'aborder empiriquement le vote FN dans une petite commune rurale.

même plan que les discours des acteurs politiques, médiatiques ou même du commun des mortels. Non pas que leurs conditions d'énonciation soient comparables, mais parce que tous ces discours prennent leur part dans un même processus de définition et de construction de la réalité sociale, processus qui, en offrant aux individus des catégories de perception, influence leurs comportements. Il s'agit ainsi d'étudier non seulement comment le vote produit le discours sur le vote, mais encore ce que le discours sur le vote peut faire au vote, selon le modèle de la *prophétie auto-réalisatrice*¹⁹⁰. Les éléments empiriques susceptibles d'étayer une telle démarche sont divers et demandent à être délimités afin d'être construits en corpus théoriquement informé. Citons les coupures de presse, nationale mais aussi et surtout locale, le discours des acteurs politiques locaux (frontistes et non-frontistes), les analyses savantes et la manière dont elles ont pu être portées à la connaissance du public, voire même les conversations inter-individuelles (même si se pose alors un problème d'accès au matériau), etc.

Au total, nous voudrions ainsi montrer la part de travail proprement politique qui intervient dans la construction sociale de la réalité¹⁹¹, en l'occurrence dans la construction sociale des théories-en-usage misérabilistes du vote FN, dont il n'est pas certain qu'elles n'ont pas d'effets de théorie¹⁹². Certains auteurs ont d'ailleurs montré, dans d'autres contextes historiques il est vrai, comment le commentaire électoral (ou plutôt les analyses électorales divergentes) a pu servir d'arme dans le combat proprement politique¹⁹³. Sans défendre cette thèse (en l'occurrence les effets sont, dans la plupart des cas, non voulus et même inverse de ceux recherchés), nous voudrions examiner l'hypothèse selon laquelle les catégories de perception (mouvantes dans le temps et peut-être aussi dans l'espace, surtout au sens d'espace social) socialement construites pour appréhender le « phénomène Le Pen » contribuent à créer ce phénomène.

190Le recours à ce modèle est suggéré par Ch. Traïni, « L'épicentre d'un séisme électoral », *art. cit.* Le modèle de la prophétie auto-réalisatrice a été développé en sociologie par R. Merton, « La prédiction créatrice », in *Elements de théorie et de méthode sociologiques*, Paris, Armand Colin/Masson, 1997.

191P. Berger et Th. Luckmann, *La construction sociale de la réalité*, *op. cit.* Bernard Lahire propose d'importants garde-fous pour que les lectures en termes de construction sociale de la réalité ne soient pas victimes de paresse conceptuelle ou méthodologique : B. Lahire, « Splendeurs et misères d'une métaphore : "La construction sociale de la réalité" », in *L'esprit sociologique*, Paris, La Découverte, 2005.

192Les auteurs qui ont étudié le vote FN en menant des entretiens avec des électeurs ayant parfois voté en faveur du FN ont peu noté à quel point le discours de ces électeurs reprenait les poncifs les plus entendus d'une certaine analyse électorale relayée par les médias audio-visuels. On retrouve souvent les mêmes mots, tels que « vote protestataire », que ceux employés dans les commentaires électoraux les plus visibles socialement. Comment ne pas penser que ces commentaires offrent des ressources extrêmement précieuses à l'enquêteur, dans le cadre de la relation d'entretien, de justifier son vote présenté socialement comme illégitime ? Naturellement, dire que des acteurs peuvent se saisir de ces systèmes de signification pour justifier un acte ne signifie pas que ces systèmes de signification sont au principe de cet acte. Cependant, il nous semble difficile de nier que certains électeurs (pas nécessairement les mieux dotés en capital culturel) sont capables de se saisir des justifications produites par le commentaire électoral et de se les approprier.

193M. Offerlé, « Le nombre de voix. Electeurs, partis et électorat socialistes à la fin du 19e siècle en France », *Actes de la recherche en sciences sociales*, 1988, n° 71-72, pp. 4-21.

Ce travail n'apporte donc pas de réponses définitives, de résultats transposables, de règles partout vérifiées et vérifiables. Mais là n'était pas notre ambition. Celle-ci consistait plutôt à tenter de mettre en question, d'un point de vue local, les généralités parfois émises sur un phénomène complexe et, somme toute, assez mal compris par la science politique. Dès lors, notre seule ambition a été ici de contribuer à poser de « bonnes questions » - ce qui est finalement l'essentiel de l'activité scientifique. Pussions-nous y être un tant soi peu parvenu.

Annexe méthodologique n° 1 :

L'analyse en composantes principales (ACP)

L'analyse en composantes principales (ACP) est une méthode d'analyse quantitative des données de type factoriel. L'idée de départ est simple. Supposons que nous étudions un nombre n de cas (ou d'individus, au sens statistique du terme), décrits chacun par m variables quantitatives continues. On peut alors représenter l'ensemble de l'information dont on dispose en plaçant les n points correspondant aux cas étudiés dans un espace vectoriel à m dimensions, chaque dimension représentant une variable.

Il est probable que plusieurs des variables dont on dispose apporteront peu d'information supplémentaire, car elles sont fortement corrélées entre elles et reflètent en réalité la même dimension. Dans ce cas, il est possible de simplifier l'information dont on dispose, sans en perdre trop, par des méthodes liées au calcul factoriel. Du point de vue géométrique, cela revient à projeter le nuage de points (à m dimensions) sur un plan tel qu'il conserve le maximum d'informations (en termes statistiques, qu'il explique le maximum de variance).

Ainsi que l'écrivent Thierry Blöss et Michel Grossetti, « l'ACP consiste à construire de nouvelles variables, appelées composantes principales et qui ont les propriétés suivantes :

- elles sont non linéairement corrélées (leurs coefficients de corrélation linéaire sont nuls) ;
- elles sont des combinaisons linéaires des variables de départ : si les variables sont notées V_1, V_2, \dots, V_j , et les composantes C_1, C_2, \dots, C_j , une composante $C_1 = a_1 V_1 + a_2 V_2 + a_j V_j$;

La première composante porte plus d'information que la seconde qui en porte plus que la troisième et ainsi de suite, de sorte qu'en se limitant aux 2 ou 3 premières composantes on dispose d'un bon résumé des données¹⁹⁴ ».

Cette méthode, parfois qualifiée de « technique de résumé graphique », permet de représenter les variables initiales aussi bien que les individus dans de nouveaux plans définis par les vecteurs propres des composantes principales. Ainsi on représente souvent les variables dans un plan défini par les deux premières composantes principales.

Si ses propriétés rendent l'ACP extrêmement intéressante, en ce qu'elle permet de simplifier

194T. Blöss, M. Grossetti, *Introduction aux méthodes statistiques en sociologie*, Paris, PUF, 1999, p. 199.

l'information dont on dispose (par exemple lorsqu'on l'on travaille sur un grand nombre d'élections différentes ou un grand nombre d'indicateurs socio-démographiques), l'interprétation en est la phase la plus difficile. Il convient d'abord d'examiner la quantité d'information (la variance) expliquée par chaque composante ; cela permet de déterminer combien de composantes devront être interprétées (le plus souvent deux ou trois). Ensuite, on examine les corrélations entre les composantes et les variables. C'est cette étape qui permet de dégager une interprétation : chaque composante apparaît comme une combinaison de plusieurs variables ; de là, on va pouvoir tirer la signification d'une composante principale. Chaque composante est normalement un système d'opposition : opposition de variables, et opposition de cas. Du point de vue de l'interprétation, c'est cette étape qui est la plus importante.

On peut ensuite étudier la position des cas sur chacun des axes (et donc leur ressemblance ou dissemblance pour une dimension particulière), ainsi que la pertinence d'une composante pour un cas (à l'aide du cosinus carré).

On notera que l'ACP donne lieu à une interprétation qui s'apparente par certains aspects à la méthode structurale : en effet, chacune des composantes dégagées est un système d'opposition entre différentes variables ; l'interprétation consiste donc à donner sens à ces oppositions binaires.

Annexe méthodologique n° 2 :

la cartographie

Il existe de nombreux types de cartes, et le développement de la cartographie automatique, puis des systèmes d'information géographique (SIG), a rendu leur réalisation technique infiniment plus facile qu'autrefois.

L'utilisation de tel ou tel type de carte dépend à la fois du type de données géographiques dont l'on dispose et des besoins de la démonstration. Philippe Waniez propose à ce sujet une présentation très pédagogique des différents types de cartes couramment employés par les géographes¹⁹⁵.

En ce qui nous concerne, nous utiliserons exclusivement des cartes dites « choroplèthes », dans lesquelles les polygones correspondant aux unités géographiques étudiées (pour ce qui nous concerne les communes) sont coloriés en fonction de la valeur prise par une certaine variable dans chaque cas. Deux cas sont envisageables : soit il s'agit d'une variable en classes ; à chaque classe est alors assignée une couleur ; soit il s'agit d'une variable quantitative (continue ou pas) : il est alors nécessaire de découper en classes la variable étudiée, en d'autres termes de la « discrétiser ». il s'agit d'une étape délicate : en effet, de faibles variations dans les seuils retenus peuvent donner une physionomie assez différente à la carte obtenue. Il existe plusieurs méthodes pour discrétiser une variable, et en théorie on peut même imaginer un nombre infini de découpages différents. Les méthodes les plus courantes (et reprises en général par les logiciels de cartographie automatique) consistent à mettre le même nombre de cas dans chaque classe, à donner à chaque classe la même amplitude, à utiliser les quantiles d'une autre variable, ou encore à utiliser l'écart-type de la variable étudiée. En tous les cas, on retrouve les problèmes intrinsèques à l'activité classificatoire : la distance entre deux cas classés dans deux catégories différentes peut être très faible. Il n'existe donc pas de « bonne » manière de discrétiser une variable ; il convient de prendre en compte l'objectif poursuivi par la représentation cartographique.

Il est également possible de « lisser » une carte, afin d'éviter les effets de frontière. Le procédé consiste à découper l'espace étudié en une grille, et à affecter à chaque point de la grille une valeur calculée selon des modalités variable, le plus souvent une moyenne pondérée entre la valeur

¹⁹⁵Philippe Waniez, *Philcarto version 4.xx pour Windows. Mode d'emploi*, document électronique, 2004, disponible sur le site : <http://philgeo.club.fr/>, chapitre 1 : « Quels types de cartes ? ».

prise par la variable étudiée dans le polygone auquel appartient le point et les polygones voisins de rang n . Cette technique a l'avantage de faire ressortir des tendances spatiales de manière très esthétique et illustrative, mais elle repose sur un postulat qu'il convient d'expliciter, et qui affirme que les valeurs prises par la variable étudiée dans les diverses unités spatiales ne sont pas (spatialement) indépendantes les unes des autres, mais qu'au contraire il y a une *autocorrélation spatiale* (c'est-à-dire qu'il est probable que deux unités spatiales proches se ressemblent plus du point de vue de la variable étudiée que deux unités spatiales éloignées), qui peut être mesurée par les coefficients d'autocorrélation spatiale de Moran et Geary¹⁹⁶.

196Sur ce point cf. M. Bussi, D. Badariotti, *Pour une nouvelle géographie du politique*, *op. cit.*, pp. 271 ss.

Annexe méthodologique n° 3 :

Le coefficient de corrélation

Il existe plusieurs méthodes pour mesurer la corrélation (c'est-à-dire les « variations concomitantes » de Durkheim¹⁹⁷) entre deux variables. Les méthodes utilisables dépendent en particulier du type de variables à corrélérer : deux variables quantitatives continues, deux variables quantitatives ordinales, deux variables qualitatives, ou deux variables de types différents. Nous ne nous intéresserons ici qu'au cas où l'on cherche à vérifier s'il existe une corrélation entre deux variables quantitatives continues : l'outil statistique utilisé est alors le coefficient de corrélation linéaire de Bravais-Pearson.

Ce coefficient permet de mesurer l'intensité de la corrélation entre deux variables dans un cas particulier, lorsque la corrélation est linéaire. Autrement dit, la relation entre les deux variables x et y peut être écrite sous la forme :

$$y = ax + b (+ E)$$

où a est le coefficient directeur (la pente de la droite), b la constante (ou ordonnée à l'origine) et E l'éventuel résidu.

Le coefficient de corrélation de Bravais-Pearson, noté r , est un indice dont la valeur peut varier entre -1 et 1. Plus sa valeur absolue approche de 1, plus la corrélation est forte – elle est parfaitement linéaire si la valeur absolue est égale à 1. Le sens de la corrélation entre les deux variables est indiqué par le signe du coefficient : les deux variables varient dans le même sens si le coefficient est positif, en sens inverse s'il est négatif. Lorsque le coefficient est égal à 0, il n'y a aucune corrélation entre les variables (ou du moins la corrélation n'est pas linéaire).

Pour calculer le coefficient r , il faut d'abord calculer la covariance, qui se définit comme « la moyenne des produits des écarts aux moyennes » des deux variables¹⁹⁸. Si l'on note cette covariance C_{cy} , on notera alors le coefficient r ainsi :

$$r = \frac{C_{cy}}{(\sigma_x \cdot \sigma_y)}$$

197E. Durkheim, *Les règles de la méthode sociologique* (1894), édition électronique publiée par J.-M. Tremblay, http://www.uqac.quebec.ca/zone30/Classiques_des_sciences_sociales/classiques/Durkheim_emile/regles_methode/durkheim_regles_methode.pdf, p. 73 ss.

198Pour de plus amples détails sur les méthodes de calcul du coefficient de Bravais-Pearson, et sur les outils statistiques appliqués aux sciences sociales en général, cf. Th. Blöss, M. Grossetti, *Introduction aux méthodes statistiques en sociologie, op. cit.* (pp. 113 ss. en l'occurrence).

avec σ l'écart-type (racine carrée de la variance).

Il est très rare que le coefficient de corrélation entre deux variables soit nul, même lorsque les deux variables sont totalement indépendantes. En effet, des fluctuations aléatoires peuvent engendrer un coefficient non nul. Dès lors, il importe de savoir quand la valeur prise par r est significative. Pour cela, il existe une table, dite de Fisher, permettant de connaître la significativité d'un coefficient en fonction de sa valeur et du degré de liberté, c'est-à-dire le nombre de cas étudié moins deux. Elle permet de déterminer, en fonction d'un seuil de risque prédéterminé (c'est-à-dire la probabilité acceptée que le coefficient obtenu soit non nul simplement du fait du hasard), la valeur minimale que la valeur absolue de r doit prendre pour être significative. Ainsi, pour un degré de liberté égal à 25 et un seuil de risque égal à 0.05 (5 % de chance que le coefficient non nul soit dû au hasard), $|r|$ devra être supérieur à 0.381. Il convient ici de retenir que plus le nombre de cas étudié est petit, plus le seuil de significativité est élevé. En d'autres termes, la comparaison de coefficients de corrélation est extrêmement délicate dès lors que les coefficients comparés portent sur des échantillons de taille différente. Cela explique aussi la tendance, facilement constatée, à observer des r plus élevés lorsque l'on travaille sur des données agrégées à un niveau plus élevé.

Pour plus de clarté, prenons un exemple qui illustrera à quel point l'usage du coefficient de corrélation, récurrent en sciences sociales et notamment en analyse électorale, doit être précautionneux. Etudions la corrélation entre le vote en faveur de Jean-Marie Le Pen et Bruno Mégret et la part d'étrangers hors CEE dans la population totale (recensement de la population 1999), dans les Bouches-du-Rhône. Les deux niveaux d'agrégation retenus sont la circonscription électorale ($N=16$) et la commune ($N=119$) (nous procédons ici sans pondération des cas). Un simple calcul du coefficient de corrélation fait apparaître une valeur de $r = 0.36$ au niveau de la circonscription et de $r = 0.23$ au niveau de la commune. Mais il faut ici s'intéresser à la significativité de ces coefficients. En ce qui concerne le calcul au niveau de la circonscription électorale, le seuil d'erreur correspondant à $r = 0.36$ est de 0.166 – ce qui est trop élevé pour considérer que la corrélation est significative, bien que r soit relativement élevé. Pour le calcul au niveau des communes, le r est certes plus faible (0.23), mais il est plus significatif (Sig = 0.012). Cela provient du fait que le second calcul porte sur un nombre de cas bien plus élevé. Cet exemple démontre donc qu'un r plus petit peut être plus significatif qu'un autre r , portant sur un nombre plus faible d'observations. Or ce fait est trop souvent occulté dans les analyses, et conduit à des paradoxes, souvent résolus par « l'effet halo ».

Le coefficient de corrélation de Pearson a la particularité d'être symétrique : il ne permet pas de savoir laquelle des variables est « indépendante » et laquelle est « dépendante ». Il indique simplement la force de la covariation, sans établir de relation de causalité. Cela est à rapprocher des

conditions de l'invention du coefficient de corrélation par Karl Pearson¹⁹⁹. Pearson (1857-1936), savant éclectique aux préoccupations nombreuses, professe une théorie de la connaissance qui est résolument anti-réaliste. Pearson en effet part de postulats empiristes, et estime que les catégories de la connaissance (classification, causalité, etc.) sont des « routines de perception », mais que la réalité en elle-même est inconnaissable. L'idée de causalité, qualifiée par Pearson de « métaphysique », n'est donc pas selon lui une catégorie scientifique. C'est pourquoi il développe l'idée de corrélation : « de même que la réalité des choses peut être invoquée uniquement à des fins pragmatiques, et sous réserve que soient maintenues des routines de perception, de même la "causalité" ne peut l'être qu'en tant que corrélation avérée et donc prévisible avec une bonne probabilité²⁰⁰ ». Pearson conçoit donc le coefficient de corrélation, qu'il invente, comme un moyen de « faire entrer tous les phénomènes dans la catégorie de contingence plutôt que dans celle de causalité²⁰¹ ».

On ne peut que partager l'exclamation de Desrosières : « Etonnante proclamation [de la contingence du réel] au moment de poser la première pierre d'une statistique mathématique dont les usages ultérieurs, fondés sur des conventions d'équivalence, ne pourront de fait qu'enfouir ce credo initial²⁰² ! ». De fait, la plupart des utilisateurs du coefficient de corrélation, sans doute influencés en cela par Durkheim²⁰³, n'hésite pas à inférer la causalité de la corrélation. Pour notre part, nous nous efforçons ici de ne pas confondre ces deux notions.

199 Sur ce point, nous renvoyons à et nous inspirons de l'ouvrage fondamental : A. Desrosières, *La politique des grands nombres. Histoire de la raison statistique*, Paris, La Découverte, 1993.

200A. Desrosières, *La politique des grands nombres, op. cit.*, p. 135.

201 *Ibid.*, p. 138.

202 *Ibid.*, p. 137.

203 Qui écrit à propos de la méthode des variations concomitantes : « Le simple parallélisme des valeurs par lesquelles passent les deux phénomènes, pourvu qu'il ait été établi dans un nombre suffisant de cas suffisamment variés, est la preuve qu'il existe entre eux une relation. Cette méthode doit ce privilège à ce qu'elle atteint le rapport causal, non du dehors comme les précédentes, mais par le dedans ». E. Durkheim, *Les règles de la méthode sociologique, op.cit.*, p. 74. Nous soulignons.

Annexe méthodologique n° 4 :

La régression multiple

Calculer la corrélation entre deux variables revient à s'abstraire de toute insertion sociale de ces deux éléments, et à considérer que la clause *ceteris paribus* (toutes choses égales par ailleurs) peut s'appliquer dans le cas des phénomènes étudiés par les sciences sociales. Or, Jean-Claude Passeron a beaucoup insisté sur ce point²⁰⁴, cela n'est jamais le cas, car les sciences sociales ne sont pas paradigmatiques au sens kuhnien du terme²⁰⁵ ; par conséquent, il n'y a jamais accord de l'ensemble de la communauté scientifique sur une liste finie de paramètres à prendre en compte pour décrire la situation étudiée. Par conséquent, la volonté de *contrôler* les variations de « l'environnement » (au sens que les sciences expérimentales peuvent donner à ce terme) est vaine en sciences sociales, ou du moins elle ne permet pas de généraliser une relation observée dans des coordonnées spatio-temporelles précises en tous temps et en tous lieux.

Concrètement, lorsqu'une corrélation statistique entre deux variables est observée, l'une des raisons pour lesquelles on ne peut en déduire une relation de causalité est qu'il est toujours possible que derrière la variable « explicative » étudiée se cachent une ou plusieurs autres variables. Par exemple, si l'on constate que les femmes votent plus à droite que les hommes, n'est-ce pas parce que la structure socio-professionnelle, la structuration selon la pratique religieuse et la structure par âge (la liste n'est bien sûr pas exhaustive) sont différentes pour les deux sexes ? En d'autres termes, comment savoir si la variable « sexe » joue un rôle propre dans le comportement électoral ?

Pour résoudre ce genre de problèmes, il existe un outil statistique – la régression. Les analyses de régression permettent de tester le poids de diverses variables (« explicatives ») sur une variable à expliquer. Dans l'exemple précédent, ce type d'analyse permet de savoir quelles sont les variables « réellement » à l'œuvre dans la relation observée. Cependant, notons-le dès maintenant : ce type d'analyse n'échappe pas aux observations formulées par Jean-Claude Passeron. Les résultats produits par une analyse de régression sont dépendants des variables que le chercheur a choisi de prendre en compte, et il n'existe pas de paradigme qui permettrait de savoir quelles sont les « bons » indicateurs à retenir. On ne peut donc jamais totalement « contrôler » les variables.

204Cf. J.-C. Passeron, *Le raisonnement sociologique. L'espace non-poppérien du raisonnement naturel*, Paris, Nathan, 1991, et notamment le chapitre 5 : « Ce que dit un tableau et ce qu'on en dit. Le langage des variables et l'interprétation dans les sciences sociales ».

205Th. Kuhn, *La structure des révolutions scientifiques*, trad. fr., Paris, Flammarion, 1972 (1ère éd. en anglais : 1962).

On ne présentera ici succinctement que la régression multiple, qui porte uniquement sur des données quantitatives. Son principe général est le même que dans le cadre d'une régression linéaire simple : il s'agit de trouver l'équation d'une droite qui « ajuste » au mieux un nuage de points ; on utilise pour cela la méthode dite des « moindres carrés » (il s'agit de minimiser la somme des carrés des résidus). Le point de départ d'une régression multiple est donc la construction d'un modèle : il s'agit de spécifier les variables dont on pense qu'elles rentrent en jeu dans l'explication du phénomène étudié. Le modèle se présente sous la forme :

$$Y = a_0 + a_1 X_1 + \dots + a_n X_n + \zeta$$

Y étant la variable à expliquer, X_n une variable explicative et a_n un coefficient numérique. ζ est le résidu, c'est-à-dire la différence entre la valeur prédite par le modèle et la valeur réellement observée de la variable à expliquer (Y).

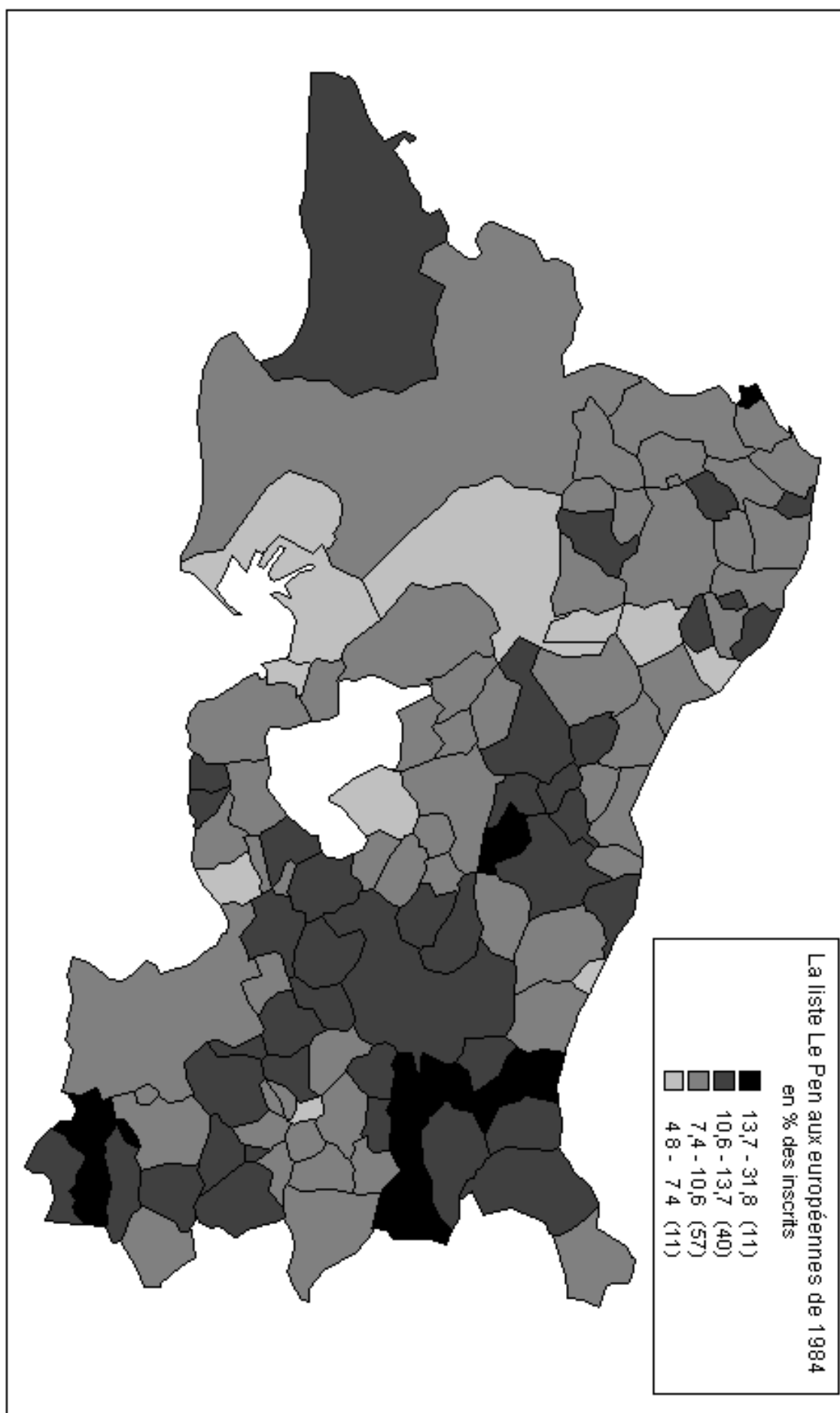
Les logiciels statistiques permettent de calculer automatiquement un certain nombre de valeurs, dont les coefficients numériques. Mais avant de s'y intéresser, il importe de savoir si le modèle est fiable et l'importance de chaque variable.

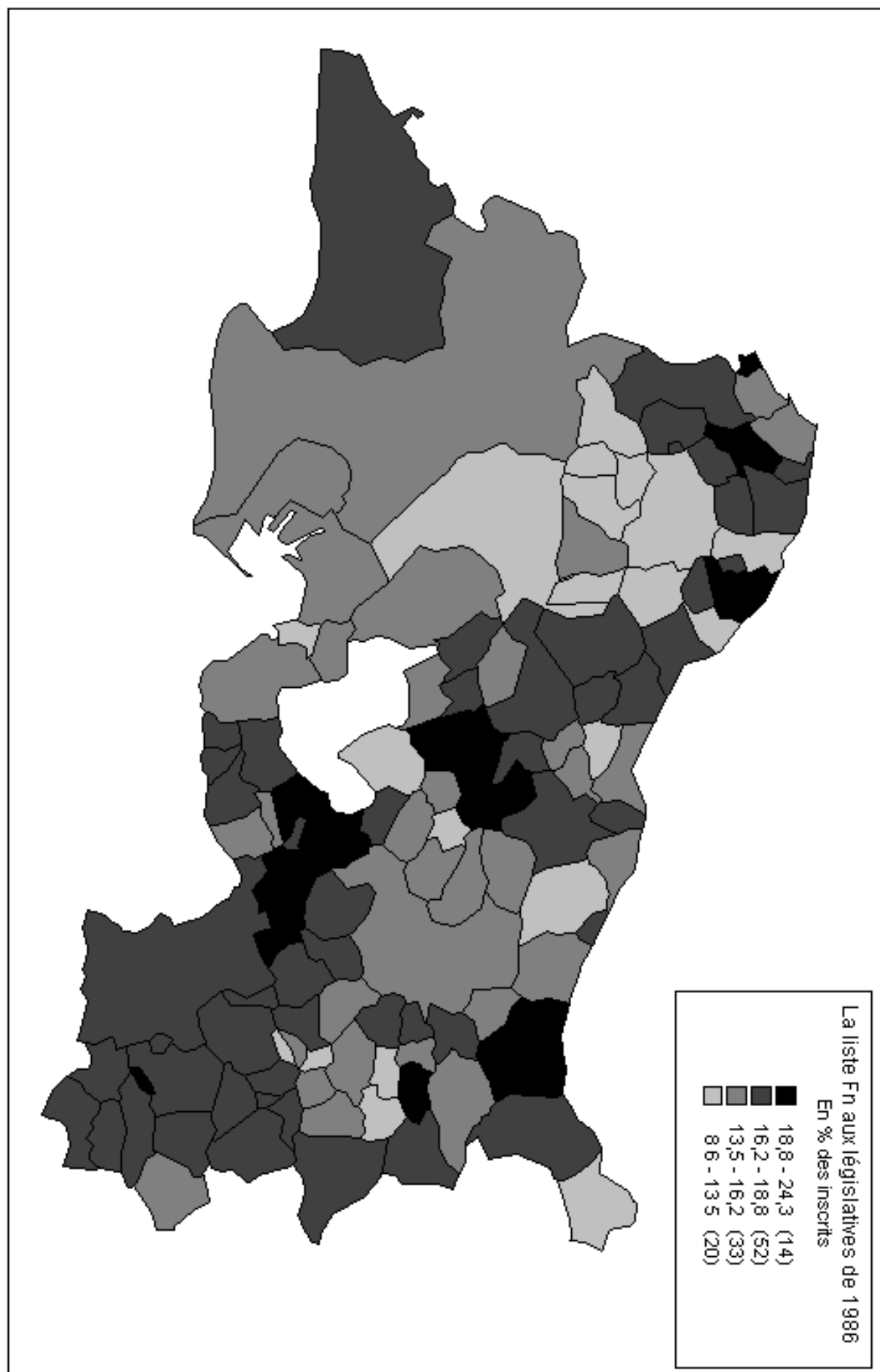
Il existe diverses manières de mesurer la qualité d'un modèle. L'une d'entre elles est fondée sur la quantité de variance expliquée par le modèle. On compare alors la variance expliquée par le modèle à la variance des résidus. Le rapport $\frac{\text{variance expliquée}}{\text{variance des résidus}}$ est nommé F ; plus il est élevé, plus le modèle est bon. Des coefficients de corrélation multiple et partiels sont également utilisés.

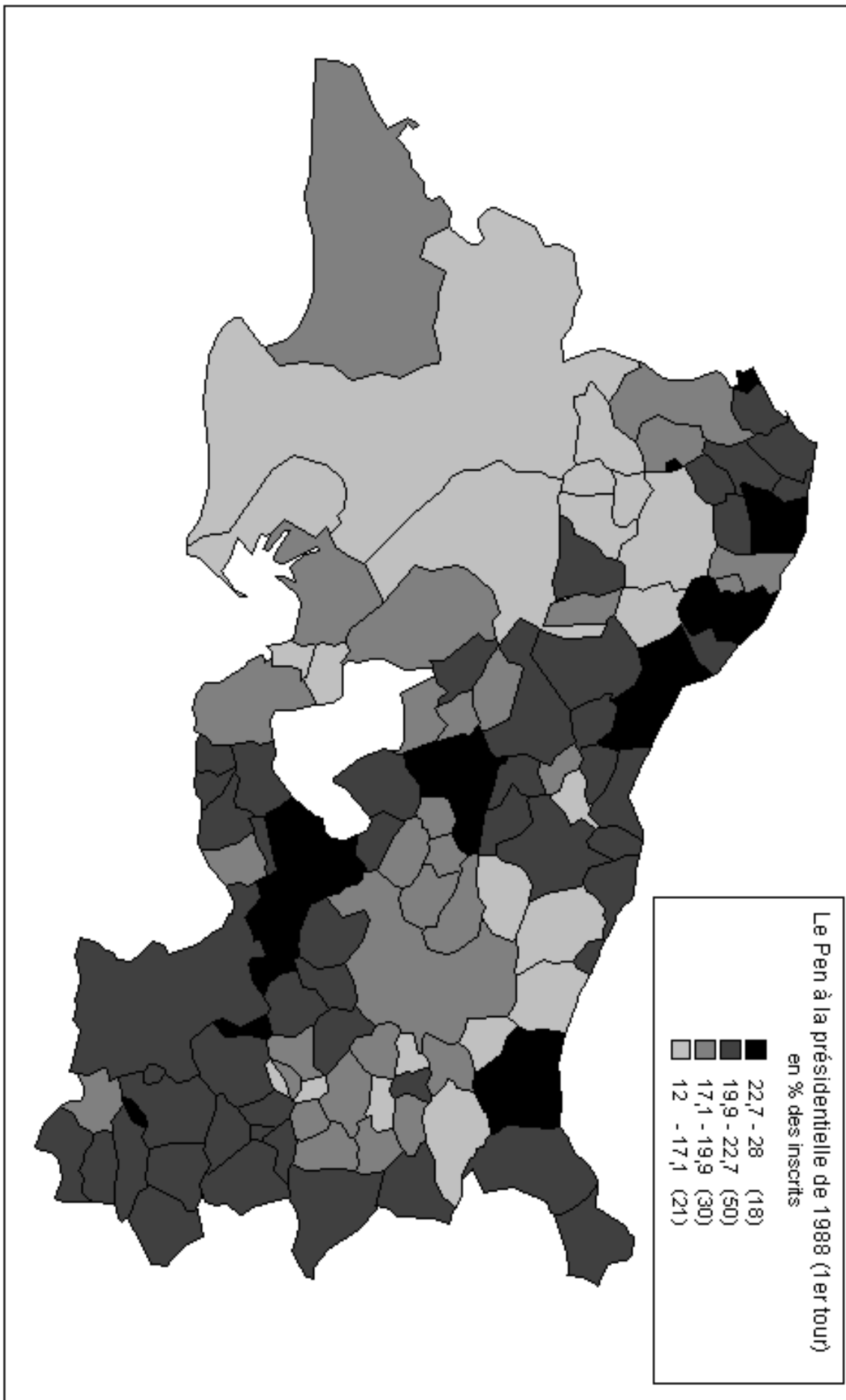
Pour savoir si une variable apporte réellement une explication supplémentaire, il faut construire un modèle sans cette variable et un avec, et comparer la qualité (par exemple la quantité de variance expliquée) de chaque modèle. Si la capacité explicative ne diminue quasiment pas lorsque une variable n'est pas prise en compte, c'est que l'information apportée par cette variable est déjà prise en compte par les autres variables du modèle, et donc que cette variable n'a pas d'effet propre.

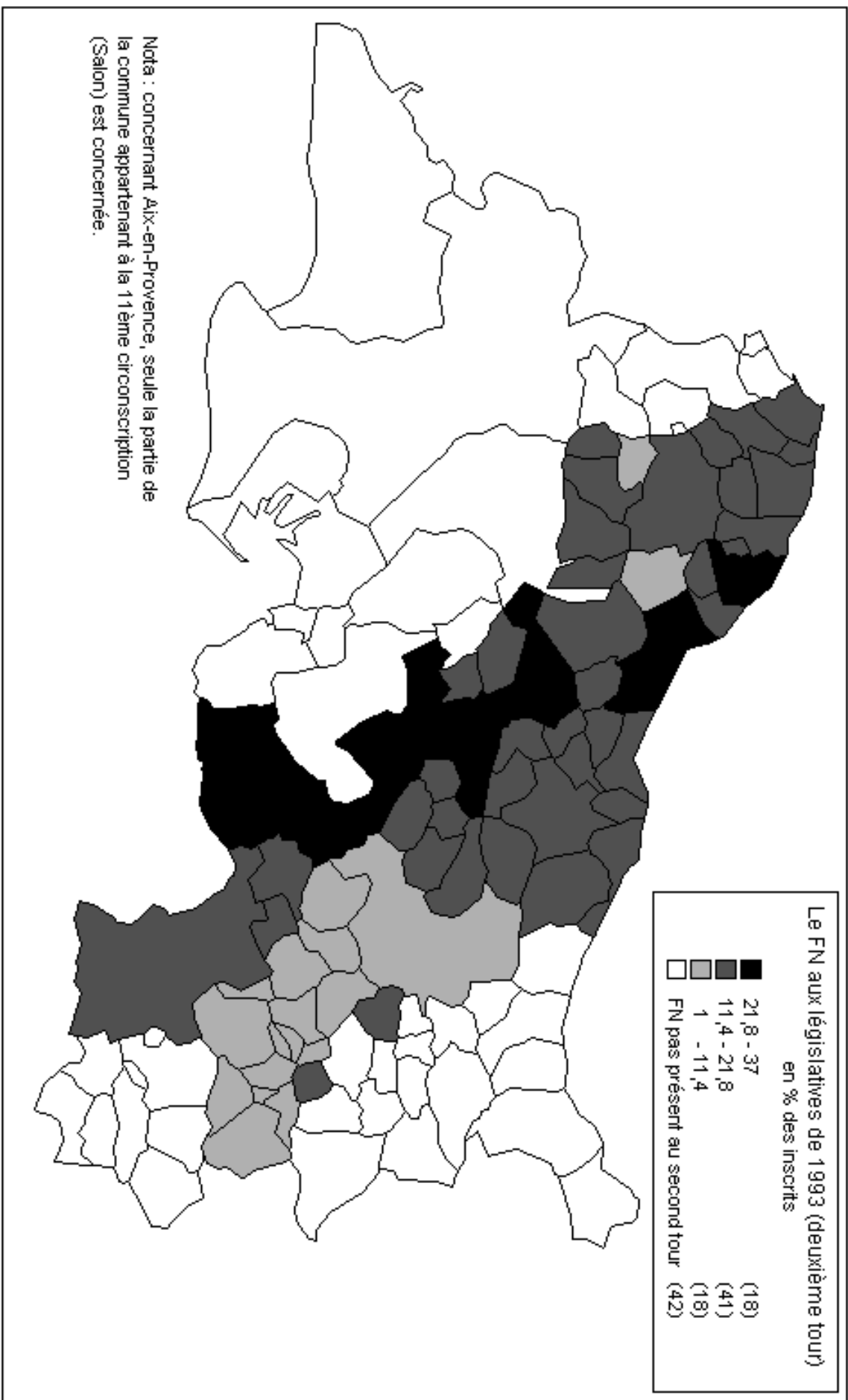
Annexe cartographique

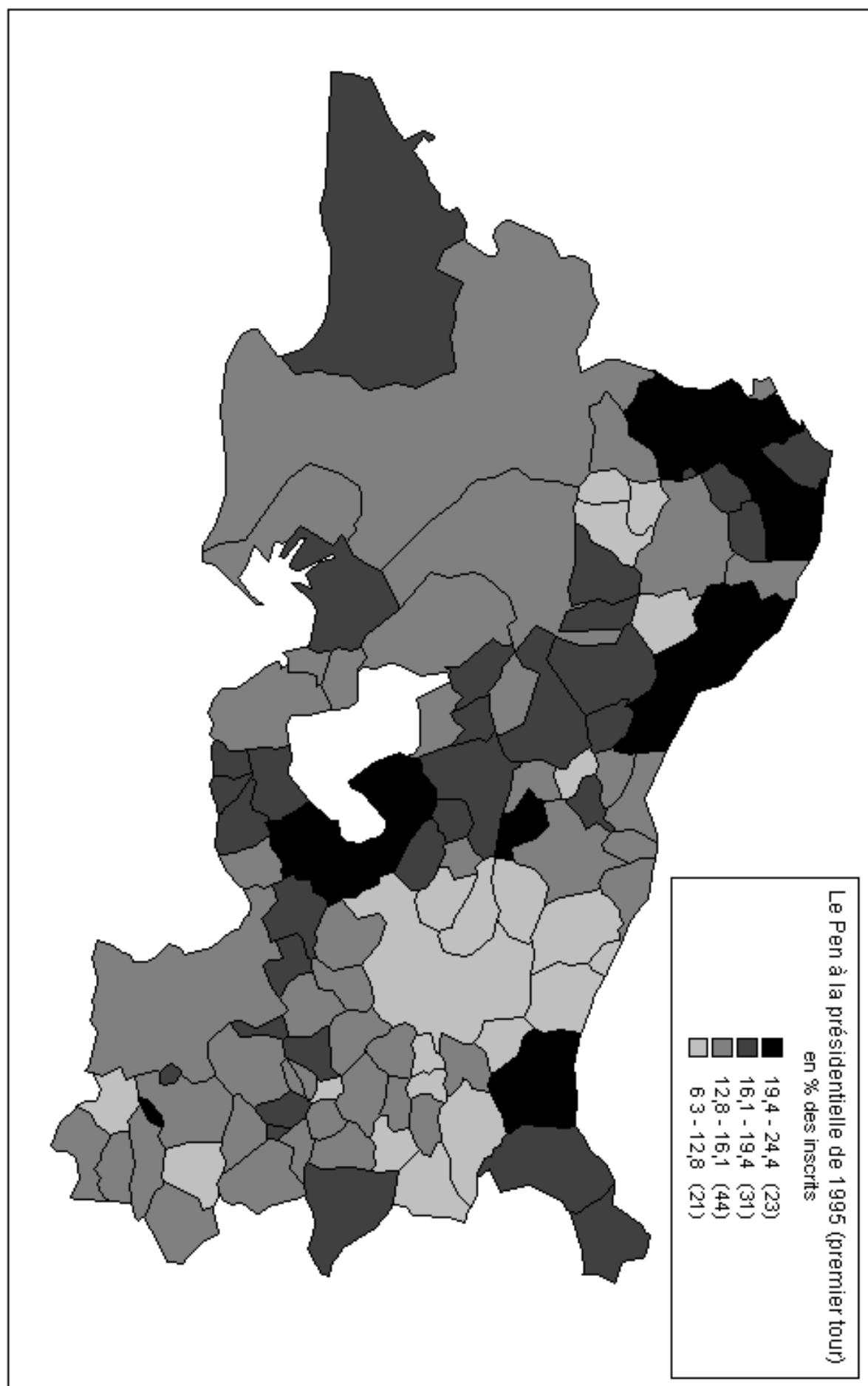
Afin de ne pas surcharger le texte de ce mémoire, les cartes représentant les résultats obtenus par le Front national ou ses candidats aux diverses élections dans chaque commune ont été figurées en annexe. La division en départements a été maintenue. Pour toutes les cartes de cette annexe, on a utilisé la méthode de « l'écart-type » : on discrétise la variable « vote en faveur du FN en % des inscrits » en 4 classes ; les seuils retenus sont : le minimum ; la moyenne moins un écart-type ; la moyenne ; la moyenne plus un écart-type ; le maximum.

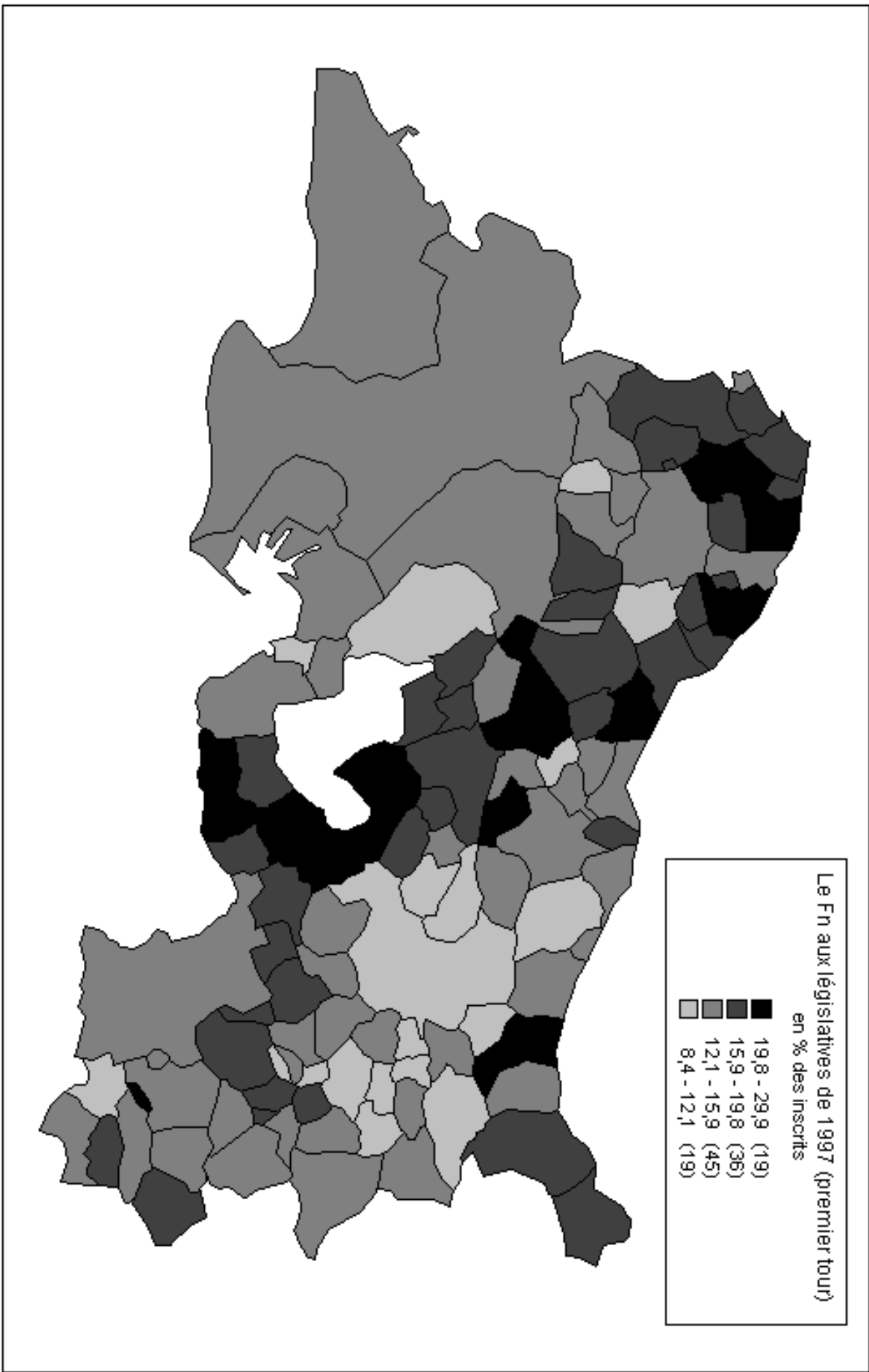


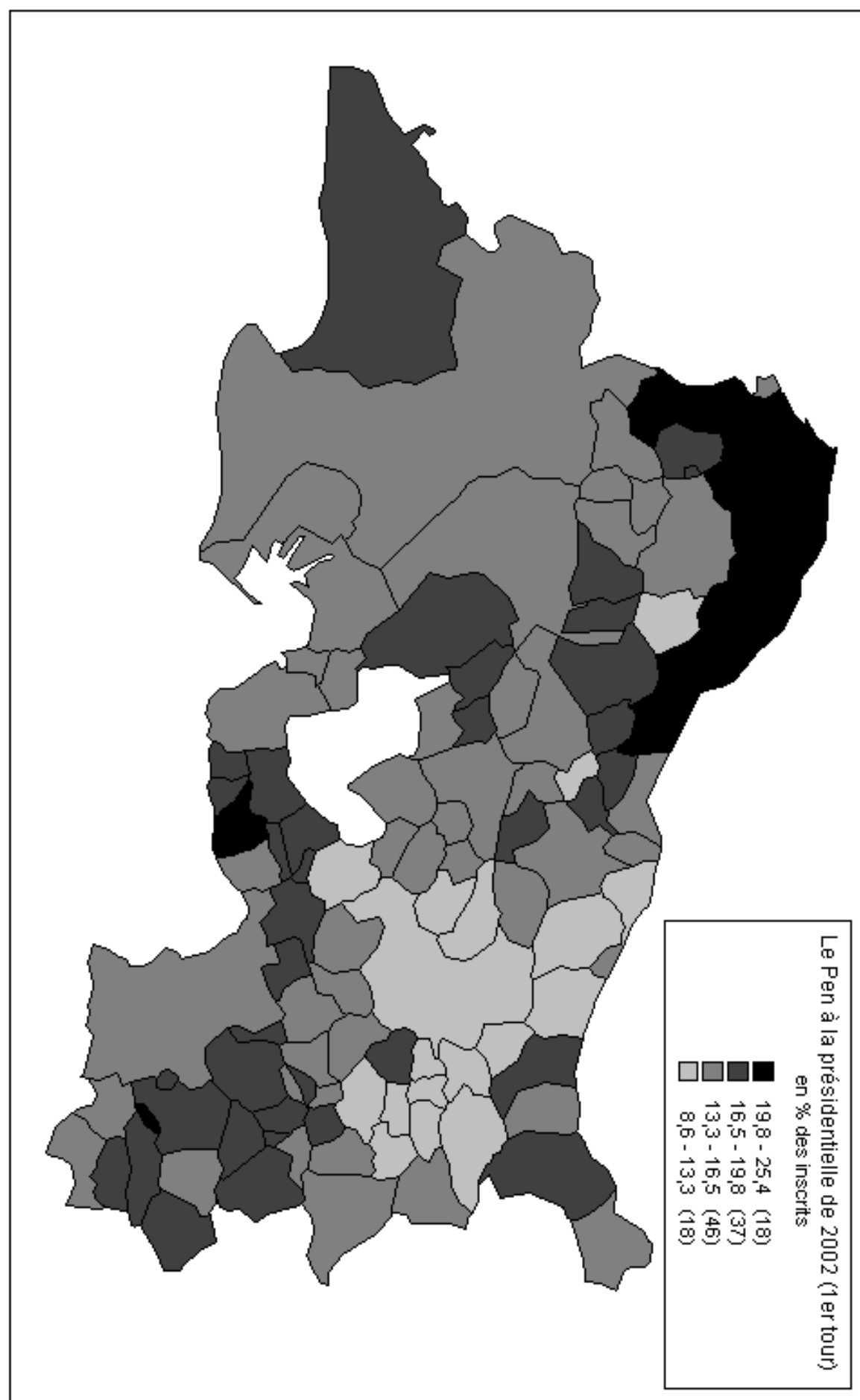


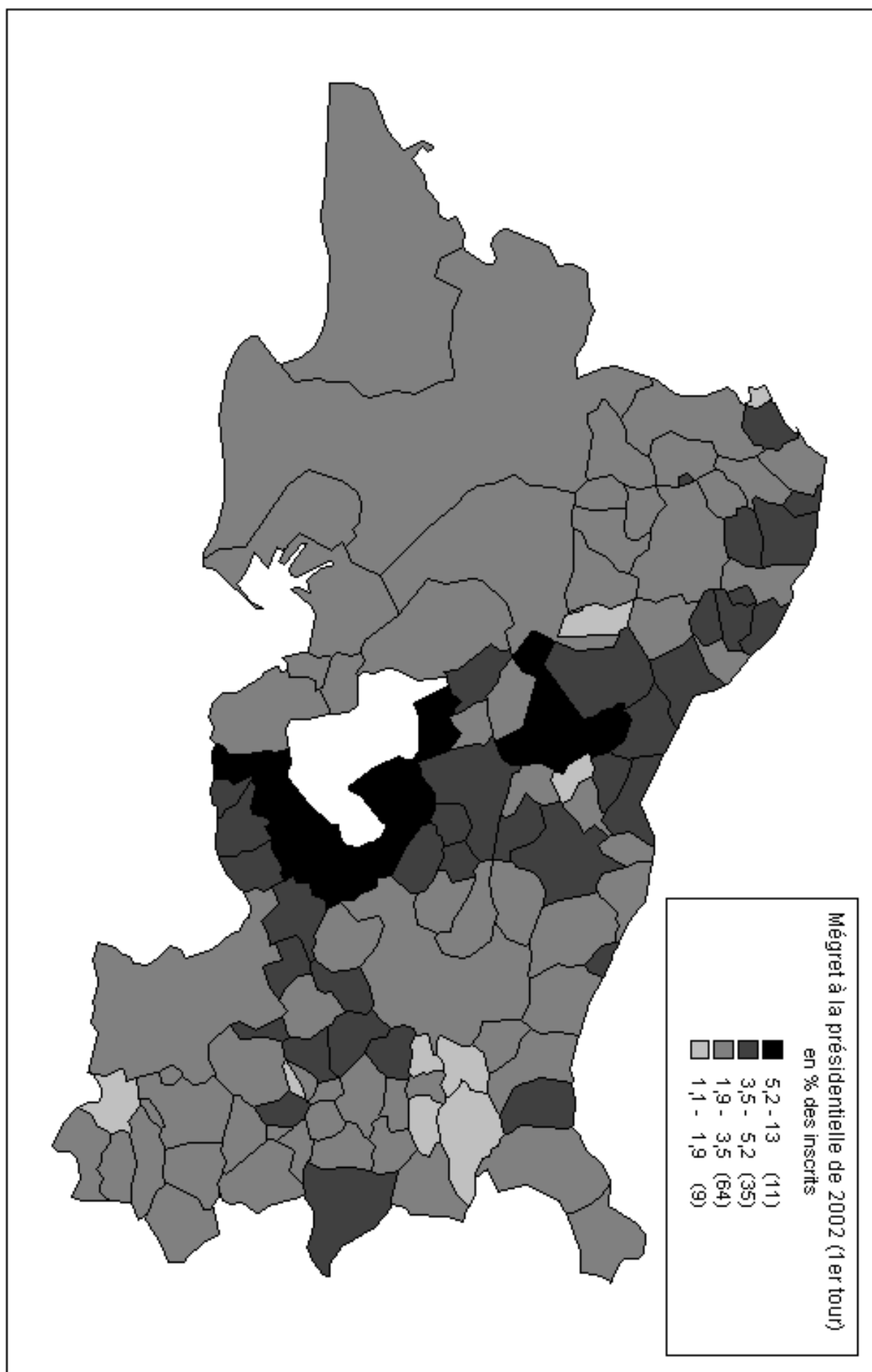


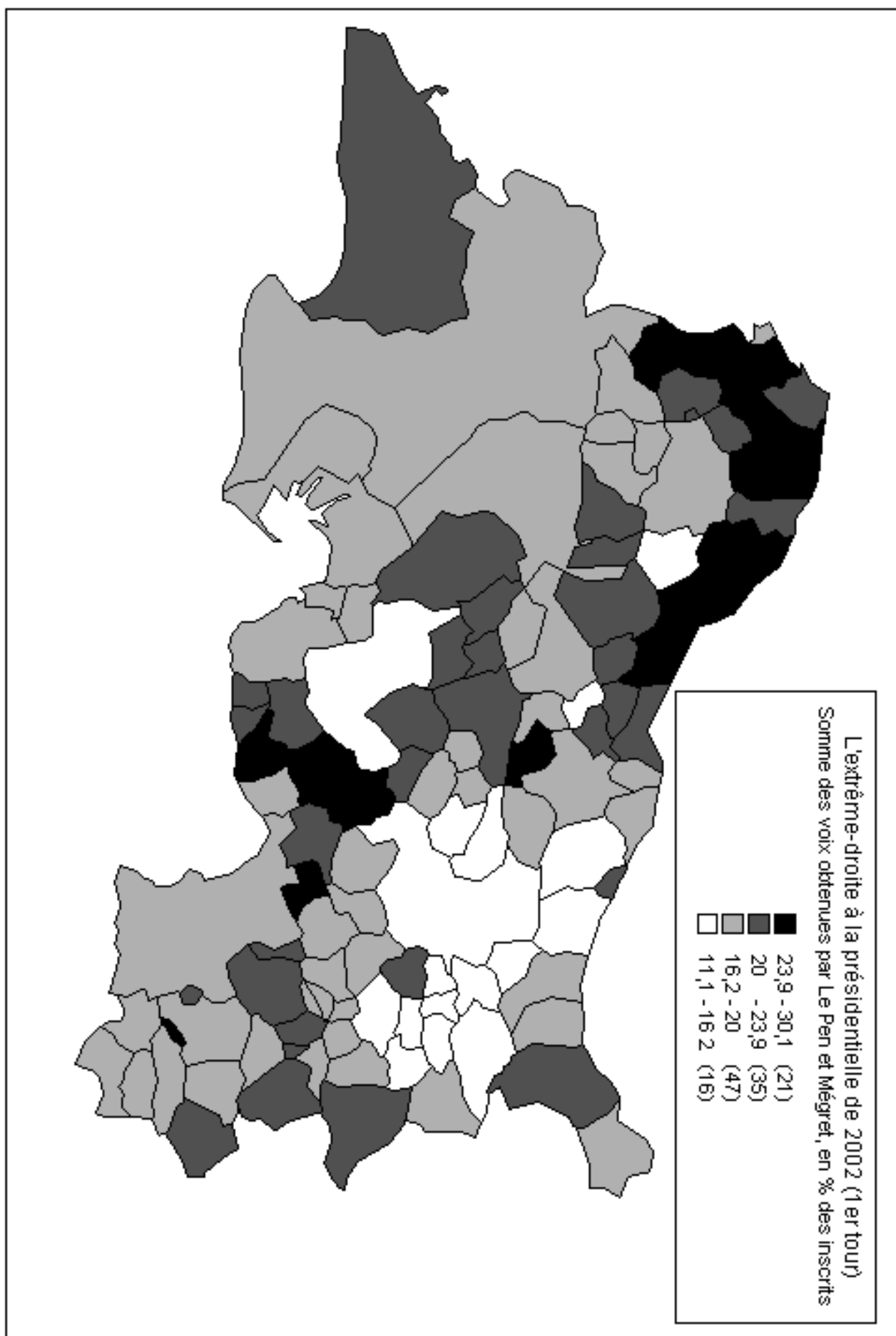


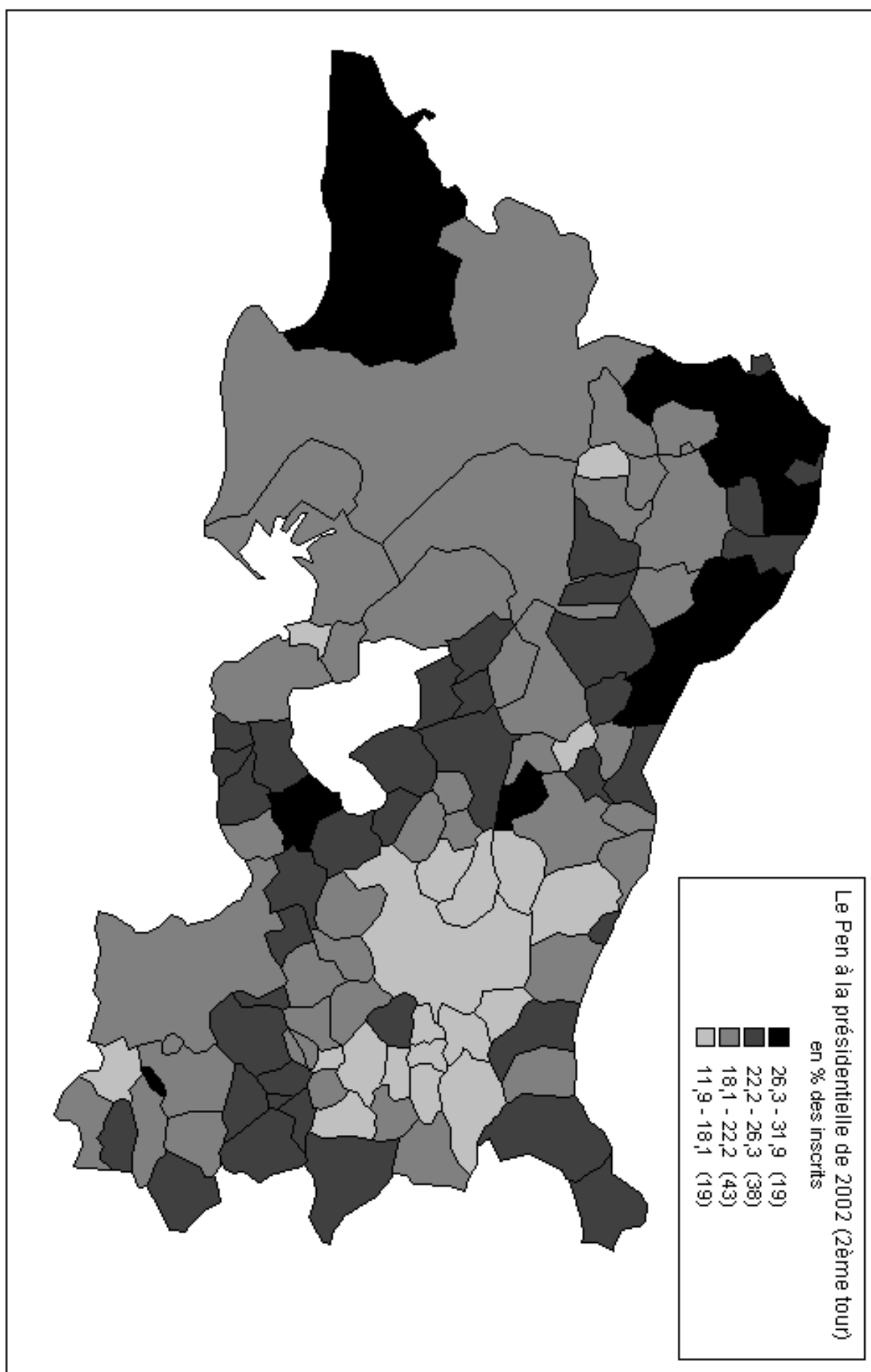


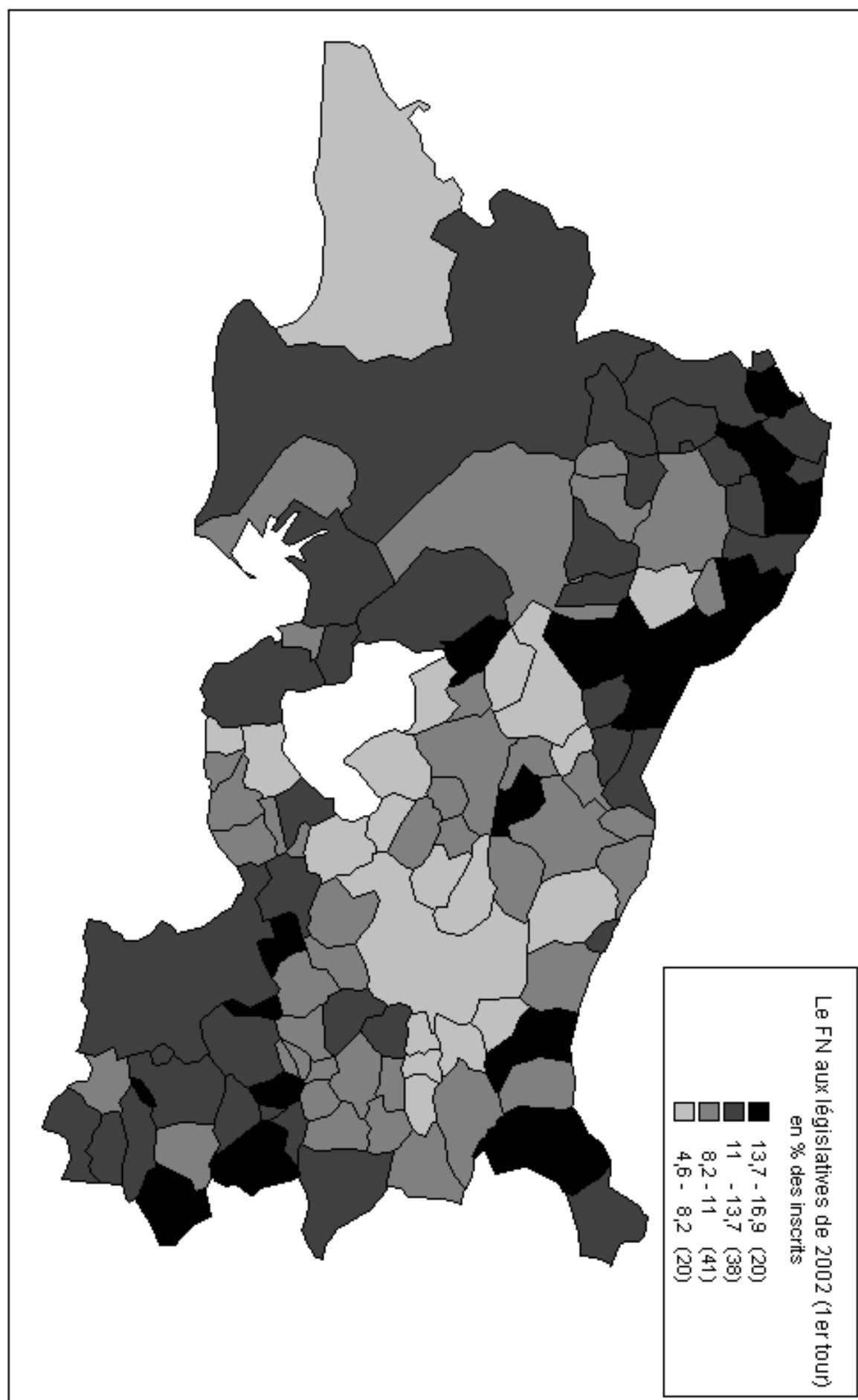


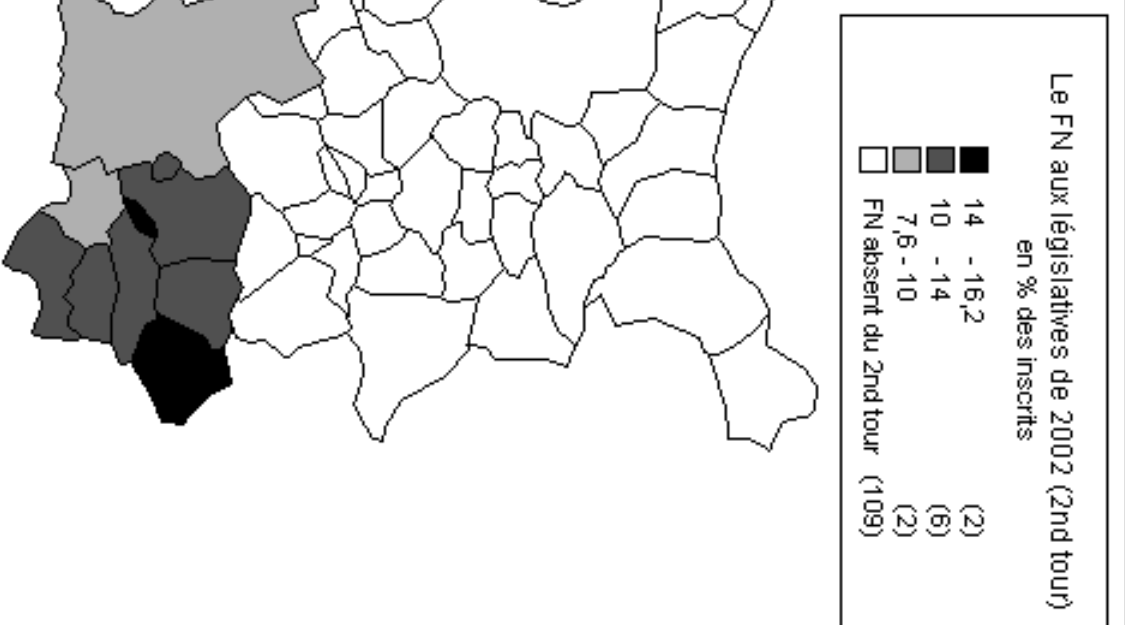




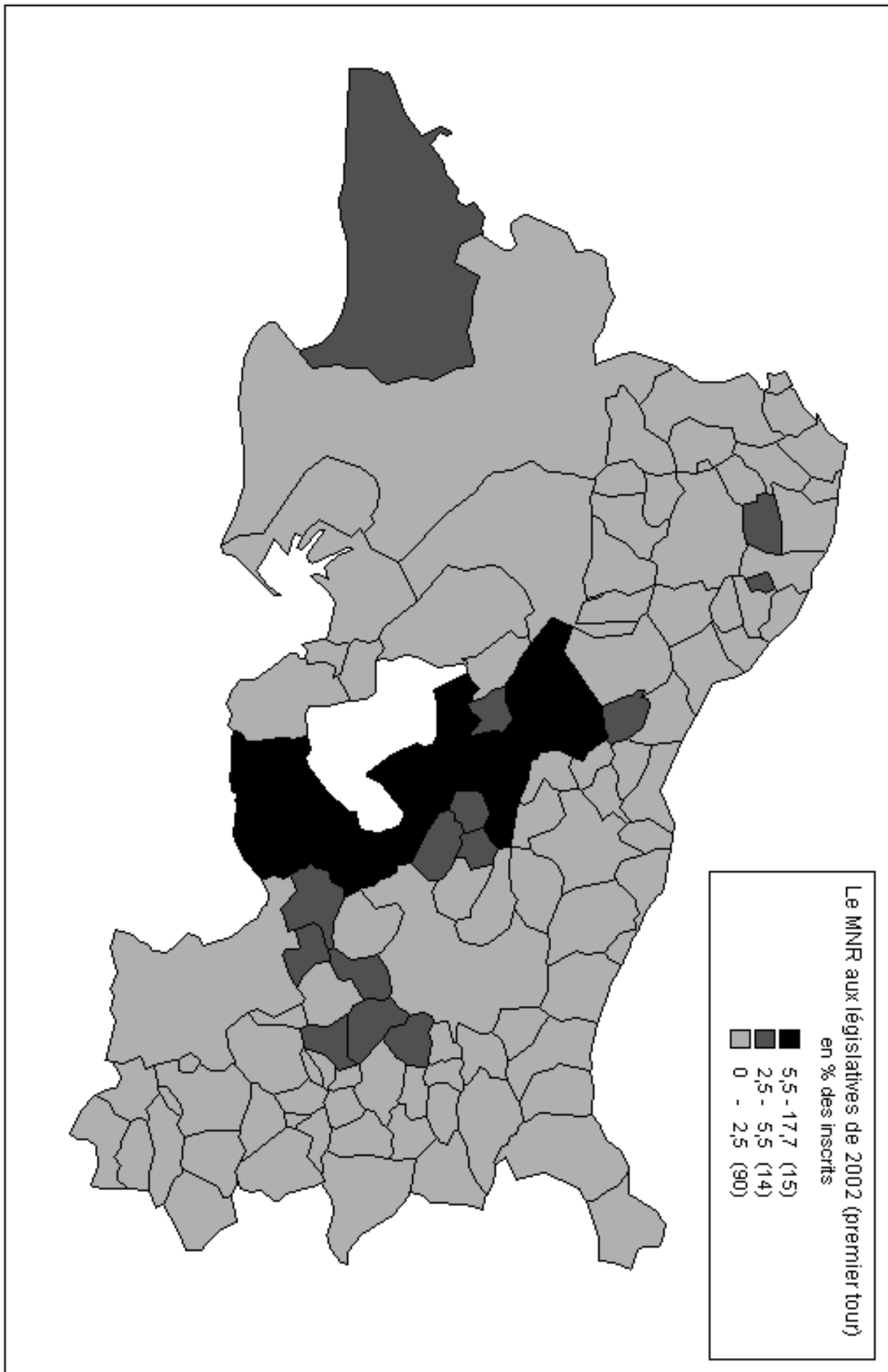


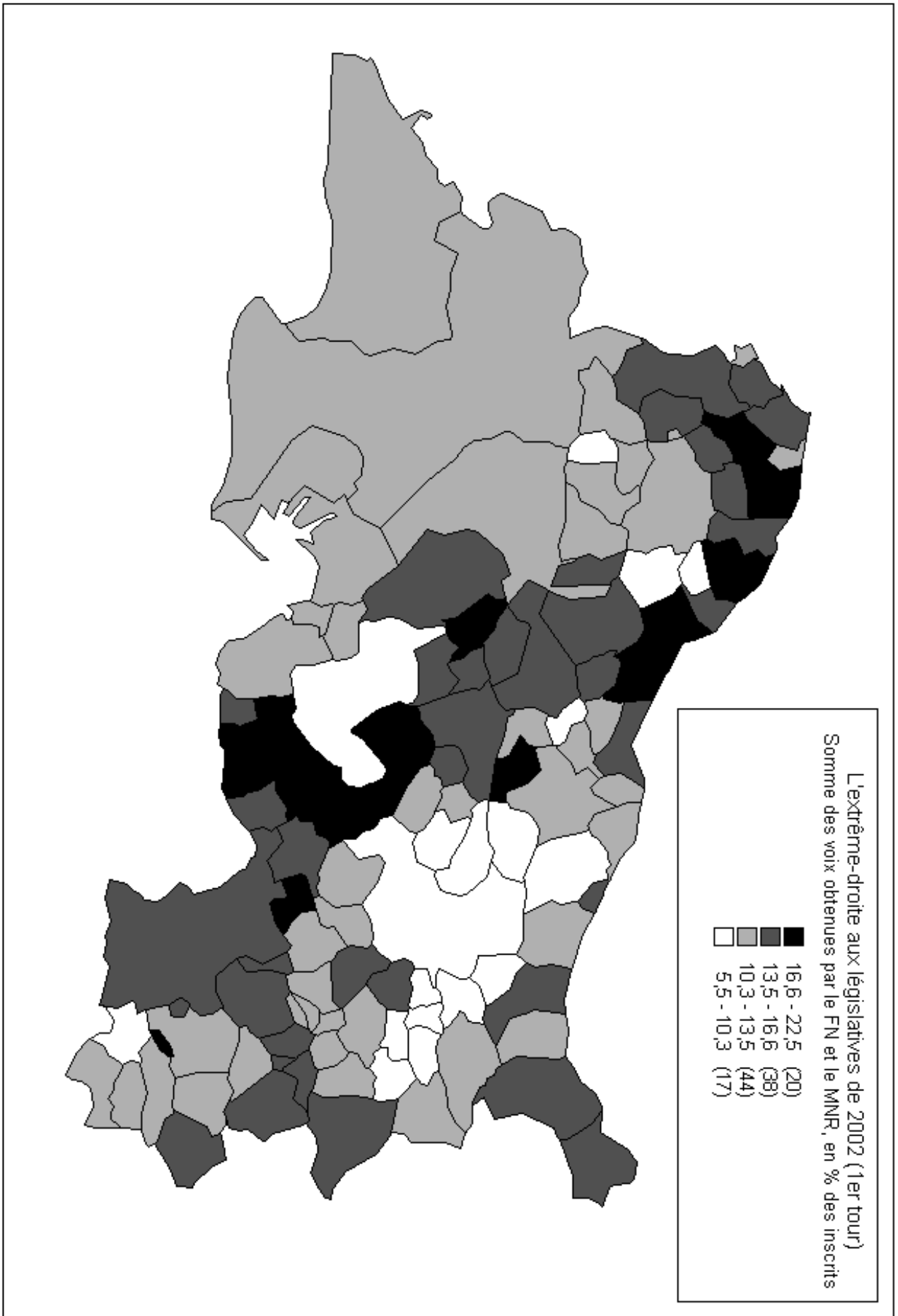


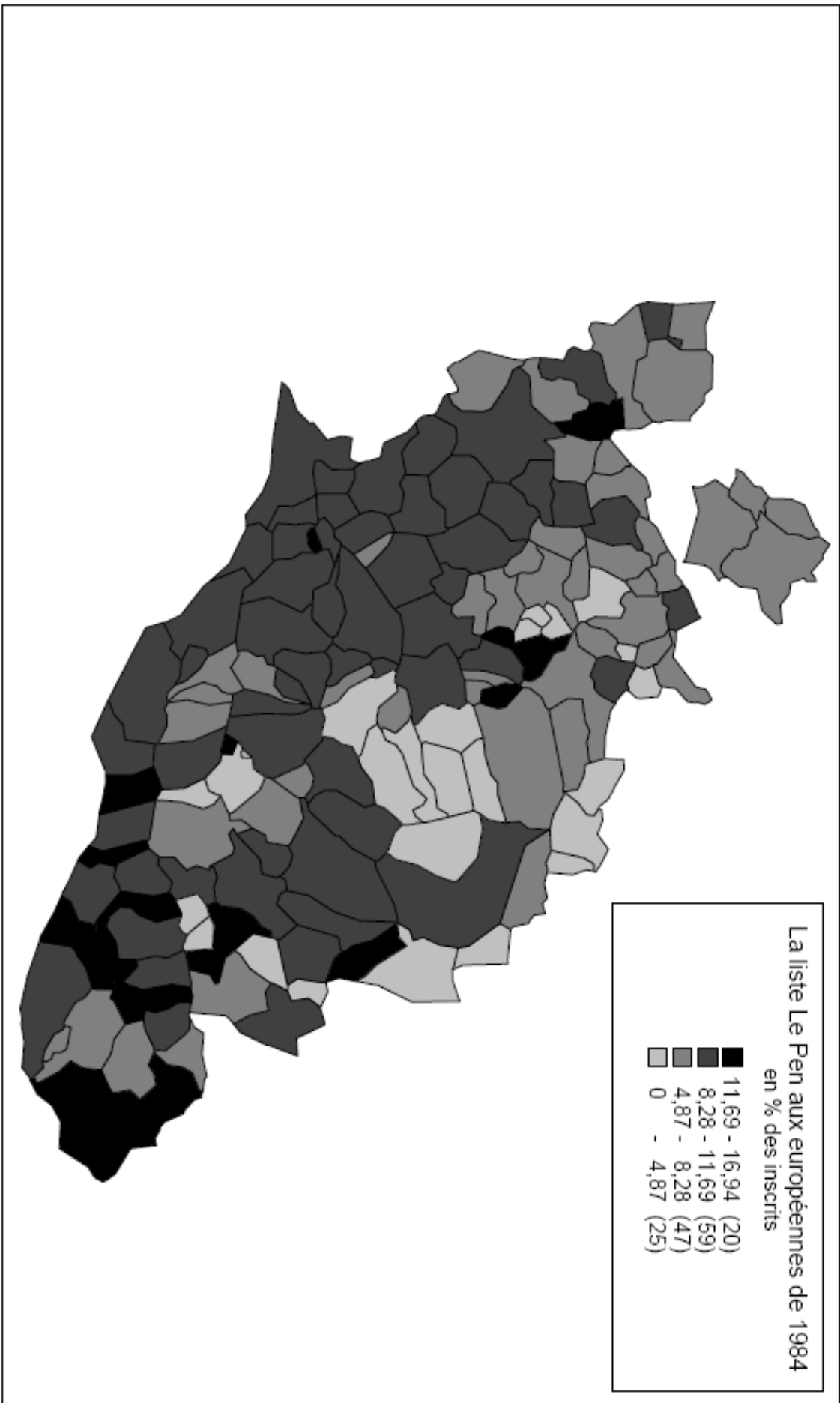


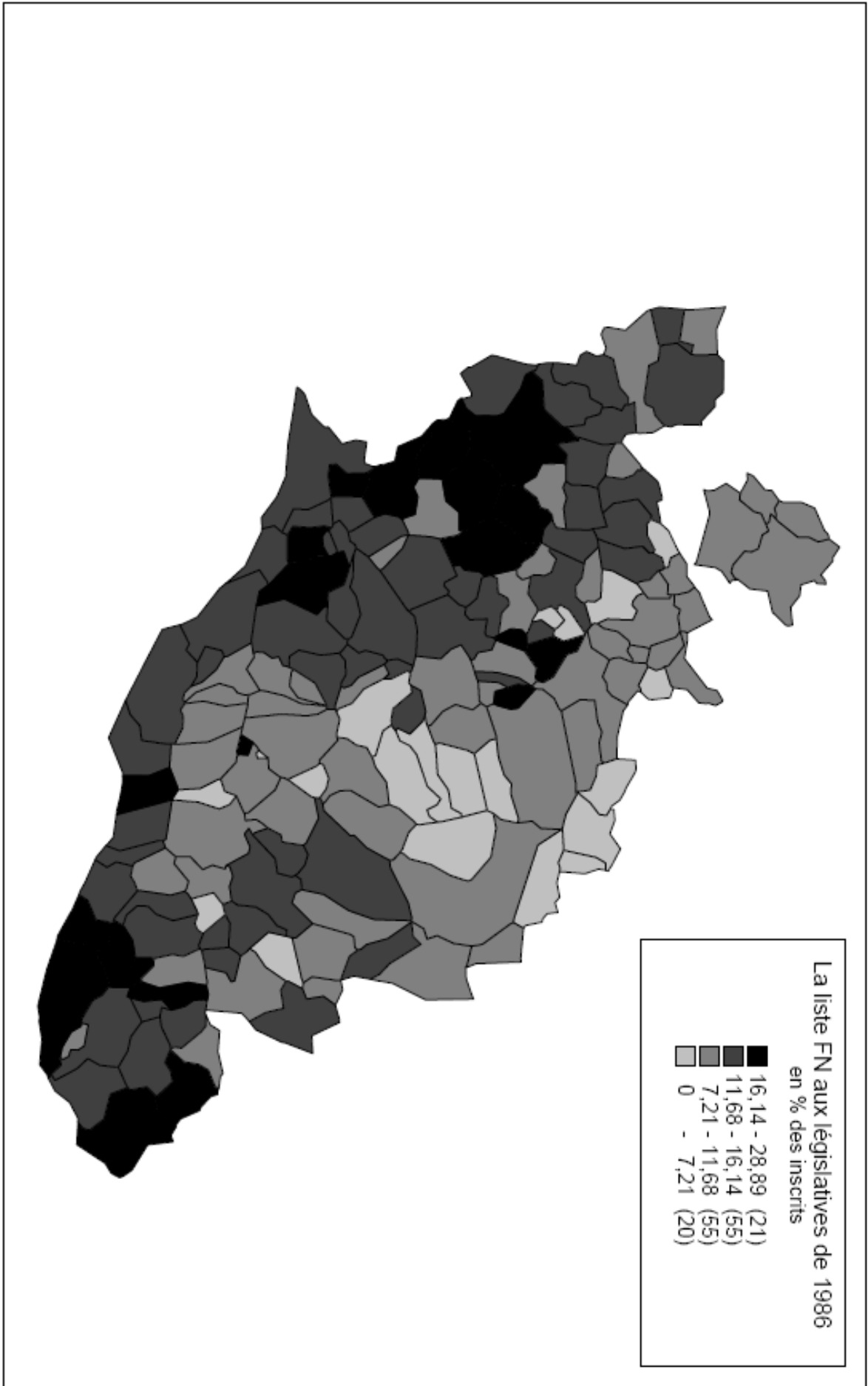


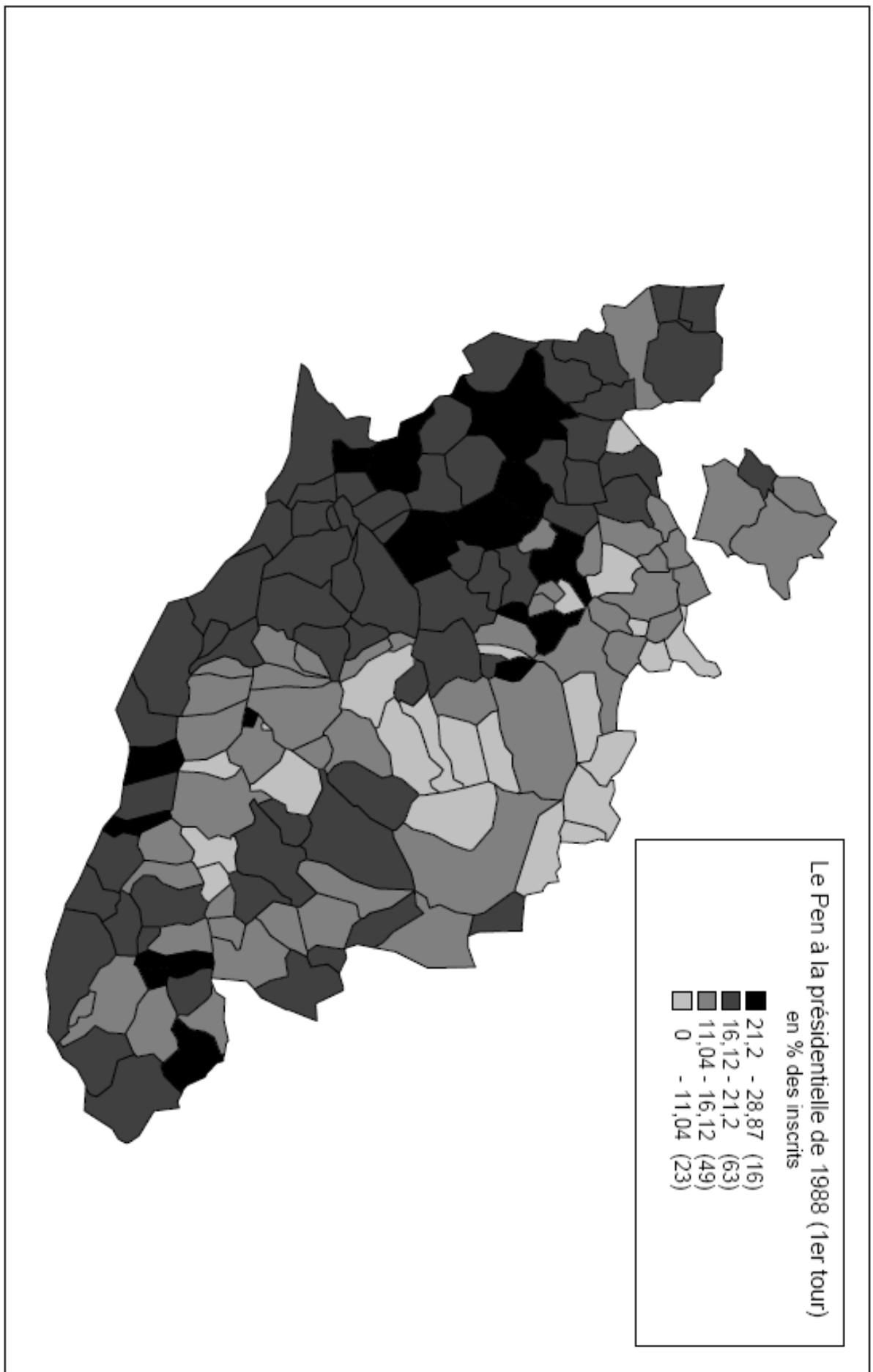
Nota : le FN n'était présent que dans les circonscriptions 5 à 8 (Marseille) et dans celle d'Aubagne-La Ciotat.

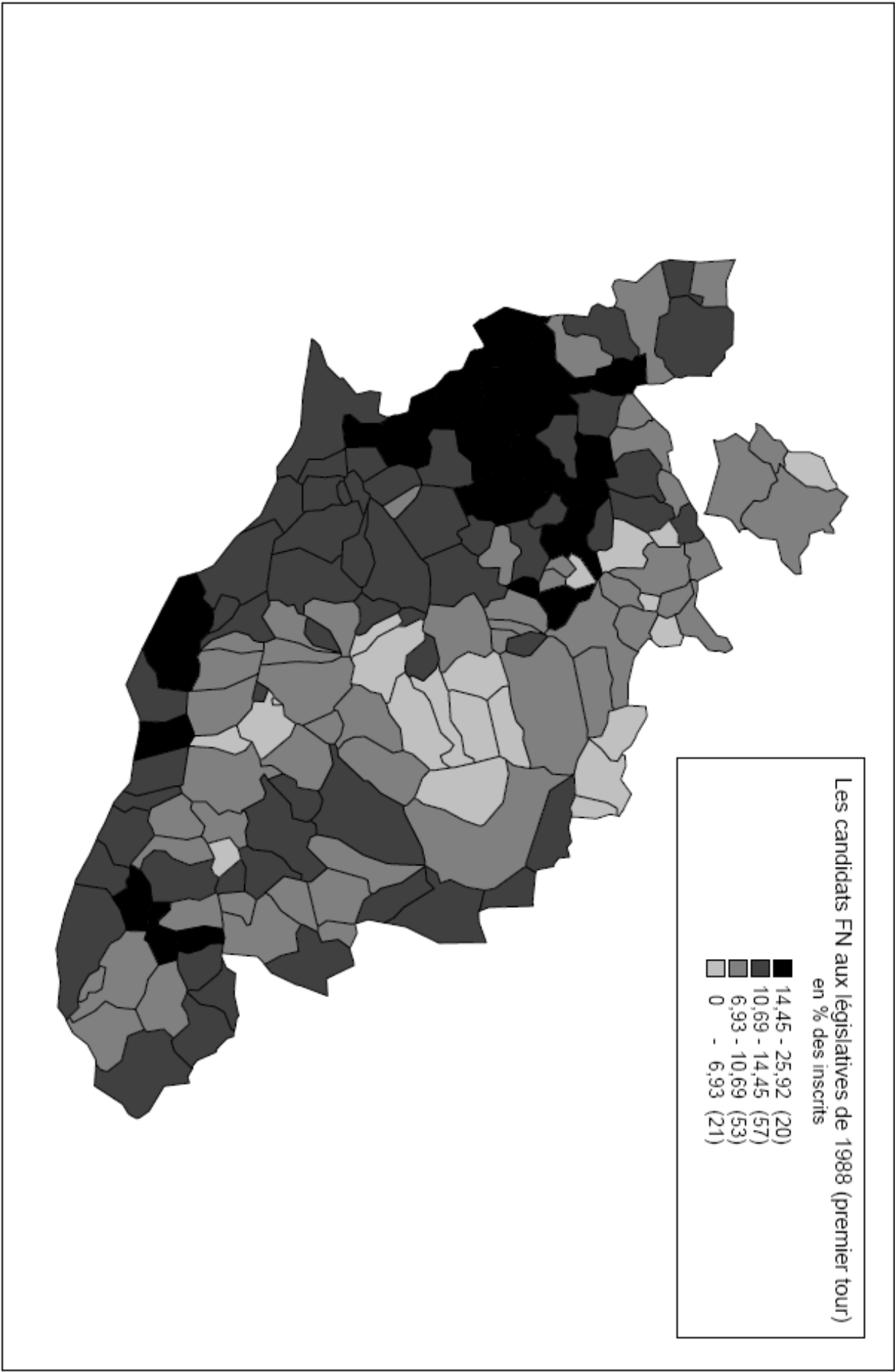


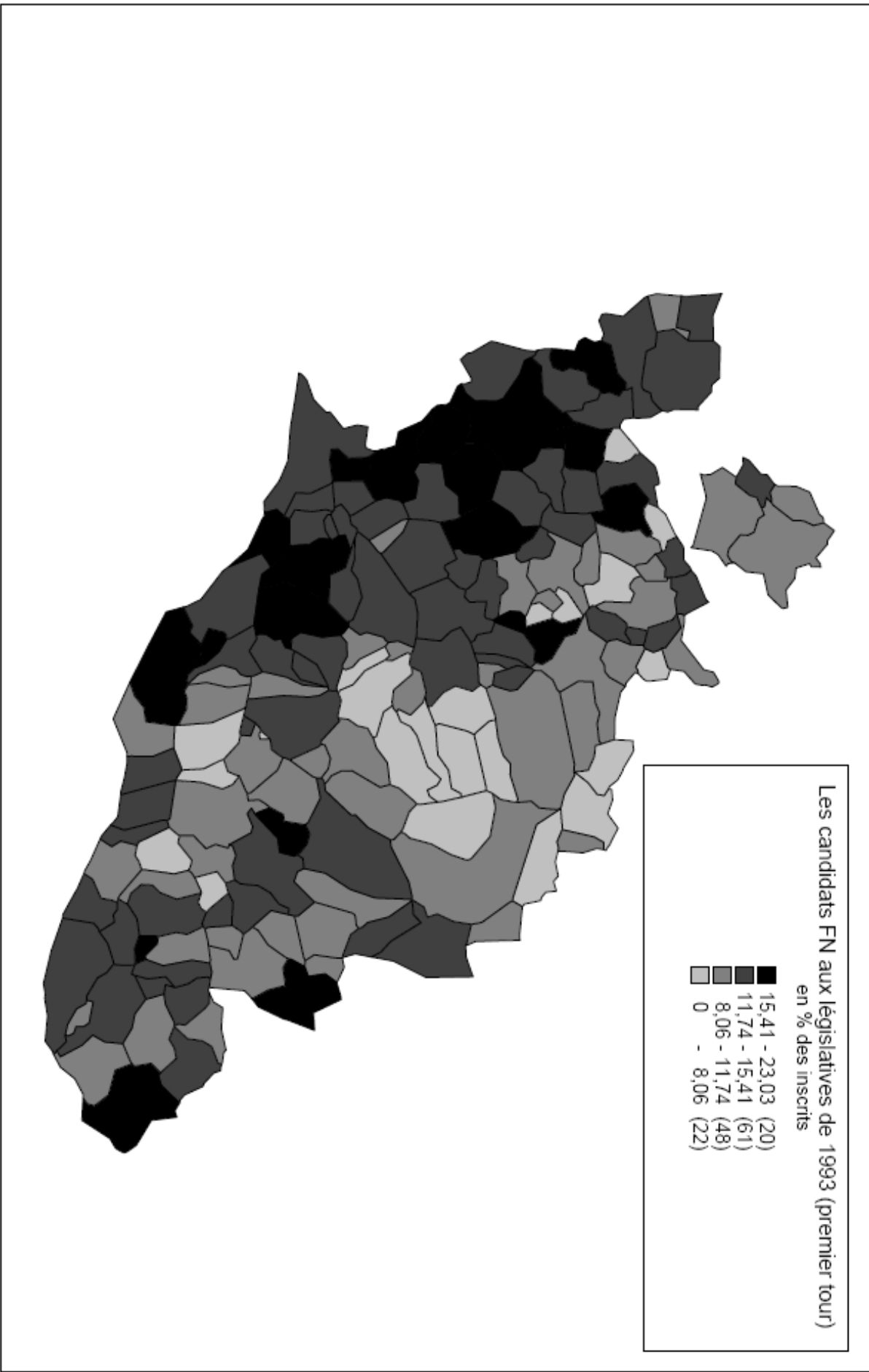


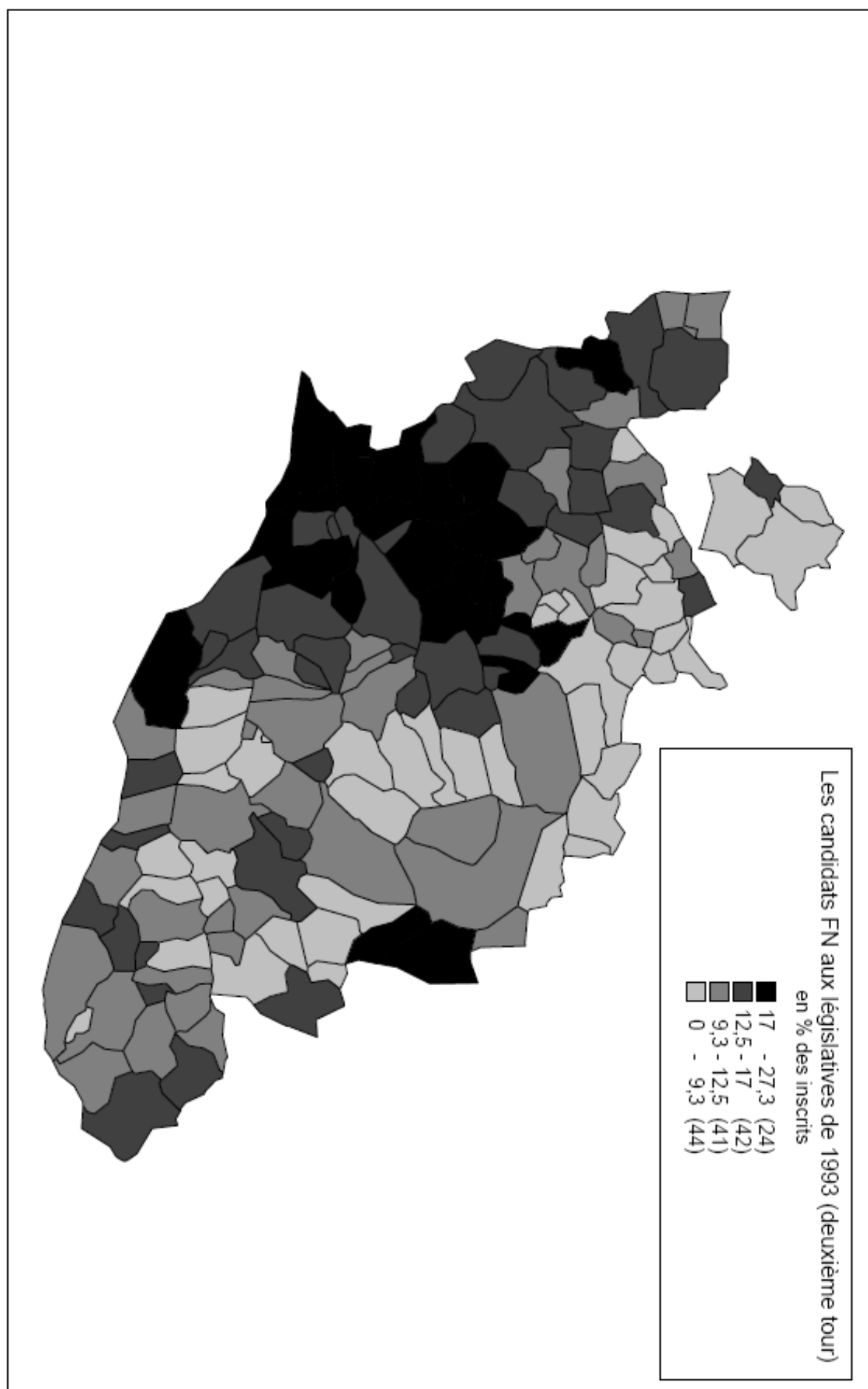


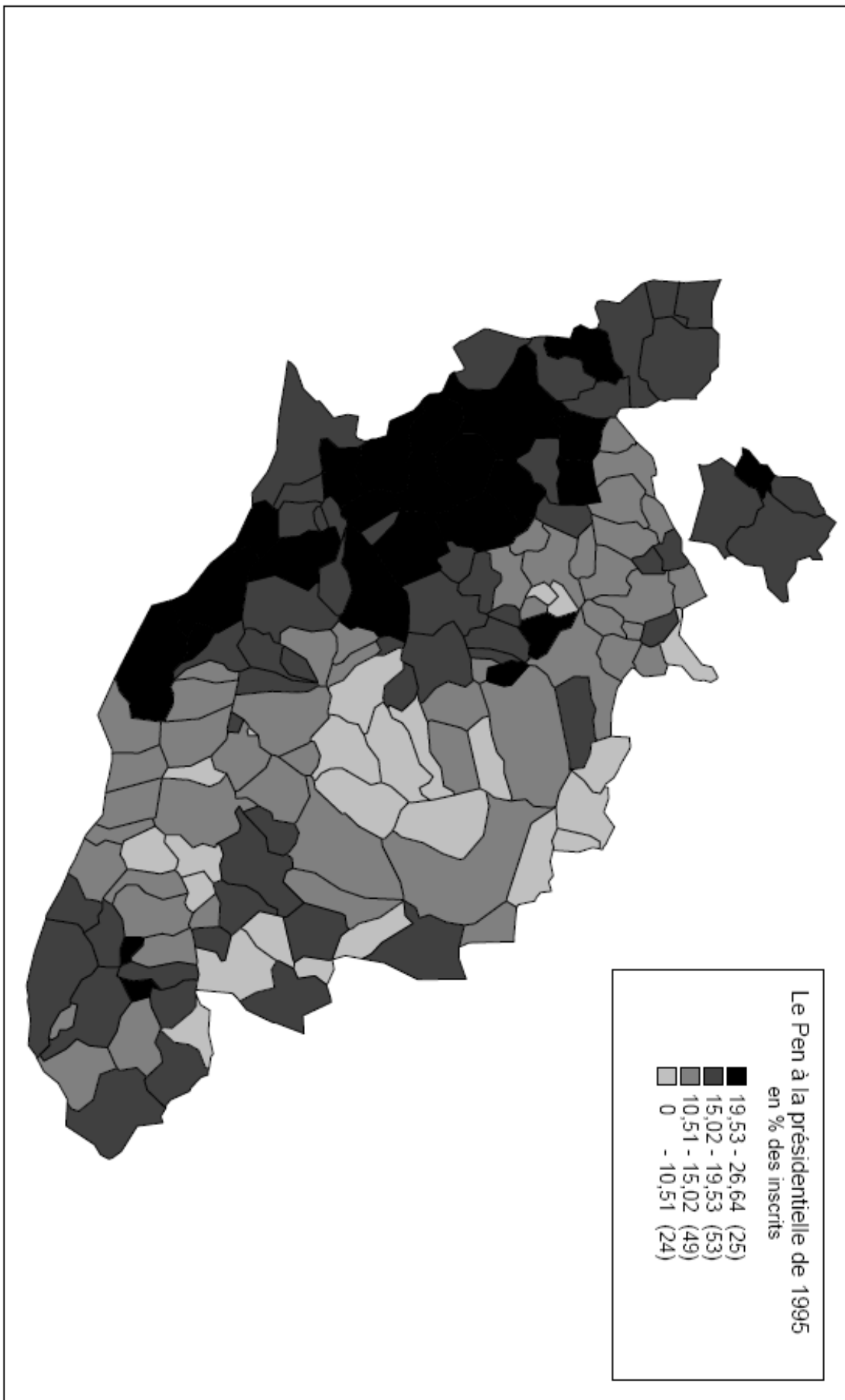


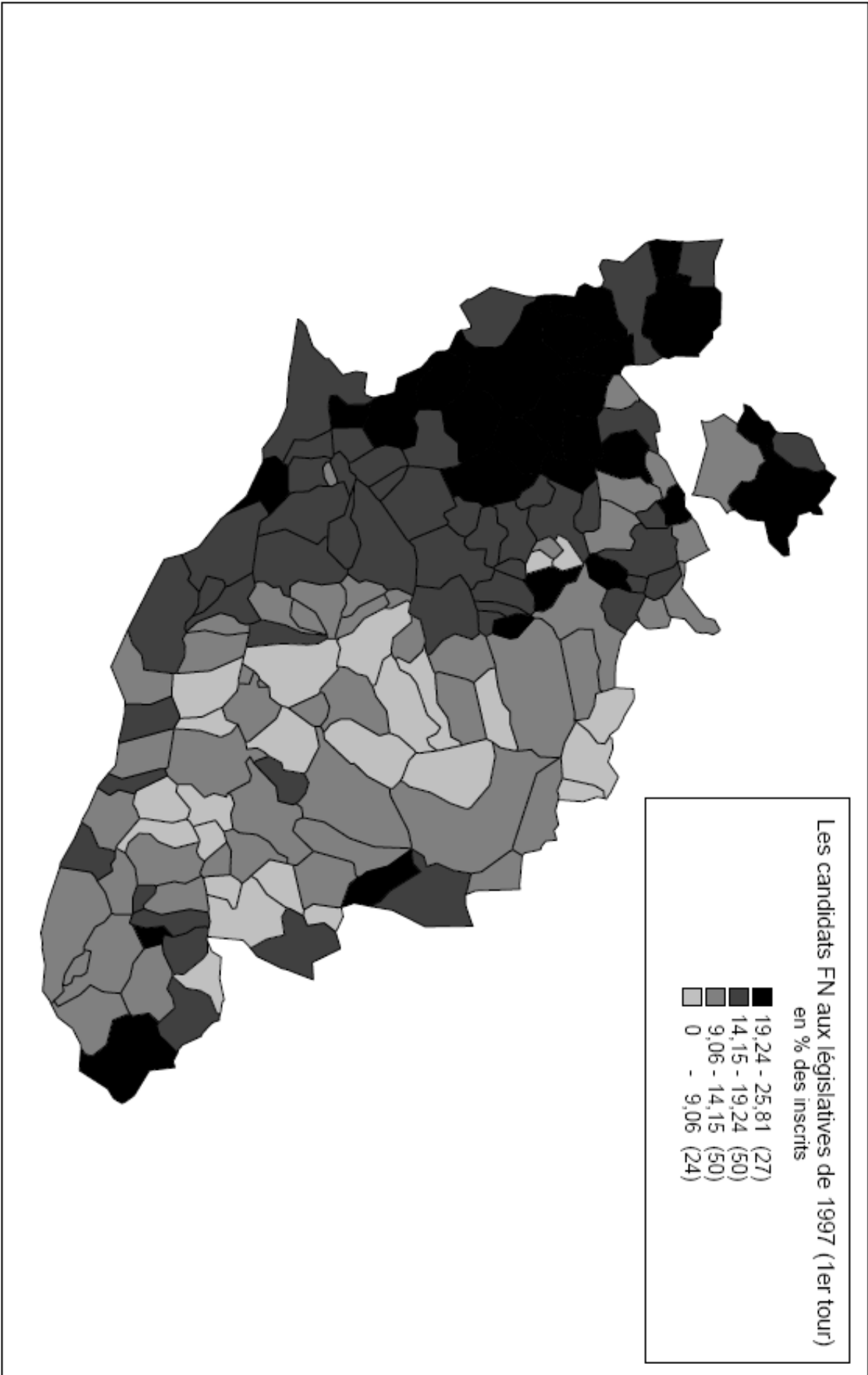


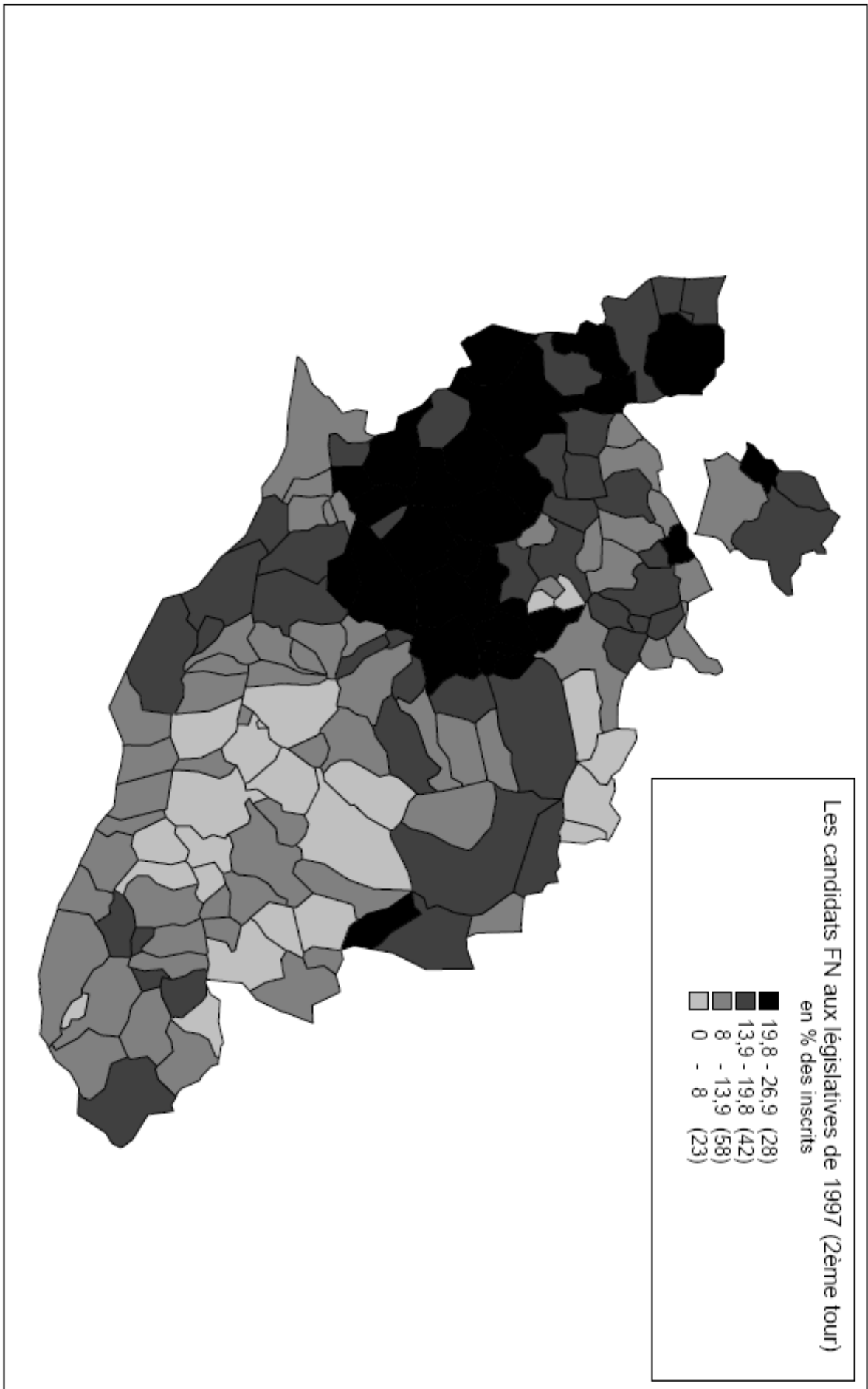


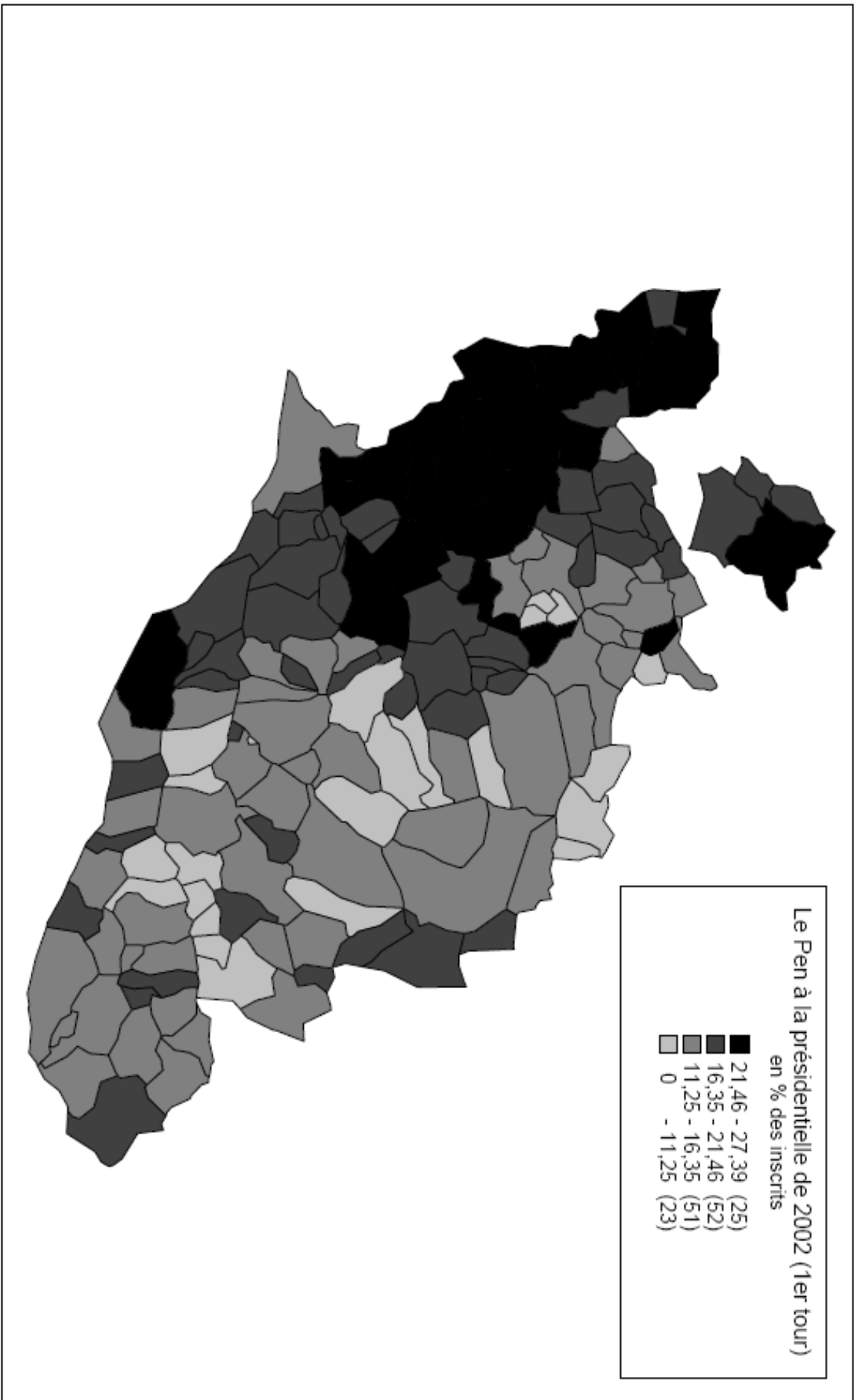


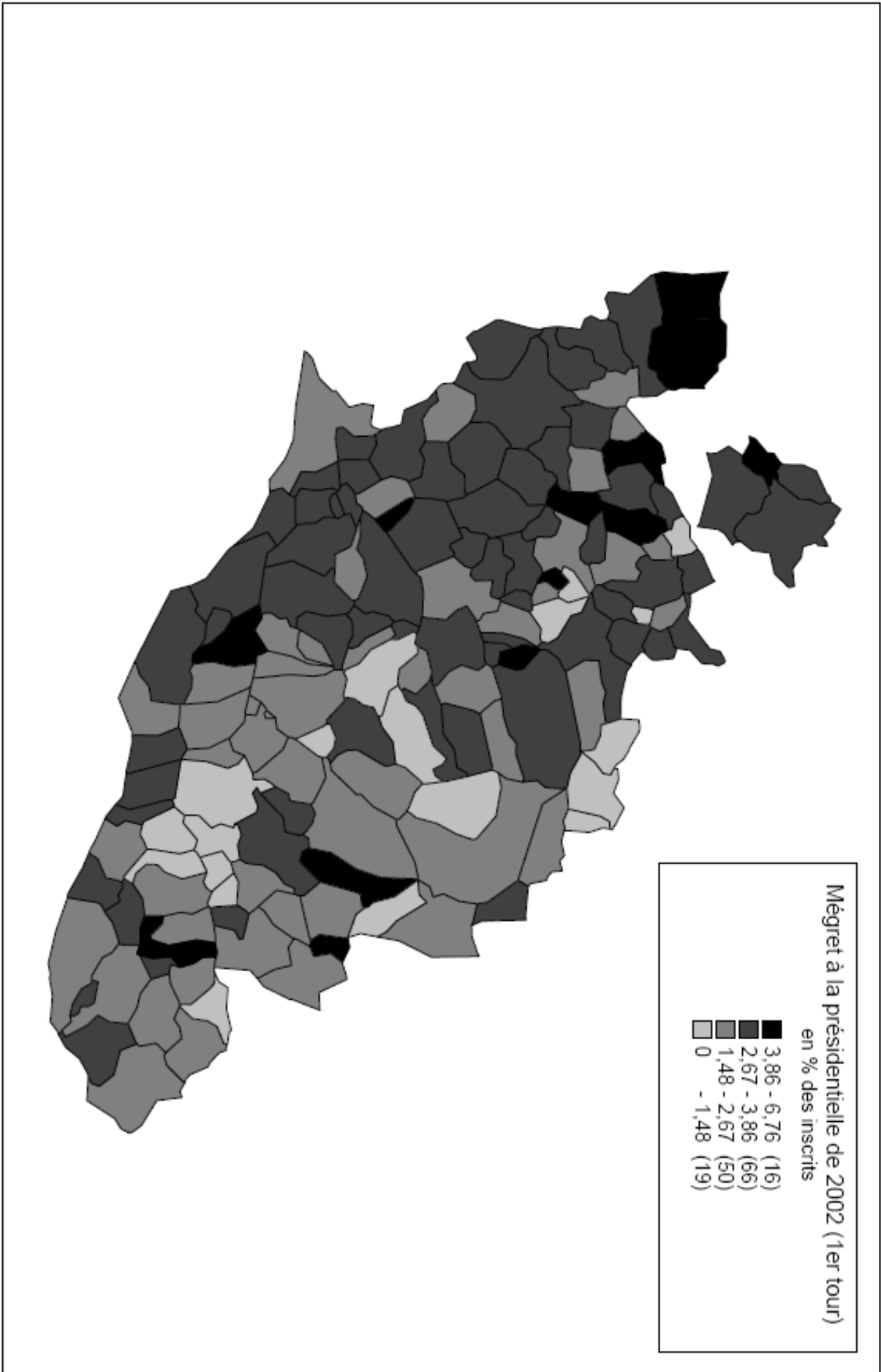


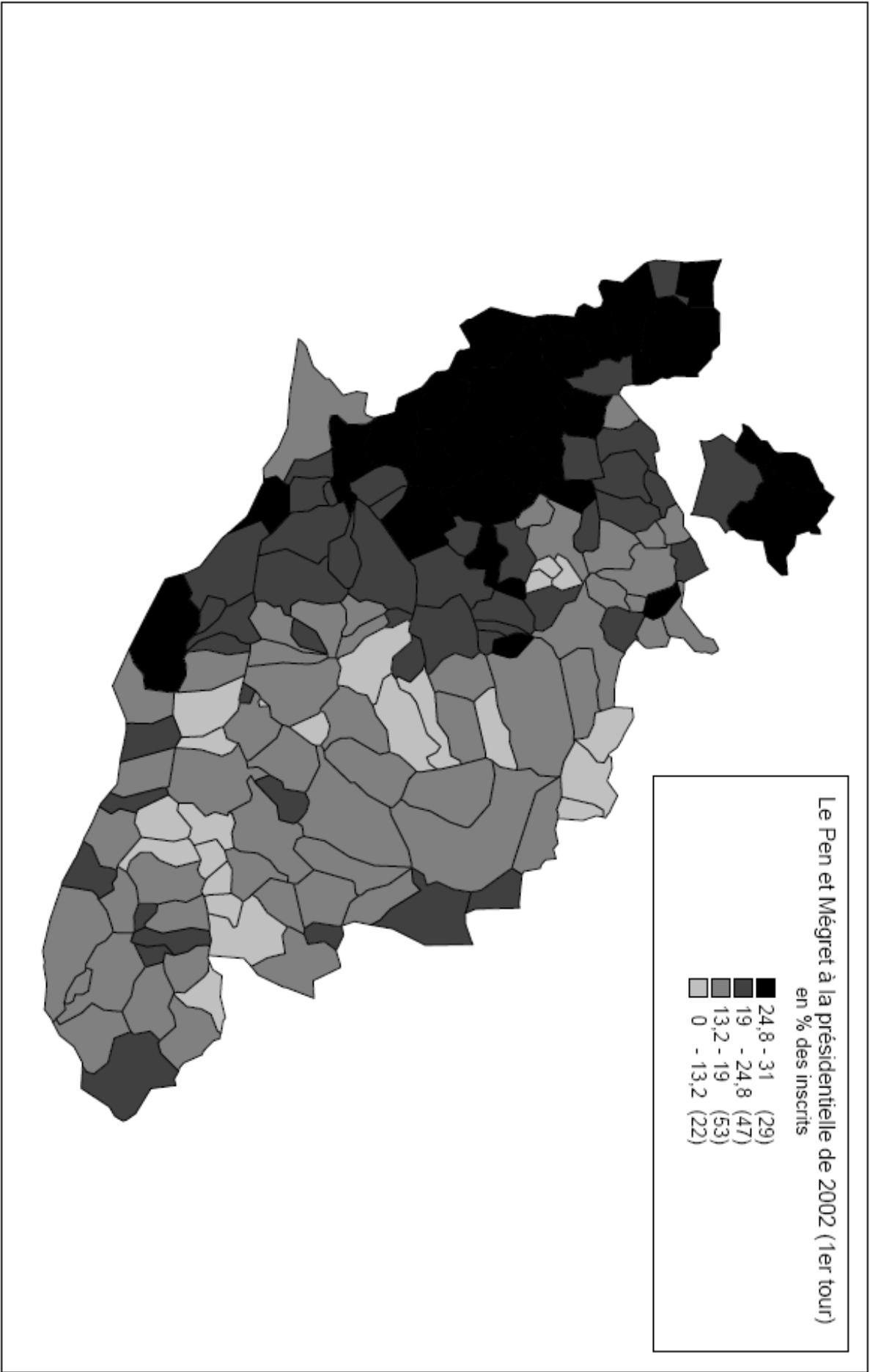


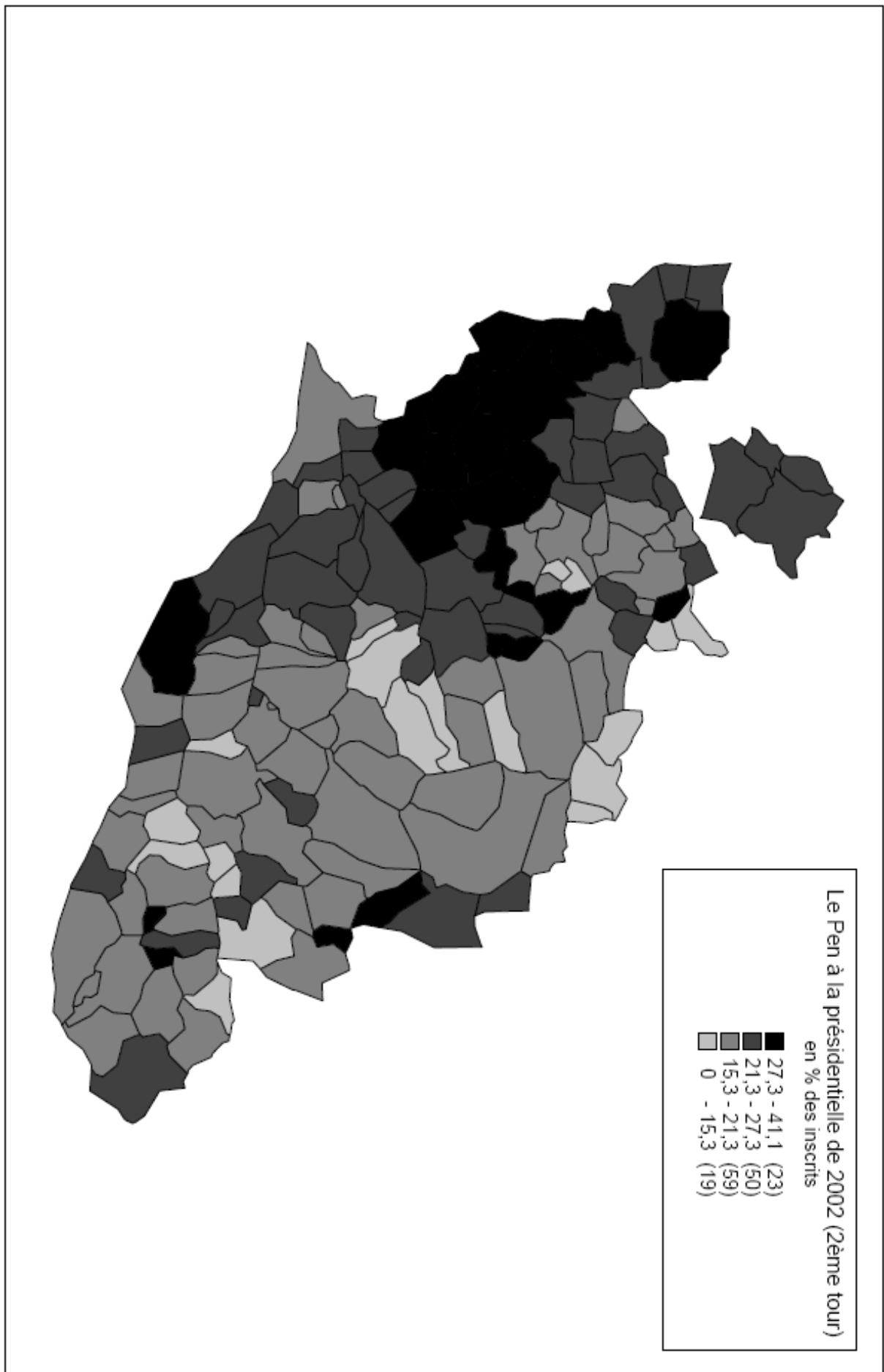


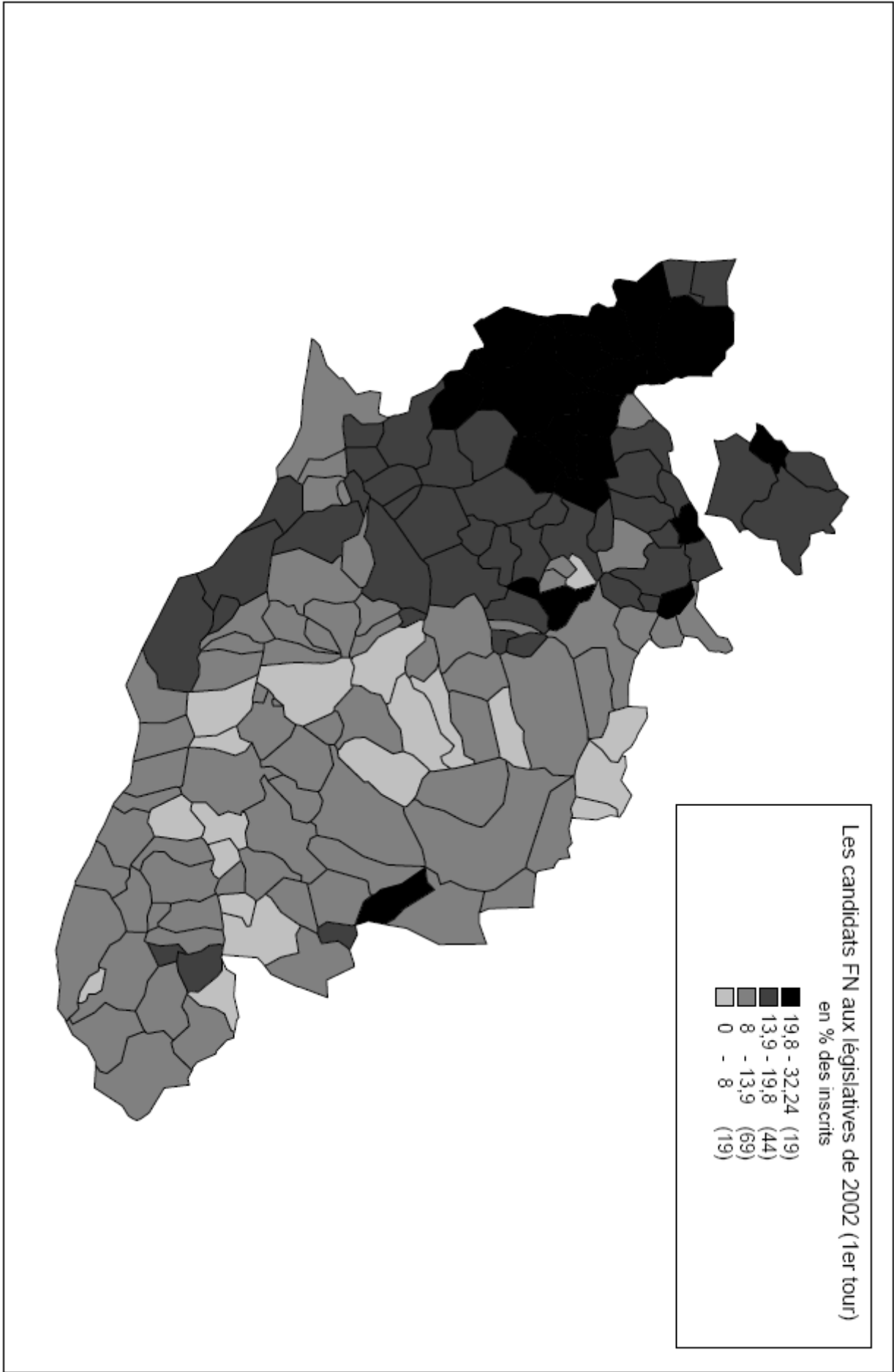


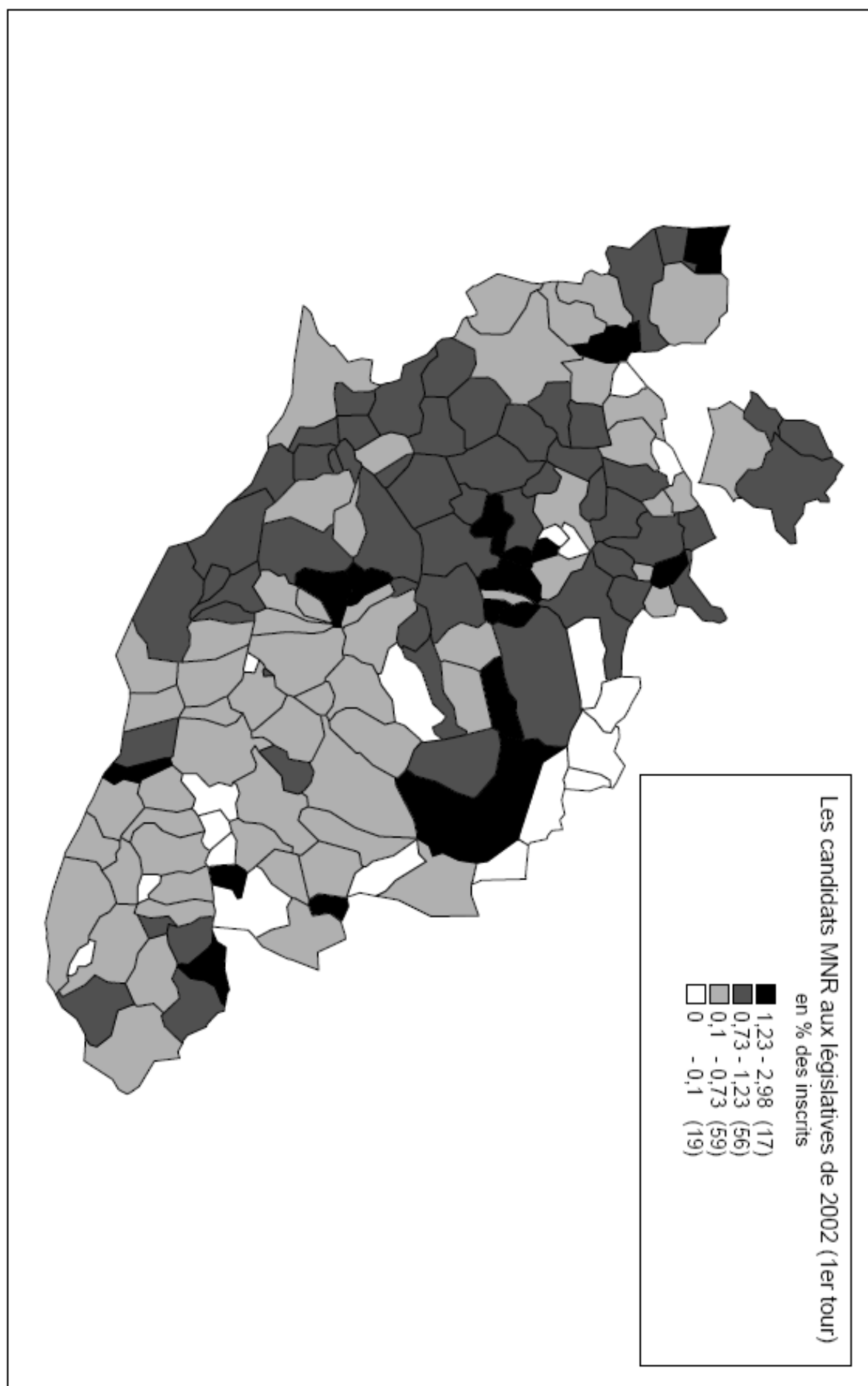


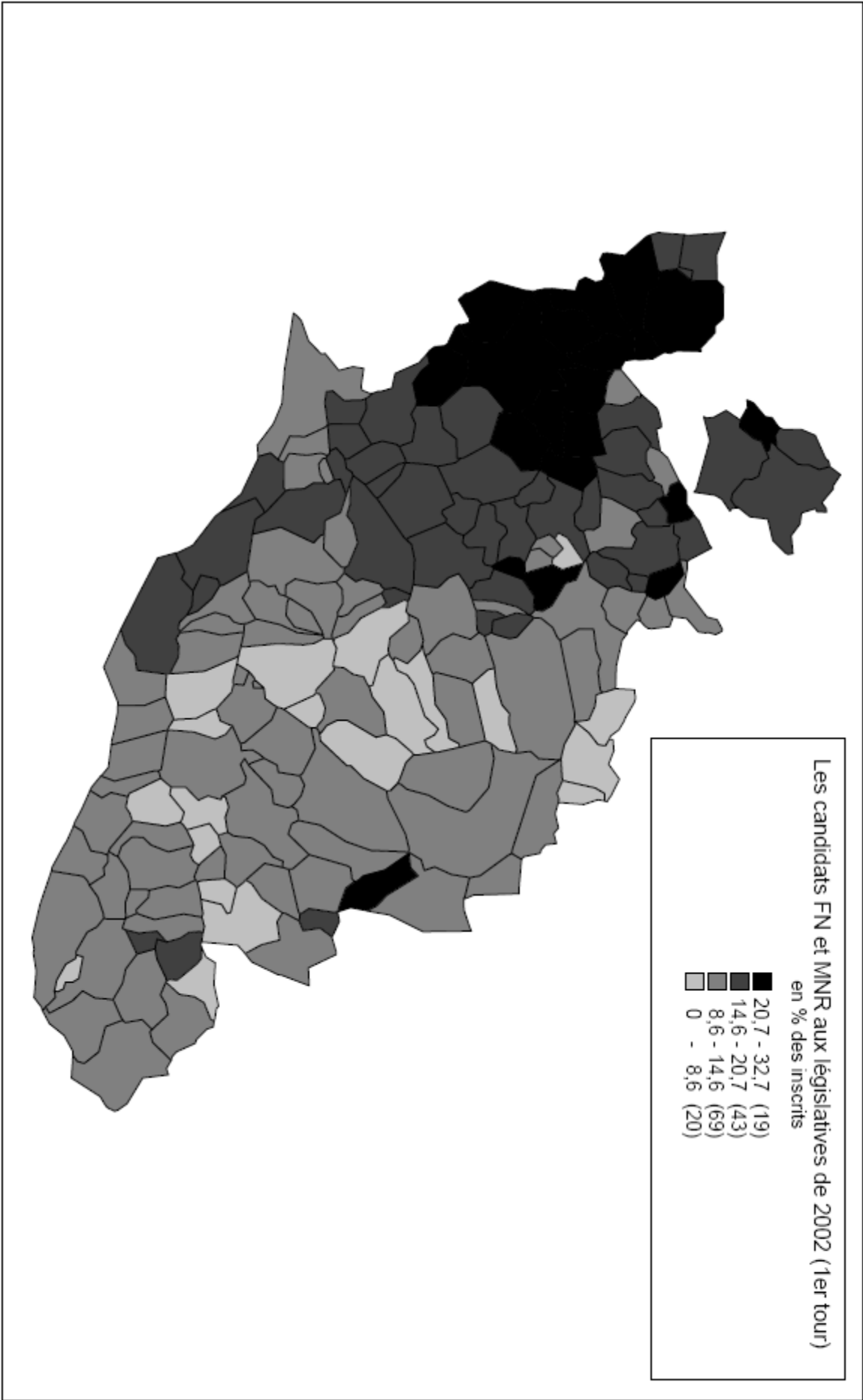


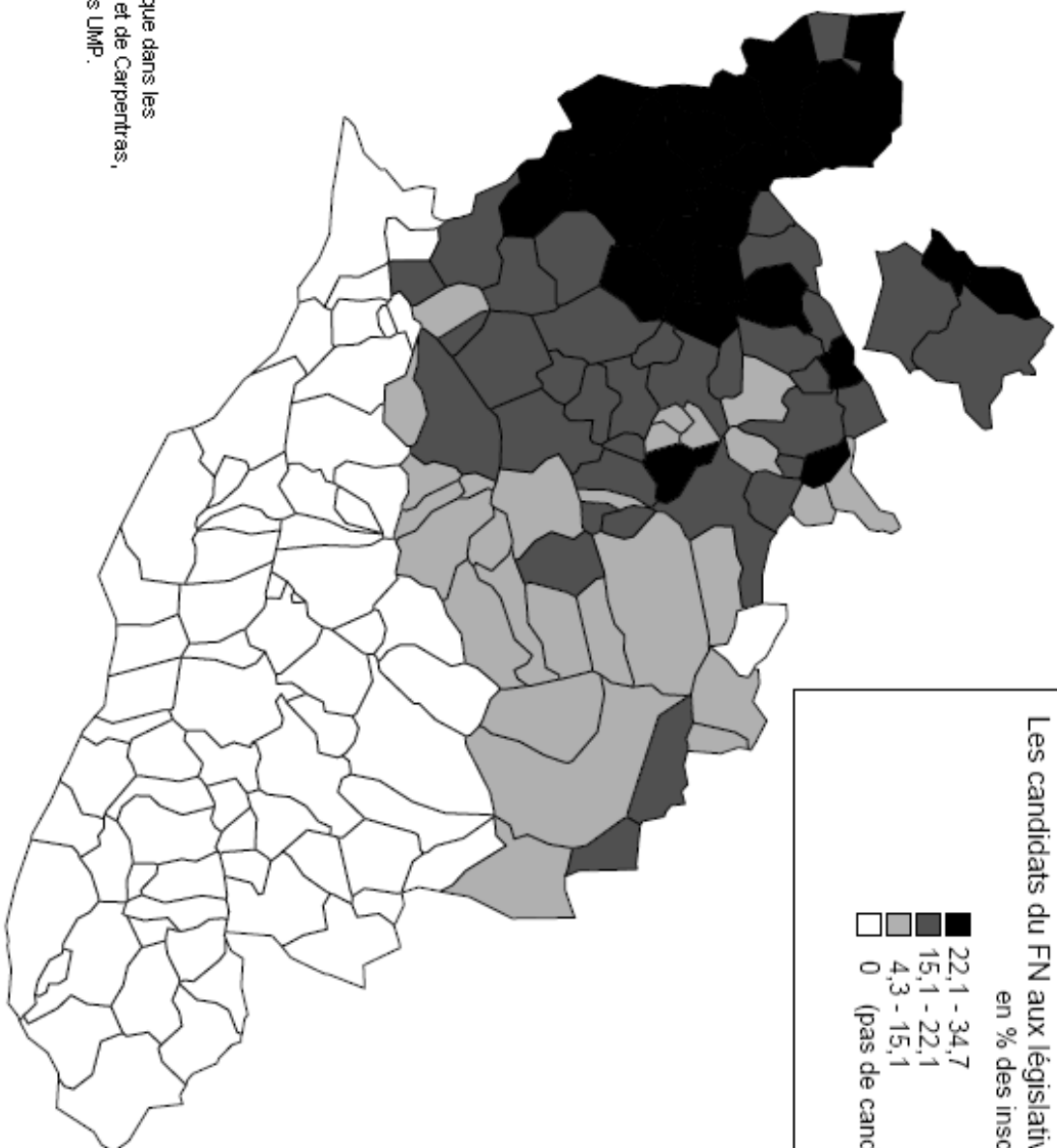












Les candidats du FN aux législatives de 2002 (2ème tour)
 en % des inscrits

■	22,1 - 34,7	(20)
■	15,1 - 22,1	(35)
■	4,3 - 15,1	(27)
□	0 (pas de candidat)	(69)

Nota : le FN n'est présent que dans les circonscriptions d'Orange et de Carpentras, en duel face aux candidats UMP.

Bibliographie

- Allardt, Erik, « Aggregate Analysis: The Problem of Its Informative Value », in M. Dogan and S. Rokkan (eds.), *Social Ecology*, Cambridge (MA) and London, The MIT Press, 1969, pp. 43-51.
- Balme, Richard, Belot, Céline et Rozenberg, Olivier, « A quoi jouent les mobiles ? », in B. Cautrès et N. Mayer (dir.), *Le nouveau désordre électoral, op. cit.*, pp. 325-349.
- Berger, Peter, Luckmann, Thomas, *La construction sociale de la réalité*, Paris, Armand Colin, 2003 (1ère édition anglophone : 1966 ; 1ère parution de l'édition francophone : 1996).
- Blöss, Thierry, Grossetti, Michel, *Introduction aux méthodes statistiques en sociologie*, Paris, PUF, 1999.
- Bourdieu, Pierre, « La représentation politique : éléments pour une théorie du champ politique », *Actes de la recherche en sciences sociales*, n° 36/37, février-mars 1981, pp. pp. 3-24.
- Bourdieu, Pierre, « L'opinion publique n'existe pas », in Bourdieu, Pierre, *Questions de sociologie*, Paris, Editions de Minuit, 2002, p. 222-235 (première parution du texte en 1973).
- Bourdieu, Pierre, *Homo academicus*, Paris, Editions de Minuit, 1984.
- Bourdieu, Pierre, *La Distinction. Critique sociale du jugement*, Paris, Editions de Minuit, 1979.
- Boy, Daniel et Mayer, Nonna, « Que reste-t-il des variables lourdes ? », in D. Boy et N. Mayer (dir.), *L'électeur a ses raisons*, Paris, Presses de Sciences Po, 1997, pp. 101-138.
- Bussi, Michel et Badariotti, Dominique, *Pour une nouvelle géographie du politique. Territoire – Démocratie – Elections*, Paris, Anthropos/Economica, 2004.
- Bussi, Michel, *Démocratie électorale et développement local*, Mémoire d'Habilitation à diriger des recherches, Université de Rouen, 2001.
- Bussi, Michel, *Effet spatial et comportement électoral*, Thèse de doctorat, Université de Rouen, 1991.
- Bussi, Michel, et Freire-Diaz, Sylvie, « Les nouvelles spatialités des comportements électoraux français. L'exemple des élections présidentielles 1981-1995 », *Cybergeog*, Points chauds, 16 avril 2002, <http://193.55.107.45/ptchaud/votepres.htm>.
- Bussi, Michel, Fourquet, Jérôme, Ravenel, Loïc, « Elections régionales de 2004 : notabilités traditionnelles et nouvelles maîtrises des territoires électoraux », *Revue française de science politique*, vol. 54, n° 4, août 2004, pp. 639-667.
- Camus, Jean-Yves, « Origine et formation du Front national », in Mayer, Nonna et Perrineau, Pascal (dir.), *Le Front national à découvert*, Paris, Presses de la FNSP, 1996.

- Camus, Jean-Yves, *Le Front national*, Toulouse, Ed. Milan, 1998.
- Cautrès, Bruno, et Mayer, Nonna (dir.), *Le nouveau désordre électoral. Les leçons du 21 avril 2002*, Paris, Presses de Sciences Po, 2004.
- Cautrès, Bruno, et Mayer, Nonna, « Les métamorphoses du "vote de classe" », in B. Cautrès et N. Mayer (dir.), *Le nouveau désordre électoral. Les leçons du 21 avril 2002*, Paris, Presses de Sciences Po, 2004, pp. 145-159.
- Champagne, Patrick, « Les sondages, le vote et la démocratie », *Actes de la recherche en sciences sociales*, octobre 1995, n° 109, p. 77.
- Champagne, Patrick, *Faire l'opinion. Le nouveau jeu politique*, Paris, Editions de Minuit, 1990.
- Charlot, Monica, « L'émergence du Front national », *Revue française de science politique*, vol. 36, n° 1, février 1986, pp. 30-45.
- Collovald, Annie, *Le « populisme du FN » : un dangereux contresens*, Paris, Editions du Croquant, 2004.
- Corcuff, Philippe, *Les nouvelles sociologies : constructions de la réalité sociale*, Paris, Armand Colin, 2004 (2ème éd.).
- de Singly, François, *L'enquête et ses méthodes : le questionnaire*, Paris, Nathan, 1992.
- Derivry, Daniel, et Dogan, Mattei, « Unité d'analyse et espace de référence en écologie politique. Le canton et le département français », *Revue française de science politique*, 1971, vol. 21, n° 3, pp. 517-570.
- Desrosières, Alain, *La politique des grands nombres. Histoire de la raison statistique*, Paris, Editions La Découverte, 1993.
- Dobry, Michel, « La thèse immunitaire face aux fascismes. Pour une critique de la logique classificatoire », in M. Dobry (dir.), *Le mythe de l'allergie française au fascisme*, Paris, Albin Michel, 2003, pp. 17-67.
- Dogan, Mattei and Rokkan, Stein (eds.), *Social Ecology*, Cambridge (MA) and London, The MIT Press, 1969, pp. 43-51.
- Dogan, Mattei et Derivry, Daniel, « Religion, classe et politique en France. Six types de relations causales », *Revue française de science politique*, 1986, vol. 36, n° 2, pp. 157-181.
- Duplan, Christian, *Mon village à l'heure Le Pen*, Paris, Seuil, 2003.
- Dupoirier, Elisabeth, « Dynamique de l'espace social et vote », in B. Cautrès et N. Mayer (dir.), *Le nouveau désordre électoral. Les leçons du 21 avril 2002*, Paris, Presses de Sciences Po, 2004, pp. 185-206.
- Durkheim, Emile, *Les règles de la méthode sociologique* (1894), édition électronique publiée par J.-M. Tremblay, http://www.uqac.quebec.ca/zone30/Classiques_des_sciences_sociales/classiques/

- Elias, Norbert et Scotson, John, *Logiques de l'exclusion*, Paris, Fayard, coll. Agora Pocket, 1997 (1ère édition anglaise : 1965).
- Elias, Norbert, *La société des individus*, Paris, Agora/Pocket, 1991 (1ère édition allemande : 1987).
- Fourquet, Jérôme, « Quand les campagnes décrochent : Retour sur la progression du FN en milieu rural », disponible sur le site du groupe ADRET, <http://infodoc.unicaen.fr/adret/rural.pdf>.
- Frogner, André-Paul, « Une vraie fausse crise ? Mobilisation et démobilitation de l'électorat français au printemps 2002 », *Revue française de science politique*, vol. 54, n° 2, avril 2004.
- Geisser, Vincent, *Ethnicité et politique dans la France des années 1990. Etude sur les élites politiques issues des migrations maghrébines*, Thèse pour le doctorat, IEP d'Aix-en-Provence, 1994-95.
- Girault, Frédéric, *Le vote comme expression territoriale des citoyens. Contribution à l'étude des ségrégations urbaines*, Thèse de doctorat, Université de Rouen, 2000.
- Girod, Michaël et Gottraux, Philippe, « Le poids des pré-constructions normatives de l'objet "extrême droite". Libre cheminement sur les manières d'aborder méthodologiquement un objet socialement stigmatisé », contribution au colloque AFSP/ASSP « Regards croisés sur l'extrémisme politique de droite en Europe aujourd'hui », FNSP, Paris, 16 et 17 septembre 2004.
- Grunberg, Gérard et Schweisguth, Etienne, « Recompositions idéologiques », in D. Boy et N. Mayer (dir.), *L'électeur a ses raisons*, Paris, Presses de Sciences Po, 1997.
- Grunberg, Gérard, et Schweisguth, Etienne, « Libéralisme culturel, libéralisme économique », in CEVIPOF, *L'électeur français en question*, Paris, Presses de Sciences Po, 1990.
- Grunberg, Gérard, Schweisguth, Etienne, « La tripartition de l'espace politique », in Perrineau, P., Ysmal, C. (dir.), *Le vote de tous les refus. Les élections présidentielles et législatives de 2002*, Paris, Presses de Sciences Po, 2003, pp. 341-362.
- Grunberg, Gérard et Schweisguth, Etienne, « Vers une tripartition de l'espace politique », in D. Boy et N. Mayer (dir.), *L'électeur a ses raisons*, Paris, Presses de Sciences Po, 1997, pp. 179-218.
- Guyonnet, Paul, « Le vote comme produit historique de la pensée magique », *Revue française de science politique*, 1994, vol. 44, n° 6, pp. 1054-1078.
- Ignazi, Piero, « Un nouvel acteur politique », in N. Mayer et P. Perrineau, *Le Front national à découvert*, Paris, Presses de la FNSP, 1996, pp. 63-80.
- Inglehart, Ronald, *The Silent Revolution. Changing Values and Political Styles among Western Politics*, Princeton, Princeton University Press, 1977.
- Jadot, Anne et Cautrès, Bruno, « Panel, mode d'emploi », in B. Cautrès, N. Mayer, *Le nouveau désordre électoral, op. cit.*, pp. 369-389.

- King, Gary, *A Solution to the Ecological Inference Problem. Reconstructing Individual Behavior from Aggregate Data*, Princeton, NJ, Princeton University Press, 1997.
- King, Gary, « Replication, replication », *PS : Political Science & Politics*, septembre 1995, vol. 28, no. 3, pp. 443-452.
- Kitschelt, Herbert, « La gauche libertaire et les écologistes français », *Revue française de science politique*, vol. XL, no. 3, juin 1990, pp. 339-365.
- Kitschelt, Herbert, « Left-Libertarian Parties : Explaining Innovation in Competitive Party Systems », *World Politics*, vol. XL, no. 2, January 1988, pp. 194-234.
- Kuhn, Thomas, *La structure des révolutions scientifiques*, trad. fr., Paris, Flammarion, 1972 (1ère éd. en anglais : 1962).
- Lahire, Bernard, « Splendeurs et misères d'une métaphore : "La construction sociale de la réalité" », in *L'esprit sociologique*, Paris, La Découverte, 2005.
- Lahire, Bernard, *L'homme pluriel. Les ressorts de l'action*, Paris, Nathan, 2001 (2ème éd.).
- Lavau, Georges, « L'électeur devient-il individualiste ? », in P. Birnbaum et J. Leca (dir.), *Sur l'individualisme*, Paris, Presses de la FNSP, 1991, pp. 301-329.
- Lavau, Georges, *A quoi sert le Parti communiste français ?*, Paris, A. Fayard, 1981.
- Lazarsfeld, Paul, Berelson, Bernard, and Gaudet, Hazel, *The people's choice: how the voter makes up his mind in a presidential campaign*, New York, Duell, Sloan and Pearce, 1944.
- Le Bohec, Jacques, *L'implication des journalistes dans le phénomène Le Pen*, volume 1, Paris, L'Harmattan, coll. « Logiques sociales », 2004, pp. 269-271.
- Le Bras, Hervé, et Todd, Emmanuel, *L'invention de la France*, Paris, Editions Hachette, coll. Pluriel, 1981.
- Le Bras, Hervé, *Les trois France*, Paris, Odile Jacob, 1995 (2ème éd.).
- Le Bras, Hervé, *Une autre France. Vote, réseaux de relations et classes sociales*, Paris, Odile Jacob, 2002.
- Le Jeannic, Thomas, « Radiographie d'un fait de société : la périurbanisation », *INSEE Première*, no. 535, juin 1997.
- Le Jeannic, Thomas, et Vidalenc, Joëlle, « Pôles urbains et périurbanisation. Le zonage en aires urbaines », *INSEE Première*, no. 516, avril 1997.
- Lefevre, Marianne, Martinetti, Joseph, « Provence-Alpes-Côte d'Azur », in B. Giblin (dir.), *Nouvelle géopolitique des régions françaises*, Paris, Fayard, 2005.
- Lehingue, Patrick, « L'objectivation statistique des électors : que savons-nous des électeurs du Front national ? », in J. Lagroye (dir.), *La politisation*, Paris, Belin, 2003.

- Lévy, Jacques, « Capital spatial », in J. Lévy et M. Lussault (dir.), *Dictionnaire de la géographie et de l'espace des sociétés*, Paris, Belin, 2003, pp. 124-126.
- Mauss, Marcel, « Essai sur le don », in M. Mauss, *Sociologie et anthropologie*, Paris, PUF, 1950.
- Mayer, Nonna et Perrineau, Pascal (dir.), *Le Front national à découvert*, Paris, Presses de la FNSP, 1996.
- Mayer, Nonna et Perrineau, Pascal, « Conclusion », in N. Mayer et P. Perrineau (dir.), *Le Front national à découvert*, Paris, Presses de la FNSP, 1996.
- Mayer, Nonna, « De Passy à Barbès : deux visages du vote Le Pen à Paris », *Revue française de science politique*, vol. 37, n° 6, décembre 1987, pp. 891-905.
- Mayer, Nonna, « Du vote lepéniste au vote frontiste », *Revue française de science politique*, vol. 47, n° 3-4, juin-août 1997, p. 438-453.
- Mayer, Nonna, « Le vote FN de Passy à Barbès (1984-1988) », in N. Mayer et P. Perrineau (dir.), *Le Front national à découvert*, Paris, Presses de la FNSP, 1996.
- Mayer, Nonna, « Les hauts et les bas du vote Le Pen 2002 », *Revue française de science politique*, vol. 52, n° 5-6, octobre-décembre 2002, p. 517.
- Mayer, Nonna, *Ces Français qui votent Le Pen*, Paris, Flammarion, 2002.
- Mencherini, Robert, *Midi rouge, ombres et lumières. 1. Les années de crise, 1930-1940*, Paris, Editions Syllepse, 2004.
- Merllié, Dominique, « Remarques en marge de la note sur la population ouvrière et le vote communiste à Paris », *Actes de la recherche en sciences sociales*, 1981, n° 38, pp 63-67.
- Merton, Robert K., *Eléments de théorie et de sociologie*, Paris, Armand Colin/Masson, 1997.
- Michelat, Guy, « Vote des groupes socio-professionnels et variables contextuelles », *Revue française de science politique*, 1975, vol. 25, n° 5, pp. 901-918.
- Mouvement des Jeunes socialistes, *Le livre noir (1998-2001). Droite-extrême droite, les amitiés particulières*, 2001, pp. 117-118. Consultable en ligne sur : <http://www.mjsfrance.org/pdf/campagnes/livre-noir.pdf> (consulté le 17 août 2005).
- Offerlé, Michel, « Le nombre de voix. Electeurs, partis et électorat socialistes à la fin du 19e siècle en France », *Actes de la recherche en sciences sociales*, 1988, n° 71-72, pp. 4-21.
- Olivier de Sardan, Jean-Pierre, « La violence faite aux données. De quelques figures de la surinterprétation en anthropologie », *Enquête*, n° 3, 1996, pp. 31-59.
- Passeron, Jean-Claude, *Le raisonnement sociologique. L'espace non-poppérien du raisonnement naturel*, Paris, Nathan, 1991.
- Perrineau, Pascal, « La dynamique du vote Le Pen. Le poids du "gaucho-lepénisme" », in P.

- Perrineau et C. Ysmal (dir.), *Le vote de crise. L'élection présidentielle de 1995*, Paris, Presses de Sciences Po, 1995.
- Perrineau, Pascal, « Les étapes d'une implantation électorale », in Mayer, Nonna et Perrineau, Pascal (dir.), *Le Front national à découvert*, Paris, Presses de la FNSP, 1996.
- Perrineau, Pascal, et Ysmal, Colette (dir.), *Le vote de tous les refus. Les élections présidentielles et législatives de 2002*, Paris, Presses de Sciences Po, 2003.
- Ravenel, Loïc, « Dossier pédagogique. La présence d'étrangers entraîne-t-elle le vote pour l'extrême droite ? », *Espace, populations, sociétés*, 2003, 3, pp. 541-547.
- Robinson, William S., « Ecological correlations and the behavior of individuals », *American Sociological Review*, 1950, no. 15, pp. 351-357.
- Rosanvallon, Pierre, *Le modèle politique français. La société civile contre le jacobinisme de 1789 à nos jours*, Paris, Editions du Seuil, 2004.
- Sawada, Mike, « Rookcase: An Excel 97/2000 Visual Basic (VB) Add-in for Exploring Global and Local Spatial Autocorrelation », *Bulletin of the Ecological Society of America*, 1999, vol. 80, n° 4, pp. 231-234.
- Sawicki, Frédéric, *La structuration du parti socialiste : Milieux partisans et production d'identités*, thèse pour le doctorat de science politique, Université de Paris I, 1993.
- Schwengler, Bernard, « L'ouvrier caché : le paradoxe du vote rural d'extrême droite dans la France du Nord-Est », *Revue française de science politique*, août 2003, vol. 53, n° 4, pp. 513-533.
- Schwengler, Bernard, *Le vote Front national. L'Alsace, un cas particulier ?*, Strasbourg, Oberlin, 2003.
- Siegfried, André, *Géographie électorale de l'Ardèche sous la Troisième République*, Paris, Armand Colin, Cahiers de la FNSP, n° 9, 1949.
- Siegfried, André, *Tableau politique de la France de l'Ouest sous la Troisième République*, Paris, Armand Colin, 1964 (1ère éd. : 1913).
- Traïni, Christophe (dir.), *Vote en Paca. Les élections 2002 en Provence-Alpes-Côte d'Azur*, Paris, Karthala, 2004.
- Traïni, Christophe, « L'épicentre d'un séisme électoral. Le vote Front national en région PACA », in Ch. Traïni (dir.), *Vote en PACA. Les élections 2002 en Provence-Alpes-Côte d'Azur*, Paris, Karthala, 2004.
- Van Eeuwen, Daniel, et Viard, Jean, *Main basse sur la Provence et la Côte d'Azur*, La Tour d'Aigues, Editions de l'Aube, 2003.
- Viard, Jean, *Une France qui change ou Pourquoi des travailleurs votent FN*, La Tour d'Aigues, Editions de l'Aube, 2004 (première édition : *Pourquoi des travailleurs votent FN et comment les reconquérir*, Paris, Editions du Seuil, 1997).

Waniez, Philippe, *Philcarto version 4.xx pour Windows. Mode d'emploi*, document électronique, 2004, disponible sur le site : <http://philgeo.club.fr/>

Weber, Max, « Essai sur quelques catégories de la sociologie compréhensive », in *Essais sur la théorie de la science*, Paris, Agora/Pocket, 1992 (1ère éd. allemande : 1913 ; trad. Française : 1965).

Weber, Max, *Economie et société. I. Les catégories de la sociologie*, trad. J. Freund et alii, Paris, Plon, 1971, réed. Paris, Pocket, 1995.

Site de l'INSEE définissant l'aire urbaine :

http://www.insee.fr/fr/nom_def_met/definitions/html/aire-urbaine.htm

Table des matières

Mots-clés et résumés.....	3
Remerciements.....	4
Sommaire.....	5
Introduction.....	6
<i>Pourquoi (ré)étudier le Front national ?</i>	6
<i>Analyse électorale et « analystes »</i>	8
<i>Analyse électorale et géographie : qui vote ? Les territoires ou les individus ?</i>	9
<i>Définition et délimitation du sujet</i>	14
Chapitre premier : Le Vaucluse et les Bouches-du-Rhône depuis le début des années 1980 : 19 une analyse géographique.....	
<i>Organisation physique du territoire</i>	22
<i>Les grandes mutations du territoire</i>	31
Deuxième chapitre : Mutations et ruptures du vote en faveur du Front national.....	93
<i>Une forte cohésion géographique</i>	93
<i>Le vote FN : une évolution linéaire ?</i>	99
<i>L'apparition du Front national sur la scène électorale nationale : 1984</i>	101
<i>La transition : 1986-88</i>	104
<i>1993-2002 : une stabilisation de l'électorat du Front national</i>	106
<i>Le 21 avril 2002 : un « séisme électoral » ?</i>	108
<i>Et le second tour ?</i>	114
Troisième chapitre : Que pèsent vraiment les « variables lourdes » ?.....	119
<i>Problèmes de méthode</i>	119
<i>De l'anomie urbaine au gauchisme : heurs et malheurs d' « explications » dominantes</i>	123
<i>Quels étrangers ? Immigration et vote d'extrême droite : le paradoxe méridional</i>	140
<i>L'importance de la variable scolaire</i>	145
Conclusion.....	154

Annexe méthodologique n° 1 : L'analyse en composantes principales (ACP).....	i
Annexe méthodologique n° 2 : La cartographie.....	iii
Annexe méthodologique n° 3 : Le coefficient de corrélation.....	v
Annexe méthodologique n° 4 : La régression multiple.....	viii
Annexe cartographique.....	x
Bibliographie.....	xlii
Table des matières.....	xlix